

Rapport d'activités

2019



licra

ANTIRACISTE DEPUIS 1927



Licra.org

WWW.LICRA.ORG

@_Licra_



SOMMAIRE

1Nos missions

édito

4Rapport moral du Président

8Rapport du Secrétaire général

15.....La Licra en chiffres

actualités

La Licra sur tous les fronts

18 Analyse

31 Droits de l'homme

32 Éducation

35 International

36 Justice

40 Licra

40 Mémoire & Histoire

44 Société

53 Sport

56Les grands événements de la Licra

57 Culture

58 Droits de l'Homme

59 Éducation

61 Licra

62 Mémoire & Histoire

63 Société

65 Sport

commissions et délégations

69.....La Licra en actions

70 Affaires européennes
et internationales

72 Culture

73 Éducation

76 Enseignement Supérieur et recherche

77 formations police-gendarmerie

78 Juridique

81 Mémoire, histoire & droits de l'Homme

83 prévention de la radicalisation

84 Protection judiciaire de la jeunesse

96 Sindbad

96 Sport & jeunesse

sections

100 ...La Licra sur le terrain

think tank

113 ...Débat-Idee

117 ...Organisation

A red-tinted photograph of a crowd of people, with the back of a person's head in the foreground. The person has short, dark, curly hair. They are wearing a dark jacket. The background is filled with other people, some of whom are also looking away from the camera. The overall mood is contemplative or somber.

Nos missions

Que fait la Licra ?

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme

Antiraciste depuis 1927



Depuis 1927, la Licra est à la pointe de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme. Profondément attachée aux valeurs de la République, elle défend un principe simple : l'universalité des Droits de l'homme.

Indépendante de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse, la Licra n'a pas d'autre mission que la sienne : lutter contre toutes les formes de racisme, combattre les extrémismes, faire reculer les préjugés et les stéréotypes.

Chaque jour, dans les écoles, les collèges et les lycées, auprès des victimes, aux côtés des professionnels de la justice et du droit, dans les entreprises, les militants de la Licra incarnent une certaine idée de l'antiracisme, fondée sur la laïcité, la justice et sur l'unité et l'indivisibilité de la communauté des citoyens.

Forte d'une longue expérience et d'une tradition humaniste, la Licra repose aujourd'hui sur un réseau de 54 sections et 2 300 militants en France et à l'étranger. Reconnue d'intérêt général, elle dispose d'une expertise unique et acquise sur le terrain.

Face aux tensions qui traversent et divisent notre société, la Licra est pleinement engagée dans la construction d'une République plus fraternelle et le développement dans notre pays d'une culture antiraciste.

Aider les victimes, accompagner les professionnels de la justice et du droit

Écouter et accompagner

La Licra propose une permanence juridique gratuite et personnalisée au siège et dans ses sections locales à l'attention des plaignants ou des témoins de faits de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

Sensibiliser

Chaque année, la Licra diffuse plus de 360 000 dépliants dans les lieux d'accueil de la police et de la gendarmerie afin d'informer les victimes sur leurs droits.

Agir

La Licra dispose d'un réseau de plus de cent avocats militants et bénévoles, répartis sur tout le territoire. Ce réseau se mobilise dès lors qu'une affaire de racisme ou d'antisémitisme est portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

Conseiller

La Licra a bâti avec les professionnels de la justice et du droit des partenariats étroits qui ont permis de sensibiliser les personnels de police et de gendarmerie à la question des discriminations.

Éduquer contre le racisme

L'éducation est au cœur des missions de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera la mixité sociale et le Vivre Ensemble.

Les militants de la Licra développent leur travail auprès des élèves selon quatre axes :

- Les valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ;
- La lutte contre la banalisation de la haine. Chaque mot, injure, dérapage ou geste à caractère raciste ou antisémite doit être combattu dès l'origine pour éviter une escalade et des dérives dont chacun sait qu'elles peuvent conduire à l'affrontement ;
- La lutte contre les théories du complot, les dérives identitaires et communautaristes qui l'accompagnent ;
- La mise en place d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

Le sport comme outil de lutte contre le racisme

La Licra s'investit dans le sport, vecteur de mixité sociale et d'égalité des chances, pour y développer des actions en partenariat avec les différents acteurs du monde sportif.

Chaque année, la Licra effectue un travail de veille et d'alerte en menant une enquête nationale auprès des collectivités locales sur les dérives racistes dans les sports et accompagne les victimes que ce soit dans le cadre des commissions de discipline, ou, en dernier recours, devant les tribunaux.

Chaque section locale met en place des partenariats avec un ou plusieurs clubs de sport ainsi qu'avec les collectivités locales et les établissements scolaires. L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes racistes et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le Vivre Ensemble, la citoyenneté auprès des jeunes et des éducateurs.

La bataille du numérique : mobiliser les antiracistes

Combattre la haine sur Internet. La Licra met à disposition des internautes un formulaire de signalement des contenus haineux sur Internet et qui sont susceptibles de constituer une infraction à la loi française. La mobilisation de la Licra permet de faire supprimer ces contenus, de signaler les faits au parquet pour d'éventuelles poursuites et dans certains cas de se constituer partie civile pour demander réparation.

Défendre les valeurs de la République sur internet. Le combat contre le racisme ne repose pas uniquement sur la dénonciation de la haine mais aussi sur l'affirmation des valeurs universelles et la riposte aux provocations. La « galaxie Licra » propose ainsi sur Internet et les réseaux sociaux des contenus diversifiés et réactifs.

Une expertise avérée auprès du monde de l'entreprise

Destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise, la Licra propose un module de formation spécifique au management éthique de la diversité en entreprise et attaché aux valeurs

républicaines. Il s'agit d'outiller les personnels d'encadrement sur la nature du risque juridique de la discrimination. La Licra propose de montrer comment enclencher une dynamique diversité, assurer un recrutement et un management responsables.

À la demande d'une « commission de suivi de la diversité » d'un groupe industriel, la Licra a été choisie comme « expert » pour accompagner leurs travaux. L'enjeu de ce guide était d'apporter un outil concret aussi bien pour les salariés s'interrogeant sur leurs droits en matière de pratiques religieuses que pour les managers d'équipes et responsables ressources humaines confrontés à ces demandes et dans l'obligation de fournir des réponses claires et équitables.

Développer une culture antiraciste en France, en Europe et dans le monde

La Licra est une association où le débat, l'échange d'idées et la réflexion sont constants pour mieux agir et adapter le combat contre le racisme à l'évolution de notre société.

- Le *Droit de vivre* est édité par la Licra depuis 1932. Le plus ancien journal antiraciste est un bimestriel qui rassemble éditoriaux, enquêtes,

entretiens, tribunes. L'actualité de l'antiracisme y est décortiquée et analysée afin que chaque lecteur se fasse une opinion et trouve des raisons d'agir.

- « Le Cercle de la Licra - Agir pour les Droits de l'homme » (lecercledela-Licra.org) est un think tank dédié aux Droits de l'homme. Il promeut des analyses et des concepts novateurs en matière de respect et de défense des Droits de l'homme et fait émerger solutions alternatives et bonnes pratiques.

Le Cercle se mobilise régulièrement grâce à l'organisation de nombreuses rencontres publiques.

L'antiracisme sans frontières. La Licra est une association internationale, implantée à Genève, à Barcelone, à New-York, en Autriche, au Cameroun. Elle est dotée d'un statut consultatif auprès des Nations unies et d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. Membre de l'International Network Against Cyber Hate (INACH), elle travaille en collaboration avec les vingt membres de ce réseau sur la création d'outils et des programmes pour lutter contre la multiplication des contenus haineux sur le Web ●

« Vivons ensemble comme des frères, ou nous finirons comme des fous »

- Martin Luther King



édito

Rapport moral du Président

2019, l'universalisme au cœur

Par Mario Stasi, Président de la Licra

La Licra, depuis plus de 90 ans, est à l'avant-garde du combat pour les valeurs, contre le racisme et l'antisémitisme.

.....

Un constat s'impose aujourd'hui : l'intensité de la haine et du rejet de l'autre n'a sans doute jamais été aussi forte dans notre pays depuis des décennies. Sous l'effet d'une convergence des mouvements identitaires, issus de l'extrême-droite, de l'extrême-gauche et de l'islamisme radical, et dans un moment d'affirmation du populisme dans les urnes, l'universalisme est en proie à une remise en cause inédite contre laquelle le moment est venu de sonner la mobilisation générale et de redonner à nos concitoyens le goût des Lumières et de réaliser la promesse d'égalité et d'émancipation qu'elles portent avec elles.

En 2019, nous avons été amenés à nous mobiliser à chaque instant devant les fléaux qui sans cesse tentent de fracturer notre pacte social.

Le premier fléau, c'est l'antisémitisme. Au matin du 9 février 2019, en voyant le tag « Juden » défigurer la vitrine d'un restaurant, en plein Paris, en voyant les yeux, les si beaux yeux, de Simone Veil lacérés par des croix gammées infâmes recouvrant son portrait, nous avons tous eu honte de l'image putréfiée que notre pays donnait ainsi de lui-même. Honte de savoir qu'en plein Paris, des petits salauds étaient venus dans l'ombre exhumer les fantômes du nazisme et offrir à la vue du public leur détestation des Juifs.

La haine antisémite, cette haine ancestrale qui poursuit une communauté depuis la nuit des temps, est là, sous nos yeux, encore vivace, encore orgueilleuse, défiant les défaites où nous avons cru la terrasser pour toujours, défiant les millions de victimes qu'elle a laissées derrière elle, défiant la République. Pour reprendre le titre de l'autobiographie rédigée par Lion Feuchtwanger, écrivain allemand interné au camp des Milles en 1940, nous éprouvons ce sentiment étrange que, de nouveau, nous avons « le Diable en France ». Mais cette fois-ci, ce diable a de nombreux auxiliaires. L'extrême-droite bien sûr, qui

forme le canal historique de l'antisémitisme. Mais aussi une partie de l'extrême-gauche qui tente de cacher son ressentiment derrière l'antisionisme, un antisionisme qui doit être pleinement intégré dans la définition moderne de l'antisémitisme à l'instar de la motion Maillard que nous avons soutenue. Et enfin, le fondamentalisme islamiste qui écume une partie de notre jeunesse et qui conduit à des phénomènes de radicalisation et de terrorisme. Dans ce domaine, nous sommes également pleinement engagés dans un plan d'action ambitieux mené par Jacqueline Costa-Lascoux et Patrick Kahn dans le cadre des conventions que nous avons établies avec le Ministère de l'Intérieur.

Le deuxième fléau, c'est la lutte contre le racisme, et singulièrement contre les discriminations raciales qui entravent la vie d'une grande part de nos concitoyens, qui les empêchent de travailler, de trouver un logement, de vivre en tant que citoyens à part entière. Le racisme latent qui constitue les discriminations, qui défigure notre cohésion et notre indivisibilité, ne trouvera de réponse sans l'édification d'une identité commune de valeurs incarnée dans les faits. Il n'est pas acceptable de voir des agences immobilières publier, sans se rendre compte de l'outrage, des annonces de logements interdits aux Noirs ou aux Arabes. Il n'est pas acceptable que votre nom de famille, votre adresse ou la couleur de votre peau détermine l'emploi que vous aurez ou pire, que vous n'aurez même pas. Il n'est pas acceptable que le sport devienne le creuset de l'expression de la haine de l'autre alors qu'il devrait être celui de l'émancipation et de l'accomplissement individuel en même temps qu'il porte des fiertés collectives. C'est par l'éducation à l'autre, à la diversité du monde, à l'altérité mais aussi au respect de la loi, aux règles communes, à la hiérarchie des normes que nous briserons la mécanique

des préjugés et des inégalités de traitement qui entravent notre pacte social. La Licra souhaite s'affirmer comme l'association de référence en matière d'assistance des plaignants et d'accompagnement d'actions innovantes dans la gestion des faits signalés. Il s'agit de généraliser et de promouvoir une nouvelle approche reposant sur un traitement global qui vise d'une part à accompagner la victime au plan juridique et au plan moral, en l'aidant à sortir de ce statut et d'autre part à accompagner l'auteur des faits dans la prise de conscience de la gravité des actes et des voies et moyens pour le réparer, ne pas le reproduire et acquérir des principes de base permettant d'éviter une récidive. C'est aussi le sens des actions que nous menons au sein des entreprises pour faire avancer un travail minutieux de prise de conscience et de sensibilisation auprès des acteurs du monde économique afin de les délester du poids des préjugés mais aussi de celui de la nécessité de sortir des non-dits et du statu quo.

Le deuxième fléau, c'est la libération de la haine sur internet et l'avènement d'une véritable barbarie numérique. La révolution numérique était une formidable promesse : celle d'une émancipation par la diffusion, à l'échelle mondiale, des connaissances, des savoirs et des innovations. Celle, aussi, d'une prolifération de l'idée démocratique et de promotion des droits de l'Homme, l'ensemble des pratiques politiques sont désormais placées sous le regard d'une opinion mondiale de plus en plus connectée, de plus en plus réactive, de plus en plus exigeante. Une partie de cette promesse a été honorée : les connaissances sont désormais partagées, discutées, libérées dans l'espace public à une vitesse exponentielle. Certains régimes autoritaires sont même tombés grâce aux réseaux sociaux et certaines révolutions ont commencé sur Facebook.

Le revers de cette médaille est moins réjouissant, avec le début d'une nouvelle ère, celle d'une barbarie numérique où l'anonymat autorise toutes les lâchetés, où la haine de l'autre prospère sans aucun contrôle, où les fausses nouvelles règnent en maître sans aucune limite, où la manipulation des opinions est devenue le sport préféré des régimes « illibéraux ». On oublie le temps de l'analyse, de la critique, du débat raisonné : l'hystérie est reine.

Le moment est venu de reprendre la main sur un système qui nous a échappé et a produit des monstres. C'est la raison pour laquelle la Licra a soutenu activement la Proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet issue des préconisations du rapport Avia-Taïeb-Amellal en prenant une part active dans ce travail en formulant des propositions concrètes d'aménagement ou de réorientation de ce texte si important pour l'extension du domaine de notre lutte à Internet. Ceux qui, sur les réseaux sociaux crient leur haine des juifs, des noirs, des homosexuels, des réfugiés, ceux qui se réjouissent des attentats terroristes anti-musulmans commis en Nouvelle-Zélande, ceux qui vomissent à longueurs de tweets sur tout ce qu'ils détestent, tous ceux là nous rappellent, à l'instar de l'historienne Mona Ozouf, que « l'ensauvagement des mots précède et fabrique toujours l'ensauvagement des actes ». Il était urgent de mettre des règles dans ce chaos de haine, de poser des limites, de borner une nouvelle frontière au-delà de laquelle nous n'accepterons plus de subir les huées du fanatisme. Notre engagement, en 2019, dans ce domaine a été décliné aussi sous la forme d'une campagne de communication soutenue par Publicis et les équipes de Maurice Lévy, campagne qui s'est affichée sur la façade de l'Assemblée Nationale comme sur les réseaux sociaux et qui a permis de montrer qu'il existe une continuité, jusque dans les mots, entre hier et aujourd'hui, chez les racistes et les antisémites.

Le quatrième fléau qui a vu notre engagement et suscité notre mobilisation, c'est celui de la menace

populiste en Europe. Le souffle qui avait porté la construction politique du Vieux continent après le désastre de la Seconde guerre mondiale semble s'être éteint, progressivement, les élections de ces derniers mois en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en Suède, en Autriche et même en Espagne semblant avoir mis l'éteignoir sur les derniers espoirs de sursaut. Ce qui est en jeu désormais, ce n'est plus l'accessoire de nos débats internes aux démocraties sur les choix économiques et sociaux mais bien l'essentiel de notre corpus politique, forgé par les Lumières et les Révolutions, hérité d'une histoire jonchée de cadavres et de sacrifices, mais aussi qui a donné naissance aux démocraties parlementaires; celui qui a permis, partout dans l'Union, la paix et la sécurité, celui de l'affirmation de droits communs contenus dans la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce corpus politique enfin qui portait le rêve, pour reprendre les mots de Robert Schuman, non pas de « coaliser des États mais d'unir des hommes ». C'est ce corpus politique qu'il nous faut sauver. Les peuples d'Europe sont aujourd'hui tétanisés par une angoisse identitaire à laquelle aucune réponse universaliste n'a été apportée. L'Europe n'a pas été à la hauteur de ses valeurs devant la question terrible des réfugiés, devant celle des entraves à la démocratie et à la liberté de la presse en Hongrie, devant les rodomontades post-mussoliniennes de Salvini baignées dans la xénophobie et le complotisme, mais aussi devant les outrages à la mémoire votées par le Parlement polonais, devant les affronts permanents infligés aux frontières de 1945 par la politique expansionniste de la Russie, devant les crimes de Bachar El-Assad, devant, enfin, la menace terroriste islamiste.

Face à tous ces dangers, nous avons fixé nos priorités et donné une ligne directrice à nos actions. C'est le sens du nouveau mandat qui m'a été confié par les militants de la Licra et qui est aujourd'hui incarné dans le programme d'actions de l'année 2019. Notre ambition est traversée par plusieurs nécessités. La première a tenu à la nécessité de déployer une politique dynamique et renouvelée en matière d'éducation, en renouvelant nos modalités d'intervention, en

construisant de nouveaux outils comme le campus numérique, en s'adaptant aux publics, aux circonstances et aux exigences du terrain et des contextes. La troisième tient à notre volonté d'engager une bataille culturelle contre le racisme et l'antisémitisme grâce à la médiation culturelle et au développement de projets qui touchent les cœurs et les consciences de nos compatriotes. La troisième tient à la nécessité de responsabiliser le pays contre les discours de haine, de faire en sorte que les faits soient signalés, que les victimes soient entendues et accompagnées, que ceux qui sont responsables de la prolifération de la haine, à tous les niveaux, soient sanctionnés.

Pour parvenir à cet objectif, un immense chantier est aujourd'hui lancé avec nos militants pour renouveler nos pratiques et nos idées, pour comprendre l'évolution de notre combat, pour professionnaliser notre approche et nos modes d'intervention.

A la Licra, nous avons un objectif : faire reculer la haine et le rejet de l'autre. Nous avons une ambition : ramener vers l'universalisme toute une génération qui, chaque jour, s'en éloigne. Nous avons un état d'esprit : celui des innovateurs, imaginant sans cesse les nouveaux outils, les nouveaux mots, les nouveaux concepts pour édifier une société plus fraternelle qui renoue avec le sentiment national. Ce mot aujourd'hui semble faire peur alors qu'il est sans doute le plus bel héritage de la Révolution Française : la nation, c'est cette promesse d'édification d'un espace commun qui forme à lui seul bien plus que l'addition de nos atomes individuels. C'est l'inverse de l'assignation identitaire, de l'assignation raciste, de l'assignation à résidence, de l'assignation religieuse. La nation, ce n'est pas une communauté héritée. La nation, c'est la communauté que l'on choisit. La nation, c'est plus qu'une liberté, c'est un affranchissement et une émancipation. C'est l'apprentissage d'une langue commune, indispensable à la cohésion d'un pays et qui n'empêche en rien la diversité culturelle et linguistique. La nation, c'est l'identification à des symboles communs, à des mémoires communes qu'il faut encore et toujours rassembler. La nation, c'est le rétablissement de l'autorité républicaine à

l'école, dans les services publics, dans la vie quotidienne. La nation, c'est la lutte implacable et ferme contre toute forme de ségrégation ou d'inégalité. La nation, c'est notre rempart contre l'effondrement qui vient, contre la découpe

identitaire de la société, contre l'ethnisation des rapports sociaux, contre le délitement du projet unificateur de la République. Vous le voyez, il est urgent de redonner à nos compatriotes, le goût

de la « nation », un « nous » commun qui dépasse les appartenances et qui fasse de l'universalisme notre horizon.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

« Je suis un Homme,
je considère que rien
de ce qui est humain ne
m'est étranger »

- Térence

Rapport du Secrétaire général



Rapport du Secrétaire général

Par Ari Sebag, Secrétaire général

Des priorités fortes en 2019

.....

Nous avons fixé en 2019 dans chaque domaine d'intervention des priorités fortes visant à diversifier nos actions, à veiller au renouvellement des pratiques et à intensifier notre travail dans des champs nouveaux pour nous mais essentiels pour l'avenir de nos combats, dans le domaine numérique, dans celui de la prévention de la radicalisation mais aussi auprès des décideurs, issus du monde de l'entreprise comme du secteur public.

Éduquer la jeunesse

En matière d'éducation, la Licra s'est engagée dans un programme d'action ambitieux qui vise à augmenter très sensiblement le nombre d'interventions, le nombre d'intervenants et le nombre d'établissements touchés, dans le cadre d'un travail de revue générale de nos modes d'interventions. Pour y parvenir, nous avons engagé les actions suivantes.

Développer les actions éducatives

Les actions en matière d'éducation ont souvent été bornées au collège et au lycée. Nous constatons que la situation et l'urgence du combat exige d'élargir ce spectre pour intervenir de la maternelle à l'université, dans l'univers périscolaire comme au sein de la vie étudiante.

Nous avons travaillé à la mise en œuvre d'un plan de déploiement reposant sur les modalités suivantes :

- Formations nouvelles dédiées aux élèves des classes de primaire et de maternelle
- Interventions dans le cadre du « Plan Mercredi » en collaboration avec les collectivités locales qui le souhaitent
- Interventions au sein des universités, des grandes écoles, des CROUS, en partenariat avec la CPU, la CGE et les associations et réseaux étudiants, notamment dans

le cadre de la Journée Nationale banalisée dans l'enseignement supérieur

- Interventions dans le cadre de la mise en place du Service National Universel, notamment dans le cadre de modules sur la citoyenneté, la laïcité et les valeurs de la République mais aussi la prévention de la radicalisation
- Formations des enseignants grâce au déploiement du Programme Sindbad

Structurer notre réseau

La Licra a souhaité renforcer son action en matière d'éducation en renforçant les liens entre ceux qui y participent. Notre ambition est de proposer dès cette année :

- Le renforcement des formations internes de nos intervenants grâce à l'Ecole des Militants, sur la base de référentiels communs, d'outils de conception et d'évaluation partagés
- La création d'un « Intranet » commun à tous les membres de ce réseau afin de créer un « effet cafétéria » en matière d'échanges de bonnes pratiques et d'expertises
- La décentralisation de l'activité de la commission Éducation sur l'ensemble du territoire avec des réunions déconcentrées tous les deux mois.
- Le projet de création d'un « think tank » interne en matière d'éducation destiné à faire émerger des innovations dans la pratique pédagogique de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et l'organisation d'un colloque annuel sur ces sujets.
- Le projet de mise en place d'une cellule interne d'intervention rapide en cas de tension ou de situation dégradée dans un établissement afin de répondre, à chaud, aux sujets posés.

Construire de nouveaux partenariats

Le renouvellement des pratiques et des interventions a exigé pour la Licra de développer des partenariats nouveaux et des approches renouvelées à travers notamment :

- Des conventions avec les mutuelles et de la fonction publique de l'éducation nationale afin de créer des passerelles et de faire venir à nous des personnels à haute valeur ajoutée en matière de formation et d'approche.
- Renforcer les liens avec les réseaux d'éducation populaire et les associations proches de l'éducation et des problématiques de la laïcité (Fédérations des œuvres laïques, Fédération Nationale des Francas, CEMEA, Léo Lagrange...)
- Établir un réseau de veille, notamment dans le cadre d'interventions ciblées et afin d'aider dans le choix des établissements, avec les Délégués départementaux de l'Éducation Nationale
- Rendre visible l'offre éducative de la Licra lors du Salon de l'Éducation et des salons du même type.

Produire de nouveaux contenus

La force de conviction du combat antiraciste repose sur son adaptabilité aux contextes et aux situations et à la nécessité de coller à la réalité du terrain et de la demande sociale. Pour y parvenir, nous devons être davantage capables de laisser une trace commune de nos passages auprès des élèves que de leur proposer des contenus sur mesure. Nous avons souhaité développer nos contenus selon cette philosophie avec les orientations suivantes :

- Développer nos actions dans le cadre d'un soutien des projets d'établissement amenant des élèves de collège à produire, tous

supports confondus, contre le Racisme et l'Antisémitisme et inscrire ce volet dans un partenariat avec les collectivités territoriales au niveau académique

- Valoriser ces productions en créant des concours académiques et à terme, un concours national de la jeunesse contre le racisme et l'antisémitisme (modèle du concours de la Résistance) fédérer des partenaires sur le concours....

- Mener un travail avec le monde de l'édition jeunesse, le CLEMI, le réseau CANOPE, les documentalistes de la FADBEN, les médias et les éditeurs de musiques pour favoriser et valoriser les productions en direction de la jeunesse

- Faire de la semaine de l'Éducation contre le racisme et l'antisémitisme le point de visibilité de ces pratiques afin de les diffuser

L'ensemble du projet éducatif est par ailleurs porté par la mise en place d'un Campus numérique opérationnel à la rentrée 2020.

Ce projet vise à poursuivre, en ligne, le travail commencé avec les élèves lors des interventions en présentiel. Il s'agit de créer un continuum « présentiel/numérique » de ne pas rompre le lien né des formations et de fournir des contenus ludiques et interactifs, tout au long de l'année afin de les amener à devenir des ambassadeurs de la cause antiraciste auprès de leurs camarades. Ce campus numérique sera articulé autour de parcours thématiques : Antiracisme, Discrimination, Antisémitisme, Fraternité et Vivre en République, Laïcité et liberté de conscience, Complotisme, Fake news et négationnisme, Mémoire et convergence des mémoires, Sport et éthique sportive, Culture, Liberté d'expression et Antiracisme, Radicalisation, L'Europe.

Le projet est innovant parce qu'il doit permettre avec d'utiliser des outils de conviction numérique pour développer l'esprit critique de chaque usager, de lui donner aussi des outils numériques pour répondre

aux incitations à la haine, aux théories du complot, au développement des discours de haine.

Ce campus doit devenir un point de référence pour les jeunes victimes d'une contre-culture relativiste et leur donner les outils de la raison, de l'éveil de la conscience pour lutter eux-mêmes contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme. L'innovation profonde de ce projet se résume dans une idée simple : former des ambassadeurs de la fraternité, dotés des bons messages et des bons outils pour aller eux-mêmes, sur leurs réseaux, mener le travail de conviction et d'analyse permettant de faire reculer la haine en ligne notamment.

• S'engager sur tous les terrains

La culture, la mémoire et l'histoire contre le racisme et l'antisémitisme

La Licra a souhaité promouvoir l'émergence d'une culture de la fraternité dans le pays grâce à un travail de transmission des valeurs qui repose sur la médiation culturelle, le renforcement des actions mémorielles et l'apprentissage des valeurs par l'histoire. Pour y parvenir, la Licra a déployé en 2019 les actions principales suivantes :

- La labellisation culturelle. La Licra reconduit son dispositif créé en 2018 visant à attribuer un label à des spectacles (spectacle vivant, cinéma...) afin de mettre en lumière leur message et le rôle qui peuvent jouer dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- La Licra à Avignon : le Festival d'Avignon est devenu pour la Licra un moment emblématique de sa politique culturelle. Cette opération sera reconduite avec une fois de plus un partenariat avec le Festival officiel, un site internet dédié, des débats, labélisations, bords de scènes, journal en ligne, etc...
- La Journée des Justes. Pour la troisième fois, la Licra mobilise la mémoire de la Shoah, et de ceux qui, par leur engagement ont tenté de l'empêcher, au service des combats d'aujourd'hui et de la

nécessité d'être à la hauteur de cet héritage immatériel. Ces troisièmes journées auront lieu au Chambon-sur-Lignon en mai 2019 en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- La préparation du projet « L'universalisme en fête ! Lire contre le racisme et l'antisémitisme ». La Licra propose d'ajouter un nouvel événement à son calendrier avec la création d'une fête du livre consacrée à la défense de l'universalisme autour d'écrivains et d'auteurs issus de tous les genres littéraires, du polar à l'essai en passant par la poésie et les livres de droit ou la bande dessinée et la littérature jeunesse. L'événement sera festif et ouvert à tous les modes d'expression artistique afin de le rendre plus vivant et plus efficace dans la transmission des valeurs.
- Les Assises de la lutte contre le Négationnisme : en partenariat avec Paris School of Business et Frédéric Encel, la Licra co-organise chaque année le 27 janvier une journée de lutte contre le négationnisme devant un public d'étudiants, de militants et de chercheurs.
- La Licra sur les festivals : Solidays et Culture au Quai. Nous avons voulu intensifier notre présence sur les lieux de rassemblement de la jeunesse et, dans un cadre festif, travailler à la transmission des valeurs.

• Le sport, outil d'émancipation

À la Licra, nous aimons le sport. Nous aimons les sportifs. Nous aimons le dépassement par l'effort. Et c'est bien de dépassement que nous allons parler aujourd'hui. Car notre combat commun, c'est le dépassement des préjugés et de la haine de l'autre. C'est le dépassement de soi, de son quant à soi, pour aller vers l'autre. Le sport, pour nous, joue le même rôle que celui que Jean Zay avait donné à l'école : « un asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ».

Le sport est un levier pour rassembler et dépasser les assignations et les appartenances. Le sport est un puissant vecteur d'émancipation, d'égalité et de fraternité. Aujourd'hui, la Licra souhaite

engager une dynamique forte auprès des acteurs sportifs. Nous sommes résolu, avec Oren Gostiaux, Président de la commission Sport, à affirmer des volontés, échanger les bonnes pratiques, analyser les ressorts de cette mobilisation citoyenne et briser enfin, à la faveur d'une pratique sportive, la chaîne du repli et des préjugés. »

La Licra, pour 2019, a construit un programme d'actions autour de trois axes :

- Accueillir et accompagner les victimes de racisme dans le sport.
- Former et sensibiliser les acteurs du sport, sur la problématique du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations
- Analyser les données liées au racisme et à l'antisémitisme dans le sport via la mise en place d'indicateurs pérennes

Accueillir et accompagner les victimes de racisme dans le sport

Accueillir et accompagner les clubs, les pratiquants, les parents, les plaignants victimes de racisme dans le sport en leur apportant une aide et une assistance juridique si besoin et d'autres types de réponses en fonction des faits, de leur qualification et de leur gravité.

La Licra souhaite s'affirmer comme l'association de référence en matière d'assistance des plaignants et d'accompagnement d'actions innovantes dans la gestion des faits signalés. Il s'agit de généraliser et de promouvoir, auprès des acteurs du monde sportif, la légitimité de la Licra à proposer des réponses alternatives et complémentaires à la sanction en matière de sensibilisation, de médiation, de suivi. Notre approche repose sur un traitement global qui vise d'une part à accompagner la victime au plan juridique et au plan moral, en l'aidant à sortir de ce statut et d'autre part à accompagner l'auteur des faits dans la prise de conscience de la gravité des actes et des voies et moyens pour le réparer, ne pas le reproduire et acquérir des principes de base permettant d'éviter une récidive.

Notre objectif est de multiplier par 4 ou 5 le nombre de victimes accompagnées à ce jour par la Licra notamment grâce à un nouvel outil de signalement en ligne et dédié aux faits de racisme et d'antisémitisme observés à la faveur d'une pratique sportive. La mise en place de cet outil dédié doit permettre, grâce à un appui du Ministère des Sports, d'être porté par un plan de la communication ambitieux destiné à faire connaître l'outil auprès du public et par voie de conséquence, les possibilités d'accompagnement que nous offrons. La Licra produira un reporting précis et annuel du nombre de personnes qui se sont adressées à elle pour des faits de racisme, d'antisémitisme et de discrimination dans le sport ainsi que le nombre de dossiers qui auront donné lieu à une réponse soit juridique, soit morale, soit éducative, soit alternative.

Former les acteurs du monde sportif aux enjeux de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

La Licra a proposé de mettre en place un programme de 10 interventions d'une demi-journée afin de former et sensibiliser les jeunes stagiaires en formation dans les établissements publics locaux et nationaux dépendant du Ministère des sports à la prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations (CREPS et Ecoles nationales sous tutelle du Ministère des Sports)

La Licra a proposé également de former les cadres et les personnels des instances sportives à la prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations et les informer des réponses adaptées et des solutions d'accompagnement. Un accent particulier sera mis sur la problématique de la prévention de la radicalisation et la question de l'homophobie. C'est notamment le sens des partenariats nouveaux que nous avons établis durablement avec la Ligue de Football professionnel et le club du Paris-Saint-Germain auprès desquels nous avons engagé des programmes de formation, de sensibilisation et de communication.

Anticiper et prévenir la radicalisation

Les personnes signalées en voie de radicalisation expriment, dans la plupart des cas, des discours et des attitudes antisémites. Plus généralement, elles se réfèrent à des visions et à des logiques discriminatoires qui prônent la violence. Nous devons traiter les situations d'«orphelin du sens» en proie à la recherche d'une identité en contradiction avec les valeurs et symboles de la démocratie et dont le comportement, par étapes successives, peut s'avérer létal pour la société. Il importe de comprendre comment détecter les signaux faibles de ces attitudes et de les analyser, notamment à l'aune de manifestations de comportements identitaires qui confinent au racisme et à l'antisémitisme. Les acteurs de terrain qui suivent ces personnes et ces familles ne sont pas toujours en capacité de répondre et ont une demande de formation et de soutien.

La Licra, par son histoire et son expérience, est en capacité de former les acteurs de terrain pour les aider à identifier les propos racistes et antisémites et apprendre à y répondre. La Licra a mis au point des méthodes et des savoir-faire en direction des jeunes et de leurs familles et propose des modules individuels et/ou collectifs (mêlant des publics différents), pour déconstruire les préjugés et les stéréotypes racistes et antisémites.

Nos objectifs, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, ont été de :

- Former sur le territoire (le département) les équipes qui accompagnent les personnes et
- les familles suivies par les CPRAF
- Animer des débats et des formations en direction des jeunes et des familles suivies par les
- CPRAF
- Montrer le lien entre radicalisation et discours de haine (racisme, antisémitisme), complotisme et conspirationisme.
- Donner un appui de terrain et des outils au CIPDR et aux cellules spécialisées dans les préfectures
- Favoriser le dialogue avec les jeunes et les familles

- Faire prendre conscience de la gravité des discours de haine et de leur implication dans la radicalisation

Un outil : développer les plans territoriaux avec les collectivités et l'Etat

La Licra souhaite développer, comme elle l'a fait à Vaulx-en-Velin, des plans territoriaux qui promeuvent une approche globale, sur le terrain, afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Cette approche permet de mobiliser tous les acteurs – politiques, institutionnels, associatifs, autour d'objectifs communs et un programme d'action partagé en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Un plan est en cours de déploiement à Sarcelles et permettra notamment le développement d'actions avec les missions locales, la protection judiciaire de la jeunesse, l'éducation nationale, la mairie.

Un axe particulier est développé dans ce cadre grâce au programme « Scier les barreaux de sa tête » proposé dans le cadre d'un partenariat avec Zorah Bitan et qui vise à mettre en œuvre un programme de coaching auprès des jeunes bénéficiaires de missions locales. Objectif : déconstruire les préjugés, redonner confiance à des jeunes en manque de repères et en rupture sociale et professionnelle.

Responsabiliser et convaincre

Développer l'offre de formation

Nous avons voulu consolider une véritable offre de formation de la Licra qui dispose d'un agrément reconnaissant notre rôle notamment au titre de la formation professionnelle. Il s'agit de développer cette compétence en direction des partenaires publics et surtout des entreprises, notamment en matière de lutte contre les discriminations.

Construire une offre de formation

Définir nos domaines d'expertise :

- Lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
- Responsabilité sociétale des entreprises.
- Médiation. Gestion de conflit et de crise.
- Management de la diversité.
- Prévention des discriminations et aide aux victimes.
- Usage et conséquences des réseaux sociaux.
- Laïcité et gestion du fait religieux en entreprise.
- Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Prévention de la radicalisation

Définir notre offre de services à travers les dispositifs suivants :

- Création de modules de formation « sur mesure » pour l'ensemble des salariés.
- Animation de séminaires et ateliers de sensibilisation et d'information. Plans d'action de médiation et résolution de crise.
- Accompagnement des services des ressources humaines, des responsables RSE, des référents diversité et mise en place d'outils dédiés.
- Préconisations managériales et appui conseil.
- Réalisation de chartes internes, de référentiels communs destinés à favoriser le dialogue social, l'intégration, la mixité.
- Assistance juridique

Création d'un « vivier » d'experts au sein de la Licra :

Chaque section dispose de talents et de militants experts des sujets qui nous préoccupent. L'idée est de créer une base de données de nos « ressources internes » afin de pouvoir les mobiliser dans le cadre de nos formations.

Les partenariats avec les entreprises

Identification des partenaires privés susceptibles d'exprimer des besoins en lien avec notre objet moral. Prise de contact et démarchage, en lien entre le siège et la section. Analyse des besoins et formalisation d'une offre sur mesure, toujours avec l'appui technique du siège

Les partenaires publics

- Formation des référents des différents ministères et des opérateurs de l'Etat. Convention en cours avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour former les référents racisme et antisémitisme et les référents laïcité des universités et des grandes écoles.
- Formation des professionnels de la justice, de la police et du droit : renouvellement en cours de la convention avec le Ministère de l'Intérieur pour la formation des forces de l'ordre.
- Collectivités. Communes, EPCI, Départements et Régions ont des besoins spécifiques sur nos sujets auxquels il faut répondre. Exemple des personnels des collectivités dans les écoles, collèges et lycées.
- Élus. On observe une méconnaissance profonde des élus sur nos sujets. Cette méconnaissance est d'autant plus préjudiciable dans des collectivités qui doivent apporter des réponses solides. face au racisme et à l'antisémitisme. La Licra est accréditée en tant qu'organisme de formation auprès des élus (Ministère de l'Intérieur) afin de répondre à ces besoins évidents.

Combattre la barbarie numérique

La "lèpre" raciste et antisémite a proliféré bien au-delà de ses sentiers battus. Les auteurs de haine ont compris bien avant nous tous le profit idéologique qu'ils pouvaient tirer de la numérisation de la société et du développement des réseaux sociaux. L'universalisme a tardé à prendre conscience que l'opinion se faisait désormais ailleurs et qu'un contre-système de valeurs s'était structuré et

avait prospéré sur Internet. L'ambition de la Licra est de proposer, la haine sur Internet et à promouvoir le retour à une utilisation raisonnée, critique et éclairée de ces nouveaux moyens de communication. 84% des Français de moins de 40 ans utilisent les réseaux sociaux. Pour 53% des 12-17 ans, les réseaux sociaux sont l'un des deux services dont ils auraient le plus de mal à se passer. Les réseaux sociaux sont souvent la première source d'information des jeunes nés après 1995. On assiste à la fin de l'hégémonie des médias traditionnels, régis par les règles et la déontologie journalistiques, et à l'émergence d'une contre-culture de l'information où démêler le vrai du faux requiert une expertise particulière. Surtout, les algorithmes des réseaux sociaux enferment les utilisateurs dans des "bulles de filtres" les engageant à voir et partager des contenus de même nature ou encore à amplifier certains phénomènes.

Pour mener cette bataille contre la « barbarie numérique » la Licra a souhaité développer, en plus du Campus numérique déjà évoqué, les outils suivants :

- Veille. Identifier les différents types de contenus racistes ou antisémites. : Mettre en place un outil de monitoring des contenus racistes et antisémites sur Twitter, notamment dans le cadre de nos partenariats et appels à projets européens et création d'un baromètre numérique du racisme et de l'antisémitisme en ligne.
- Alerte. Signaler : augmenter le nombre de signalement de contenus haineux grâce à des lanceurs d'alertes fédérés en ligne par la Licra et responsabiliser les hébergeurs : mettre les hébergeurs face à leurs responsabilités en augmentant le nombre de signalements et en veillant au retrait des contenus haineux et en sensibilisant l'opinion grâce à une campagne de communication « Grand Public » « Affiche le racisme » déployée à partir du 1er mai 2019 avec Publicis
- Contre-discours. Création de contenus numériques positifs. La Licra la création de contenus numériques innovants et pédago-

giques de type « drawing your life » permettant d'expliquer aux élèves des phénomènes complexes grâce à des visuels simples et un véritable « story telling » de quelques minutes seulement. De nouvelles vidéos, préparées dans le cadre d'un programme d'action avec Youtube (Google), Facebook et des « Youtubeurs » permettra de mettre en scène des mauvais comportements sur les réseaux sociaux à partir des signalements traités par la Licra serviront à nourrir la réflexion, l'interpellation et le débat. L'idée est de confier des supports à des figures culturelles familières du public 10-18 ans.

Accompagner les victimes

L'accueil des plaignants est une fonction centrale dans la vie de la Licra qu'il faut développer et professionnaliser dans chaque section. C'est essentiel, notamment pour les pouvoirs publics qui nous financent pour cela. C'est souvent la première porte d'entrée vers la Licra. Accompagnement juridique mais aussi une prise en charge de personnes souvent déstabilisées par ce qui leur est arrivé, aide psychologique et morale. Mise en ligne de fiches pratiques permettant de rappeler l'arsenal juridique qui existe contre le racisme et l'antisémitisme. Communication sur l'assistance juridique gratuite offerte par la Licra

La Licra a invité toutes ses sections à mettre en place une politique systématique d'accueil des victimes sur l'ensemble du territoire. Certaines sections, particulièrement dynamiques dans ce domaine, pourront servir de modèle à l'intégration, dans la vie militante, de nouvelles pratiques et de méthodes adaptées à une activité qui requiert une capacité d'analyse et d'écoute particulière.

La Licra a souhaité aller au contact des usagers, sur le terrain via :

- La création de permanences d'accueil des plaignants sur les campus universitaires ou dans les maisons des associations
- A Paris, via le développement d'un réseau d'écoute intensifié en partenariat avec la Mairie de Paris

- La présence de la Licra, auprès des victimes, au sein des instances disciplinaires du sport, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la fonction publiques, des juridictions administratives ou prud'homales autant qu'elle le fait au plan pénal
- L'accompagnement des victimes dans les médiations, dans leurs démarches auprès des hébergeurs de contenus numériques ou dans leur dépôt de plainte.

Professionnaliser et développer la Licra

Former au militantisme

La Licra a souhaité intensifier la professionnalisation de ses actions en développant plusieurs outils internes permettant la création d'antennes ou de sections sur le terrain, des modalités d'adhésions renouvelés et des outils de formation généralisés.

Les Universités d'automne de la Licra ont été l'occasion d'offrir aux militant ces outils de formation interne autour des thèmes suivants :

- Atelier Numérique et réseaux sociaux : « Le guide pratique du militant connecté »
- Atelier Éducation : « Organiser et animer une intervention scolaire »
- Atelier Finances : « Gérer sa section »
- Atelier Sport : « Comment construire un partenariat avec un club sportif ? »
- Atelier Accueil des plaignants : « Comment accueillir et accompagner un plaignant ? »
- Atelier Adhésions : « Attirer et accueillir de nouveaux adhérents »
- Atelier « Formation » : « Comment intervenir auprès des entreprises »
- Atelier École des Militants : « Parler Licra »

Développer nos modes d'implantation

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est un combat qui concerne tous les territoires. Dans les zones urbaines, en banlieue comme dans les hypercentres, dans les zones rurales ou dans les espaces périurbains, les enjeux sont différents

mais les objectifs poursuivis par la Licra sont les mêmes : faire progresser l'universalisme à travers la mise en oeuvre d'actions adaptées et concrètes, à l'écoute des besoins et des spécificités des territoires, avec le souci permanent de l'innovation et de l'adaptabilité.

La Licra est une association de terrain, forte d'un maillage ancien construit dans l'ensemble des régions françaises.

Dans le cadre d'un partenariat avec la mairie de Boulogne-Billancourt et de l'établissement public territorial « Grand Paris Sud Ouest », la Licra a souhaité expérimenter une nouvelle

forme de développement associatif ayant vocation à être déclinée sur d'autres territoires par la suite.

Il s'agit de construire, avec la collectivité concernée, un projet de territoire articulé autour de la visibilité de nos actions (local dédié et accessible au public) et la continuité de celles-ci via le recrutement d'un personnel permanent. Notre objectif est, grâce à ce dispositif, de professionnaliser notre approche, notamment dans l'accueil des victimes, dans le suivi de nos interventions en milieu scolaire, dans l'animation des militants dans le

cadre d'un programme de revitalisation des sections de Boulogne-Billancourt, Vanves, Sèvres et Issy-les-Moulineaux.

Ce type de projet a vocation à se développer dans les quartiers « politique de la ville » mais aussi en milieu rural ou périurbain marqué par ces problématiques. C'est le sens donné au développement de nos sections que nous souhaitons accompagner à Bergerac, Clermont-Ferrand, Bourg-en-Bresse notamment.

Ari Sebag, Secrétaire général de la Licra ●

« Le racisme est toujours
parmi nous, mais il est de
notre devoir de préparer
nos enfants à faire front,
et espérons-le, nous
vaincrons »

- Rosa Parks



La Licra en chiffres

La Licra en chiffres

2019

2 500

Adhérents

6 000

Bénéficiaires des programmes culturels de la Licra

45 000

Exemplaires du *Droit de Vivre* distribués. Le plus ancien journal antiraciste du monde, édité par la Licra depuis 1932

54

Sections locales de la Licra

1 700

Signalements de contenus haineux sur internet reçus

25 000

Abonnés à la newsletter hebdomadaire de la Licra

250 000

Heures de bénévolat

3 000

Victimes de racisme et d'antisémitisme accueillies et assistées par la Licra

118 000

Abonnés sur Facebook

22 000

Élèves formés par la Licra dans les collèges et les lycées

300

Dossiers juridiques et procès engagés

27 500

Abonnés sur Twitter

15 000

Jeunes par an sensibilisés à l'antiracisme par nos programmes jeunesse et sport

375 000

Visites sur le site internet de la Licra

Zoom sur nos réseaux sociaux



Facebook

17Millions

Impressions de nos publications 2019

10Millions

Personnes uniques atteintes

1Million

Vues de nos vidéos

1 000

Publications



Twitter

15Millions

Personnes touchées par nos publications

500 000

Visites du profil

61 000

Mentions de la Licra

852

Tweets publiés

actualités

La Licra sur tous les fronts



ANALYSE

La haine se déchaîne

Analyse

17 janvier 2019

Depuis plusieurs semaines, nos valeurs ont été mises à l'épreuve par la libération de la parole raciste, antisémite, complotiste, négationniste et homophobe. Le mouvement des « gilets jaunes », dont la diversité est réelle et les aspirations très nombreuses, a charrié aussi avec lui une expression publique de la haine que, sans doute, nous n'avions pas connue en France depuis le funeste débat sur l'identité nationale.

Si tous les « gilets jaunes » ne sont évidemment pas antisémites et racistes, assurément tous les racistes et les antisémites ont décidé depuis la fin de l'année 2018 de porter le « gilet jaune » et de détourner ce mouvement social contre la République et ses valeurs.

Il suffit de voir le programme du rassemblement extrémiste qui se tiendra à Paris le samedi 19 janvier pour comprendre que les auteurs de haine ont décidé de passer à l'action : sous le titre

« Gilets jaunes, ou la révolution qui vient ! » se réunira tout le gratin de antisémitisme autour de Yvan Benedetti, ancien de l'Oeuvre Française, avec Hervé Ryssen, « anti-juif » multirécidiviste, Hélié Atem, de l'Action Française qui partagera avec ses commensaux son obsession des juifs et Jérôme Bourbon, de Rivarol, et qui éructe sa haine chaque jour sur Twitter dans l'indifférence générale des responsables de ce réseau social.

Pendant de nombreuses années, les élucubrations de ces extrémistes n'intéressaient pas grand monde et à vrai dire, ceux qui les combattaient, comme nous, à la Licra, passaient pour des ringards menant des combats inutiles contre des groupuscules. Aujourd'hui, chacun mesure que la haine qu'ils ont diffusé

des années durant dans l'opinion, avec un nombre de fans hallucinant sur les réseaux sociaux, avec des moyens financiers de plus en plus importants, a infusé et a détourné une partie de notre jeunesse des valeurs de la République et a créé la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. La quenelle de Dieudonné s'est popularisée à un degré que nous mesurons et qui hante aujourd'hui de nombreux ronds-points.

Quelle est cette situation ?

Sur les réseaux sociaux, l'anonymat a été un permis de vomir, en permanence, en liberté même, sur les juifs, les arabes, les noirs, les musulmans, les homosexuels, les francs-maçons. Depuis la fin de l'année, cette haine a explosé sur Twitter. La dernière mode étant d'affubler le président de la République d'un atroce « Macron, pute à juifs ». Les membres du gouvernement, dont Marlène Schiappa, ont été la cible de messages qui méritent des condamnations fermes et unanimes. Le complotisme est devenue la principale explication du monde pour une partie de la population qui a vu dans l'attentat islamiste de Strasbourg ou de l'explosion au gaz de la rue de Trévise la main d'un on ne sait quelle conspiration pour éteindre la colère sociale.

Mais certains sont passés aux actes et le virtuel numérique est devenu réalité.

Le député Jean-François Mbaye a reçu des menaces de mort, accompagnées d'injures racistes visant ses collègues Laetitia Avia et Hervé Berville en raison de la couleur de leur peau. La permanence du député Bruno Studer a été recouverte de tags racistes et antisémites.

Dans toutes ces affaires, la Licra sera aux côtés des victimes dans les prétoires pour que justice soit rendue. C'est notre rôle mais il n'est pas suffisant.

Nous devons aller plus loin.

Avec notre Président d'Honneur, Alain Jakubowicz, j'ai décidé d'écrire aux parlementaires de l'intergroupe Jean Pierre-Bloch afin de les réunir en urgence et travailler à des propositions concrètes pour remettre la République au milieu d'internet et faire en sorte que le projet de loi sur la régulation du numérique mette un terme au régime d'impunité qui autorise toutes les lâchetés et tous les appels à la destruction de l'autre parce qu'il est autre. Nous devons aussi faire avancer la question de la sortie des délits racistes et antisémites de la loi sur la presse pour que les délinquants de cette espèce soient traités comme des justiciables ordinaires et jugés promptement, au besoin en comparution immédiate.

Enfin, la Licra participera activement au grand débat national lancé par le Président de la République. C'est notre responsabilité de républicains de faire en sorte que notre voix universaliste y soit entendue. Nous ne pouvons pas nous complaire dans le supposé mépris des dirigeants politiques à l'égard du monde associatif et des corps intermédiaires et refuser le dialogue. « Au choc des idées jaillit la lumière » écrivait Nicolas Boileau au 17ème siècle. C'est notre rôle de militants antiracistes de mettre toute notre énergie dans la discussion pour convaincre que la voie de la République est celle de l'universalisme, de l'égale dignité des personnes, dans les faits. J'ai donc décidé de saisir les instances de la Licra pour que soit élaborée

notre contribution au débat national, notamment sur le volet consacré à la citoyenneté.

Une fois de plus, il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier et former, de toute notre âme, la réserve citoyenne

dont le pays a besoin pour défendre les valeurs de la République et renvoyer à l'état d'extrême minorité les

pourvoyeurs de haine qui ont entrepris une offensive évidente dans sa nature comme dans ses objectifs.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

En finir avec l'anonymat sur Internet

Analyse

24 janvier 2019

Lors de sa visite dans le Lot dans le cadre du Grand Débat National, le Président de la République a annoncé être favorable à la « levée progressive de tout anonymat » sur Internet afin de « redonner une hygiène démocratique au statut de l'information ».

Du point de vue de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, cette question est centrale.

Dans l'expression des discours de haine, il y a évidemment les idéologues, les bateleurs, les médiatiques qui écumant leurs ignominies à visage découvert et peuplent les prétoires de leurs turpitudes. Mais il y a la face immergée de l'iceberg, cette cohorte anonyme qui empoisonne les réseaux sociaux et distille son rejet de l'autre commodément abritée derrière l'anonymat offert par les hébergeurs. En moins d'une minute, il vous est possible de créer sans donner votre identité à quiconque un compte Twitter au nom évocateur – « Mort aux Juifs » ou « Dehors les Bounoules » – de prendre la photo d'Adolf Hitler comme photo de profil et de commencer à twitter.

Les comptes anonymes sont les instruments de la nouvelle barbarie numérique et rien, absolument rien, ne peut justifier que soit garantie une impunité totale, au dessus des lois de la République, qui n'est rien d'autre qu'un permis de haïr sans crainte de sanctions devenues impossibles. Sur les réseaux sociaux, l'anonymat a libéré les discours de haine raciste, antisémite, négationniste et homophobe.

L'anonymat, au-delà du fait qu'il est depuis des temps immémoriaux le creuset de la délation et de la lâcheté de vils sycophantes, est celui de la haine. Et la garantie aujourd'hui offerte de pouvoir tweeter des injures racistes ou antisémites en toute liberté n'est rien d'autre que l'écho numérique de la cagoule portée par les membres du Ku Klux Klan pour éviter de rendre compte de leurs crimes racistes devant la justice. Sans oublier les terroristes islamistes qui ont abusé de cette liberté offerte pour doper leur prosélytisme et recruter massivement.

A l'annonce faite par le Président de la République, on a assisté à une levée de boucliers pointant ce qui serait une atteinte à la liberté d'expression et à la protection qu'offrirait, dans certains cas, le caractère anonyme d'un propos.

Tout d'abord, la levée de l'anonymat ne consiste pas à brimer la créativité, à astreindre la liberté, à étouffer la parole. Il s'agit simplement de rendre accessible à une sanction pénale toute personne qui s'exprime sur Internet en contraignant les hébergeurs à répondre aux réquisitions de la justice.

Surtout, il y a au fond une question de principe.

Qui peut faire croire aujourd'hui qu'en France, en 2019, il serait nécessaire de se planquer anonymement pour s'exprimer librement ? Une démocratie sous pseudonyme n'est plus une démocratie. Qu'est-ce qui justifie l'anonymat si ce n'est le fait de ne pas assumer dans la lumière ce que l'on dit et écrit ? Effectivement, il est moins facile socialement de crier « sale arabe » ou « sale juif » dans la rue, à la vue de

tous, que derrière l'abri offert par les outils numériques. Evidemment, il est moins facile d'assumer auprès de son voisin, de sa famille, de son employeur son racisme ou son antisémitisme que de se répandre nuitamment en propos haineux sur internet en ayant la certitude que personne ne viendra vous retrouver.

Aujourd'hui, en France, en 2019, aucune expression publique ne justifie d'échapper à l'application de nos lois par le fait qu'on ne saura jamais qui en est l'auteur. Dans d'autres pays, où les libertés publiques ne sont pas garanties, il est bien évident que la situation est différente : chacun peut en convenir. Les militants des libertés publiques menacés en Hongrie, en Russie ou au Venezuela doivent évidemment être protégés dans des circonstances où leurs droits fondamentaux ne sont plus garantis et que toute expression publique peut lui être fatale.

Au plan technique, les hébergeurs peuvent parfaitement s'adapter aux circonstances, offrir dans les démocraties les moyens d'appliquer les lois contre les discours de haine et garantir aussi une protection aux individus menacés dans les régimes autoritaires. Il s'agit simplement d'une question de volonté politique. Il suffit de voir les compromis, pour ne pas dire les compromissions, de certains hébergeurs avec le régime chinois pour se rendre compte de la très grande adaptabilité des outils numériques aux circonstances.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Antisémitisme : l'école est-elle encore un rempart ?

Analyse

14 février 2019

La parole à Anastasio Karababas
En 2018, les actes antisémites ont augmenté de 74% ! Plus de 600 actes ont été enregistrés en moyenne par an entre 2002 et 2016. Ces derniers jours, nous assistons à un spectacle désolant.

Certains n'hésitent pas à s'attaquer à des symboles ou à des personnages de notre histoire censés nous unir : on vandalise des boîtes aux lettres ornées du portrait de Simone Veil, on scie des arbres plantés en mémoire d'Ilan Halimi... Sans parler des vitrines de magasins taguées. Une fois de plus, un antisémitisme aveugle et ignorant se manifeste sans vergogne.

Or nous savons pertinemment que le rôle de l'éducation est fondamental. L'école est a priori le rempart contre toute forme de haine. Est-ce réellement le cas ? Comment expliquer que les actes terroristes de ces dernières années aient été commis par des jeunes gens qui ont été scolarisés à l'école de la République ? Pourquoi les propos antisémites au sein de l'école sont-ils parfois minimisés ou étouffés ? Tant de questions se posent...

Les jeunes collègues néo-titulaires de leur poste sont envoyés dans les quartiers les plus difficiles sans formation adéquate.

De nombreux enseignants font un travail formidable, avec souvent peu de soutien et de moyens. D'autres se

contentent du minimum, par choix ou parce qu'ils se sentent abandonnés par l'Etat. Enfin, il y a ceux qui évitent tout sujet sensible pour ne pas faire de vagues. Les jeunes collègues néo-titulaires de leur poste sont envoyés dans les quartiers les plus difficiles sans formation adéquate. Sans parler du salaire qui prouve à quel point le travail du professeur n'est pas reconnu !

Pour lutter contre l'antisémitisme, la justice, la police, les partis politiques, les associations et bien d'autres acteurs doivent travailler ensemble. Mais l'école est la première arme contre les préjugés et l'intolérance. Rendons-lui enfin sa vraie mission ●

Pour les Roms

Analyse

4 avril 2019

Une fois de plus, la haine des Roms a ressurgi dans l'actualité. Avec une violence inouïe. En Saint-Denis, c'est par la rumeur qu'elle s'est manifestée.

Sur les réseaux sociaux, une fausse information accusant des Roms d'avoir enlevé des enfants dans le cadre d'un prétendu trafic d'organes a déclenché plusieurs expéditions punitives à partir du 26 mars à Clichy-sous-Bois, Bobigny, Aubervilliers, Bondy, Montreuil et Noisy-le-Sec. Des commandos, armés de bâtons, de couteaux, de barres de fer, se sont livrés à des lynchages et à de véritables chasses à l'Homme. À Colombes, dans les Hauts-de-Seine, les occupants d'une camionnette ont été la cible d'une foule hostile, qui les soupçonnait de vouloir enlever des enfants. Au total, en une semaine, on a dénombré 28 attaques anti-roms, ayant toutes une même origine : une

rumeur raciste relayée 16 millions de fois, appuyée par nombre de contenus d'incitation à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux. C'est une communauté entière qui aujourd'hui vit dans la peur.

C'est une communauté entière qui aujourd'hui vit dans la peur.

En Italie, la justice vient d'ouvrir une enquête après des incidents survenus dans la banlieue de Rome, où près de 200 habitants et militants d'extrême-droite, issus de CasaPound et Forza Nuova, deux groupuscules néofascistes ont brûlé des poubelles et crié des slogans racistes pour protester contre l'arrivée de familles roms dans un centre d'accueil temporaire. « Singe de merde, tu dois t'en aller, si tu sors je te tue », a hurlé l'un d'entre eux, tandis qu'un autre a lancé « on doit les brûler »,

rapporte le quotidien La Stampa, qui évoque aussi des slogans comme « Italie, fascisme, révolution ».

« Singe de merde, tu dois t'en aller, si tu sors je te tue »

En région parisienne comme en Italie, c'est la même haine qui poursuit les roms. C'est la même violence qui veut leur peau.

Face à ces phénomènes, nous devons agir sans trembler et sans tergiverser, en nommant les choses. Les Roms forment une communauté, d'ailleurs très hétérogène, qui cristallise les haines et les fantasmes, depuis des siècles. Aujourd'hui, les Roms sont les premières victimes de racisme et de discriminations raciales en Europe et peu nombreux sont ceux qui se lèvent pour les défendre. Sur eux pèse un tombereau de préjugés qu'il

faut déconstruire et qui peuplent un imaginaire raciste décomplexé. Le racisme anti-roms, et c'est effroyable, est devenu un racisme consensuel qui ne soulève le cœur que d'un noyau très réduit de militants et de citoyens. Cela doit changer et la Licra, comme elle le fait depuis des décennies, ira dans les tribunaux, à chaque fois qu'elle en aura connaissance, pour se constituer partie civile et demander à la justice de reconnaître les droits des victimes.

Le racisme anti-roms, et c'est effroyable, est devenu un racisme consensuel (...)

Mais cela, malheureusement, ne suffira pas. Comme toujours, notre rôle en matière d'éducation est majeur, et en premier lieu, l'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux. Car comme l'a rappelé le journaliste Clément Weil-Raynal, il manquait un coupable dans le box des accusés, à côtés de ces néo-pogromistes renvoyés devant leurs juges. Cet absent, c'est l'auteur du premier tweet qui a lancé cette rumeur atroce et dont l'écho en a produit des millions d'autres, ensauageant les

rues de certaines villes. Le racisme est aujourd'hui incubé sur les réseaux sociaux avant d'éclore dans la vraie vie.

La future loi Avia qui sera discutée à partir du mois de mai devant le Parlement aura dans ce domaine une exigence de résultat. Et de simples ordonnances pénales envoyées aux twittos haineux ne suffiront pas à faire entrer dans les consciences que le racisme est un délit comme les autres et doit être traité avec la sévérité de la loi pénale ordinaire. Et ce pour une raison simple : il peut tuer.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Pourquoi il faut dissoudre Génération identitaire

Analyse

4 avril 2019

Le groupuscule d'extrême-droite « Génération identitaire » doit être dissous.

Depuis des mois, voire des années, la Licra a demandé aux gouvernements successifs de prendre enfin leurs responsabilités en privant d'existence légale et d'identité cette association identitaire qui promeut la xénophobie, la théorie du « Grand Remplacement » et le rejet de l'autre auprès d'une partie de la jeunesse.

Le 3 avril 2019, les militants de Génération identitaire, ont déployé vendredi une banderole depuis le toit de la CAF de Bobigny avec l'inscription: « De l'argent pour les Français. Pas pour les étrangers ! ». Ils ont été délogés après plusieurs heures par la police.

Sur une vidéo diffusée sur Twitter, on les voir scander « Stop, stop, stop immigration ». Placés en garde à vue,

les personnes interpellées seront jugées en novembre notamment pour entrave à la liberté du travail.

Cette milice n'est en pas à son coup d'essai. Quand Génération identitaire affrète un bateau xénophobe pour jouer aux gardes-côtes pour refouler les migrants, quand Génération identitaire joue aux gardes-frontières à la place de nos douanes dans les Alpes, ce groupuscule activiste se comporte comme une milice privée qui doit être dissoute sur le fondement des dispositions de l'article L212-1 du Code de Sécurité Intérieure qui prévoit une telle éventualité pour les mouvements qui :

- « provoquent à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée,

soit propagent des idées ou théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence ».

- « Ou qui présentent, par leur forme et leur organisation militaires, le caractère de groupes de combat ou de milices privées »

La Licra demande donc sur ces fondements au Gouvernement et à Christophe Castaner, Ministre de l'Intérieur, de dissoudre Génération Identitaire.

Et si nos compatriotes et les pouvoirs publics ne mesurent pas le danger de l'idéologie véhiculée par ce groupuscule, d'autres en revanche, en mesurent l'intérêt et l'opportunité : ce n'est pas un hasard si le terroriste de Christchurch qui a assassiné des musulmans dans leurs mosquées, fait partie de la liste des généreux donateurs de Génération identitaire comme nous l'apprend la presse aujourd'hui ●

Ne pas céder à la fièvre identitaire

Analyse

14 novembre 2019

Notre pays est traversé par des tensions très fortes et des divisions profondes qui minent l'indivisibilité de la Nation. Le racisme et l'antisémitisme sont des plaies béantes qui peinent à se refermer.

Alors que citoyens français, de confession musulmane, sont attaqués par un militant d'extrême-droite, ancien candidat du Front National, nous voyons progresser aussi la haine antisémite sous des formes nouvelles et malheureusement renouvelées.

Devant ces plaies béantes, il y a deux attitudes possibles.

La première est celle des identitaires : verser sur cette blessure l'acide du communautarisme, de la haine de la République et de ses valeurs communes pour endolorir le pays et lui donner des spasmes.

C'est ce qui s'est passé dimanche dans les rues de Paris où, marchant contre la prétendue « islamophobie », on a en réalité marché contre la fraternité, en criant « Allah Akbar » à 100 mètres du Bataclan et en affublant les membres du cortège, y compris les enfants et sous le regard goguenard d'une sénatrice de la République, d'une étoile jaune indécente et ignoble au regard de

la charge historique et criminelle d'un tel symbole. Cette manifestation de la honte n'a pas fait reculer d'un iota le racisme contre les musulmans dans notre pays mais elle a fait progresser à grands pas le repli identitaire et la défiance à l'égard de la laïcité, présentée comme « liberticide » et dont les manifestants réclamaient l'abrogation des lois fondatrices.

La haine à l'égard des musulmans, qui s'exprime y compris sur une chaîne d'information en continu, n'est pas un combat secondaire.

La seconde est celle des universalistes : rassembler toutes les forces d'un pays autour d'une idée commune et protectrice des citoyens, de tous les citoyens. C'est là notre devoir essentiel.

La haine à l'égard des musulmans, qui s'exprime y compris sur une chaîne d'information en continu, n'est pas un combat secondaire. Il est essentiel de le mener, avec la même énergie et la même détermination que nous le faisons pour toutes les formes de rejet de l'autre. Mais nous devons le faire avec la conscience pleine et entière que nous défendons les droits de tous nos compatriotes, citoyens de la République, sans les assigner à une appartenance religieuse ou à une

identité victimaire. Il n'existe pas des Musulmans de France ou des Juifs de France. Il existe des individus dont le seul groupe d'appartenance reconnu par notre Constitution est le peuple français.

Le communautarisme s'emploie à diviser, comme l'extrême-droite. L'universalisme doit s'employer à rassembler.

Nous appellerons à marcher au début de l'année 2020 pour nous réunir autour d'une idée commune la liberté dont toutes les déclinaisons sont la sève et l'âme de la République : la liberté absolue de conscience, la laïcité, la liberté d'expression et celle de caricaturer, y compris une religion.

Aujourd'hui l'islam politique est un cortège d'interdictions et d'obligations, de censure et d'intimidation, y compris de ceux qui sont dénoncés comme de supposés « mauvais » musulmans. Ensemble, nous avons la tâche difficile de former de nouveau dans notre pays le cortège de la liberté, celle qui refuse l'obscurantisme et celle qui défend, pour chacun, « le droit de vivre » en République.

Mario Stasi, Président de la Licra • Communiqués

Des tags antisémites en plein Paris

Communiqués

10 février 2019

L'antisémitisme se libère. Ce samedi, en plein Paris, le magasin « Bagelstein » du 4^{ème} arrondissement de Paris a été tagué de la mention « Juden ». Nous ne sommes pas à Berlin en 1938 mais bien à Paris en 2019. La Licra sera

aux côtés de cette enseigne. Tout doit être mis en œuvre pour que les antisémites qui ont vomi leur haine sur cette vitrine soient retrouvés et condamnés avec la fermeté que les circonstances imposent.

L'antisémitisme n'est pas le problème des juifs, il nous concerne tous et comme l'a encore rappelé récemment Delphine Horvilleur, il est un « clignotant qui annonce que le système est menacé ou en faillite » •

Racisme et antisémitisme sont des délits, pas des opinions

Communiqués

7 mars 2019

La Licra et 70 parlementaires demandent l'inscription des délits racistes et antisémites dans le code pénal. Les délits liés au racisme, à l'antisémitisme, au négationnisme appartiennent aujourd'hui au dispositif de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse. Cette loi, qui fut l'un des piliers sur lequel fut érigée la III^{ème} République, était une loi de liberté, à l'instar de son article 1 disposant que « la librairie et l'imprimerie sont libres », mettant fin à la censure et au régime d'autorisation préalable qui avait muselé durant des siècles le débat politique. Cette loi est à l'origine une loi de protection des journalistes et de garantie de la liberté d'expression. Maintenir les délits racistes et antisémites dans cette loi contribue à faire accroire l'idée que nous aurions à réprimer une opinion.

Le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des opinions mais des délits et persister à les juger avec les précautions dévolues aux journalistes constitue une impasse et un détournement du but initialement poursuivi. Aujourd'hui, nous constatons, à l'instar des observations formulées dans le rapport de la députée Laetitia Avia, que ce véhicule est inadapté à nos combats et aux nouveaux moyens de communication qui ont largement évolué depuis 1881.

L'avènement d'une économie numérique a rendu caduques les effets de notre justice sur la prolifération de la haine raciale. Il n'est plus acceptable de voir les pires extrémistes se prévaloir des protections procédurales instituées pour protéger la liberté d'expression. L'intégration récente du délit d'apologie du terrorisme dans le code pénal a

permis de faire retrouver à l'application de la loi une rapidité et une efficacité qu'elle avait perdue depuis longtemps dans ce domaine.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que notre pays s'engage au plus vite sur la voie d'une sortie des délits à caractère racistes et antisémites de la loi de 1881 pour les intégrer dans le régime général du code pénal. La place des racistes et des antisémites est en comparution immédiate. C'est aujourd'hui le seul moyen de rendre la répression efficace. Mario STASI Président de la Licra Alain JAKUBOWICZ, Président d'Honneur de la Licra Les députés Pierre-Yves BOURNAZEL (Agir), Jean-Michel MIS (LREM) et Jean-Luc LAGLEIZE (Modem) cofondateurs de l'intergroupe « Jean Pierre-Bloch » ●

Lettre ouverte à Monsieur Laurent Russier, maire de Saint-Denis : « on ne peut pas combattre et cautionner »

Communiqués

8 mars 2019

Le rôle des élus dans la respiration démocratique de notre pays est essentiel. Leur parole compte et chacun doit pouvoir espérer d'elle une certaine forme d'exemplarité, d'invitation à la République et à ses valeurs. En tant que maire d'une ville de 110 000 habitants, votre responsabilité est grande dans l'affermissement de combats utiles au bien public et à la cohésion nationale, au premier rang desquels se situe la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Votre ville, et c'est heureux, a pris l'initiative d'une « Quinzaine antiraciste et solidaire » organisée avec un collectif d'associations.

Toutefois, en tant que Président de la Licra, mon devoir est de vous faire part, avec une certaine amertume, des constats suivants.

En premier lieu, la polémique autour de l'affiche qui assimilait le drapeau tricolore à Adolf Hitler demeure aujourd'hui sans réponse crédible et les explications ancillaires qui sont venues étayer le retrait de ce document ne sont malheureusement pas convaincantes. Je crains fortement que d'aucuns aient tenté, à la faveur de cette quinzaine, de faire accroire que la République Française serait un « Etat raciste » et que nos concitoyens vivraient sous l'empire d'une ségrégation organisée

par la loi. Je crains qu'on ait voulu une fois de plus salir et discréditer un emblème de la République, inscrit dans l'article 2 de notre Constitution, et symbole républicain sous l'ombre tutélaire duquel s'est construite l'unité du pays et se sont livrés tant de combats pour la liberté, pour l'égalité, pour la fraternité.

En second lieu, si les choix faits dans le cadre de la programmation de cette « Quinzaine » sont évidemment à la discrétion des organisateurs et reflètent des choix politiques qu'il vous revient d'assumer, l'absence de la question de l'antisémitisme dans les événements qui vont jaloner ces deux semaines

pose question. Dans le contexte que traverse notre pays, à un moment où les actes antisémites ont progressé de 74% en 2018, j'avoue être affligé de voir qu'une ville comme la vôtre ait décidé de mettre cette question sous l'éteignoir, comme s'il fallait se résoudre à voir nos compatriotes juifs quitter les territoires de Seine-Saint-

Denis sans réagir, sans s'interroger sur les raisons qui ont rendu leur vie insupportable dans certains quartiers.

J'ai la conviction que face au racisme et à l'antisémitisme, il est impossible de combattre, par l'organisation de quinzaine de sensibilisation, et en même temps de cautionner des dérives qui poussent à la division et au repli identitaire. L'exercice des mandats confiés par le suffrage universel exige de la transparence et de la clarté. C'est à

cette clarté que je souhaite vous inviter aujourd'hui par cette interpellation, afin de lever les ambiguïtés, de sortir du confusionnisme, et de regarder la République en face, dans les yeux, avec sincérité. Avec universalisme.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Tags racistes à Lyon : La Licra porte plainte

Communiqués

11 avril 2019

Lyon, avenue Berthelot. 2019. Sur 500 mètres, des croix gammées, des symboles SS. Un immonde « Negro » défigurant la vitrine d'un restaurant de cuisine africaine. Un tag « Arabes » stigmatisant la vitrine d'un barbier : ça suffit !

La Licra dépose plainte et propose aux victimes de les accompagner au plan juridique. Les groupuscules d'extrême-droite qui sévissent à Lyon, qui croient avoir trouvé dans cette ville un abri pour cuver leur haine raciste, antisémite et xénophobe doivent savoir

que nous mettrons tout en oeuvre pour dissoudre leurs mouvements et les faire condamner devant les tribunaux. Ces gens là méritent l'opprobre et l'indignité nationale. Devant le retour de la nuit, nous ne nous coucherons pas ! ●

Alain Soral condamné à un an de prison ferme pour négationnisme avec mandat d'arrêt

Communiqués

15 avril 2019

La 13ème chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné Alain Bonnet, dit « Alain Soral » à un an de prison ferme pour contestation de crimes contre l'Humanité pour avoir publié un texte négationniste de son avocat, Me Viguière, sur le site Egalité et Réconciliation.

Ce dernier écope quant à lui d'une peine de 5000 euros d'amende. La Licra, partie civile aux côtés du MRAP et de l'UEJF, était représentée par Me Mathieu Quinquis.

La Licra salue la fermeté de cette décision qui doit aussi son caractère exceptionnel au mandat d'arrêt délivré à l'audience par le Tribunal. Multirécidiviste des condamnations pénales, Alain Soral est un activiste qui propage la haine antisémite. A travers

cette décision, chacun doit savoir que la contestation de la Shoah n'est pas une opinion. C'est un acte antisémite qui doit appeler des sanctions à la hauteur de ce fléau, qui plus est lorsqu'il est revendiqué comme tel par ses auteurs.

Après cette décision historique, la Licra demande de nouveau et sans délai à tous les hébergeurs de contenus de fermer les comptes d'Alain Soral ainsi que ceux d'Egalité et Réconciliation ●

La Licra salue l'engagement du Amiens SC dans la lutte contre le racisme dans le sport

Communiqués

18 avril 2019

Ce matin, la Licra a organisé au Amiens Sporting Club une rencontre prévue de longue date avec les jeunes du centre de formation du club afin de les sensibiliser à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans le sport.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel déployé par notre association grâce au soutien du monde sportif et de l'Open Football Club porté par la Fondation du Football.

Je veux dire combien je suis heureux de ce partenariat avec le club d'Amiens qui intervient quelques jours après que l'un de ses joueurs, Prince Gouano, a été victime de racisme lors du match Dijon-Amiens. À cette occasion je veux également saluer l'attitude de ce joueur, du club et de la Ligue de Football Professionnel (LFP) qui a été exemplaire et digne face à l'expression du racisme.

Une polémique a pu naître du fait de l'emballement de notre section locale qui, emportée par son militantisme,

aurait souhaité impérativement la présence de Prince Gouano à cette formation et en a fait le reproche infondé au club. Cette maladresse est anecdotique au regard du combat que nous menons sur le long terme. Je sais pouvoir compter sur le club d'Amiens SC, son président et ses joueurs pour le mener avec nous, au rythme qui sera convenu ensemble pour mettre enfin le racisme hors jeu.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Le mandat d'arrêt contre Alain Soral doit être exécuté d'urgence

Communiqués

26 avril 2019

Communiqué de presse des associations antiracistes

Les associations antiracistes demandent de toute urgence au Procureur de la République de mettre à exécution le mandat d'arrêt décerné contre Alain SORAL pour contestation de crime contre l'humanité le 15 avril 2019.

Depuis 10 jours, l'antisémite Alain SORAL est sous le coup d'un mandat d'arrêt par décision de la 13ème chambre correctionnelle du TGI de Paris à la suite de sa condamnation pour contestation de crimes contre l'Humanité.

À ce jour, la justice n'a toujours pas exécuté la décision. Pire encore, nous avons appris que le Parquet de Paris

avait décidé de faire appel de ce mandat d'arrêt au motif qu'il ne respecterait pas les dispositions du code de procédure pénale sur le mandat d'arrêt.

Cette décision d'appel est un scandale inédit et renvoie à nos concitoyens l'idée que la condamnation de l'antisémitisme et du racisme en France n'est jamais appliquée dans les faits.

Ce d'autant que seuls les délits politiques sont exclus des dispositions relatives au mandat d'arrêt. La contestation de crime contre l'humanité n'est et ne pourra jamais être considérée comme un délit politique. Nous demandons que soit mis fin à ce double scandale qui voit une décision de justice demeure

inappliquée et même contestée par l'autorité de poursuite qui se retrouve à défendre les intérêts de SORAL plutôt que la société.

Cet appel n'étant pas suspensif, nous demandons l'exécution immédiate de la décision de justice rendue contre Alain SORAL et le désistement de l'appel interjeté par le Parquet, pour des raisons politiques.

Alain SORAL tiendra le 4 mai au vu et au su de tout le monde une conférence publique à Mulhouse. Nous demandons au Procureur de la République de Mulhouse de faire procéder à l'arrestation d'Alain SORAL conformément au jugement et à la Loi ●

Affiche le Racisme

Communiqués

30 avril 2019

France 2019 : Les propos racistes et antisémites s'affichent de plus en plus dans la rue et sur les réseaux sociaux. Mais sur internet, ces propos haineux se partagent en quasi impunité, la faute à une loi obsolète et inadaptée : les hébergeurs ne sont pas responsabilisés et les internautes, sous couvert d'anonymat, se sentent intouchables et partagent leurs discours de haine sans être inquiétés.

Pour changer la loi et condamner le racisme en ligne, La Licra a décidé de démontrer le réel impact de ces messages avec une campagne : Affiche Le Racisme.

Pour cette campagne, une Intelligence Artificielle unique a été développée : elle est capable de détecter un tweet raciste ou antisémite, et d'y associer une affiche de propagande issue des heures les plus sombres de notre histoire, et véhiculant une idée similaire. Ceci afin de démontrer la réelle gravité de ces messages partagés et affichés aux yeux de tous.

Ces affiches sont accompagnées d'une réponse de la Licra, mettant en avant le réel impact de ces messages et invitant à signer une pétition afin de changer la loi et condamner le racisme sur internet.

Pour pouvoir répondre à un maximum de propos haineux, de nombreuses affiches de propagande ont dû être collectées. Ceci a été rendu possible grâce à la participation de musées, tel le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, la Bibliothèque Nationale de France ou encore les Archives Nationales.

Une sélection des affiches les plus emblématiques seront affichées, les textes de l'époque étant remplacés par des tweets actuels (les tweets racistes ayant été préalablement anonymisés).

Les propos racistes en ligne ne doivent plus rester impunis. Ensemble, changeons la loi, rejoignez le mouvement et signez la pétition pour condamner le racisme en ligne ●

Ensemble, changeons la loi

Communiqués

19 juin 2019

Aujourd'hui, les propos racistes et antisémites s'affichent de plus en plus dans la rue et sur les réseaux sociaux. Mais sur internet, ces propos haineux se partagent en quasi impunité, la faute à une loi obsolète et inadaptée : les hébergeurs ne sont pas responsabilisés et les internautes, sous couvert d'anonymat, se sentent intouchables et partagent leurs discours de haine sans être inquiétés. La loi doit changer. Une proposition de loi est à l'étude. La Licra se mobilise.

Pour changer la loi et condamner le racisme en ligne, la Licra a décidé d'afficher le racisme sur les colonnes de l'Assemblée Nationale en donnant à voir les chiffres du racisme depuis 10 ans. Nous avons choisi

l'Assemblée Nationale comme symbole mais aussi parce qu'elle incarne la volonté politique et que c'est par la loi que nous devons agir.

Aujourd'hui, il faut une prise de conscience collective pour que tous ensemble, nous changions la loi. Le racisme en ligne ne doit plus se cacher derrière l'excuse de la liberté d'expression et la haine en ligne doit être clairement établie comme un délit.

Ce dispositif développé par la Licra en partenariat avec Publicis Conseil et ATHEM (expert en création de contenus dédiés au vidéo mapping) vient appuyer le projet de loi contre le racisme en ligne actuellement examiné en commission.

Une action qui intervient dans le cadre d'une campagne globale #afficheleracisme lancée le 30 avril,

où la Licra condamne le racisme en ligne et démontre le réel impact des messages racistes sur internet.

À l'aide d'une Intelligence Artificielle unique développée pour cette campagne et capable de détecter un tweet raciste ou antisémite pour venir y associer une affiche de propagande issue des heures les plus sombres de notre histoire. Afin que tout le monde prenne conscience de la gravité de ces propos et que les horreurs du passé ne se répètent pas.

Les propos racistes en ligne ne doivent plus rester impunis. Ensemble, changeons la loi, rejoignez le mouvement et signez la pétition pour condamner le racisme en ligne ! ●

Les universitaires turcs face à la « justice » d'Erdogan

Communiqués

4 juillet 2019

En Arabie Saoudite, on décapite et l'on crucifie même. En Turquie, le régime a trouvé des méthodes bien plus subtiles pour casser ceux qui osent le critiquer. On ne tue pas, du moins pas encore, on ne torture pas, du moins en principe, on ne procède même pas à des emprisonnements de masse.

Il suffit de briser psychologiquement avec une efficacité qui permet d'éviter les protestations bruyantes. « Circulez, il n'y a rien à voir. Et si vous ne nous croyez pas, circulez au centre d'Istanbul, vous y verrez une foule joyeuse dans des restaurants et des cafés noirs de monde. Alcool et tabac sur toutes les tables, ou presque, jeunes filles en tenue estivale, flirts parfois très audacieux, nous sommes à mille lieues de Ryad ou de Kaboul. »

Sauf que depuis 2016, date à laquelle a commencé à circuler une pétition demandant à l'Etat de cesser de réprimer dans le sang les velléités d'indépendance ou même d'autonomie des régions kurdes, des dizaines de milliers de fonctionnaires, dont au moins deux milliers d'universitaires ont perdu leur emploi, et tous les droits acquis y afférant. Leur seul crime : avoir signé cette pétition. Se retrouvant du jour au lendemain sans aucune ressource, il leur est de surcroît très difficile de trouver du travail car leur employeur se rendrait ipso facto lui-même suspect. Pour faire bonne mesure la plupart d'entre eux se voient retirer leur passeport, ce qui fait que même ceux à qui l'on propose un poste ou un stage à l'étranger ne peuvent

l'accepter, enfermés qu'ils sont dans leur propre pays. Cela ne suffisait pas à Erdogan. En totale contradiction avec la constitution qui garantit la liberté d'expression, il a baptisé « propagande terroriste » la simple signature d'une pétition, il a fait comparaître devant les tribunaux la majorité des signataires, dont près de huit cents universitaires.

En apparence, tout se passe dans les règles. Un tribunal avec des juges, un procureur et des avocats. Les accusés comparaissent libres, ils peuvent s'expliquer, se défendre. Après cette première audience, ils sont renvoyés chez eux. Une seconde audience, au terme de laquelle on vous demande si vous demandez le sursis. « Demander le sursis », en novlangue erdoganienne, cela signifie renoncer pendant cinq ans à toute liberté d'expression. Au demeurant, le demander, cela n'implique pas qu'on l'obtienne. De toute façon, cette parodie de justice aboutit toujours au même résultat, une peine de prison qui varie entre 18 mois et cinq ans de prison. Jusqu'à il y a quelques mois, cette peine n'était que très rarement appliquée, le régime préférant maintenir la menace pour éviter les condamnations internationales. Des cas récents montrent un net durcissement du régime. Des peines plus lourdes et l'enfermement pénitentiaire pour deux universitaires, Füsün Üstel, de l'Université de Galatasaray et pour Tuna Altinel, maître de conférences à l'Université de Lyon I, en sont la preuve. Il n'y a pas de comparution en

appel. Le dossier est examiné par une cour dite d'appel à une date et selon des modalités connues d'elle seule. Vous apprenez par mail que votre condamnation a été confirmée.

Le régime turc peut être satisfait. Il brise ainsi des individus, il casse des familles, il supprime toute forme d'opposition à l'intérieur des institutions. Parler, signer, cela signifie tout perdre. De fait, les protestations des institutions internationales ont été jusqu'à présent assez molles, estimant sans doute qu'au regard d'autres horreurs dans le monde, le gouvernement turc se montrait somme toute assez modéré. Des manifestations scientifiques de grande ampleur continuent à avoir lieu, comme le congrès international d'études byzantines, qui aura lieu au mois d'août à Istanbul. Un millier de chercheurs frappés d'amnésie, oublieront dans le faste des réceptions officielles leurs milliers de collègues réduits à la misère et cherchant un passeur qui leur permettra, à prix d'or, de quitter à travers les montagnes ou par voie de mer ce pays devenu une grande geôle.

Dernier exemple en date : l'historienne franco-turque Noémi Levy-Aksu vient d'être condamnée à trente mois de prison pour avoir signé la déclaration « Les académiciens pour la paix ». Enseignante depuis 2010 à l'Université du Bosphore (Bogaziçi) à Istanbul, elle en avait été exclue au début de 2017 pour la même raison ●

Lutter contre la haine en ligne n'est pas une atteinte à la liberté d'expression !

Communiqués

10 juillet 2019

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a adopté hier un avis contre la loi AVIA. La Licra souhaite exprimer son plus vif désaccord et son opposition avec ce vote.

En effet, la CNCDH considère que la régulation des discours de haine en ligne porterait une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression. La Licra souhaite dire sa complète opposition avec cette vision et considère que lutter contre les torrents de haine racistes, antisémites et homophobes qui déferlent chaque jour sur les

réseaux sociaux est une urgence et une nécessité. Ce qu'on ne tolère pas dans la rue ou dans les journaux ne doit pas l'être davantage sur internet.

Par ailleurs, la CNCDH, en soutenant l'idée d'une loi prétendument liberticide méprise absolument le droit de vivre des victimes sans avoir à subir quotidiennement la violence du racisme, de l'antisémitisme, et de l'homophobie. La Licra demande d'ailleurs à ce que la loi aille plus loin en intégrant dans les discours visés par l'article 1 de la loi le négationnisme et la diffamation raciste qui n'y figurent pas à l'issue de la 1ère lecture.

La CNCDH semble ignorer combien les mots peuvent constituer la première étape d'une mécanique de la haine qui conduit au passage à l'acte : l'ensauvagement des mots prépare et fabrique toujours l'ensauvagement des actes.

Enfin, la majorité de la CNCDH méconnaît les engagements européens et internationaux de la France et fait l'impasse sur la Charte européenne des droits fondamentaux et la jurisprudence de la CEDH en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Mario Stasi, Président de la Licra •

La Licra et la LFP créent un outil de signalement contre le racisme et les discriminations dans les stades

Communiqués

11 juillet 2019

La LFP et la Licra lancent un outil de signalement contre toutes formes de racisme et de discrimination dans les stades.

Le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et le sexisme n'ont pas leur place dans les stades. C'est pourquoi la Ligue de Football Professionnel a lancé un programme ambitieux pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

Ce programme repose sur les trois piliers suivants :

- Sensibilisation du grand public ;
- Actions de prévention et d'éducation auprès des acteurs du terrain ;
- Identification et suivi des comportements discriminants dans les stades.

Initiée par l'ensemble des acteurs du football depuis de nombreuses saisons, la lutte contre les discriminations constitue une des priorités RSE de la LFP. Au travers de journées dédiées et d'ateliers dans les centres de formation, la LFP et les clubs vont poursuivre leurs actions en matière de sensibilisation, de prévention et d'éducation. A titre d'exemple, dans le cadre du programme Open Football Club du Fondaction du Football, les clubs professionnels ont activé la saison dernière 19 ateliers consacrés à la lutte contre l'homophobie avec SOS Homophobie, 18 autres à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme avec la Licra et 16 ateliers à l'égalité filles-garçons et la prévention des comportements et des violences sexistes avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Pour compléter ce dispositif avec un outil efficace, la LFP et la Licra lancent dès aujourd'hui une fiche de signalement accessible à tous disponible via le lien www.Licra.org/lfp. Ce dispositif inédit en matière de lutte contre les discriminations vise à permettre à toute personne présente dans nos stades, témoin ou victime, de signaler un acte discriminant (raciste, antisémite, homophobe, sexiste, ou autre). Tout signalement déclenchera une procédure définie en étroite collaboration entre la LFP et la Licra.

La Licra apportera notamment son expertise en matière de fondement des actes discriminants et de poursuites judiciaires éventuelles. La Licra assurera également la protection des données personnelles. Suite à ce traitement, des procédures juridiques et disciplinaires seront suivies et documentées afin de

combattre de manière ciblée les actes de discrimination dans les stades de football professionnel.

Nathalie Boy de la Tour, Présidente de la LFP : « Pour mieux combattre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et le sexisme, nous souhaitons initier une nouvelle démarche avec la Licra en engageant tous les acteurs sur la voie de la responsabilisation. Grâce à la mise en place de cet outil avec une association reconnue, expérimentée et légitime, nous disposerons de nouveaux moyens pour cibler les sanc-

tions. Le comportement inacceptable de quelques-uns ne doit pas pénaliser la grande majorité de nos supporters car, je le souligne, les actes discriminatoires sont le fait d'une minorité. C'est pourquoi, je suis particulièrement fière de la démarche entreprise avec la Licra et de rassembler nos énergies et nos valeurs au service d'un football inclusif et éthique ».

Mario Stasi, Président de la Licra : « Aujourd'hui, la Licra souhaite engager une dynamique forte auprès des acteurs sportifs et au premier chef avec

la LFP. Nous avons décidé de conjuguer nos efforts pour mettre le racisme et l'antisémitisme hors-jeu. Nous avons décidé d'appliquer désormais dans les stades le principe de la tolérance zéro. Chaque incident raciste, antisémite, négationniste, homophobe, sexiste doit appeler une réponse ferme et adaptée. L'ensauvagement des mots précède et prépare l'ensauvagement des actes. Nous devons agir dès les premiers faits. » ●

Communiqué : L'antisémite Alain Bonnet dit « Soral » une nouvelle fois condamné à la prison ferme.

Communiqués

19 septembre 2019

UEJF, Licra, J'ACCUSE, SOS RACISME, MRAP, LDH

En état de récidive légale, Alain Soral a été condamné ce jeudi 19 septembre par le Tribunal correctionnel de Bobigny à 24 mois de prison, dont 18 fermes et 6 mois de sursis pour provocation à la haine raciale et injure publique aggravée suite à la diffusion d'un rap antisémite sur son site Internet « Egalité et réconciliation ».

Il est également condamné à 45.000 euros d'amende, à une mesure de publication judiciaire, à 210 heures

de travaux d'intérêt général, et à accomplir un stage de citoyenneté. Par ailleurs, il ne pourra plus exercer sa fonction de directeur de la publication de son site Internet.

Cette condamnation intervient à la suite d'une citation directe d'un collectif d'associations antiracistes comprenant l'UEJF, SOS Racisme, la Licra, J'accuse, le MRAP et la LDH.

La vidéo en cause, intitulée « le rap des gilets jaunes », alimente les clichés antisémites de la façon la plus violence qui soit, en affichant des portraits de

personnalités juive jetées au feu et tente ainsi de canaliser la colère des gilets jaunes contre les juifs.

Pour les associations, cette décision importante marque légitimement la fin de l'impunité dont bénéficie, de fait, Alain Soral, multirécidiviste de la haine, impliqué par le passé dans 57 procédures pour les mêmes infraction contre ses cibles habituelles ●

À qui profite Zemmour ?

Communiqués

25 octobre 2019

Le carburant des fauteurs de haine, condamnés pour provocation à la haine contre les musulmans par les tribunaux, « au nom du peuple Français », c'est le bruit. En tant que Président de la Licra, sans faire écho à ce bruit nauséux, je me dois d'une part de rappeler les historiens.

Les historiens, les vrais, ceux qui ont fréquenté les archives, soutenu des thèses, publié des articles, ont démontré par tous les angles que le Régime de l'ex-maréchal Pétain a livré les Juifs aux nazis pour les exterminer. Ils ont établi la liste des 74 182 noms d'hommes, de femmes et d'enfants qui, en France, ont été envoyés dans

des centres de mise à mort avec la complicité active et volontaire du gouvernement de Vichy.

Les historiens, les vrais, ont exhumé, analysé et expliqué le rapport Dannecker du 6 juillet 1942 dans lequel chacun peut comprendre que Pétain et sa clique ont livré des enfants juifs dont les nazis eux-mêmes ne voulaient même pas. Les historiens, les vrais, ont

démontré que Pétain avait lui-même, de sa main, durci les mesures contre les Juifs, français ou étrangers. Les historiens, les vrais, ont démontré que parmi les enfants raflés à Marseille ou à Paris, la plupart étaient de nationalité française. Tout a été écrit sur cette question. Tout a été démontré. Le révisionnisme de Zemmour est écrasé par les faits et par l'Histoire. Le temps fera son œuvre et renverra au terminus des faussaires et des révisionnistes tous les Faurisson aux petits pieds.

Mais je me dois en outre de m'interroger sur la responsabilité de cette chaîne dite d'information dans ce discours de désinformation.

Le plus grave n'est même pas l'outrage. Nous venons de voir qu'il ne résistait pas à la vérité historique. Le plus grave est la responsabilité des médias qui font écho à ce bruit, à cette « cavalcade des mots sans âme » (Marcel Bloch) d'Eric Zemmour.

On peut légitimement s'interroger sur le choix éditorial de CNEWS. Quel est le sens d'un média qui exhibe ainsi sans vergogne la réhabilitation de l'ex-maréchal Pétain ou encore

celle, plus récente, des crimes du Général Bugeaud en Algérie ? Quel est le sens d'un média qui participe à l'embrasement des consciences en confiant son antenne à un pyromane patenté ?

La chaîne invoque la liberté d'expression.

Et bien moi, aussi, je l'invoque ! En tant que Président de la Licra, je revendique la liberté de dire que CNEWS, avec Zemmour, participe au climat populiste délétère qui tue, chaque jour un peu plus, la République. Je revendique la liberté de dire que servir de porte-voix à la haine, quand on a l'audience d'une chaîne de cette importance, est parfaitement irresponsable. Je revendique la liberté de dire que CNEWS défait, à chaque fois qu'elle met Zemmour à l'antenne, le travail de terrain que nous faisons chaque jour, avec les enseignants, auprès des jeunes, pour apaiser les tensions, déjouer les pièges de la peur et des fantasmes, déconstruire les préjugés, mettre à bas les falsifications et combattre les menaces contre l'universalisme républicain. Je revendique la liberté

de dire que CNEWS devrait relire Albert Camus qui, en 1939 demandait aux « journalistes libres » de ne « rien publier qui puisse exciter à la haine ou provoquer au désespoir ». Je revendique la liberté de dire qu'offrir une vitrine au mensonge n'est pas digne d'un grand média de masse et porte atteinte à la cohésion nationale. Je revendique la liberté de dire que le pluralisme, ça n'est pas 5 minutes pour Pétain et 5 minutes pour les Juifs ! Je revendique la liberté de dire que je refuse, avec Jaurès, de subir « la loi du mensonge triomphant qui passe ».

Pour le reste, chacun est désormais responsable de ses choix et devra en rendre compte devant l'opinion et le cas échéant, devant la justice.

Quelle sera l'outrance révisionniste ou la provocation raciste ou xénophobe qui fera que la chaîne vienne un jour se désolidariser de la haine en col blanc et se ressaisir ?

D'ici là, à chaque fois que la ligne sera franchie nous agirons, sans hésiter, pour que force reste à la loi.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Lettre ouverte de Mario Stasi à Jean-Luc Mélenchon

Communiqués

16 décembre 2019

Vendredi 13 décembre 2019, Jean-Luc Mélenchon s'en est pris au Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Sur son blog, commentant la défaite historique du travailliste Jeremy Corbyn aux élections britanniques : « Retraite à points, Europe allemande et néolibérale, capitalisme vert, genuflection devant les ukases arrogants des communautaristes du CRIF : c'est non ».

Monsieur le Ministre,

Le 8 novembre 2017, alors que je vous interpellais sur les relations d'une députée de votre groupe avec les « Indigènes de la République »,

vous me promettiez une « fraternité d'engagement contre le racisme et l'antisémitisme ».

Aujourd'hui, j'ai le sentiment que cette promesse a été vaine et que depuis deux ans, vous avez pris le risque d'un discours cauteleux avec des sujets qui, pourtant, appellent des positions claires et immarcessibles.

En acceptant de défilier le 10 novembre dernier à l'appel d'organisations islamistes à l'origine d'un détournement abject de l'étoile jaune, vous avez franchi une étape qui, chacun le reconnaîtra, ne fut pas glorieuse.

Mais en imputant la défaite de M. Jérémy Corbyn au grand Rabbin d'Angleterre et aux prétendus

« oukases » du CRIF, vous avez atteint un seuil qui n'est pas acceptable et qui marque une rupture totale avec le socle républicain dont vous vous revendiquiez jusqu'à présent.

« On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment » aimait à rappeler le cardinal de Retz dans ses Mémoires. C'est aujourd'hui chose faite pour la France Insoumise qui, en versant par votre voix dans le complotisme le plus avilissant, a déserté le terrain de la lutte contre l'antisémitisme.

Dans les écoles, nos militants s'emploient chaque jour auprès des élèves à déconstruire les préjugés complotistes selon lesquels les juifs seraient à la tête d'on ne sait quelle

machination politique. Désormais, nous illustrerons notre propos par votre déclaration au sujet des élections britanniques. C'est un symbole malheureusement terrible.

Je forme le vœu que le chemin politique que vous êtes en train de tracer appellera un retour à la dignité et au sens de l'universalisme.

En attendant, soyez certain que la Licra sera fidèle à ses idéaux fondateurs pour combattre le poison des théories du complot et l'antisémitisme dont l'histoire a déjà montré qu'ils se terminaient toujours dans la honte et dans l'abîme.

Avec l'assurance de mes sentiments choisis,

Mario Stasi, Président de la Licra ●

[>> Consulter le document](#)

DROITS DE L'HOMME

Lancement du Réseau de Recherche sur le Racisme et l'Antisémitisme (RRA)

Droits de l'Homme

21 novembre 2019

La Licra a participé mercredi 20 novembre à Lille en tant que partenaire au lancement du Réseau de Recherche sur le Racisme et l'Antisémitisme (RRA), porté par le CNRS.

À cette occasion, Stéphane Nivet, délégué général de la Licra, accompagné de Laure Michel, Présidente de la Licra Lille Métropole et de Gilles Denis, universitaire, co-animateur du réseau Vigilance Universités, a rappelé les enjeux de ce partenariat : « L'université française est en proie au doute et elle est placée au centre du combat pour l'universalisme.

Nous avons la crainte que l'Université ne soit le prochain territoire perdu de la République. Depuis plusieurs années, elle est la cible d'une entreprise identitaire qui y voit une source de légitimité pour faire avaliser, avec l'imprimatur de nos meilleures facultés, des concepts et des pratiques qui marquent une rupture avec l'universalisme et les valeurs de la République. »

Ce Réseau est un dispositif contractuel de collaboration qui regroupe des unités de recherche rattachées à différents partenaires institutionnels (Universités, CNRS, Associations, institutions publiques ou privées). Cette structure fédérative, par le décroisement disciplinaire et le développement de la pluridisciplinarité, contribuera à l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Quels objectifs ?

Fédérer des unités de recherche, des laboratoires, des partenaires institutionnels autour d'une stratégie scientifique commune. Constituer des équipes de recherche interuniversitaires et pluridisciplinaires sur des thématiques spécifiques afin de répondre à des appels d'offre, des recherches-actions, projets européens... Mutualiser les compétences entre disciplines.

Renforcer les synergies entre les différentes unités constitutives afin de renforcer la visibilité de leurs travaux et favoriser l'animation scientifique et la

formation : diffusion des informations, synthèse des données scientifiques relatives à ces questions.

Etablir des relations avec les institutions et associations qui par leur action, exercent une mission citoyenne.

Proposer aux référents racisme et antisémitisme mais aussi laïcité du MENESR une structure dynamique de recherche en lien avec leurs missions

- Constituer un vivier d'experts de légitimité universitaire pour répondre aux divers besoins d'information et de formation dans les services publics et la société civile
- Organiser un séminaire de travail où chaque équipe pourrait présenter ses travaux
- Organiser un colloque tous les deux ans dans des universités ou Institutions membres du Réseau.

Ce Réseau permettrait à ses universités partenaires d'obtenir la labellisation prévention des discriminations dans le cadre du label Diversité (AFNOR) créé en 2008 ●

Minorités religieuses : silence, on réprime

Droits de l'Homme

4 décembre 2019

Dans le monde, aujourd'hui, la destruction des minorités religieuses a repris avec une intensité et une violence inédites depuis la Seconde Guerre mondiale. Juifs, musulmans, chrétiens en fonction des contextes politiques où ils se trouvent sont rapidement plongés en milieu hostile : désignés à la vindicte au mieux, persécutés bien souvent, exterminés dans les cas extrêmes, l'appartenance religieuse vaut bien souvent ostracisme et exil.

Face à ces phénomènes, la communauté internationale n'est pas à la hauteur, du début à la fin. Incapable d'empêcher les persécutions et parfois les génocides, les Nations unies sont également incapables de proposer une solution commune et concertée à celle des millions de réfugiés poussés sur les routes migratoires. Dans les deux cas, ce sont les extrémismes qui prospèrent. Dans certains cas, on voit l'extrême droite préempter, par exemple, la défense des chrétiens d'Orient pour étayer sa monomanie d'une Europe monolithiquement chrétienne.

Dans le même temps, on voit l'extrême droite identitaire bloquer les frontières contre le prétendu grand remplacement dont elle accable les réfugiés musulmans. Dans ce contexte, la France a un devoir historique. Celui d'être fidèle à son histoire, à ses valeurs, à ses combats. Le premier devoir, c'est celui de l'engagement international : il est urgent d'actionner tous les leviers, avec l'aide de l'Europe, pour faire cesser les troubles, les menaces et les violences à l'égard des minorités persécutées. La justice pénale internationale doit être mise en action à chaque crime, à chaque outrage à nos valeurs universelles. Des sanctions économiques doivent accabler les pays qui asservissent leurs minorités.

En France, sur notre territoire, il est aussi urgent de rappeler que le droit d'asile n'est pas une option ou un sujet à remettre sans cesse en débat. C'est une chose acquise, constitutionnelle et confirmée par nos engagements internationaux. Toute personne persécutée à raison de sa religion doit trouver en France une terre de protection et d'accueil. Elle doit le faire en responsabilité et en conscience

avec le souci permanent de faire échec à l'instrumentalisation de la chose par les extrémismes.

En septembre 1933, alors que les nazis ont pris le pouvoir en Allemagne et que le nombre de réfugiés s'accroît, Bernard Lecache, fondateur de la Licra, écrit au secrétaire général de la Société des Nations unies (SDN) pour l'alerter sur le risque de xénophobie et la nécessaire répartition de ces migrants : « Cet afflux considérable de réfugiés provoque dans ces pays un danger de xénophobie qu'il importe d'écarter et nous estimons qu'il est du devoir de la Société des Nations d'assurer une équitable répartition de ces fugitifs, entre tous les pays qui en sont membres, de manière à ce que la présence de ces réfugiés ne puisse donner sujet à aucun mécontentement. »

C'est un message qu'il faut entendre. De la même manière qu'il faut rappeler aux idiots utiles de l'islamisme que la France a le devoir d'accueillir les victimes des théocraties auxquelles on a voulu imposer un islam médiéval et politique.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

ÉDUCATION

La Licra primée pour son futur campus numérique

Éducation

7 février 2019

Mardi 5 février 2019, au siège de Facebook France, s'est tenue la cérémonie de remise des prix du « Fonds pour le civisme en ligne ». Cette initiative matérialise l'engagement de Facebook en faveur de projets qui favorisent la lutte

contre le harcèlement, la lutte contre les discours de haine et le développement de l'esprit critique.

Engagée de longue sur ces sujets, la Licra avait à cœur de répondre à l'appel lancé par le réseau social et le gouvernement (par l'intermédiaire de la

DILCRAH) en présentant notre projet de « Campus numérique ». Avec l'ambition de s'imposer comme une plateforme de référence pour la jeunesse et parce que l'éducation constitue une priorité parmi les axes qui fondent la lutte menée par la Licra contre le racisme

et l'antisémitisme, le travail pour donner vie à ce projet débute dès à présent et nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour découvrir ensemble le Campus numérique de la Licra !

Parmi les 36 000 élèves que la Licra rencontre chaque année dans les classes de France, une partie de la jeunesse a disqualifié les valeurs universalistes.

La vérité des faits est bien souvent réduite à être une hypothèse parmi d'autres. Le relativisme semble avoir tout écrasé. Les réseaux sociaux sont devenus de fait des médias et la principale source d'information et d'expression. Les préjugés prolifèrent et les graines du rejet de l'autre ont été semées numériquement. La parole des journalistes, des enseignants, des parents, des institutions n'est plus reconnue comme légitime.

Sur les réseaux sociaux, sont diffusés et proclamés des discours de haine qui infusent dans les consciences et portent à conséquence dans la vie réelle.

Nous sommes partis du constat que le moment de rencontre de deux heures que nos militants ont avec ces jeunes est nécessaire mais n'est pas suffisant. Notre objectif est de garder ces 36 000 jeunes à portée d'argument, à portée de nos valeurs en créant un continuum entre le milieu scolaire et un campus numérique en ligne qui leur permette de poursuivre un apprentissage citoyen autonome et responsable.

Ce campus numérique, ce sont évidemment 12 entrées thématiques qui recoupent nos enjeux de préoccupations et dont vous avez la liste. Mais c'est surtout un tiers lieu qui n'est ni celui de l'école, ni celui de la famille, ni celui des réseaux sociaux. Ce campus sera un lieu de liberté, de critique et de raison destiné à sortir une partie de notre jeunesse de la tentation de la haine à laquelle elle est quotidiennement invitée et pour accompagner ceux qui sont la cible des discours de haine.

Ce campus sera doté d'outils d'information et de formation, de réflexion et d'analyse, de décodage des mots de la haine et de transmission

d'un contre-discours, pour vaincre et convaincre mais aussi pour aider les victimes et les accompagner.

L'objectif de ce campus est de créer le doute pour mieux faire jaillir des certitudes. C'est de proposer avec les mots de la jeunesse, avec ses outils, avec ses usages, avec ses codes, des réponses simples et concrètes à la prolifération de la parole raciste, antisémite, négationniste, complotiste, homophobe.

Pour y parvenir, nous allons mobiliser l'histoire, le droit, l'humour, les arts, nos experts, nos militants, nos partenaires pour proposer des contenus inédits, innovants, percutants destinés à être partagés sur les réseaux sociaux et à faire de la fraternité une idée neuve sur Internet.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Le Président de la Licra rencontre les étudiants havrais

Éducation

7 mars 2019

À l'invitation de Dominique Youb, présidente de la Licra du Havre, Mario Stasi est à la rencontre des étudiants havrais le mardi 5 mars dernier.

Accompagné d'Abraham Bengio, président de la commission culture de la Licra et d'Ari Sebag, secrétaire général, il a rencontré les acteurs de la mission locale avec lesquels la Licra va engager un partenariat. Il a en outre participé à deux débats portant sur la question de la lutte contre les discours de haine en ligne. Le premier a eu lieu sur le campus de Sciences Po au Havre. Le second, en présence de Frédéric Potier, DILCRAH.

Mario Stasi a rappelé les enjeux auxquels il faut faire face aujourd'hui : « la révolution numérique était une formidable promesse : celle d'une émanci-

pation par la diffusion, à l'échelle mondiale, des connaissances, des savoirs et des innovations.

Celle, aussi, d'une prolifération de l'idée démocratique et de promotion des droits humains, l'ensemble des pratiques politiques étant désormais placés sous le regard d'une opinion mondiale de plus en plus connectée, de plus en plus réactive, de plus en plus exigeante. Une partie de cette promesse a été honorée : les connaissances sont désormais partagées, discutées, libérées dans l'espace public à une vitesse exponentielle.

Certains régimes autoritaires sont même tombés grâce aux outils permis par les réseaux sociaux et certaines révolutions ont commencé sur Facebook. Le revers de la médaille est moins roboratif, avec le début

d'une nouvelle ère, celle d'une barbarie numérique où l'anonymat autorise toutes les lâchetés, où la haine de l'autre prospère sans aucun contrôle, où les fausses nouvelles règnent en maître sans aucune limite, où la manipulation des opinions est devenue le sport préféré des régimes « illibéraux ».

Face à cela, la question de la régulation numérique est soulevée et appelle les démocraties à réagir et à ne pas subir, pour reprendre les mots de Jaurès, « la loi du mensonge triomphant qui passe » ●

Racisme, antisémitisme : Comment agir dans l'enseignement supérieur

Éducation

17 avril 2019

Un document réalisé avec le concours de la Licra grâce à Margie Bruna, membre du Bureau exécutif et Déléguée à la Diversité, à l'enseignement supérieur et à la recherche, dans le cadre de la convention signé avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Racisme, antisémitisme : Comment agir dans l'enseignement supérieur

Le racisme et l'antisémitisme s'expriment dans la rue, sur les murs des lieux de culte, sur les réseaux sociaux et dans les forums de discussion. Pour de trop nombreuses personnes, ils se traduisent par des injures, des intimidations, des agressions physiques et des discriminations.

L'enseignement supérieur n'est pas épargné et la mobilisation de tous est nécessaire.

Le plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (2018-2020), présenté par le Premier ministre le 19 mars 2018, mobilise l'ensemble des ministères.

Il prévoit notamment de renforcer le réseau des référents racisme-antisémitisme dans les établissements d'enseignement supérieur. Le présent document vise à les accompagner dans la prévention et le traitement des phénomènes racistes, antisémites et discriminatoires ●

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'épreuve de la liberté d'expression ?

Éducation

19 septembre 2019

Après le campus du Havre en mars dernier, Mario Stasi, Président de la Licra, et Frédéric Potier, Délégué Interministériel à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (DILCRAH), c'était cette fois à Reims qu'ils ont répondu à l'invitation des étudiants du campus SciencesPo.

A l'heure où le Parlement légifère pour lutter plus efficacement contre la haine en ligne (Loi Avia), de nombreuses voix se sont élevées pour s'inquiéter d'une restriction de la liberté d'expression. Souvent d'ailleurs, et plus particulièrement sur les réseaux sociaux, la Licra est désignée à la vindicte pour ses travaux, menés de longue date et en partenariat avec les plateformes (Facebook, Twitter, Google, etc.), en

faveur d'une politique de modération ambitieuse des contenus haineux sur internet.

Il était donc primordial pour Mario Stasi, qui a fait de l'éducation la priorité de son mandat, d'aller à la rencontre de ces étudiants pour débattre avec eux sur « la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'épreuve de la liberté d'expression ».

200 étudiants ont répondu présents pour esquisser une réflexion qui n'opposerait pas le droit aux opinions. Car c'est en effet le devoir de la société que de se protéger contre ceux qui appellent au mépris ou à la destruction de l'autre parce qu'il est autre.

Outre-Atlantique, là où prédomine la tradition anglo-saxonne et une liberté d'expression quasi-totale, le

danger d'une parole décomplexée défile dans les rues, sous le masque du KKK, en appelant à « pendre les noirs ». Inaugurée par le décret-loi Marchandeu en 1939, la tradition française elle, n'accepte pas ces atteintes à la dignité des personnes : la liberté d'expression trouve ses limites dans ces « mots qui sont des fusils chargés » comme l'estimé Robert Badinter l'exprimait.

La haine n'appelle pas d'arguments contre elle, elle appelle une sanction et une éducation à cette sanction.

Un grand merci à notre section Licra Reims pour son accueil et son action tout au long de l'année ●

Les étudiants, avec nous !

Éducation

18 avril 2019

Dans son message à la jeunesse, Pierre Mendès France, dont la pensée visionnaire demeure intacte, écrivait en 1955 : « L'efficacité du régime républicain, du régime de liberté, ses chances de survie et de prospérité dépendent donc des liens qu'il saura créer entre la jeunesse et lui. »

Aujourd'hui, il y a urgence à réparer ce lien.

A l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, à la faveur d'un critérium sportif rassemblant des étudiants venus de toute la France, on a pu observer des comportements nauséux complètement banalisés par l'effet de groupe : des chants pronazis, d'autres négationnistes, sexistes ou homophobes ainsi que des propos inqualifiables sur le Rwanda. Lundi, soir, une cadre de l'UNEF, membre de son Bureau National, devant Notre-Dame en flammes, a cru bon publier un texte délirant expliquant que l'émotion devant la catastrophe était « un délire de petits blancs ». D'autres militants du même syndicat ont même expliqué que « la seule église qui illumine est celle qui brûle ».

Ces quelques exemples charriés par une actualité récente sont symptomatiques d'un affaiblissement de nos valeurs parmi la jeunesse et surtout parmi la jeunesse qui fait des études supérieures. Si, à Sciences Po, les consciences des étudiants ne sont pas

irriguées par les valeurs de la République alors où le seront-elles ? Si parmi un syndicat étudiant ancré dans la pays comme l'UNEF, on renie publiquement le message de la Charte de Grenoble de 1946 qui proposait de « rechercher, propager et défendre la Vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire », alors qui portera parmi la jeunesse la voix d'un universalisme de progrès ?

La Licra a décidé de s'engager pour redonner à notre jeunesse le goût de l'universel, celui du sel universaliste qui nourrit tous les combats pour l'Egalité. Avec le gouvernement, et le Ministère de l'Enseignement supérieur, nous avons engagé un travail de terrain, de réalisation d'outils dédiés à l'enseignement supérieur, de formation des référents dans les universités.

Mais ce travail de Sisyphe sera vain si la jeunesse elle-même ne prend pas la mesure de l'attente qui pèse sur elle. C'est elle qui portera le projet républicain, demain. C'est elle qui devra accomplir la promesse d'égalité. C'est elle qui sera dépositaire des combats qui ont forgé ce que nous sommes.

Au nom de la Licra, je veux aujourd'hui lancer un appel aux étudiants de notre pays. Ne regardez pas sans réagir les extrémismes, d'où qu'ils viennent, gangréner l'université ! Ne hiérarchisez

pas les haines, elles violent toutes les mêmes principes et doivent être combattues avec la dernière énergie. Ne restez pas inertes devant des comportements qui écorchent les consciences ! Soyez des citoyens libres, conscients et actifs. Ne laissez pas la tyrannie identitaire empoisonner votre raison et votre liberté. Émancipez vous des tutelles et des assignations ethniques dans lesquelles on voudrait vous enfermer. Agissez contre la banalisation de la haine quand elle croise votre route ! Rejetez le mépris du savoir, de la connaissance et de l'Histoire ! Regardez le racisme et l'antisémitisme pour ce qu'ils sont : des lèpres contaminantes qui détruisent les uns après les autres les cellules de notre corps social. Refusez que la couleur de la peau devienne l'élément principal qui détermine votre vie et votre statut social. Résistez à la tentation du repli ! Engagez-vous pour l'universalisme !

Le consumérisme et l'individualisme ont asséché notre projet collectif. Le moment est venu de créer du « nous », de redonner un horizon commun et partagé. Pour y parvenir, il n'y a pas d'alternative : les étudiants, avec nous !

Mario Stasi, Président de la Licra •

INTERNATIONAL

Solidarité avec le Soudan en révolte

International

24 janvier 2019

Depuis plus d'un mois des manifestations ont lieu à travers tout le Soudan pour réclamer le pain et la liberté.

Le régime militaro-islamiste du président Omar el-Béchir ne répond que par la violence, faisant tirer sur la foule

(plus de 40 morts, des centaines de blessés) et pratiquant des arrestations de masse.

Ne laissons pas faire ce gouvernement dont les principaux responsables sont déjà poursuivis par la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité et génocide à l'encontre des populations du Darfour.

Notre silence et celui des gouvernements démocratiques seraient de la complicité.

Exprimons notre soutien à la révolte des Soudanais ! Rendez-vous lundi 28 janvier 2019 à 19h30 à la Mairie du 9^e arrondissement de Paris ●

JUSTICE

La Licra fait condamner Alain Soral

Justice

17 janvier 2019

L'antisémite Alain Soral, de son vrai nom Alain Bonnet, a été condamné le 17 janvier 2019 par le tribunal correctionnel de Bobigny à un an de prison ferme pour injure à caractère racial, provocation et incitation à la haine raciale.

Il comparaissait devant le tribunal à l'initiative de la Licra, représentée par Me Ilana Soskin, et du Parquet.

Sa condamnation fait suite à la publication sur le site d'Egalité et Réconciliation de la déclaration qu'il avait lue devant un autre tribunal et dans laquelle il éructait contre une magistrate :

« C'est donc bien à ces juifs communautaires, manipulateurs, dominateurs et haineux, de se conformer aux principes de la république laïque et égalitaire. Pas l'inverse ! Malgré la propagande,

les mensonges, les menaces, tout le monde le comprend, et de plus en plus... Alors que la République française, par l'égalité citoyenne, leur a tout donné, ces nouveaux marranes – ces marranes laïques – bafouent et pervertissent l'égalité républicaine, pour nous imposer leur domination religieuse et raciale. Comme leurs ancêtres refusèrent ou trahirent l'amour du Christ, ils refusent et trahissent l'assimilation à la nation française pour soumettre la nation française à Israël. Donc oui, luttons et soyons tous unis contre la haine ! Dénonçons ces fanatiques racistes et dominateurs. Assez de la tyrannie de la minorité ! De cette minorité qui, pour continuer à régner, pousse à la haine toutes les minorités derrière elle : féministes, jeunes, gays, immigrés... conduisant ce pays au chaos ! Conformément au

principe même de la démocratie, il est grand temps que le pouvoir revienne à la majorité, aux 99 % de goïms, de gentils, méprisés et manipulés qui constituent ce pays. Ici ni peuple élu ni terre promise. Égalité et réconciliation ! »

« Avec cette condamnation la peur a changé de camp. Nous continuerons à poursuivre M. Soral dès qu'il tiendra des propos anti-juifs », a déclaré à l'AFP l'avocate de la Licra, Me Ilana Soskin.

La magistrate, victime des injures de Soral, représentée par Me Richard Malka, a également obtenu la condamnation du polémiste qui avait à son encontre des propos d'une rare violence sexiste.

Alain Soral est un mutilirécidiviste de la haine et a déjà fait l'objet de nombreuses condamnations et fait figure d'idéologue des mouvements extrémistes, aux côtés de Dieudonné et de Ryssen ●

Ahmed Moualek, apologiste de la haine

Justice

17 janvier 2019

L'activiste Ahmed Moualek, ancien candidat aux élections européennes sur la liste antisioniste de Dieudonné, Alain Soral, Yahia Gouasmi ou encore Thierry Meyssan, a publié une vidéo dans laquelle il appelle « au meurtre des juifs » en ajoutant « Tu peux pas savoir comme ça fait plaisir que la Shoah ait existé, mais je regrette que t'étais pas dans le train. »

La Licra a décidé de saisir immédiatement la justice aux côtés de l'UEJF. A l'annonce de cette plainte, il a récidivé le jeudi 17 janvier dans un message posté sur Youtube dans lequel il explique qu'il pisse « sur les juifs », « sur la Shoah » avant de terminer par un « sales chiens de juifs ».

Ces propos, qui sont une incitation à la haine et qui font ouvertement l'apologie de l'extermination des Juifs, doivent appeler de la justice une sanction exemplaire et rapide ●

Alain Soral condamné à un an de prison ferme pour négationnisme avec mandat d'arrêt

Justice

15 avril 2019

La 13ème chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné Alain Bonnet, dit « Alain Soral » à un an de prison ferme pour contestation de crimes contre l'Humanité pour avoir publié un texte négationniste de son avocat, Me Viguière, sur le site Egalité et Réconciliation.

Ce dernier écope quant à lui d'une peine de 5000 euros d'amende. La Licra, partie civile aux côtés du MRAP et de l'UEJF, était représentée par Me Mathieu Quinquis.

La Licra salue la fermeté de cette décision qui doit aussi son caractère exceptionnel au mandat d'arrêt délivré à l'audience par le Tribunal. Multirécidiviste des condamnations pénales, Alain Soral est un activiste qui propage la haine antisémite. A travers cette décision, chacun doit savoir que la contestation de la Shoah n'est pas une opinion. C'est un acte antisémite qui doit appeler des sanctions à la hauteur de ce fléau, qui plus est lorsqu'il est revendiqué comme tel par ses auteurs.

Après cette décision historique, la Licra demande de nouveau et sans délai à tous les hébergeurs de contenus de fermer les comptes d'Alain Soral ainsi que ceux d'Egalité et Réconciliation ●

Racisme : la Licra saisit la justice contre Renaud Camus

Justice

25 avril 2019

« Une boîte de préservatifs offerte en Afrique, c'est trois noyés en moins en Méditerranée, 100.000 euros

d'économie pour la Caf, deux cellules de prisons libérées et 3 cm de banquise préservée », a tweeté le polémiste.

Chez les Camus, on préfère Albert !
Devant ces propos ignobles, la Licra saisit la justice ●

Merah, complice de Merah

Justice

25 avril 2019

Le 11 mars 2012, à 16 h 10, Mohammed Merah déclarait « tu tues mes frères, je te tue » et assassinait le maréchal des logis-chef Imad Ibn Ziaten du 1er régiment du train parachutiste, dans le quartier de Montaudran, au sud-est de Toulouse, au moyen d'une arme à feu.

Le 15 mars 2012, à 14 h 10, deux autres militaires, Abel Chennouf, âgé de 26 ans et Mohamed Legouad, âgé de 24 ans, étaient tués par Mohammed Merah et un troisième, Loïc Liber, âgé de 28 ans, était grièvement blessé à la tête.

Le 19 mars 2012 vers 8 h, Mohammed Merah, une caméra sanglée sur la poitrine, arrive devant l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse et ouvrait le feu sur Jonathan Sandler, âgé de 30 ans ainsi que ses deux jeunes fils, Gabriel, 3 ans, et Aryeh, 6 ans avant de prendre pour cible Myriam Monsonégo, 8 ans. Il tentait également de tuer Yacov David Soussan, employé de l'école Ozar Hatorah et un collégien, Bryan Bijoui.

Identifié quelques jours plus tard par la police, Mohammed Merah était neutralisé et tué lors de l'assaut de son appartement.

Le 2 novembre 2017, la justice est passée une première fois dans l'affaire Merah. A l'issue d'un procès de près de cinq semaines, éprouvant pour les familles des victimes, la cour d'Assises spéciale de Paris a condamné Abdlekader Merah, son frère, et Fetah Malki à 20 ans et 14 ans de réclusion criminelle, ces condamnations étant assorties d'une peine de sûreté des deux tiers. Abdelkader Merah a été jugé coupable d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste mais non coupable de complicité d'assassinat. Fettah Malki

a quant à lui été reconnu coupable d'association de malfaiteurs et vol en lien avec une entreprise terroriste. La Licra était partie civile à ce procès.

Il y a quelques jours s'est tenu devant la Cour d'Assises d'appel spécialement composée de la Seine le procès en appel des deux accusés. Comme en première instance, la Licra fut partie civile et représentée par Me Sahand Saber et Me Rachel Lindon.

« On n'a pas regagné les frères qu'on a perdus, mais on a remporté une victoire contre les terroristes. Aujourd'hui, je suis fier d'être français. Vive la justice ! Vive la République ! »

Naoufal Ibn Ziaten, frère d'Imad, victime de Merah

Une fois encore, la Licra a porté la voix des victimes de l'antisémitisme et a demandé que toute la lumière soit faite, grâce à l'oralité des débats notamment, sur toutes les responsabilités qui ont

conduit un homme à abattre des soldats de la République et à tuer, à bout portant, des enfants âgés de 3 à 8 ans et le père de deux d'entre eux parce qu'ils étaient juifs.

Verdict de la cour d'appel : Abdelkader Merah d'abord acquitté du chef de « complicité d'assassinats » en première instance, a cette fois été reconnu coupable et condamné à trente ans de prison •

TRIBUNE : « Heureux comme un antisémite en France »

Justice

9 mai 2019

(Source : nouvelobs.com)

Alain Soral, condamné pour négationnisme, évite l'incarcération immédiate : plusieurs personnalités, dont les présidents de la Licra et de SOS Racisme, dénoncent un « Munich judiciaire » après le parquet de Paris a fait appel du mandat d'arrêt délivré contre l'essayiste d'extrême droite.

En théorie, en France, le fait d'exprimer son racisme, son antisémitisme, son négationnisme est passible d'une peine de prison. C'est la loi, pétrie par la volonté générale, celle des générations de législateurs édifiés par les épreuves de l'Histoire et la nécessité, vitale, de protéger l'espèce humaine des crimes commis contre elle-même.

En pratique, les racistes, les antisémites, les négationnistes sont rarement renvoyés derrière les barreaux par la justice française. A telle enseigne que même Robert Faurisson, tortionnaire récidiviste de l'Histoire, antisémite et négationniste chimiquement pur, est mort sans avoir jamais connu un seul jour de prison, lui qui l'avait pourtant mérité mille fois à force de provoquer les consciences, les juges et les victimes.

Le 15 avril dernier, une juridiction française, la 13^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance (TGI) de Paris, a eu le courage de briser un tabou : condamner le premier antisémite

de France, Alain Soral, à une peine d'un an d'emprisonnement ferme pour contestation de crime contre l'Humanité et, fait inédit dans l'histoire judiciaire française, elle a délivré un mandat d'arrêt à l'audience.

L'appel n'étant pas suspensif, il était acquis que Soral serait interpellé et écroué, conformément à la décision prononcée. Chacun pouvait alors espérer qu'une étape était franchie et que la République avait enfin atteint son seuil de tolérance contre les obsédés de la haine des Juifs.

Le piège des professionnels de la haine

C'était sans compter le parquet de Paris qui vient d'en décider autrement. Tout d'abord en faisant appel du mandat d'arrêt, estimant que la loi de 1881 sur la presse, en vertu de laquelle Soral a été condamné, ne relevait pas du droit commun, mais du « droit politique » et n'autorisait pas l'incarcération du comparant séance tenante. Ensuite, en violation du caractère non suspensif de cet appel, en refusant de faire interpellier Alain Soral, ne craignant ni la voie de fait, ni la honte de servir de supplétif aux avocats de la défense.

En ouvrant un tel débat, le Parquet tombe dans le piège des professionnels de la haine : faire accroire l'idée que le racisme et l'antisémitisme seraient des délits politiques et des délits d'opinion.

Ces deux décisions du Parquet doivent être désignées pour ce qu'elles sont : un Munich judiciaire à la faveur duquel, croyant protéger le droit, on finit par protéger les racistes et les antisémites de toute sanction effective et par organiser leur impunité.

Si la France s'est dotée d'un arsenal judiciaire contre le racisme et l'antisémitisme, ce n'est pas par hasard. Ce n'est pas une lubie ou un caprice exigé par telle ou telle communauté. Ce n'est pas un cadeau consenti à telle ou telle souffrance. C'est une nécessité vitale pour notre régime de libertés en raison du fait que ces fléaux ont défiguré l'Humanité et qu'ils tuent encore selon une mécanique immuable : l'ensauvagement des mots précède, toujours, l'ensauvagement des actes. Un raciste ou un antisémite qui appelle à la haine est une bombe à retardement et à fragmentation pour le corps social.

Une justice devenue paralytique

Toutes les marches blanches et toutes les déplorations du monde après chaque crime raciste ou antisémite demeureront vaines si la République est incapable de remettre la haine dans la cage dont elle n'aurait jamais dû sortir. Toutes les lois du pays demeureront décoratives si, alors que l'antisémitisme assassine de nouveau en plein Paris, le parquet de la République bataille pour faire relâcher les antisémites.

Alain Soral doit bien rire de l'impuissance de la justice à le faire condamner. Lui qui vomit la République et ses principes, qui injurie les magistrats et les parties civiles, est en passe d'atteindre son objectif : déstabiliser la démocratie par ses appels à la haine et un prosélytisme numérique très lucratif, créer le doute parmi la magistrature et faire trembler la main des magistrats devant ses provocations réitérées.

Assurément, grâce à une justice devenue paralytique, Alain Soral doit se sentir heureux comme un antisémite en France.

Les signataires :

Mario Stasi, président de la Licra ; Dominique Sopo, président de Sos Racisme ; Sacha Ghoslan, président de l'UEJF ; Pierre Mairat, coprésident du MRAP ; Marc Knobel, président

de « J'accuse ! » ; Alain Jakubowicz, président d'honneur de la Licra ; Michael Ghnassia, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation ; Patrick Klugman, avocat ; Stéphane Lilti, avocat ; Jean-Louis Lagarde, avocat ; Ilana Soskin, avocate ; Stéphane Nivet, délégué général de la Licra ●

Chambres à gaz : Chouard fait son Le Pen

Justice

13 juin 2019

À la suite des propos tenus par Etienne Chouard, la Licra saisit la justice pour contestation de crimes contre l'Humanité.

Lundi 10 juin 2019, Étienne Chouard était l'invité de « Cartes sur table », une émission diffusée sur Le Média. Le professeur d'éco-gestion devenu un influent blogueur est interrogé par Denis Robert. Connu pour sa proximité très grande avec le complotisme, Etienne Chouard, qui avait qualifié par le passé le négationniste et antisémite Alain Soral de « Résistant », est interrogé sur ses « ambiguïtés » avec l'antisémitisme et notamment sur l'existence des chambres à gaz ayant servi à exterminer les Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale.

« On est régi par la loi Gayssot, donc un raciste ou un négationniste ne peut pas expliquer pourquoi il l'est », pointe Denis Robert. « On peut discuter de cette loi, dire qu'on n'est pas d'accord, mais... Je te pose la question autrement, est-ce que tu as un doute personnel sur l'existence des chambres à gaz ? »

La réponse d'Etienne Chouard est édifiante : « Mais qu'est-ce que c'est que cette question-là..., s'agace Etienne Chouard. « Ce n'est pas mon sujet, j'y connais rien, moi. »

Denis Robert ne se satisfait pas de cette dérobade et avec le concours de Mathias Enthoven, Rédacteur en Chef numérique du Média, également présent sur le plateau, le pousse à délivrer une réponse claire et sans ambiguïté.

Etienne Chouard empile alors les esquives : « Ce n'est absolument pas mon sujet, je n'ai pas pris le temps du tout », « Je n'ai jamais rien lu là-dessus (...) Je vais te dire 'oui j'ai aucun doute', parce que sinon je suis un criminel de la pensée ».

« Je n'ai pas besoin d'avoir lu des ouvrages scientifiques pour dire que la Terre est ronde » lui rétorque Mathias Enthoven.

Acculé, il finit par dire : ? « Si c'est si grave d'en douter (de l'existence des chambres à gaz) il suffit d'en faire la démonstration et puis on passe à autre chose ».

Des propos qui font écho à ceux de Jean-Marie Le Pen en 1987 : « Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. (...) Voulez-vous me dire que c'est une vérité révélée à laquelle tout le monde doit croire, que c'est une obligation morale ? Je dis qu'il y a des historiens qui débattent de ces questions. ». Pas étonnant de la part de celui qui se définit lui-même comme « complotiste » et qui qualifie Alain Soral de « résistant ». Voilà 10 ans que Conspiracy Watch dénonce les dérives de cet individu.

Aujourd'hui, sur la question des chambres à gaz, Etienne Chouard a achevé de sombrer. Ceux qui ont tenté de le dédouaner depuis des années pour des raisons idéologiques sont aussi responsables du brevet de notoriété et de moralité qu'ils lui ont ainsi délivré, banalisant les thèses conspirationnistes dans l'opinion et même, dans les isolements ●

LICRA

Mario Stasi élu Président de la Licra

Licra

29 mars 2019

Réunie en Congrès pour la 49ème fois depuis 1927, la Licra a procédé à l'élection de son Président le dimanche 24 mars 2019.

Mario Stasi a été élu au premier tour de scrutin Président de la Licra pour un mandat de trois années avec près de 90% des suffrages exprimés.

Il est le sixième président de la Ligue, après Bernard Lecache (1927-1968), Jean Pierre-Bloch (1968-1992), Pierre Aidenbaum (1992-1999), Patrick Gaubert (1999-2010) et Alain Jakubowicz (2010-2017).

Conformément à nos statuts et à la suite de la démission d'Alain Jakubowicz en novembre 2017, Mario Stasi avait assuré la présidence de l'association depuis cette date en sa qualité de premier vice-président.

Mario Stasi, né en 1968, est avocat au Barreau de Paris.

Titulaire d'un DEA de droit communautaire de l'Université de Paris 2 – Panthéon-Assas, il a prêté serment en 1991 avant d'être élu Secrétaire de la Conférence du Stage en 1997. Collaborateur d'Olivier Metzner, puis associé sein du cabinet du cabinet Stasi et Associés, fondé par son père, il fut notamment en charge du département contentieux spécialisé en droit pénal général, droit pénal des affaires et droit de la presse. Il a créé en 2012 avec Sophie Obadia le cabinet Obadia & Stasi. Il plaide depuis plus de 20 ans devant les tribunaux correctionnels et les Cours d'Assises.

Parallèlement à sa profession d'Avocat, Mario Stasi est un militant, marqué par l'engagement antiraciste et républicain de son oncle, l'ancien Ministre et parlementaire Bernard Stasi.

Engagé dans la vie politique auprès de François Bayrou lors des élections européennes de 1999 et des élections législatives de 2007 et de Philippe Séguin lors des élections municipales de 2001, il s'investit ensuite à la Licra au sein de laquelle il a été nommé Président de la Commission Juridique de la Licra en juin 2012.

Devant la poussée des communautarismes, des extrémismes politiques et religieux, face au développement d'un véritable racisme identitaire et d'un antisémitisme aux multiples visages, Mario Stasi aura à cœur de défendre la vocation universaliste et républicaine du combat antiraciste. Il souhaite renforcer l'ancrage territorial de la Licra, développer ses actions d'éducation, amplifier ses partenariats avec les acteurs publics mais aussi privés et intensifier la lutte contre la haine sur les réseaux sociaux •

MÉMOIRE & HISTOIRE

Rwanda, la mémoire et la justice

Mémoire & Histoire

11 avril 2019

Il y a 25 ans, le Rwanda semblait dans l'humanité. Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, la radio rwandaise des Mille Collines, surnommée « radio machette », appelait en langage codé les Hutus à « abattre les grands arbres » : c'était le signal annonciateur du génocide des Tutsis. En trois mois, plus d'un million de Tutsis ont perdu la vie pour le simple fait d'être nés.

Ce génocide n'a pas surgi de nulle part. Il est l'aboutissement sanglant d'un projet politique d'extermination des Tutsis fondé, dès les années cinquante, sur un conditionnement des esprits, sur une mécanique de la haine et de la détestation, sur une volonté de hiérarchiser la nature pour établir un ordre politique raciste, sur un processus qui a transformé les préjugés en armes et la haine en crimes.

La mémoire du génocide des Tutsis est l'affaire de tous.

Certains pourraient dire, non sans une certaine condescendance raciste d'ailleurs, qu'il s'agit d'une affaire africaine bien éloignée de la réalité française et européenne. Ce serait une erreur grave et insoutenable. Ce qui s'est passé au Rwanda entre avril et juillet 1994 touche à l'universel. Un génocide, en Europe, en Afrique ou ailleurs, est la négation de l'Humanité et, en tant que tel, concerne l'Humanité tout entière.

Cette mémoire est une mémoire fragile et elle a besoin de combattants pour que les victimes soient respectées au-delà du crime dont elles ont été la cible. Car les victimes, en dehors des survivants accablés par l'épreuve, ne sont plus là pour parler et la parole des assassins, toujours vivants, occupe quand à elle tout l'espace et toute la lumière. Et comme après le génocide arménien, comme après la Shoah, le poison négationniste est là et se manifeste à des degrés divers mais avec le même dessein : inverser les rôles et tenter de transformer les victimes en bourreaux, minimiser le nombre de morts pour dédouaner les criminels, et au final réhabiliter le racisme qui avait soutenu le bras des génocidaires. La décision du Président de la République de répondre favorablement à la demande de la Licra, notamment, de faire du 7 avril une journée nationale de commémoration est un acte fort qu'il faut saluer et qui marque étape décisive dans la reconnaissance de ce génocide et dans la transmission de cette mémoire.

Sans justice, la mémoire sera vaine.

C'est la raison pour laquelle la Licra est présente à chaque procès qui, en France, en vertu de la compétence universelle, permet de juger tous les criminels qui se trouveraient sur le territoire national. C'est la raison pour laquelle aussi la Licra s'est battue pour que le négationnisme du génocide des Tutsis soit inscrit en 2017 dans la loi Gayssot et devienne un délit.

C'est la raison pour laquelle enfin la Licra demande depuis des années l'ouverture des archives françaises afin qu'aucune part d'ombre ne subsiste dans la réalité des faits qui se sont produits en 1994, dans les mois qui ont précédé et suivi le génocide. Emmanuel Macron a annoncé la création d'une commission d'historiens chargée de cette question. La réussite de cette entreprise est aujourd'hui entre les mains de cette commission qui, en conscience, devra faire ce qu'avait réussi à faire avant elle, à Lyon, la commission désignée par le Cardinal de Courtray sur la responsabilité de l'Eglise dans la cavale du criminel Paul

Touvier. À l'époque, tout le monde y était allé de son procès d'intention contre les historiens de cette commission, pour disqualifier la démarche et présupposer des résultats de l'enquête. L'Histoire a donné tort aux persifleurs.

Aujourd'hui placés devant leurs responsabilités, les membres de cette commission n'auront pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout, sauf à hypothéquer lourdement leur honorabilité et leur éthique. Le sujet est trop grave pour qu'il souffre de compromissions ou se soumette aux injonctions politiques. Si jamais la tentation de mettre l'éteignoir sur « ce temps où les rwandais ne s'aimaient pas » – pour paraphraser Pompidou au sujet de Touvier – j'invite les acteurs de ce dossier à méditer les mots adressés par le Cardinal de Courtray en 1990 : « Je continue à penser qu'un tort bien établi, et que l'on porte dans la vérité et le courage, est préférable à l'innocence suspecte ».

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Le 24 avril, en mémoire du génocide arménien

Mémoire & Histoire

25 avril 2019

24 avril 1915 à 20 heures. Le ministre de l'intérieur ottoman Talaat Pacha donne l'ordre d'arrêter plus de 250 intellectuels arméniens, marquant ainsi le début du premier génocide du XX^{ème} siècle.

À la fin de l'année 1916, le peuple arménien est décapité. 1 200 000 arméniens ont été exterminés, réalisant en partie le dessein criminel exprimé par le grand vizir ottoman dès 1879 qui promettait de « supprimer et faire disparaître à jamais le peuple arménien. »

Beaucoup des rescapés du génocide de 1915 ont trouvé en France le refuge, l'aide et l'assistance digne d'une République universaliste et humaniste. Depuis cette année, le 24 avril, comme l'avait demandé la Licra depuis des années, est inscrit au rang des commémorations nationales et dans chaque commune de France,

la mémoire de ce crime contre l'Humanité résonne désormais dans nos consciences.

104 ans après, pourtant, le mensonge d'Etat perdure et la négation du génocide demeure la doctrine officielle de la Turquie d'Erdogan, enfermé dans l'euphémisation des « événements et des massacres de 1915 ». Nier les faits, c'est effacer le crime. C'est effacer les victimes, une deuxième fois.

104 ans après, les Arméniens doivent toujours faire face au déni mais le combat pour la reconnaissance progresse. Le Parlement européen a reconnu le génocide des Arméniens le 18 juin 1987 et la France le 29 janvier 2001.

La Licra est depuis longtemps engagée aux côtés de la communauté arménienne dans son combat pour la reconnaissance du génocide. En juillet 1995, à l'initiative du Président

Aidenbaum, la Licra, avec le Forum des associations arméniennes de France, se constitue partie civile dans le procès intenté à l'historien américain Bernard Lewis. L'an dernier, elle a soutenu les associations arméniennes qui demandaient l'interdiction d'une conférence négationniste à Dreux.

104 ans après le crime, la reconnaissance du génocide des Arméniens est plus qu'une nécessité : c'est une exigence morale grâce à laquelle il deviendra possible de bâtir une mémoire de réconciliation. C'est aussi prévenir les génocides et empêcher le bégaiement criminel de l'Histoire ●

Jacques Chirac (1932 – 2019)

Mémoire & Histoire

26 septembre 2019

Membre du Comité d'honneur de la Licra, Jacques Chirac a toujours accompagné nos combats contre le racisme et l'antisémitisme, à l'Elysée, à Matignon comme à l'Hôtel de Ville de Paris.

Face à l'extrême-droite, notamment lors des scrutins régionaux de 1998 ou présidentiels de 2002, il n'a jamais transigé avec les sirènes du populisme et de la division. La Licra tient également à saluer son engagement personnel dans le renforce-

ment de l'arsenal juridique contre le racisme et l'antisémitisme au cours de sa présidence grâce à la loi Perben. Enfin, le discours de la commémoration de la rafle du Val d'Hiv en juillet 1995 a été, pour tous les combattants de la mémoire, un moment fondateur, en reconnaissant enfin la responsabilité du régime de Vichy dans la déportation et l'extermination des Juifs.

Dans sa dernière allocution prononcée à l'Elysée en 2007, son invitation à la vigilance doit aujourd'hui,

encore, être entendue. « Ne composez jamais avec l'extrémisme, le racisme, l'antisémitisme ou le rejet de l'autre. Dans notre histoire, l'extrémisme a déjà failli nous conduire à l'abîme. C'est un poison. Il divise. Il pervertit, il détruit. Tout dans l'âme de la France dit non à l'extrémisme. ».

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Eric Zemmour et le déni de l'Histoire

Mémoire & Histoire

24 octobre 2019

Lundi, sur CNEWS, face à Bernard-Henri Lévy, Eric Zemmour a une fois de plus relativisé le rôle du régime de Vichy et de l'ex-Maréchal Pétain dans la déportation des Juifs.

Eric Zemmour n'est pas historien. Il n'a aucun titre d'historien. Aucun diplôme. Rien. Il n'a dans ce domaine aucune légitimité.

Asséner comme il le fait un mensonge en la trempant dans l'idéologie n'en fait pas une vérité. De nombreux historiens, rompus à la méthode de leur profession, à l'éthique de Marc Bloch, ont établi précisément la réalité de la responsabilité de l'Etat français dans la déportation et l'extermination des Juifs.

Pour reprendre les mots de Pierre-Henri Teitgen, Compagnon de la Libération, face à Maître Isnorn, avocat

de Pétain, « Il faut rappeler ce qu'a été la Collaboration sur le sol national. Ce ne sont pas seulement des discours et des manifestations devant les foules. Ce sont des actes, des faits, des mesures prises, signés par Philippe Pétain ».

Ces actes antisémites, ces faits antisémites, ces mesures antisémites précises, l'historien Laurent Joly nous les rappelle ●

La Licra et SciencesPo Lyon honorent la mémoire de Lucie et Raymond Aubrac

Mémoire & Histoire

5 décembre 2019

En présence des filles de Lucie et Raymond Aubrac, Elisabeth Helfer-Aubrac et Catherine Vallade, de Laurent Douzou, Historien, de Michel Noir, ancien Ministre et ancien Maire de Lyon, de Thierry Philip, Président de la Maison d'Izieu et de Johanna Barasz, Déléguée adjointe à la DILCRAH.

Au printemps dernier, une salve négationniste, raciste et antisémite s'emparait honteusement des hymnes folkloriques et collectifs qui résonnent lors du Criterium annuel réunissant les 10 Instituts d'Études Politiques de France pour une compétition sportive.

À Strasbourg, ville capitale d'une Europe en proie aux extrémismes, l'épisode était aussi symbolique que désastreux.

À la Licra, l'éducation est un levier cardinal de lutte contre la haine. Engagés aux côtés du Ministère de l'Enseignement supérieur et motivés

par une volonté commune de porter la parole antiraciste et humaniste, nous avons entamé un tour de France des IEP.

À Lyon, épicerie précoce de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, Renaud Payre, directeur de SciencesPo Lyon, s'est

immédiatement montré enthousiaste à l'idée de transmettre ce message à ses étudiants.

Les IEP et la Licra s'engagent

C'est ainsi que le lundi 2 décembre 2019, dans cette enceinte qui fut jadis l'École du service de santé des

armées et dont les sous-sols ont abrité les pires exactions de la gestapo et de Klaus Barbie sur leurs prisonniers, l'amphithéâtre « Lucie et Raymond Aubrac » était inauguré dans les locaux de l'IEP ●

« Ne composez jamais avec
l'extrémisme, le racisme,
l'antisémitisme ou le rejet de
l'autre. Dans notre histoire,
l'extrémisme a déjà failli
nous conduire à l'abîme.
C'est un poison. Il divise.
Il pervertit, il détruit. Tout
dans l'âme de la France dit
non à l'extrémisme »

- Jacques Chirac

Réseaux sociaux : Le coup de gueule de Mario Stasi

Société

7 février 2019

Président de la Licra (Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme), Mario Stasi pousse un coup de gueule contre la diffusion de propos racistes et antisémites et appelle le gouvernement à agir. Propos recueillis par Bruno Jeudy, Paris Match.

Etes-vous inquiet de la libération de la parole qui a accompagné le mouvement des « gilets jaunes » et la diffusion de propos racistes, homophobes et parfois antisémites ?

Mario Stasi. Evidemment. Nous sommes inquiets à la Licra. Ce n'est que la poursuite néfaste de la libération de la parole du fait de l'anonymat des réseaux sociaux. Camus disait : « Un homme ça s'empêche. » Avec l'émergence des gilets jaunes, je constate que tout ce qui peut passer dans la tête d'un individu peut se retrouver sans aucune retenue sur les réseaux sociaux ou parfois sur les chaînes infos. On a vu ainsi la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa se faire traiter de « putain à juifs ». La Licra s'est fixée de ne rien laisser passer.

Que proposez-vous pour stopper un tel déferlement ?

Nous avons transmis nos propositions au gouvernement. Nous souhaitons d'abord que le rapport Avia aboutisse le plus rapidement possible à une proposition de loi qui viserait à responsabiliser les hébergeurs de réseaux sociaux. Il s'agirait de les enjoindre à prendre des sanctions financières et à supprimer dans les 24 ou 48 heures les propos racistes sachant qu'ils s'exposeraient, le cas échéant, à

des amendes de plusieurs dizaines de millions d'euros. Comme cela fonctionne en Allemagne avec succès.

Vous croyez possible un dispositif pour lever l'anonymat sur les réseaux sociaux ?

Il faut une vraie réflexion sur la levée indispensable de cet anonymat sous couvert duquel les pires atrocités et propos ignominieux se trouvent diffusés en toute impunité sur le net. Pour lutter contre cette prolifération de propos racistes et antisémites, il faut couper le robinet d'immondices que peuvent être ces réseaux sociaux puisque ceux-ci ne s'autorégulent pas de façon efficace.

Quelles sont vos autres propositions ?

Un des autres combats de la Licra est de faire en sorte que le délinquant raciste soit enfin traité comme un délinquant ordinaire. Je m'explique : aujourd'hui, Alain Soral ou Dieudonné Mbala Mbala ou tout autre raciste récurrent sur son blog, quel qu'il soit, bénéficient de la même protection procédurale qu'un journaliste qui aurait tenu un propos inapproprié, injurieux ou diffamatoire. Il sera donc jugé jusqu'à trois ans après la commission des faits avec les règles strictes dans une audience qu'il transformera en scène politique et lui donnera une nouvelle occasion de proférer et justifier ses propos racistes, antisémites, négationnistes ou complotistes. Le délinquant raciste doit être jugé comme un délinquant ordinaire dans les trois jours s'il est pris en flagrant délit ou dans un temps plus décent. Il faut faire sortir les délits racistes de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Quel bilan tirez-vous de vos actions de prévention dans les établissements scolaires ?

En 2018, la Licra a dispensé des formations auprès de 32 000 collégiens et lycéens. Nos bénévoles s'adressent aux jeunes pour les sensibiliser aux questions génocidaires, à la transmission de la mémoire et à la laïcité. On les sort de leur classe pour leur montrer les lieux de culte, les emmener dans les mairies, à l'Assemblée nationale, au tribunal... L'idée est de faire progresser l'esprit critique, de leur apprendre le doute en les mettant en garde contre les « fake news » et parfois les extirper des réseaux prosélytes et identitaires. Nous avons passé un accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Et nous allons créer un campus numérique pour permettre aux étudiants de vérifier les thèses ou contre thèses pour déjouer tout ce qui relève du complotisme.

Le gouvernement en fait-il assez pour endiguer la montée des actes antisémites ?

En 2018, les faits et actes antisémites ont augmenté de 69%. Moins de 1% de la population française est victime de 30% des propos et délits racistes. Les plans gouvernementaux, c'est bien mais ils ne vont pas assez loin et manquent de moyens. Les pétitions de principe qui ne sont pas suivies de finances sont vaines. La lutte contre l'antisémitisme ne peut pas se résumer à des marches comme celle après le meurtre de Mireille Knoll. C'est une chose d'attirer l'attention sur un drame inacceptable, c'est autre chose de passer à des actes concrets.

Etes-vous favorable à l'idée de modifier la loi de 1905 comme l'a annoncé Emmanuel Macron?

Cela n'est pas nécessaire. Le gouvernement doit pour autant, alors que nous sommes face à un

dévoiement de l'Islam, s'attaquer à la transparence des flux financiers de certaines associations culturelles et faire respecter les règles de la République dans les prêches des hommes et des femmes quel que soit

le culte. Nous considérons qu'il n'est pas besoin de toucher à la loi de 1905 pour atteindre ces deux objectifs ●

Tribune : La République doit se réarmer contre la haine

Société

14 février 2019

Une fois de plus, une fois encore, l'antisémitisme est venu défigurer le visage de la France. Celui de Simone Veil, dont le portrait a été recouvert de croix-gammées dans le 13ème arrondissement de Paris. Celui d'Ilan Halimi, dont les arbres plantés en mémoire de son martyr ont été sectionnés. Dimanche matin, la vitrine du magasin Bagelstein du 4ème arrondissement de Paris renvoyait le reflet sinistre des devantures de Berlin en 1938, souillées par le même refrain, le même « Juden » en guise de prélude à la catastrophe. Les antisémites passent à l'acte et sont décomplexés de toute forme de honte ou de retenue.

La haine s'est libérée et comme à chaque fois dans l'histoire, l'antisémitisme est le premier symptôme de l'effondrement des valeurs auquel nous assistons. Les antisémites, qu'ils soient d'extrême-droite, islamistes ou identitaires d'extrême-gauche, convergent aujourd'hui dans la même direction. L'Histoire nous est témoin aujourd'hui qu'aucune communauté, absolument aucune, n'a fait l'objet d'une telle obsession depuis des temps immémoriaux, avec une constance dans les préjugés et dans la vindicte qui fait désespérer de l'esprit humain.

Depuis des années, nos cortèges d'indignation et de larmes, pétris de colère et d'émotion, ont défilé dans les rues de notre pays mais ont fini par s'étioler. La chose est devenue l'affaire d'une communauté et a cessé d'être l'affaire de la nation tout entière. Après la profanation du cimetière de Carpentras en 1990, nous étions 200 000 à battre le pavé dans les rues de Paris et partout en France ont résonné

les marques de fraternité. Après Ilan Halimi, après les assassinats de l'école juive de Toulouse, après Sarah Halimi, les rues sont restées désertes et silencieuses et il a fallu l'assassinat de Mireille Knoll, rescapée des rafles, pour que frémissent à nouveau, un instant seulement, notre capacité à dire non.

A mesure que les cohortes de manifestants se réduisaient inlassablement, les réseaux sociaux, eux, se sont remplis de torrents de haine et de rejet de l'autre. Sans aucune forme de régulation, préemptés par les extrémistes, ils ont fourni durant des années un permis de haïr à toute une génération qui, sans aucune limite, et en toute impunité, s'est vue autorisée à l'anonymat, à appeler à la mort de l'autre, à nier la Shoah, à faire du ressentiment le précepteur de leur existence. Notre jeunesse, pour une partie d'entre elle, a cessé de faire des valeurs de la République une référence et s'est construite en opposition à elle. Une contre-culture de la haine est née et nos mots, pourtant si simples et si forts, ont cessé d'opérer et de convaincre. Notre corpus, hérité des Lumières, est mis en concurrence, quand ce n'est pas en accusation. La vérité des faits est considérée dans bien des cas, comme une hypothèse parmi d'autres. Les fantasmes ont pris le pas sur la raison, le populisme sur la réalité, le complot sur les faits, les préjugés sur toute forme d'esprit critique, et au final la haine sur la fraternité.

Le moment est grave et la réponse attendue du Gouvernement devra être historique. Nos dirigeants doivent s'inscrire dans une logique de rupture totale avec les quarante

années qui viennent de s'écouler. Nous n'en pouvons plus de ces postures indignées qui donnent bonne conscience et masquent aussi une terrible impuissance. Le moment est venu d'agir, de prendre la mesure de la gravité de la situation et de cesser d'avoir la main tremblante ou complaisante.

Trois directions aujourd'hui s'imposent à nous.

La première, la plus difficile, la plus longue et la plus âpre, est de faire de la République une idée neuve parmi la jeunesse et faire nôtre l'invitation de Ferdinand Buisson selon laquelle « le premier devoir d'une République est de faire des Républicains ». Notre école doit respirer la République partout et en tous lieux. Autant que les compétences qu'elle transmet, elle doit permettre de former des citoyens conscients et actifs.

La deuxième est d'entamer une révolution copernicienne dans notre droit. Aujourd'hui, les délits racistes et antisémites sont considérés comme des délits d'opinion. Ils sont jugés avec toutes les précautions dévolues à la protection de la liberté d'expression et il faut plusieurs années pour faire exécuter la loi, une fois que l'on a surmonté l'écheveau procédural de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Le délinquant raciste et antisémite doit être traité pour ce qu'il est : un délinquant ordinaire, un fauteur de haine dont la parole n'est pas une opinion mais un délit et dont la place est dans le prétoire des comparutions immédiates.

La troisième est de mener une politique de régulation numérique à la hauteur des enjeux. Il est urgent, vital pour notre respiration démocratique, de mettre un terme à la barbarie numérique en responsabilisant les hébergeurs et les auteurs de contenus par des sanctions dissuasives et des peines exécutées

promptement. Il est urgent aussi de mettre un terme à la possibilité de pouvoir diffuser sa haine anonymement, sans crainte de sanctions pour l'heure quasi impossibles.

Jamais dans notre histoire des décisions aussi fortes n'auront été attendues. Nos dirigeants doivent avoir le courage, pour reprendre l'exhortation

de Jaurès devant les lycéens d'Albi en 1903, de « ne pas céder à la loi du mensonge triomphant qui passe » et de trouver un antidote au poison qui défait chaque jour un peu plus la cohésion nationale.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Grand débat national : Les propositions de la Licra

Société

14 février 2019

Face aux tensions et aux revendications qui agitent le pays, le Président de la République a engagé avec la Nation un « Grand débat national ».

En tant qu'association reconnue d'intérêt général, au regard des valeurs que nous défendons et de notre engagement quotidien dans l'édification d'une République plus fraternelle, la Licra a décidé de prendre une part active dans cette consultation.

Ce choix correspond à deux exigences.

Si nous ne nous exprimons pas quand on nous donne la parole, alors il n'y a plus de respiration démocratique et nous laissons le monopole de l'expression publique aux extrémistes, aux populistes et aux démagogues. L'universalisme doit se faire entendre et participer, en toute bonne foi et sans a priori, à cette expérience d'intelligence collective.

Surtout, nous devons être résolument inscrits dans l'action. Nous pourrions nous lamenter du sort réservé aux corps intermédiaires, relégués, par toutes les sensibilités politiques confondues depuis 40 années, à une place de plus en plus secondaire alors qu'il devrait être central dans la vie citoyenne. La lamentation ne fait pas avancer les choses et nous devons agir en responsables et en lucides.

Cette contribution est le fruit d'un travail consultatif mené auprès de nos militants et des débats internes aux instances de la Licra. Elles ont été adoptées par le Conseil fédéral de la Licra le 10 février 2019.

Mario Stasi, Président de la Licra

Propositions générales

1. Mettre fin à la barbarie numérique en rendant rapidement accessibles à des sanctions pénales les auteurs de contenus haineux ainsi que les hébergeurs en cas de non-retrait des contenus manifestement illicites.
2. Sortir les délits liés au racisme et à l'antisémitisme de la loi de 1881 sur la presse.

Démocratie et citoyenneté

3. Créer un véritable statut de l'élu au sein duquel serait inscrite dans la loi une obligation de formation pour les élus aux questions liées au racisme et à l'antisémitisme.
4. Rendre le vote obligatoire pour l'élection du Président de la République et des députés et reconnaître le vote blanc en tant que suffrage exprimé.
5. Rendre inéligibles pour une durée de 10 ans les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pénale définitive pour des délits liés au racisme, à l'antisémitisme, au néo-fascisme ou à l'homophobie.

Laïcité

6. Demander la création d'une Délégation interministérielle ou d'un Haut Commissariat à la Laïcité placé sous l'autorité du Premier Ministre.
7. Inscrire l'article 1 de la loi de 1905 dans la Constitution : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. ».
8. Toute école hors contrat doit faire l'objet d'un contrôle annuel de l'éducation nationale en matière de respect des lois de la République dans les enseignements qu'ils dispensent. Les rapports de cette inspection devront être publics.
9. Création d'un diplôme national universitaire en matière de laïcité et reconnu par l'Etat.

Engagement citoyen

10. Création d'une épreuve obligatoire relative aux valeurs de la République au sein des examens nationaux de l'éducation nationale et des concours d'accès à la fonction publique.
11. Inciter les entreprises et les employeurs publics à développer le bénévolat associatif de leurs salariés via un dispositif d'incitation fiscale et sur le modèle du compte personnel de formation.

Immigration et intégration

12. Rendre possible l'accès au Service National universel à tout étranger ayant bénéficié d'une naturalisation française.
13. Rendre automatique l'inscription sur les listes électorales des Français nouvellement naturalisés.
14. Mener une politique d'intégration fondée sur l'apprentissage renforcé de la langue française, orale et écrite, et la mise en place de cours

d'intégration dès l'arrivée des réfugiés sur le territoire national. Veiller à ce que les associations chargées de ces missions disposent des qualifications nécessaires pour le faire.

15. Faciliter le processus administratif relatif aux demandes d'asile
16. Permettre aux demandeurs d'asile un accès facilité aux dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage.

17. Adopter une politique de répartition des réfugiés sur l'ensemble du territoire national.
18. Dans un souci de promotion de la mixité, appliquer de manière stricte les dispositions introduites par la loi SRU et relatives à l'obligation faire aux communes de promouvoir le logement social ●

Non au symposium antisémite à Lyon !

Société

14 mars 2019

À Lyon, l'extrême-droite antisémite de Jeune Nation, dirigée par le multirécidiviste Yvan Benedetti organise le 16 mars un pseudo-colloque dont le thème, « la Révolution Nationale » était le programme politique du régime de Vichy.

Nous lutterons par tous les moyens pour empêcher la tenue de ce symposium de néo-collabos qui, il y a

quelques jours encore, allaient fleurir la tombe de Robert Brasillach, condamné à mort à la Libération et auteur d'un funeste « il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder les petits ».

L'extrême-droite n'est pas la bienvenue dans la capitale de la Résistance, celle de René Leynaud, de Gilbert Dru, du colonel Chambonnet, de Jean Moulin, de Daniel Cordier, de Bertie Albrecht, de

Lucie et Raymond Aubrac et de tous les soutiers de l'insoumission à la haine et à la xénophobie.

Nous appelons tous les défenseurs de l'universalisme à mener à Lyon la bataille intellectuelle, morale et militante afin de faire savoir à l'extrême-droite qu'elle ne trouvera pas dans cette ville la tribune identitaire, raciste et antisémite qu'elle espère ●

La Licra condamne la « chasse aux Roms » à Saint-Denis

Société

28 mars 2019

Les récentes « chasses à l'homme » menées contre des Roms à Saint-Denis prouvent une fois encore que les leçons que l'Histoire nous enseigne sont trop souvent vaines.

Comment ne pas penser aux Pogroms dont furent naguère victimes les Juifs au début du 20e siècle ?

Comment ne pas redouter la même mécanique à l'œuvre lorsque des rumeurs ou « fake news » propagent des stéréotypes racistes, libèrent une fureur collective à l'encontre d'innocents et mènent à la violence ?

La Licra condamne fermement ces actes odieux et saisira systématiquement la justice lorsque des provocations à la haine raciale seront commises ●

La Licra condamne le blocage de la pièce d'Eschyle bloquée pour « racisme »

Société

29 mars 2019

Des militants se réclamant de l'antiracisme ont empêché ce lundi 25 mars une représentation des « Suppliantes », du poète antique Eschyle, à la Sorbonne, assimilant les masques sombres portés par les acteurs à la pratique raciste du « blackface ». Ils exigent la fin

des représentations, des excuses de l'université ainsi qu'un colloque de rééducation.

La Licra condamne cette atteinte à la liberté artistique qui conduit à censurer Eschyle. La dérive de certaines officines prétendument « antiracistes » et soutenue par un syndicalisme étudiant à la dérive est un

motif de colère et d'inquiétude. Ce n'est pas en faisant censurer des pièces de théâtre, en passant la mise en scène de certaines pièces sous les fourches caudines des obsessions identitaires que nous lutterons efficacement et au quotidien contre le racisme et les discriminations ●

Rennes : des tags antimusulmans sur les murs de plusieurs lieux de cultes

Société

15 avril 2019

Rapidement alertée, la Licra a immédiatement saisi la justice après avoir pris connaissance de ces tags.

(Via AFP) Le Conseil régional du culte musulman (CRCM) de Bretagne va porter plainte après la découverte de tags antimusulmans lundi à Rennes sur les murs de plusieurs lieux de culte islamique, a-t-on appris de source proche du dossier.

Trois bâtiments ont été visés par ces inscriptions, a confirmé une source policière à l'AFP.

« 88 Nic les Mus », un smiley avec l'inscription « go home » et sur un troisième tag des symboles religieux – étoile de David, croix chrétienne, croissant et étoile – sous lesquels est écrit « Non merci » : les tags ont été découverts par des fidèles et des responsables musulmans dans la matinée.

Selon le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie (ONCI) et délégué du Conseil français du culte musulman (CFCM) Abdallah Zekri, des travaux pour effacer les inscriptions étaient en cours dans l'après-midi.

Le CRCM de Bretagne va porter plainte et avec l'ONCI se constituer parties civiles, selon M. Zekri.

Selon M. Zekri, les tags ont visé simultanément trois lieux de cultes dans un département peu habitué à des inscriptions haineuses contre les musulmans, et sont liés au contexte des prochaines élections européennes.

La question des actes antimusulmans à l'approche des élections européennes avait été évoquée en décembre lors du congrès du CFCM à Paris en présence du ministre de l'Intérieur et des autorités politiques.

« Je suis habitué, cela fait huit ans que j'occupe ces fonctions. Chaque fois que des élections approchent, les maux de la France viennent de l'islam et des musulmans », estime M. Zekri.

« Ce sont des insultes écrites avec un mauvais français. Cela m'a intrigué dans la mesure où nous avons porté plainte, il y a un mois contre Catherine Blein (élue régionale de Bretagne ex-FN, NdlR) » qui avait posté un tweet après l'attentat de Christchurch.

Catherine Blein avait écrit le message « tuerie en new zealand: oeil pour oeil... », désormais effacé.

« A l'approche du mois de Ramadan où les fidèles vont se rendre nombreux dans les mosquées de France », l'ONCI et le CFCM demandent au gouvernement « de prendre des mesures pour assurer la sécurité des lieux de culte » dans un communiqué commun ●

Affiche le Racisme : La Pétition

Société

29 avril 2019

Face à la barbarie numérique, changeons la loi !

Les propos racistes et antisémites s'affichent de plus en plus dans la rue et sur les réseaux sociaux. Mais sur internet, ces propos haineux se partagent en quasi impunité, la faute à une loi obsolète et inadaptée. Les internautes, sous couvert

d'anonymat, se sentent intouchables et partagent leurs discours de haine sans être inquiétés. Les hébergeurs ne sont pas responsabilisés et jugent eux-même de l'opportunité de retirer tel ou tel contenu.

Cette situation doit cesser et nous demandons à ce que la loi change pour mettre fin à cette véritable barbarie numérique.

Nous demandons aux parlementaires et au gouvernement

La responsabilisation des internautes via la transformation des délits racistes et antisémites en délits ordinaires. Ce

ne sont pas des opinions mais des délits comme les autres. Les sanctions doivent être prononcées rapidement et l'anonymat ne doit plus faire obstacle aux décisions de justice.

La responsabilisation des hébergeurs via la création d'un délit spécifique, accompagné de peines d'amende dissuasives, en cas de non-retrait de contenus manifestement illicites •

Notre appel pour l'Europe

Société

9 mai 2019

Appel de la Licra à voter pour un Parlement européen qui défende les libertés et les droits humains.

Le 26 mai prochain, les électeurs des Etats membres de l'Union européenne sont appelés à voter pour désigner leurs représentants au Parlement européen.

Ce vote intervient dans un contexte de crise, qui voit l'expression du racisme, de l'antisémitisme et, plus généralement, du rejet de l'autre se libérer en Europe.

Chaque fait divers devient le prétexte à la normalisation de la haine. Les extrémistes de tous bords en sont les premiers responsables et les premiers bénéficiaires. Ils instrumentalisent la campagne électorale pour désigner des boucs émissaires, propager des stéréotypes, agiter les peurs, réveiller les pires fantasmes et appeler à la discrimination et à la haine.

Tout ceci concourt à diviser les nations et les citoyens européens et à les dresser les uns contre les autres. L'Histoire nous l'apprend : tout commence par des mots et cela se termine dans l'affrontement et la violence.

La Licra rappelle que le Parlement européen joue un rôle essentiel dans l'adoption de la législation européenne. Les députés qui siégeront dans le prochain parlement européen auront une lourde responsabilité. Ils devront tout à la fois :

Préserver et développer les droits civils, politiques, économiques et sociaux et les libertés énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme,

S'assurer de leur respect dans tous les Etats membres de l'Union européenne en s'appuyant sur les travaux de l'Agence européenne des droits fondamentaux,

Aller au-delà du code de bonne conduite signé par la Commission européenne et les fournisseurs d'accès et les hébergeurs et favoriser l'adoption par les institutions européennes d'une législation qui permettra de lutter avec efficacité contre les discours de haine sur Internet et, ainsi, de mieux combattre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et l'homophobie,

Contrôler les négociations qui vont s'ouvrir entre l'Union européenne et les États-Unis pour l'adoption d'un « traité de libre-échange transatlantique ». Il appartiendra aux futurs députés européens d'empêcher que ce traité n'introduise un régime d'irresponsabilité juridique pour les contenus diffusés par les géants américains du net, qu'ils soient des médias sociaux, des moteurs de recherche ou des plateformes.

En conséquence, la Licra appelle les électeurs français :

À participer massivement au scrutin du 26 mai prochain pour renforcer le poids démocratique du partenaire du parlement qui sera élu,

À rejeter dans les urnes toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, d'homophobie, de sexisme et tout discours qui appelle au repli identitaire, au nationalisme et à la haine contre les minorités, notamment les réfugiés, – à voter pour des députés qui s'engageront à défendre et à développer les droits garantis par la Charte européenne des droits fondamentaux et par la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales •

En mémoire d'Imad

Société

13 juin 2019

Le 10 juin au matin, Latifa Ibn Ziaten, mère d'Imad Ibn Ziaten assassiné par Mohamed Merah, découvre sa maison recouverte de tags immondes : « Vive Merah », « Juif bientôt mort », « On va t'avoir », « C'est bientôt à toi, salle juif » (sic), « Ont aura ta peau Latifa » (sic).

Les termes choisis sont d'une violence extrême et les menaces sont explicites. Les mots qui sont employés disent tellement des ressorts de la haine qui animent les continuateurs de l'islamiste Mohamed Merah. Cette haine porte un nom : l'antisémitisme.

A la Licra, on nous demande souvent pourquoi nous distinguons, dans notre acronyme, le racisme de l'antisémitisme. Désormais, pour y répondre, nous montrerons les tags accusant Latifa Ibn Ziaten d'être juive et justifiant ainsi le sort qui devrait lui être

réserve. L'antisémitisme a ceci de spécifique qu'il n'est pas seulement un racisme manifesté à l'égard des juifs. Il contient autre chose et notamment cette idée qu'il est une forme de haine totale et globalisante qui désigne comme « juif » tout ce qui doit être haï.

Derrière le mot « juif » pointé en direction de Latifa Ibn Ziaten, il y a la volonté de stigmatiser une musulmane pratiquante qui a l'audace de faire le tour des écoles de la République pour dénoncer l'islamisme et combattre l'antisémitisme. Tout comme avant elle, il y eut la volonté, de la part de Mohamed Merah, de tuer Imad Ibn Ziaten parce qu'il était un musulman

engagé dans l'armée de la République Française. Pour les antisémites islamistes, le « juif » dépasse l'appartenance à la communauté juive. Pour eux, le « juif » est synonyme de trahison. C'est le sens qu'il faut également voir dans le tag signalé dans le RER C et accusant le joueur de Football Kylian Mbappé d'être un « enculé de nègre enjuivé », lui qui criait « Vive la République et vive la France ! » après chaque victoire des Bleus.

Cette haine là n'est assurément pas un racisme comme les autres. Elle est une assignation qui désigne à la vindicte les Juifs mais également ceux qui sont « suspectés » de

« philosémitisme ». Cette haine là est une psychose meurtrière qui fantasme ainsi un « ennemi universel ».

Cette situation nous impose, à tous, des devoirs et justifie que la lutte contre l'antisémitisme n'est pas seulement l'affaire des Juifs. Elle est l'affaire de l'Humanité toute entière car l'antisémitisme est capable de l'entraîner, tout entière également, dans l'abîme. Ce combat, nous le devons à toutes les victimes de Mohamed Merah, toutes victimes de la même haine et pour reprendre les mots de Levinas, toutes « victimes de la même haine de l'autre homme, du même antisémitisme » ●

Ils voulaient « casser du blanc »

Société

4 juillet 2019

Quatre semaines d'inquiétude pour les parents des élèves de l'Institution Notre-Dame à Valence (Drôme) prennent fin après l'interpellation de quatre adolescents.

Nous le rappelons souvent, la Licra est une association universaliste. L'égalité qui doit régir les relations entre tous les citoyens français est une des valeurs cardinales que nous défendons. Nous savons pourtant que nous évoluons plutôt, et c'est malheureux, à contre-courant d'une dynamique qui saisit la société française. Ici et là, on note des postures et des attaques de plus en plus virulentes contre le commun que nous tentons tant bien que mal d'ériger comme le socle de la fraternité républicaine. Désormais, on se revendique par le prisme de

sa couleur de peau, par sa religion ou son origine. On s'essentialise et on essentialise l'autre.

A la Licra, nous menons de longue date le combat contre cette dynamique dangereuse qui ne peut mener qu'à l'assignation et à la concurrence inutile des identités.

Ces mots de Mona Ozouf nous ont marqué et nous aimons souvent les citer afin de mettre en lumière l'inexorable mécanique à l'œuvre : « l'ensauvagement des mots prépare et fabrique l'ensauvagement des actes ».

Manipuler, attiser les braises du communautarisme et de la division, enfermer dans l'espace de la tenaille identitaire, autant d'entreprises idéologiques qui corrompent les esprits les plus vulnérables.

« Casser du gwer (blanc) ». Voici comment quatre adolescents de Valence – âgés de 11 à 13 ans – ont

justifié les motivations qui les ont poussés à agresser 5 victimes, élèves de l'Institution Notre-Dame, pendant un mois : insultes, crachats, gifles, coups de pied et coups de poing. La parole et les actes. Les actes et la parole.

Effrayant de réaliser qu'à 11 ans déjà, un âge où l'on est encore un enfant et aux portes de l'adolescence, on peut trouver des jeunes imprégnés de cette idéologie mortifère qui désigne l'autre comme un adversaire ou pire encore, un ennemi. Cela renforce notre détermination à mettre l'accent sur le travail de prévention auprès de la jeunesse car personne ne naît raciste. Et si d'aucuns le deviennent, éveiller les consciences dans les collèges et les lycées, peut-être même prochainement dans les écoles primaires, est une priorité pour l'avenir de nos enfants. Cette mission, la Licra souhaite la poursuivre avec la plus grande détermination ●

La Licra forme les décideurs

Société

4 juillet 2019

La Licra a engagé un nouveau chantier : ce lui de la formation des décideurs publics et privés. Au sein des administrations, des collectivités et des entreprises, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est un enjeu éthique qu'il nous faut relever. Elle a mis en place un Institut de Formation, à destination des élus comme des entreprises.

Les élus, en première ligne du combat pour l'universalisme

Dans l'accomplissement de leurs mandats, les élus locaux sont confrontés à des choix, des nécessités ou des situations qui mettent à l'épreuve les valeurs de la République et les repères en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au regard des compétences dévolues aux collectivités au sein desquelles il siègent, soit en tant que membre des instances exécutives, soit en tant que simple membre des assemblées délibérantes.

La société est en mutation permanente, de nouveaux enjeux émergent, de nouvelles questions appellent des réponses innovantes et adaptées. Les décideurs, parmi lesquels les élus de la nation, sont soumis à une crise de légitimité sans précédent. L'exigence qui pèse sur eux est de plus en plus forte tandis que ce qui fondait notre commun en matière

de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité s'étiolle un peu plus chaque jour.

Face à cette situation, la Licra propose d'accompagner les élus dans l'exercice de leur mandat et l'affirmation de l'universalisme. Dans un contexte où les besoins sont de plus en plus forts et où le procès en légitimité des élus suffrage universel est instruit quotidiennement, la Licra a décidé de développer une offre de formation à destination des acteurs publics afin de sensibiliser sur les enjeux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de lutte contre la radicalisation mais aussi de lutte contre les discriminations, de management de la diversité et la prise en compte des phénomènes religieux et identitaires qui aujourd'hui créent des situations de repli et de tensions. Elle propose également de mettre en perspective ces phénomènes sur la longue durée, en mobilisant des analystes et des experts capables de donner une épaisseur historique, culturelle et éthique aux formations qu'elle propose.

Les entreprises, au cœur des tensions sociales

Les entreprises sont des acteurs centraux de la cohésion nationale. Elles sont partie prenante du pacte social et sur elles reposent une très grande partie de l'édifice républicain. Elles sont soumises à tous les vents qui, parfois de manière contraire, agitent le

corps social et mettent à l'épreuve les valeurs de l'universalisme. Les conflits liés à l'origine, à la couleur de la peau, à la religion, à l'orientation sexuelle ou même à la radicalisation des certains individus ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises.

Seules face à ces phénomènes, elles reproduisent souvent des mécanismes de réponse et de défense qui ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux enjeux. Souvent, l'émergence de tensions liées aux discriminations, à la diversité, à la manifestation de revendications ethno-religieuses est même sous-estimée ou réglée avec des outils inadaptés voire datés. Les dirigeants d'entreprises peuvent être tentés de mettre ces sujets sous l'éteignoir mais dans la plupart des cas, les situations exigent de sortir de la solitude et de l'empirisme pour mettre en œuvre une réponse adaptée, portée par des spécialistes dont c'est le cœur de métier. C'est le sens de l'action conduite par la Licra auprès des entreprises.

Le combat pour les Lumières nécessite des valeurs et des proclamations. C'est essentiel. Mais ce n'est pas suffisant. Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ne reculeront que si nos valeurs nous portent à fonder une pratique ancrée dans la réalité et dans l'action quotidienne et concrète.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Hommage à Mamoudou Barry

Société

23 juillet 2019

Vendredi 26 juillet 2019 à 15h00 -
Université de Rouen - 3 avenue Pasteur
76000

La Licra sera présente à la marche
blanche qui se tiendra ce vendredi
26 juillet à Rouen en hommage à
Mamoudou Barry, victime de la haine
raciste.

Tous unis contre la haine, nous vous
y attendons nombreux.

La Licra se constituera partie civile et
veillera à ce que toute la lumière soit
faite sur ce crime odieux ●

Tags nazis devant l'Université de Strasbourg

Société

1 novembre 2019

Ne rien laisser passer. Jamais.
L'ensauvagement des mots et
des symboles précède toujours
l'ensauvagement des actes.

La Licra saisit la justice et sera aux
côtés de l'Université de Strasbourg
pour laver cet affront à la mémoire et
à l'histoire ●

Sarcelles : une stèle dédiée aux soldats africains de la Grande Guerre vandalisée

Société

21 novembre 2019

Ce geste est d'une prodigieuse lâcheté. Jeudi 14 novembre, une stèle installée en mai 2018 à la mémoire des soldats africains de la 1^{ère} Guerre Mondiale a été profanée. Une enquête a été ouverte.

Cet acte fait affront à ces hommes ainsi qu'à leur mémoire. Ces hommes emportés par l'effroi de la Grande guerre et qui, au prix du sacrifice ultime, ont combattu pour la France.

Leur mémoire est notre honneur, la justice doit être intraitable avec l'auteur de cet acte ●

SPORT

Signature d'une convention entre la LFP et la Licra

Sport

28 mars 2019

À l'occasion de la Conférence « Racisme, antisémitisme et discriminations le sport » organisée au Sénat ce lundi 25 mars, la Ligue de Football Professionnel a signé une convention de mécénat avec la Licra pour quatre saisons.

Dans le cadre de cette convention, la LFP et la Licra souhaitent construire un partenariat fort autour des enjeux de discriminations dans le football professionnel. Cette convention prévoit notamment la mise en place d'un dispositif permettant à la LFP de réagir de manière adaptée aux comportements fautifs et discriminants relevés dans les stades.

Dans ce contexte, la Licra concevra un formulaire de signalement des dérives dans le football professionnel

et sera en mesure de faire remonter au référent « éthique et RSE » de la LFP les démarches et actions qui se révéleront appropriées au regard des éléments et faits révélés et avérés.

« La signature de la convention avec la Licra marque l'engagement de la LFP pour poursuivre sa lutte contre toutes formes de discrimination. Au travers de ce partenariat, la Ligue souhaite intensifier ses efforts pour bannir le racisme et l'antisémitisme des stades, et poursuivre le travail de sensibilisation qu'elle a déjà mis en œuvre en matière de lutte contre toutes formes de discrimination dans les centres de formation ».

Nathalie Boy de la Tour, Présidente de la LFP

« Ce partenariat est une grande avancée en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans le sport. L'engagement de Nathalie Boy de la Tour à nos côtés marque une prise de conscience et une volonté d'agir qu'il faut saluer. La Licra, par cette convention avec la LFP devient un opérateur de confiance pour accompagner les décideurs sportifs dans l'avènement d'un football éthique, contribuant à faire de nos stades, pour paraphraser Jean Zay, « cet asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ».

Mario Stasi, Président de la Licra ●

La Licra condamne les insultes racistes à l'encontre du footballeur Prince Guano

Sport

13 avril 2019

Avec la Ligue Professionnelle de Football, nous combattons sans relâche les manifestations du racisme dans les stades. Après les insultes racistes et cris de singe subis par Prince Gouano hier soir lors du match Dijon-Amiens, la Licra saisit la justice.

Ces comportements sont répugnants et doivent appeler une réprobation générale. L'attitude de l'arbitre, décidant d'arrêter le match et de faire savoir par la voix du speaker que tout nouvel incident de ce genre entraînerait l'arrêt définitif de la rencontre

est exemplaire. Il en va de la dignité du sport et de ceux qui le pratiquent comme de ceux qui le regardent. Il ne faut rien laisser passer et obtenir des sanctions exemplaires pour que chacun sache que le racisme est un délit et pas une opinion.

Les stades n'ont pas vocation à servir d'exutoires aux fauteurs de haine. Ils doivent demeurer des lieux de partage où les valeurs de fraternité doivent primer sur tout le reste. Ils doivent devenir, pour faire référence à Jean Zay, cet « asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ».

Ce jeudi 18 avril, nous étions justement avec les U19 de l'Amiens SC au Stade de la Licorne afin de les sensibiliser au racisme et aux discriminations dans le football. Le rendez-vous était pris depuis plusieurs mois mais l'incident qui a frappé le match Dijon-Amiens en a souligné l'importance.

Heureux d'avoir échangé avec eux et plus encore d'avoir pu mesurer que le club s'est engagé de longue date sur ces sujets et qu'il attache une importance fondamentale à donner à ses jeunes joueurs les clés pour briller sur et en dehors des terrains •

La Licra s'engage sur le terrain du sport

Sport

20 juin 2019

À la Licra, nous aimons le sport. Nous aimons les sportifs. Nous aimons l'idée du dépassement. Car notre combat est lui aussi affaire de dépassement : des préjugés et de la haine de l'autre, de soi et du quant à soi. Pour aller vers l'autre. Le sport est un levier pour rassembler et dépasser les assignations et les appartenances. Le sport est un puissant vecteur d'émancipation, d'égalité et de fraternité.

En définitive, il joue le même rôle que celui que Jean Zay avait donné à l'école. Le sport doit rester pour reprendre ses mots « l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ».

Aujourd'hui, la Licra souhaite engager une dynamique forte auprès des acteurs sportifs. Nous sommes résolus, avec Rhyad Sallem, à affirmer des volontés, échanger les bonnes pratiques, analyser les ressorts de cette mobilisation citoyenne. A l'occasion du Mondial de football féminin, la Licra se mobilise à travers des initiatives exemplaires, des expériences innovantes et utiles

au bien public et à l'avènement d'une pratique sportive citoyenne et engagée dans la continuité des actions que nous avons engagées en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

À Nice et à Grenoble, grâce à l'action d'Alexandre Aimo-Boot et de Mohamed Djerbi, je suis allé à la rencontre des acteurs du monde sportifs et des collectivités locales pour travailler aux réponses qu'il nous faut apporter à ces enjeux. Il y a un mois, la Licra a signé une convention de partenariat avec le Ligue de Football Professionnel afin de mettre en place un dispositif de signalement des actes racistes, antisémites ou homophobes qui seraient constatés dans les stades de Ligue 1 et de Ligue 2. Demain, je signerai avec le Paris Saint-Germain une convention inédite visant à former les recruteurs du club et lutter contre les phénomènes de discriminations au sein du club.

Le 15 juin, la section de Nantes a participé à Mordelles à un tournoi de football féminin organisé à l'occasion de la coupe du monde de football féminine. Le 22 juin,

nous coorganisons un tournoi de football féminin à Chatenay-Malabry avec le CREPS et plusieurs partenaires du monde sportif. Le 7 juillet, la section Auvergne-Rhône-Alpes de la Licra organise un tournoi de la fraternité. À l'invitation de son partenaire, le club de football de l'ASPTT de Châlons-en-Champagne, la Licra de Châlons animera les 2, 3 et 7 juillet un stand aux côtés du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) lors de la projection publique des matchs de la demie de finale et de la finale de la Coupe du Monde Féminine de football organisée dans la cour de l'EN-SAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers). A Reims, la Licra participera à une Master Class Ethic Action « Non à l'homophobie » avec l'UNSS au CREPS.

Ces actions de terrain, concrètes, les yeux dans les yeux, doivent se multiplier et proliférer sur l'ensemble du territoire. C'est grâce à elle, à l'engagement de nos

militants que nous parviendrons à faire reculer la haine et les préjugés, le fondamentalisme et la radicalisation.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Homophobie : Le partenariat Licra – LFP se poursuit

Sport

12 septembre 2019

Après la rencontre avec les clubs professionnels de football organisée en juin dernier, c'était cette fois dans le cadre d'un séminaire des référents supporters que la LFP réunissait les acteurs engagés à ses côtés.

Stéphane Nivet, Délégué général de la Licra, était présent aux côtés de SOS homophobie, Donatien Le Vaillant de la DILCRAH, Yoann Lemaire

et PanamBoyz & Girlz United afin d'engager la discussion et initier une réflexion collective.

La parole fut axée sur la sensibilisation et le débat sur l'approche à adopter pour constituer un front commun et ainsi lutter plus efficacement contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie.

L'après-midi, Oren Gostiaux, nouveau Président de la Commission sport de la Licra, et Galina Elbaz, avocate et

Présidente de la sous-commission Discriminations de la Licra, ont poursuivi les échanges avec les associations de supporters.

Après la polémique soulevée par les propos du Président de la FFF, Noël Le Graët, l'initiative portée par la LFP est salubre car seule une mobilisation de tous les acteurs (sportifs, civils et institutionnels) permettra d'éradiquer la haine sous toutes ses formes ●

« Le raciste est la pire plaie de l'humanité. Il triomphe quand on laisse le fascisme prendre le pouvoir »

- Lucie Aubrac



Les grands événements de la Licra

CULTURE

La Licra à Solidays du 21 au 23 juin 2019

Culture

6 juin 2019

Les 21, 22 et 23 juin derniers, en plein cœur de l'Hippodrome de Longchamp de Paris, a eu lieu la 21^{ème} édition de SOLIDAYS, un grand événement musical organisé chaque année par l'association Solidarité SIDA depuis 1999 et fréquenté cette année par plus de 220 000 festivaliers ! Un festival solidaire ! SOLIDAYS, c'est aussi un festival fédérateur, énergique et engagé rassemblant tous les ans des dizaines de milliers de jeunes fêtards non moins curieux et conscients des enjeux sociétaux. Santé, environnement, humanitaire et droits de l'homme côtoient ainsi les artistes au sein d'un Village Solidarité animé par plus de 80

associations dévouées. Depuis plus de 10 ans, les jeunes militants de la Licra répondent présent à Solidays pour accueillir, informer et sensibiliser aux questions du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations. La Licra fait son show Haut en couleurs et porté par une équipe de jeunes militants engagés, le stand de la Licra a attiré avec succès sur trois jours plusieurs centaines de visiteurs. Des jeunes venus en nombre découvrir notre association, ses engagements, ses valeurs et son histoire au travers d'échanges passionnants, de documentation, de bracelets colorés et d'activités conviviales. Le

« Kikatweeté ? » proposait ainsi aux participants de retrouver l'auteur de tweets haineux. L'atelier « Street Art » antiraciste offrait aux visiteurs les plus créatifs la possibilité de personnaliser des pochoirs-portraits de figures emblématiques ayant marquées l'histoire par leurs combats : Martin Luther King, Simone Veil et Joséphine Baker. Grâce à un discours pédagogique et militant, le stand de la Licra a permis cette année encore de générer sympathie et adhésion de la part du jeune public. Un grand merci aux militants de la Licra présents à l'événement ! ●

La Licra au Festival d'Avignon 2019

Culture

20 juin 2019

« La Licra ? Mais que fait la Licra à Avignon ? » Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette question, posée le plus souvent ingénument, mais parfois avec une nuance de réprobation. Sous-entendu : « n'y a-t-il plus de victimes d'actes racistes ou antisémites à accueillir et à défendre ? Ou d'établissements scolaires où porter la bonne parole antiraciste ? ». Notre réponse ne varie pas. Et c'est avec plaisir que nous en avons trouvé la formulation la plus forte dans l'éditorial donné par Olivier Py en ouverture du programme de la 73^e édition du Festival : « Si l'on me demandait aujourd'hui en quoi le théâtre est irremplaçable, je dirais qu'il est le plus court chemin de l'esthétique à l'éthique. Et aussitôt il faudrait ajouter qu'il est le plus court chemin de l'éthique à l'esthétique ». On ne saurait mieux dire : si la Licra, depuis plusieurs années, est fidèle au rendez-vous

d'Avignon, c'est parce que nous faisons confiance au théâtre, à ses acteurs et à son public. Le théâtre en effet, ne fait pas seulement « écho » – comme nous le disons souvent – aux combats de la Licra pour un monde plus fraternel : par la puissance de sa forme, il renforce notre message, il lui donne cette ampleur et cette nécessité (le contraire de la contingence) dont nous avons besoin, comme un corps céleste, par la force de la gravité, communique à une sonde spatiale la vitesse et l'énergie dont elle a besoin pour poursuivre sa route. Fidèle à la fameuse devise de William James, « d'abord continuer, ensuite, commencer », la Licra s'efforce d'abord de consolider les acquis des éditions précédentes. Nous avons renouvelé notre partenariat avec le Festival d'Avignon, qui prend cette année la forme d'un beau week-end de l'hospitalité les 13 et 14 juillet, avec

Amnesty International France et SOS Méditerranée, au cours duquel la Licra organise un débat intitulé « La fraternité, ce n'est pas qu'un mot au fronton des mairies ! ». Et, cette année encore, nous vous proposons un Journal éphémère de la Licra à Avignon où vous pouvez partager en ligne vos coups de cœur et discuter avec nos militants. Mais elle s'efforce aussi de lancer à chaque édition des initiatives nouvelles. En 2019, nous avons noué ainsi un partenariat avec l'association « Avignon Festival & Compagnies », qui gère le festival Avignon Off, et qui nous accueillera à deux reprises au Village du Off pour un débat sur *Les Invisibles au théâtre* et un autre sur *Le particulier et l'universel*. D'autre part, nous avons obtenu cette année pour la première fois le soutien de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), dont

le Délégué interministériel, le préfet

Frédéric POTIER, nous fait l'amitié de participer à notre débat sur *Le particulier et l'universel*.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

La Licra à Culture au Quai 2019

Culture

19 décembre 2019

Pour la première fois, Culture au Quai se déroulait au Carreau du Temple. C'est un cadre magnifique pour ce type de rencontre, les exposants sont d'une grande diversité et la Licra bénéficie d'une nouvelle occasion pour échanger avec les visiteurs sur l'antiracisme et la culture. Le dimanche, la Licra animait un débat sur « l'accueil des réfugiés en France : le regard du romancier, le témoignage des

bénévoles » entre Pascal Manoukian (Les Échoués) et Josianne Gabry (La fraternité, ce n'est pas qu'un mot au fronton des mairies). Les usagers des manifestations et des équipements culturels sont souvent plutôt acquis à notre cause, même s'il est régulièrement nécessaire de revenir sur l'importance des mots : antisémitisme, racisme anti-musulman, etc. Le samedi, un créneau était dédié de 12h à 14h à des publics invités, principalement des partenaires

issus du travail social. Puis, dès 14h, Culture au Quai s'ouvrait au grand public. Ces événements sont l'occasion pour la Licra de rappeler ses missions à tous et de rencontrer des artistes qui ont à cœur d'aborder nos sujets dans leurs créations. De nouveaux partenariats peuvent également être initiés grâce aux rencontres permises avec des professionnels de tout horizon. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2020 de Culture au Quai ! ●

DROITS DE L'HOMME

Conférence-débat : Racisme et immigration

Droits de l'Homme

28 février 2019

Dans le cadre des Semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme Organisées par la Fédération des œuvres laïques de Haute Savoie : Le racisme au miroir de la question des migrants et des réfugiés.

L'arrivée des migrants, venus essentiellement d'Afrique et du Moyen Orient, a donné lieu à des mouvements de tolérance, de solidarité mais aussi des phénomènes de rejet, voire de haine dans la population française. Une

nouvelle forme de racisme, liée à des aspects culturels et religieux s'est-elle développée dans notre pays ? Le lien entre racisme et immigration n'est pas toujours très clair. Du fait de sa différence, de sa culture d'origine, le migrant, le réfugié qui choisit la France ne serait pas compatible avec notre culture, « nos valeurs » ? La peur de l'étranger, du migrant, du réfugié, se propage même dans les territoires où ils sont très peu présents. Le racisme est-il un fantasme autant qu'une réalité, au pays dit « des droits de l'homme » ?

Un débat animé par Antoine Spire
Antoine Spire est un journaliste de presse et de radio, écrivain et éditeur français. Il est rédacteur en chef de la revue « *Le droit de vivre* » de la Licra.

Infos pratiques

Entrée libre et gratuite. Participation éventuelle aux frais.

Mardi 19 mars 2019 19h / Lycée Germain SOMMEILLER, 4 boulevard TAINÉ Annecy ●

ÉDUCATION

Retour sur les 9ème Assises nationales de la lutte contre le négationnisme

Éducation

30 janvier 2019

Pour la 9ème fois, Frédéric Encel, géopolitologue, a réuni, à la Paris School of Business, les Assises nationales de la lutte contre le négationnisme, organisées en partenariat avec la Licra. Le thème de cette édition était « Témoignez ? Témoignez ! » en une journée particulière, celle du 27 janvier, journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.

Mario Stasi, présent lors de cette journée, a ouvert les travaux en rappelant que la révolution numérique a été le catalyseur d'un négationnisme qui a très tôt compris le profit qu'il pouvait en tirer : « Si vous regardez quels sont les points de convergence entre les antisémites, qu'ils soient d'extrême-droite, qu'ils viennent de l'extrême-gauche indigéniste ou de l'islam politique, celui qui les rassemble tous dans un même élan, c'est le négationnisme. Tous convergent dans la même direction, avec les mêmes mots, avec les mêmes obsessions pour dénier aux Juifs le crime dont ils furent victimes. Tous éructent contre les Juifs pour ouvrir une concurrence des mémoires où il faudrait mettre en débat et la Shoah et les crimes de la traite et de l'esclavage, ceux du colonialisme contemporain, à l'image de la défense dite « de rupture » de Klaus Barbie par Jacques Vergès. Tous diffusent cette idée que la Shoah serait le mensonge fondateur servant à justifier l'existence d'Israël, à défendre le sionisme, à réclamer des réparations financières éternelles, à prétendre à un immuable statut de victime. Tous utilisent les mêmes livres pour étayer les théories du complot et leur obsession des Juifs, des Protocoles des Sages de Sion à Mein Kampf. Tous réveillent les mêmes

complots pour justifier leur vision du monde, raciste et antisémite dans tous les cas. »

La question de la transmission, au cœur des travaux

Une transmission de la mémoire des crimes contre l'Humanité qui se heurte parfois aux Etats, comme l'a rappelé Julien Zarifian, universitaire, expliquant les raisons pour lesquelles les Etats-Unis, avec Israël et le Royaume-Uni, refusent de reconnaître le génocide du peuple arménien de 1915 par l'Empire ottoman.

La parole des témoins. Une transmission qui se heurte, évidemment, à la disparition des témoins dont la collecte de la parole et du témoignage a engagé de nombreux documentaristes, comme Michael Prazan, dans une course contre la montre devant une matière fragile et malheureusement périssable : la parole de ceux qui ont vécu le crime contre l'Humanité. Patrick de Saint-Exupéry, journaliste présent au Rwanda en 1994, a quant à lui évoqué le très grand déséquilibre de la parole. Après le crime, les victimes sont mortes, les survivants sont peu nombreux, dévastés et leur parole n'est pas prise au sérieux, elle est cabossée, meurtrie, sidérée et malhabile. Le monopole de la parole, d'une parole abondante, y compris devant les tribunaux, est celle des bourreaux, offrant au négationnisme une surreprésentation et une surexposition qui contraste avec l'océan de silence et d'oubli dans lequel baigne la parole des victimes. A quoi s'ajoute, comme l'a rappelé Fanny Bourillon, à la fragilité du témoignage, au fait qu'il n'est jamais neutre, qu'il offre une vision nécessairement fragmentaire et partielle des faits dont l'établissement appartient aux historiens. C'est aussi de cette fragilité

que les négationnistes ont profité pour instrumentaliser la parole des témoins et remettre en cause les génocides.

La raison d'Etat. Une transmission qui se heurte aussi à la raison d'Etat et aux contingences de la géopolitique qui entretiennent le climat négationniste autour des crimes contre l'humanité commis au Rwanda. Guillaume Ancel, ancien militaire, témoin direct et acteur des opérations militaires françaises au Rwanda en 1994 a témoigné du mur de silence qui lui a été opposé lorsqu'il a voulu dire ce que la France a fait au Rwanda entre avril et juillet 1994, exhortant les autorités françaises à ouvrir les archives de l'Elysée, du Quai d'Orsay et du Ministère de la Défense toujours classifiées.

L'éducation. Une transmission qui se heurte encore et toujours à la question de l'éducation et de la jeunesse. Anastasio Karababas, enseignant et guide au Mémorial de la Shoah a rappelé l'exigence de transmission de la mémoire des génocides auprès de la jeunesse. Un récent sondage a montré que 34% des Européens n'avaient jamais entendu parlé de la Shoah, ce chiffre atteignant 51% parmi la jeunesse polonaise. En France, 21% des 18-30 ans ont une vague idée de cette question. Face à ce phénomène, le travail de Sysiphe des enseignants ne fait que commencer pour expliquer, encore et toujours, avec Delphine Horvilleur, que « l'antisémitisme est toujours le premier symptôme d'un effondrement à venir », que la mécanique identitaire commence toujours par des mots et se termine toujours et invariablement dans un bain de sang et de larmes. Une éducation à la mémoire qui n'est pas sans contradiction, comme l'a rappelé Dominique Chevalier, géographe, montrant le paradoxe entre l'explosion des théories négationnistes sur les

réseaux sociaux et les records chaque année battus du nombre de visiteurs à Auschwitz, le tourisme mémoriel n'ayant jamais été aussi prisé.

Complotisme et banalisation. Une transmission qui bute sur le poison de la banalisation complotiste et relativiste. Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch, est revenu sur les signaux faibles qui permettent l'éclosion et la diffusion du négationnisme. A la faveur du mouvement des gilets jaunes, on a pu voir à Tours un panneau « Nos rues ne sont pas des chambres à gaz » ou à Cognac, une cérémonie du souvenir a été troublée par un gilet jaune criant « Et alors, nous aussi

on a été gazés », montrant ainsi que le relativisme écrase tout, qu'il réduit un génocide de 6 millions de morts au même niveau qu'à des grenades lacrymogènes lancées par des compagnies républicaines de sécurité contre des manifestants. C'est sans doute là que poussent les premières dérives négationnistes, car écraser à ce point la réalité du crime, c'est finalement le nier. C'est la première marche d'une mécanique infâme actionnée par tous les complotantes négationnistes qui écument leur haine chaque jour sur les réseaux sociaux.

Marek Halter, grand témoin. Avec la force qui est la sienne, Marek Halter, écrivain, est venu conclure cette journée par un témoignage unique,

celui d'un gosse ayant survécu à la Shoah et dont le témoignage ouvre son documentaire « Les Justes » sorti en 1994. Les négationnistes appuient leurs théories sur cette idée que la Shoah serait une invention du peuple juif pour réclamer des réparations et, au premier chef, la création de l'Etat d'Israël. Marek Halter a démonté cette argumentation en expliquant les raisons historiques pour lesquelles la création d'Israël était inéluctable et que cette question était bien antérieure à la Shoah. L'écrivain a terminé son propos par une exhortation, en invitant les jeunes à se saisir des outils numériques, à être les témoins des témoins sur les réseaux sociaux pour ne pas laisser aux racistes et aux antisémites le monopole de la parole ●

Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme 2019

Éducation

18 mars 2019

Du 18 au 24 mars 2019, la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme est l'occasion de donner une impulsion nationale forte aux actions éducatives de prévention du racisme et de l'antisémitisme, de défense et

de promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de la République.

Actions culturelles, conférences, expositions, théâtre de rues, fresques, projections vidéo, interventions dans les écoles... Toute la semaine, associations,

établissements scolaires, universitaires, clubs sportifs, établissements culturels se mobilisent pour faire reculer la haine et l'intolérance ●

La Licra au salon EducaTec EducaTice - 20 au 22 novembre 2019

Éducation

14 novembre 2019

Pour la première fois, la Licra sera présente au salon EducaTec EducaTice du 20 au 22 novembre prochain au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (Pavillon 7.1, Stand F39).

Venez nous rencontrer sur le stand de la Licra pour découvrir comment vaincre ensemble le racisme et l'antisémitisme.

Que fait la Licra dans les écoles, collèges, lycées et universités ?

- Interventions dans les classes ;
- Accompagnement des projets d'établissements mobilisant les élèves à produire contre les discriminations ;

- Des ressources en ligne pour les enseignants ;
- Formation des enseignants ●

49ème Congrès national de la Licra – 23 & 24 mars 2019 à Paris

Licra

17 mars 2019

La Licra tiendra à Paris les 23 et 24 mars prochains son 49ème Congrès. Assemblée générale, élections du président et du conseil fédéral, réunions des commissions, ateliers, dîner républicain et table-ronde sur le thème « L'Europe : universalisme vs populisme » vous attendent.

Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à nos travaux et écrire une nouvelle page de l'Histoire de la Licra.

Mes amis,

La Licra réunira son 49ème Congrès les 23 et 24 mars prochains à Paris. Ce moment est important dans la vie de notre association. Il marque la vie militante en même temps qu'il nous permet, à la faveur du processus électoral, de définir notre ligne politique et de fixer nos objectifs pour les trois ans qui viennent. Nous sommes appelés aussi à nous réunir pour construire l'avenir, pour assurer notre renouvellement, pour faire éclore de nouveaux talents, pour transmettre nos valeurs, nos combats, nos savoir-faire à la génération qui sera, demain, la République fraternelle que nous appelons de nos vœux.

Vous le voyez, notre Congrès n'est pas seulement le moment de réunion prévu par nos statuts. Tout Congrès est fondateur de ce que nous allons engager dans les années qui viennent pour faire reculer les discriminations raciales, qui rongent notre pacte social, pour mettre un terme à la barbarie numérique, qui sape les fondements de nos démocraties et sert de creuset au complotisme et au négationnisme, pour combattre sans relâche et avec la dernière énergie le poison antisémite qui de nouveau, en France, a tué et qui est toujours, pour reprendre les mots de Delphine Horvilleur, « le premier symptôme d'un effondrement à venir ».

Je vous demande de venir nombreux à ce 49ème Congrès. Nous devons être en mesure de montrer à nos compatriotes la force, la richesse et la diversité de la Licra. Chaque militant doit pouvoir s'y rendre et aucune difficulté matérielle ne doit pouvoir entraver votre venue. Si tel était le cas, je vous engage à prendre contact avec votre section qui sera aidée et accompagnée par le siège afin de répondre à vos interrogations.

Je vous demande de venir nombreux à ce 49ème Congrès car nous y parlerons d'Europe et du combat que nous devons mener, nous, universalistes pour faire reculer les extrémistes, les populistes, les démagogues et les aventuriers qui veulent défaire en un jour ce que nos prédécesseurs ont construit, parfois au sacrifice de leur vie, avec ardeur, avec raison, avec détermination.

Les défis qui nous attendent sont exaltants. Ils exigent de l'énergie et du courage. C'est ensemble, lors de ce 49ème Congrès que nous trouverons les forces de continuer nos combats et de repartir, revivifiés et combattifs, sur le terrain, dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, dans les universités, dans les entreprises, auprès des élus, sur les terrains de sport pour porter les valeurs de l'universalisme : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.

Vive la Licra !

Vive la République, vive la France et vive l'Europe !

Mario Stasi, Président de la Licra ●

Universités d'Automne 2019 : « Au secours, la race revient ! » - 11, 12, 13 octobre 2019

Licra

20 juin 2019

Nos universités d'automne se tiendront du 11 au 13 octobre prochain au Pasino du Havre. Du vendredi soir au dimanche matin, débats, ateliers et spectacle ponctueront ce moment central dans la vie de la Licra et dans

l'affermissement de nos valeurs. Elles auront pour thème « Au secours, la race revient ! ».

On avait cru que l'idéologie raciste avait sombré dans les décombres de la Seconde guerre mondiale et de la fin du colonialisme. Cette réalité a été

démentie et depuis de nombreuses années et on assiste aujourd'hui à un retour inédit de la « race » dans le débat public et même dans le langage courant : « Ta race ! », ou « J'ai flippé ma race », « Si t'as pas de race, t'as pas de face » sont autant d'expressions qui ont

la cote auprès de la jeunesse et sur les réseaux sociaux où le mot fait presque office de ponctuation.

L'extrême-droite, dès la fin des années 70 s'est attelée à une réhabilitation de la « race », à l'université notamment, via les prétendus travaux sur les indos-européens du GRECE applaudis par le FN et la Nouvelle Droite. Ce discours a posé les jalons d'un discours identitaire actuellement en plein essor autour de thèmes tels que le l'opposition à l'immigration extra-européenne, l'ethno-différentialisme ou encore l'idée de faire de l'Europe une forteresse ethnique, marquée un suprémacisme blanc et chrétien.

Une partie de l'extrême-gauche a quant à elle, par un prétendu décolonialisme, réhabilité un langage et des pratiques néo-

coloniales, imposant dans le débat public le mot « racisé » comme une catégorie acceptable pour assigner des appartenances et techniciser les rapports sociaux. On a vu fleurir dans nos universités des débats « racisés ». On a vu surgir des festivals « racisés ». On a vu l'organisation de « camps décoloniaux » eux-aussi réservés aux « racisés ».

L'islam fondamentaliste enfin n'est pas en reste et charrie avec lui un racisme antisémite assumé et une idéologie identitaire. Il vise aussi à imposer une lecture hyper-religieuse du monde par une double recherche de stigmatisation. D'une part, il s'agit d'organiser, pour les islamistes, la confrontation entre musulmans et non-musulmans et de créer un sentiment d'hostilité générale à l'égard des musulmans via le terrorisme et l'espérance que les

amalgames conduiront à l'affrontement. Pour résumer, le racisme contre les musulmans est le meilleur allié des islamistes. D'autre part, il s'agit pour les fondamentalistes de jeter un anathème raciste sur les musulmans ou supposés tels qui s'opposeraient à leurs desseins en les désignant à la vindicte comme des « Collabour », « bougnoule » ou « arabe de service ». Les processus de radicalisation montrent enfin comment l'islamisme, telle une dérive sectaire, organise autour de lui le séparatisme, le racisme contre les « Blancs » et les « Juifs ».

Dans ce contexte, quelles réponses les universalistes peuvent-ils apporter à cette offensive conjointe du retour de la « race » ? C'est le sens qui sera donné à nos prochaines universités d'automne.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

MÉMOIRE & HISTOIRE

3e Journées des Justes au Chambon-sur-Lignon – 30 & 31 mai 2019

Mémoire & Histoire

10 mai 2019

Les habitants du Chambon-sur-Lignon (en Haute-Loire) et des villages environnants ont eu l'honneur de recevoir collectivement un diplôme d'honneur pour avoir sauvé pendant la guerre plusieurs centaines de juifs.

C'est un honneur qu'ils ne partagent qu'avec le village néerlandais de Nieuwlande. Et c'est au Chambon-sur-Lignon que la Licra a choisi d'organiser, les 30 et 31 mai 2019,

ses Troisièmes « Journées des Justes », intitulées : 75 ans après la Shoah, qu'est-ce qu'être Juste aujourd'hui ?

Inscrivez-vous pour assister aux trois tables-rondes qui réuniront philosophes, historiens, sociologues, élus, acteurs culturels et journalistes, aux visites du Lieu de mémoire et du Parcours de mémoire, à la projection du film Sauvés par des Justes et au bal-concert klezmer qui clôturera l'événement !

Ces journées seront précédées, le mercredi 29 mai, d'une « Journée des jeunes » à l'intention d'adolescents confiés à la Protection judiciaire de la jeunesse et d'élèves d'établissements scolaires du Chambon-sur-Lignon, d'Yssingeaux et de l'agglomération stéphanoise. Ils se verront proposer un atelier sur la notion de Justes, un spectacle et la visite du « Lieu de mémoire » du Chambon-sur-Lignon ●

SOCIÉTÉ

Mardi 19 février à 19h, grand rassemblement à Paris, place de la République

Société

15 février 2019

Mes amis,

Alors que notre pays a vu de nouveau affleurer ces derniers jours, ces dernières semaines, les stigmates de l'antisémitisme, un front républicain de partis politiques, de droite, de gauche et du centre, a décidé d'appeler à un grand rassemblement place de la République mardi à 19h à Paris ainsi qu'à la tenue d'événements de même nature dans l'ensemble du pays.

Cette unité politique, au-delà des querelles partisans et des divergences électorales, était attendue depuis longtemps. Elle est enfin venue et il faut la saluer, la soutenir et l'encourager.

J'invite tous les militants de la Licra à se joindre en masse à ces manifestations, à nourrir les rangs de cette mobilisation républicaine.

Notre devoir est de marteler que la lutte contre l'antisémitisme n'est pas seulement l'affaire d'une communauté. C'est l'affaire de la nation tout entière.

Quand les Juifs sont désignés à la vindicte, la nation indivisible doit rappeler que c'est elle qui est visée et qu'elle fera corps, unie dans la fraternité, contre les auteurs de haine.

Je compte sur votre mobilisation totale et sur votre présence dans ces manifestations au cours desquelles la visibilité de la Licra doit être forte.

Mario Stasi

Président de la Licra

« Ça suffit ! » : l'appel à l'union contre l'antisémitisme

14 février 2019

Les partis politiques lancent un appel à la mobilisation contre l'antisémitisme :

« Les actes antisémites se sont dramatiquement multipliés au cours de l'année 2018. Ça suffit !

Les partis politiques lancent un appel à la mobilisation contre l'antisémitisme :

« Les actes antisémites se sont dramatiquement multipliés au cours de l'année 2018. Ça suffit !

L'antisémitisme n'est pas une opinion, mais un délit. Il est redevenu une incitation au meurtre. Ilan Halimi, les enfants de l'école Ozar Hatorah, les victimes de l'Hyper Cacher, Sarah Halimi, Mireille Knoll, tous ont été assassinés, parfois torturés, parce que Juifs. Ça suffit !

Nous sommes tous concernés. L'antisémitisme n'est pas l'affaire des Juifs. Il est l'affaire de la Nation toute entière.

Nous portons dans le débat public des orientations différentes, mais nous avons en commun la République. Et jamais nous n'accepterons la banalisation de la haine. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des Français à se réunir dans toutes les villes de France pour dire ensemble : NON, l'antisémitisme, ce n'est pas la France ! » ●

Débat local : « Démocratie et citoyenneté »

Société

7 mars 2019

Dans le cadre du Grand débat national initié par le président de la République, AJC Paris, la Licra, SOS Racisme et Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine sont heureux de vous convier à un débat public local sur le thème Démocratie et citoyenneté.

Les événements des dernières semaines en France, la résurgence de comportements haineux, violents, homophobes, antisémites, ont souligné la nécessité de replacer au centre du débat les valeurs que nous souhaitons défendre et partager.

La notion même de démocratie est aujourd'hui rejetée par une partie des Français, comme nous avons pu l'observer notamment au sein du mouvement des Gilets Jaunes. A nous, citoyens, de proposer des solutions pour la faire revivre.

La lutte contre toutes les formes d'extrémisme, préoccupation majeure de nos différentes associations, sera mise au cœur des débats.

La discussion s'articulera autour de trois thématiques :

- Vie institutionnelle et démocratique ;
- Vie citoyenne ;
- Immigration et intégration.

Ce débat est ouvert à tous et s'enrichira de la participation de chacun.

Il se tiendra à la mairie du 3ème arrondissement de Paris, le mercredi 13 mars, de 18h à 22h ●

La Licra forme les décideurs

Société

4 juillet 2019

La Licra a engagé un nouveau chantier : ce lui de la formation des décideurs publics et privés. Au sein des administrations, des collectivités et des entreprises, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est un enjeu éthique qu'il nous faut relever. Elle a mis en place un Institut de Formation, à destination des élus comme des entreprises.

Les élus, en première ligne du combat pour l'universalisme

Dans l'accomplissement de leurs mandats, les élus locaux sont confrontés à des choix, des nécessités ou des situations qui mettent à l'épreuve les valeurs de la République et les repères en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au regard des compétences dévolues aux collectivités au sein desquelles il siègent, soit en tant que membre des instances exécutives, soit en tant que simple membre des assemblées délibérantes.

La société est en mutation permanente, de nouveaux enjeux émergent, de nouvelles questions appellent des réponses innovantes et adaptées. Les décideurs, parmi lesquels les élus de la nation, sont soumis à une crise de légitimité sans précédent. L'exigence qui pèse sur eux est de plus en plus forte tandis que ce qui fondait notre commun en

matière de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité s'étirole un peu plus chaque jour.

Face à cette situation, la Licra propose d'accompagner les élus dans l'exercice de leur mandat et l'affirmation de l'universalisme. Dans un contexte où les besoins sont de plus en plus forts et où le procès en légitimité des élus suffrage universel est instruit quotidiennement, la Licra a décidé de développer une offre de formation à destination des acteurs publics afin de sensibiliser sur les enjeux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de lutte contre la radicalisation mais aussi de lutte contre les discriminations, de management de la diversité et la prise en compte des phénomènes religieux et identitaires qui aujourd'hui créent des situations de repli et de tensions. Elle propose également de mettre en perspective ces phénomènes sur la longue durée, en mobilisant des analystes et des experts capables de donner une épaisseur historique, culturelle et éthique aux formations qu'elle propose.

Les entreprises, au cœur des tensions sociales

Les entreprises sont des acteurs centraux de la cohésion nationale. Elles sont partie prenante du pacte social et sur elles reposent une très grande partie de l'édifice républicain. Elles sont soumises à tous les vents qui, parfois de manière contraire, agitent le

corps social et mettent à l'épreuve les valeurs de l'universalisme. Les conflits liés à l'origine, à la couleur de la peau, à la religion, à l'orientation sexuelle ou même à la radicalisation des certains individus ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises.

Seules face à ces phénomènes, elles reproduisent souvent des mécanismes de réponse et de défense qui ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux enjeux. Souvent, l'émergence de tensions liées aux discriminations, à la diversité, à la manifestation de revendications ethno-religieuses est même sous-estimée ou réglée avec des outils inadaptés voire datés. Les dirigeants d'entreprises peuvent être tentés de mettre ces sujets sous l'éteignoir mais dans la plupart des cas, les situations exigent de sortir de la solitude et de l'empirisme pour mettre en œuvre une réponse adaptée, portée par des spécialistes dont c'est le cœur de métier. C'est le sens de l'action conduite par la Licra auprès des entreprises.

Le combat pour les Lumières nécessite des valeurs et des proclamations. C'est essentiel. Mais ce n'est pas suffisant. Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ne reculeront que si nos valeurs nous portent à fonder une pratique ancrée dans la réalité et dans l'action quotidienne et concrète.

Mario Stasi, Président de la Licra ●

SPORT

Les Trophées de la Licra – 25 mars 2019 au Sénat

Sport

7 février 2019

De grands rendez-vous sportifs internationaux auront lieu en France, dans les mois et années qui viennent : la Coupe du monde féminine de football, la Coupe du monde de rugby et bien sûr, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Ces événements seront l'occasion de voir travailler ensemble des publics et des pratiquants venus de tous horizons, de toutes cultures, de toutes origines. La Licra souhaite profiter de cette opportunité pour sensibiliser l'opinion, à travers le sport, aux enjeux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, à ceux de la lutte contre les préjugés

et les discriminations. Le sport est un levier pour rassembler et dépasser les assignations et les appartenances. Le sport est un puissant vecteur d'émancipation, d'égalité et de fraternité. A cette occasion, la Licra souhaite engager une dynamique forte auprès des acteurs sportifs. Elle les réunira le 25 mars au Sénat pour affirmer des volontés, échanger les bonnes pratiques, analyser les ressorts de cette mobilisation citoyenne. A cette occasion, la Licra remettra les « Trophées de la Licra » afin de mettre en valeur des engagements courageux, des initiatives exemplaires,

des expériences innovantes et utiles au bien public et à l'avènement d'une pratique sportive citoyenne et engagée. Présentée par Ryadh SALLEM, champion handisport et Président de la commission sport et jeunesse de la Licra Les Trophées de la Licra seront remis à des personnalités et des organisations ayant marqué l'année 2018 pour leur combat au service des valeurs positives du sport et de la lutte antiraciste. Les lauréats sont nommés par la commission sport et jeunesse de la Licra et sont actuellement en cours de désignation ●

Coupe du Monde Féminine de Football 2019

Sport

6 juin 2019

À l'occasion du Mondial organisé en France du 7 juin au 7 juillet, la Licra souhaite remercier le Comité d'Organisation local de la coupe du monde de football féminin (LOC) et le Ministère des sports pour leur soutien et vous présente les événements locaux proposés par ses sections !

Nice – 11 juin

Conférence « sports et discriminations » au Musée des sports de Nice, 11 Juin 17h – 21h.

Île-de-France – 13, 15 juin & 22 juin

Master Class avec Ryadh Sallem, président commission sport et jeunesse de la Licra avec des CM1 et CM2 des écoles parisiennes au centre culturel Hip-Hop La Place au Forum des Halles 10 passage de la Canopée 75001 Paris le 13 juin de 14h00 à 16h30 Atelier sur les discriminations dans le football le 15 juin à 15h00 à la Maison de la Diver-

sité 11 rue des déchargeurs (Métro les Halles, Sortie n°1 Porte Marguerite de Navarre) : Intervenants : Marie Lobidel chargée de mission du pôle juridique de la Licra et Nathalie Rosell, Responsable sport, jeunesse et éducation de la Licra Tournoi féminin de 9 à 16 ans au CREPS de Chatenay Malabry le 22 juin à partir de 8h30 autour du stand avec un accueil café et petites viennoiseries pour nos jeunes participantes + remises des lots et goodies et maillots. La compétition se déroulera de 10h à 16h sur 2 terrains en parallèle – Podium et résultats à 16h30. La restauration sera assurée par notre prestataire au self sur CREPS IDF. Les jeunes filles et leurs entraîneurs pourront assister aux entraînements des EDF de Sandball ainsi qu'aux spectacles de SOLTICE à partir de 17h30.

Nantes – 15 juin

L'US Mordelles Football aura l'honneur d'accueillir la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, lors de son tournoi Féminin du Samedi 15 Juin 2019 Au programme, une intervention de deux bénévoles de la Licra 44 afin de sensibiliser chacun contre le racisme et les discriminations. Un stand ouvert à tous sera tenu toute la journée avec notamment un jeu de l'oie adapté.

Grenoble – 19 juin

Conférence le 19 juin 19h30 : le sport au delà des différences. Salle de réception. Hôtel de ville de Grenoble avec Mario Stasi et Antoine Spire et Mohamed Djerbi.

Châlons-en-Champagne – 2, 3 & 7 juillet

À l'invitation de son partenaire, le club de football de l'ASPTT de Châlons-en-Champagne, la Licra de Châlons

animera un stand aux côtés du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) lors de la projection publique des matchs de la demie de finale et de la finale de la Coupe du Monde Féminine de football organisée dans la cour de

l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) de Châlons, les 2,3 et 7 juillet prochains.

Lyon Auvergne-Rhône-Alpes – 7 juillet
Tournoi de la fraternité avec des jeunes mineurs isolés dans le cadre des dialogues en l'humanité le 7 juillet de 9h30 à 14h, au Parc de la Tête d'Or (espace petite suisse).

Reims

Participation au CREPS pour une Master Class Ethic Action « Non à l'homophobie » avec l'UNSS ●

Conférence : Sport et discriminations, Nice au rendez-vous

Sport

13 juin 2019

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » Par ces mots, Pierre de Coubertin consacre déjà le sport comme un puissant vecteur d'émancipation. Cette peur qu'il évoque, est-elle celle de l'autre ? Celle qui peut se muter en haine, se traduire par la violence des mots et des actes ? Tandis que la Coupe du Monde féminine de football bat son plein, c'est à la veille du match qui opposait l'équipe de France à la Norvège que Mario Stasi, Président de la Licra et la section Nice-Côte d'Azur ont organisé une grande conférence sur le « Sport et les Discriminations ». Ce sont plus de 20 personnalités, sportifs, formateurs, élus, présidents de clubs, historiens, journalistes, femmes et hommes acteurs dans le milieu du sport, qui ont témoigné de leur expérience et la partager avec la salle dans l'enceinte du Musée national du Sport à Nice.

Pendant près de 3 heures, et au travers de 3 tables rondes animées par Yvan Gastaut, historien du football, nous avons interrogé notre vision du sport en la confrontant aux différents témoignages empreints de nostalgie, d'humour ou d'émotion. Jeunes et moins jeunes, tous étaient animés par cette irrépressible envie d'égalité et d'équité, fondant l'espoir que le sport pouvait réduire au silence l'ignorance de ceux qui avaient choisi la haine plutôt que la fraternité. A la Licra, nous en sommes convaincus, le sport doit être le lieu de tous les possibles. A l'image de la France, il doit être l'espace où chacune et chacun d'entre nous doit pouvoir se dépasser et se réaliser au mépris des assignations. L'un des témoignages les plus marquants fut celui de la jeune Mailys Lamrani, joueuse de l'équipe U13F de l'OGC Nice, qui s'entraîne 5 fois par semaine lorsque les garçons se contentent de 2 pour poursuivre son rêve de participer un jour elle aussi à

une Coupe du Monde. Sa détermination et son engagement n'ont d'égal que les quolibets et les préjugés qui pèsent sur elle et son équipe féminine lorsqu'elles affrontent des garçons. Et alors même que les entraîneurs advoquent moquent eux aussi leur présence sur les terrains de football, Mailys n'oublie jamais le fairplay dans la défaite quand les garçons, eux, pleurent et refusent la traditionnelle poignée de main qui scelle le respect mutuel entre adversaires. Ce que symbolise Mailys, c'est la puissance de l'éducation et les possibilités qu'offre l'universalisme. Son parcours est un exemple de dépassement de soi et des préjugés. Engagée, notamment aux côtés de la Ligue de Football Professionnel, la Licra continuera sans relâche de mener des actions pour dominer les peurs, triompher de la fatigue et vaincre la difficulté aux côtés des sportives et des sportifs car le combat contre les discriminations dans le sport n'est pas un sprint, c'est un marathon ●

Tournoi féminin de football : l'émancipation par le sport

Sport

27 juin 2019

Le samedi 22 juin, en partenariat avec le CREPS Île-de-France et le CROSIF, la Licra organisait un tournoi pour des équipes féminines U13-U16 issues des quartiers.

La Coupe du Monde féminine de Football 2019 de la FIFA bat son plein et l'équipe de France affrontera les Etats-Unis en quart de finale dans un match qui s'annonce brûlant. Il n'est pourtant pas rare d'entendre encore que le football est « un sport de mecs », que « cela va trop vite et trop fort » pour des femmes, « qu'elles n'ont pas le mental et manquent de caractère ».

Des préjugés que les joueuses réunies au CREPS idf de Châtenay-Malabry font mentir. Agées de 7 à 16 ans, elles jouent en club et représentent l'avenir du football féminin. Elles portent haut les valeurs du sport, du dépassement de soi, des préjugés et de la haine de l'autre.

Mais plus qu'un simple loisir ou une passion, c'est aussi la dimension éducative qu'il faut saluer au travers du travail des entraîneurs. Car le football cristallise parfois les maux qui affectent la société : racisme, antisémitisme, violence, discriminations, etc. Autant d'assignations que nous refusons de

voir peser sur les jeunes générations et que nos militants font reculer partout en France. L'émancipation par le sport est un combat de longue date que mène la Licra et qu'elle perpétue.

Notamment partenaire de la Ligue de Football Professionnel et du Paris Saint-Germain, c'est la puissante conviction que le sport rassemble qui nous anime.

Ces jeunes joueuses sont sur le chemin esquissé par leurs aînées de l'équipe de France. Elles continueront de le tracer et nous serons là pour les accompagner ●

Coup d'envoi des semaines #FootballPeople de Fare

Sport

10 octobre 2019

Aujourd'hui, c'est le lancement de l'édition 2019 de l'opération #FootballPeople, une initiative qui célèbre la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations dans le football européen ! Du 10 au 24 octobre, ce sont plus de 150.000 personnes qui participeront à 2000 événements dans plus de 60 pays.

La Licra est fière de représenter FARE network en France ! Le calendrier :

15 octobre à Monaco : Oren Gostiaux, Président de la Commission Sport, intervient avec Rachid Boudni de la section Licra Monaco devant les jeunes du centre de formation dans le cadre de notre partenariat avec la LFP et la Fondation du Football.

15 octobre à Argenton-sur-Creuse : organisation d'un tournoi de football pour les réfugiés du centre d'accueil de l'HUDA36 AIDAPI ainsi que des personnes à mobilité réduite, suivi d'un repas interculturel. Présence de la Licra avec un stand d'information sur le racisme et l'antisémitisme.

19 octobre à Châlons-en-Champagne : organisation d'un tournoi de football avec des enfants des clubs de football du département de Marne de 10h à 17h. Les équipes de garçons et de filles participeront au tournoi (âge : 6-15 ans). Entre chaque match, des militants de la Licra expliqueront la lutte contre le racisme et la discrimination par des jeux et des quizz. Chaque footballeur écrira un mot sur un grand tableau d'exposition.

19 octobre à Nice : organisation d'un tournoi de football combiné avec des ateliers dédiés aux jeunes joueurs – filles de 11 à 13 ans –. Des discussions sur le racisme, l'antisémitisme et la discrimination seront engagées dans le but de mettre en évidence des pratiques contraires à l'éthique et à la loi du sport. L'événement est organisé avec le district de football de Côte d'Azur avec le soutien de la Ville de Nice.

26 octobre à Coursac : la section Licra Périgieux organise avec le District de football de Dordogne une journée de

sensibilisation avec conférence et grand tournoi de futsal avec 160 jeunes garçons de 10 à 14 ans.

Du 19 au 27 octobre 2019 à Romans sur Isère : Lors de tous les matches de la Persévérante Sportive Romanaise, les enfants du club seront sensibilisés par un choisi et lu par eux puis se serreront la main. Des messages seront affichés partout autour du stade pour mettre en avant la lutte contre le racisme. Le goûter, différent pour l'occasion, permettra aussi d'évoquer le mélange de cultures ●

Premier tournoi de lutte contre les discriminations avec l'OM

Sport

3 décembre 2019

L'OM, les groupes de supporters et diverses associations (Licra, Foot Ensemble, SOS Homophobie, MUST et Panamboyz & Girlz) se sont réunis à l'OM Campus le 30 novembre pour la 1ère édition du tournoi pour l'égalité et contre les discriminations.

La Licra a présenté à cette occasion l'exposition Sport & Diversités en France (1896-2016) qui raconte 120 ans de diversité dans le sport.

Dans cette exposition, s'entremêlent l'histoire du sport en France mais aussi l'histoire des sportifs et sportives dits

issus de la diversité. Félicitations à l'équipe de la Licra et de sa section marseillaise qui s'est classée 5ème de ce tournoi ●

« À la fraternité,
rien ne peut suppléer »

- Victor Hugo

*commissions et
délégations*

La Licra en actions



AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Gilbert Flam, Président de commission

Activité de la Licra au niveau Européen

La Licra a réinvesti les différents organes du Conseil de l'Europe, en s'appuyant notamment sur la section Licra de Strasbourg

Des contacts ont été noués avec la présidente de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ainsi qu'avec la présidente de la délégation française à l'APCE et les parlementaires français membres des commissions « égalité » et « culture » de l'APCE. Le président de la commission des affaires européennes et internationales de la Licra est intervenu sur le thème « lutte contre les discours de haine sur internet » dans le cadre du colloque « Les droits de l'Homme à l'ère numérique » organisé au Sénat le 14 novembre 2019.

Des réunions de travail sur le dossier « lutte contre les discours de haine sur internet » ont été organisées avec les représentants de l'« European Commission against Racism and Intolerance » (ECRI-Commission européenne contre le racisme et l'intolérance), du cabinet de la Commissaire aux Droits de l'Homme et des Directions générales I et II du Conseil de l'Europe.

Le président de la commission des affaires européennes et internationales de la Licra a répondu à la consultation des OING, organisée au cours de l'été 2019, par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) du Conseil de l'Europe qui sur le « projet de recommandation sur les impacts sur les droits de l'homme des systèmes algorithmiques » qui sera transmis en 2020 au Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Enfin la Licra a repris toute sa place au sein de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, en participant aux activités des trois commissions de la Conférence (Droits Humains, Culture et Démocratie et Liberté d'Expression). Le président de la commission des affaires européennes et internationales est intervenu le 9 avril 2019 devant la commission Droits Humains sur la « montée de l'antisémitisme en France et en Europe ». Il a également organisé une table-ronde sur « les discours de haine sur Internet et les migrants » au cours de la session d'octobre 2019 de la Conférence des OING et a invité, à cette occasion, Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration et Laetitia Avia, député de Paris qui a déposé une proposition de loi pour lutter contre les discours de haine sur internet.

La Licra a poursuivi son activité au sein de l'Union Européenne

Des contacts ont été pris avec les députés français au Parlement européen, à Bruxelles et à Strasbourg, au moment des sessions plénières, pour envisager l'organisation d'un colloque sur la régulation des réseaux sociaux et la lutte contre les discours de haine on-line.

Les représentants de la commission des affaires européennes et internationales ont participé à une réunion de travail avec le Directeur « des droits fondamentaux et de l'État de droit » de la Direction générale « Justice et consommateurs » de la Commission européenne à propos de la proposition de loi Avia et du travail

de monitoring effectué sur les réseaux sociaux (sCAN) par la Licra et ses partenaires de l'INACH.

Les projets européens portés par la Licra

Le projet sCAN: Platforms, Experts, Tools, Specialised Cyber-Activists Network

La Commission européenne, dans le cadre de son programme REC - Rights, Equality and Citizenship (2014-2020), a sélectionné en mai 2018 le projet sCAN, coordonné par la Licra, qui réunit 9 organisations issues de la société civile européenne et situées en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Croatie, en France, en Italie, en Lettonie, en République Tchèque et en Slovénie : <http://scan-project.eu/>

Depuis 2018, les partenaires sCAN ont recensé les ressources et outils existants pour lutter contre la propagation des discours de haine. Dans le rapport « ontologie de la haine », les partenaires sCAN ont identifié une série de mots-clés et le contexte dans lequel ils sont employés dans toutes les langues du projet. Le projet sCAN a également permis de réaliser une « étude sur les solutions technologiques », analysant les différents outils informatiques qui peuvent être utilisés pour surveiller la haine en ligne de façon automatisée.

Recherches complémentaires et monitoring des réseaux

Les partenaires sCAN ont mené conjointement des projets de recherche sur l'« antisémitisme sur Internet » et sur les « migrations des discours de

haine vers les plateformes alternatives » tels que vk.ru, les plateformes de gaming ou encore Instagram.

Ils ont conduit des exercices de monitoring pour tester les réactions des plateformes, qui ont signé le code de conduite de la Commission européenne de 2016, aux signalements de contenus haineux. Un cinquième exercice de monitoring a été organisé du 06.05.2019 au 24.06.2019 par le projet sCAN et par le réseau INACH, hors du cadre officiel Commission européenne, mais avec la même méthodologie que celle utilisée lors des exercices organisés par la Commission européenne. Un rapport détaillé d'analyse a été présenté à la Commission européenne. Il est disponible sur le site scan-project.eu.

« FacingFactsOnline »

Dans le cadre du projet sCAN, les partenaires ont collaboré pour traduire et rendre accessible, en allemand et en français, les cours gratuits en ligne « FacingFactsOnline » sur les discours de haine. Ces cours proposent des outils et des ressources innovantes pour toute personne souhaitant agir contre la haine en ligne.

À partir de la formation générale sur les discours de haine, le projet sCAN a également créé un cours en ligne sur la modération des contenus haineux, destiné aux professionnels et aux utilisateurs d'Internet qui supervisent des communautés en ligne possédant des forums de discussions ou postant des commentaires. Les cours de modération sont disponibles en anglais et en français sur www.facingfactsonline.eu

Les partenaires sCAN ont créé une formation avancée en monitoring des réseaux. Les formations comprennent des séances interactives sur les façons de reconnaître les discours de haine, l'importance du monitoring, et l'art du recensement. Trois formations avancées réunissant au total 56 participants provenant de 10 pays se sont déroulés à Paris en février 2019, à Palerme en juin 2019 et à Vienne en octobre 2019.

Le projet « Get the trolls out! »

« Get the trolls out! » est un projet européen mené par le Media Diversity Institute (MDI) situé au Royaume-Uni qui a pour objet de combattre les discriminations et les discours de haine envers les groupes religieux notamment à travers l'analyse des médias traditionnels et des nouveaux médias.

La Licra et 5 autres associations, situées en Allemagne, en Belgique, en Grèce et en Hongrie, développent, dans le cadre de ce projet, des analyses pédagogiques pour débunker les propos haineux envers les groupes religieux à travers un monitoring des médias. Elles développent également des actions pour interpeller directement les responsables de discours de haine. Le projet « Get the trolls out! » a également pour ambition de développer une communauté de trolls positifs afin d'amplifier les stratégies de contre-discours de haine. Chaque mois, la Licra contribue à la publication d'un article ayant pour objectif de démystifier les théories conspirationnistes et haineuses. En parallèle, elle propose des actions plus directes afin d'interpeller publiquement les acteurs concernés sur la question des discours haineux et de leur diffusion.

<https://www.getthetrollout.org/>

La Licra a développé son activité dans les organisations internationales

Le conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

La Licra a participé aux sessions de mars et de juin du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève. La session de mars permet au rapporteur spécial sur la liberté de religion et de conviction de présenter ses rapports. La session de juin permet à la rapporteure spéciale sur les formes contemporaines de racisme de présenter ses rapports.

L'UNESCO

Les représentants de la Licra ont également participé à la « consultation sur l'antisémitisme et ses conséquences

sur le droit à la liberté de religion et de conviction » organisée le 28 mai 2019 par l'UNESCO avec le Dr Ahmed Shaheed, rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion et de conviction.

Développement de la Licra à l'étranger

La représentation de la Licra New York

Cette représentation a poursuivi en 2019 ses activités de sensibilisation des acteurs de la société civile nord-américaine aux dangers de la montée des populismes. Une conférence a été organisée le 9 mai 2019 sur le thème du patriotisme et du nationalisme, « Patriotism vs Nationalism : ideals vs soil » à New York. Le débat a rassemblé le journaliste du New Yorker Adam Gopnik et Bernard-Henry Lévy, philosophe français. Cette conférence s'inscrit dans un cycle initié en 2017 sur le thème de la montée des extrêmes dans les régimes démocratiques. Plusieurs sujets ont déjà été débattus : « Secularism in a Multicultural World », « Democracy on the Decline? », « Profile in Resistance: Adolfo Kaminsky » et plus récemment « Anti-Semitism today and the Rise of Hate Crimes » à l'Université de Columbia.

La Licra Suisse

La Licra Suisse s'est mobilisée en 2019 pour fêter le 25ème anniversaire des articles 261 bis du Code pénal et 171c du Code pénal militaire condamnant pénalement la discrimination et l'incitation à la haine en raison de la race, de l'ethnie ou de la religion. La Licra Genève a également réagi contre la présence d'Alain Soral en Suisse et l'installation de son association à Genève.

Il a été décidé que la Licra Suisse, assurerait la permanence de la Licra au Conseil des Droits de l'Homme afin de préparer dans de meilleures conditions les sessions du Conseil et d'envisager le plus en amont possible les interventions éventuelles de la Licra.

Il a également été décidé d'entrer en contact avec les parlementaires suisses de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe pour les sensibiliser à la question de l'entrée en vigueur

du protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité, qui permet de criminaliser les propos racistes et xénophobes sur internet, première étape avant d'aborder la question des discours de haine.

En Espagne

La section Licra de Barcelone

Cette section, créée en 2013, a développé des actions contre les actes racistes et discriminatoires à l'encontre des migrants et des

Tsiganes, en collaboration avec le Bureau du procureur de Barcelone, le Service contre les délits racistes et les discriminations et d'autres associations, notamment le B'nai B'rith Nahmànides, le Mouvement Contre l'Intolérance (MCI) et la Fondation Baruch Spinoza.

Madrid

Plusieurs réunions ont été organisées en 2019, avec le soutien du « Centro Sefarad » de Madrid, pour envisager les conditions de création d'une représentation ou d'une section de la Licra à

Madrid. Plusieurs conférences ont été organisées en parallèle pour illustrer la démarche de la Licra en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Tunisie

La section tunisienne de la Licra a été mise en sommeil en 2019 en raison des graves menaces dont ses premiers membres ont été les victimes ●

CULTURE

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Abraham Bengio, Président de commission

La Licra à Avignon 2019

L'opération La Licra à Avignon continue à se développer d'année en année : Bruno Théry a réalisé un visuel particulièrement réussi sur le thème des exilés (le thème général du Festival 2019 était : « Les Odyssées »), ce qui a donné à notre plaquette une belle visibilité ; le partenariat avec le Festival a donné lieu à un très beau débat aux *Ateliers de la pensée*, autour du spectacle *Nous, l'Europe, banquet des peuples*, débat intitulé « *La fraternité, ce n'est pas qu'un mot au fronton des mairies* » ; un nouveau partenariat avec le Festival Off s'est traduit par deux débats organisés au Village du Off, avec notamment la participation de Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT et nouveau partenaire de l'opération ; les théâtres stables d'Avignon (Chêne noir, Halles, Doms, Manufacture, Balcon...) sont désormais des partenaires institutionnels avec lesquels nous avons organisé de nombreux « bords de scène » ; nous avons défendu une dizaine de spectacles du Off qui nous avaient sollicités et que nous

avons labellisés : la plupart d'entre eux étaient des créations, ce qui implique un pari – pari dans l'ensemble réussi, de l'avis général ; le service communication de la Licra nous apporte une aide précieuse (captation de débats, création d'un journal éphémère « la Licra à Avignon 2019 »).

Un regret, toujours le même : la préparation et la mise en œuvre de l'opération repose entièrement sur la participation enthousiaste de la Licra Auvergne Rhône-Alpes ; le silence des autres sections et notamment des sections géographiquement proches est un crève-cœur.

L'annonce de l'annulation du festival 2020 est intervenue alors que la préparation de l'opération La Licra à Avignon 2020 était très avancée. Tout notre effort se concentre désormais sur l'édition 2021 !

Les Troisièmes Journées des Justes au Chambon-sur-Lignon

Ces Journées, qui ont eu lieu du 29 au 31 mai, étaient intitulées : *75 ans après la Shoah, qu'est-ce qu'être Juste aujourd'hui ?* Grâce à l'aide inestimable d'Antoine SPIRE pour le choix des intervenants, de la Licra Auvergne – Rhône-Alpes pour la logistique, par-

ticulièrement complexe, de Florence BOUDOUSSIER de la Licra St-Étienne pour la Journée des jeunes, et de nos partenaires financiers dont la FMS, ces Journées ont été un grand succès, tant en termes de public que de contenu (trois tables-rondes passionnantes autour d'intervenants prestigieux, une visite du Lieu de mémoire du Chambon, une projection de film, un récital des Marx Sisters...), sans oublier la Journée des jeunes, organisée avec la PJJ, moment particulièrement fort, avec le témoignage émouvant de deux enfants cachés.

Des plaquettes ont été rédigées pour conserver la mémoire de ces Journées qui devraient trouver un prolongement en 2021 avec des Quatrièmes Journées à Thonon-les-Bains autour de la fuite des juifs en Suisse.

Labellisation de spectacles et de films

De nombreux films et spectacles ont reçu en 2019 le label Licra. La liste est disponible sur demande. Rappelons qu'il appartient aux sections de se saisir de ces propositions pour programmer un spectacle avec le soutien d'une salle de spectacles et/ou d'un établissement scolaire et pour organiser une soirée Licra à cette occasion.

La situation préoccupante des intermittents du spectacle, en raison de la crise du Covid-19, doit inciter les sections à manifester leur solidarité à l'égard du monde du spectacle. Quelques membres - encore trop peu nombreux - de la commission culture ont assuré la présence de la Licra à de nombreuses manifestations culturelles ; cette présence a donné lieu à des bords

de scène, des conférences et interventions (Roanne, Strasbourg, Lyon, Valence etc.)

• Culture au Quai 2019

La participation de la Licra à cet événement qui avait lieu cette année, pour la première fois, au Carreau du Temple, a donné lieu à la tenue d'un

stand pendant les deux jours et à l'organisation d'un débat qui a dû être restructuré in extremis, la grève de la SNCF n'ayant pas permis à certains intervenants de venir à Paris •

ÉDUCATION

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Bernard Ravet, Président de commission

La Licra est engagée depuis 2018 dans un plan ambitieux de développement sur 3 ans de ses interventions pour éduquer et sensibiliser les élèves et les jeunes aux mécanismes de racisme et d'antisémitisme ;

En 2019, nous avons poursuivi ce déploiement auprès des élèves du premier et second degré dans un grand nombre de territoires et former de nouveaux intervenants.

Cela a impliqué de faire évoluer la commission éducation de la Licra en lui insufflant un fonctionnement de type « réseau » où la formation devient un des fils conducteurs du dispositif. Ce réseau doit être à la fois un réseau humain, mais aussi un réseau « virtuel » s'inscrivant totalement dans notre projet « Campus Numérique » qui sera une plateforme de ressources pédagogiques.

Le travail de la commission éducation est de mettre en œuvre les partenariats avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il contribue au maillage de la prise en compte des problèmes de racisme et d'antisémitisme et répond particulièrement à de nouvelles problématiques comme la haine sur internet et la radicalisation.

• Éduquer

Une action nationale

La Licra poursuit activement son action de terrain pour faire reculer l'antisémitisme sous toutes ses formes et ceux qui transforment les racines en races, les identités en identitaires, la nation en nationalisme, le peuple en populisme et les communautés en communautarisme. Les intervenants scolaires de la Licra interviennent sur l'ensemble du territoire dans les écoles maternelles, élémentaires, établissements du second degré d'enseignement général et professionnel : collèges, lycées, classes relais, privilégiant les quartiers politiques de la Ville, ou encore dans les centres de formations, dans les universités, les grandes écoles et les structures périscolaires et extrascolaires.

Les points faibles identifiés tentent à s'estomper. Ainsi, nos contacts suivis avec la région Hauts de France dans laquelle nous avons pris du retard, devraient permettre de recueillir des engagements prometteurs. Quant à la région Ile de France, le nombre des demandes des établissements scolaires est en nette progression. Ce qui nous a amené à former de nouveaux intervenants scolaires qui nous l'espérons seront opérationnels pour la rentrée scolaire prochaine.

Enfin la Licra est un partenaire incontournable des plans de lutte contre le racisme et l'antisémitisme que les villes s'activent à mettre en place pour la rentrée. La Licra a signé en septembre 2019 avec la Ville de Sarcelles un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme incluant un volet éducation et des projets d'établissement en continu sur les 3 prochaines années et a été retenu par le conseil départemental de l'Essonne pour sensibiliser les collégiens de ce département aux dangers de la haine en ligne et prévenir la radicalisation sur les réseaux sociaux.

En 2019, nous avons sensibilisé 21625 élèves soit environ 865 interventions réalisées.

Travail de la commission Éducation de la Licra

L'Éducation est un des grands piliers du plan d'actions de la Licra dans les territoires. La Commission Éducation accompagne les intervenants scolaires dans le développement de leurs projets éducatifs au sein des sections. Elle favorise les échanges de pratiques entre les acteurs de terrain au sein d'un réseau d'échange. L'idée est de mutualiser les outils et les ressources utilisés et de dégager des pistes pour la création de nouveaux outils. Pour ce faire, la commission a organisé en septembre et octobre 2019 des réunions

interrégionales à Strasbourg, Paris, Bordeaux et au Camp des Milles à Aix en Provence pour permettre au plus grand nombre de nos intervenants scolaires de se rencontrer et partager ses expériences.

Cette année, la commission Education a lancé un travail de réflexion et production collective pour la réalisation d'un cahier de réponses aux questions régulièrement posées par les élèves. La finalisation de cet outil à destination des intervenants scolaires de la Licra est programmée pour la fin d'année 2020. Par ailleurs, un livret intitulé « Racisme, Antisémitisme », pensé et rédigé par un groupe de travail composé d'experts de la Licra sera mis à disposition des sections afin que ses intervenants puissent les remettre aux élèves suite à leurs interventions en classe. Ce support pédagogique est le premier d'une série « Les Notes de la Licra » composé de douze livrets thématiques.

Intervenants

La Licra compte aujourd'hui environ une centaine d'intervenants scolaires qui interviennent tout au long de l'année de la maternelle à l'université.

Nous savons les nombreuses sollicitations qui sont à l'œuvre dans les établissements scolaires. Notre spécificité, partagée par de nombreux acteurs pédagogiques, c'est notre volonté d'aborder les enjeux de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme, en posant les élèves au cœur de nos interventions.

La durée de deux heures, le collectif des élèves par classe, la présence des enseignants, facilitent cette méthode.

A partir de notre présentation, il s'agit d'aller chercher les élèves, de les inviter à livrer leurs réflexions, d'apporter des réponses étayées ou d'inviter d'autres élèves à répondre, utiliser les outils que nous avons forgés, évoqués les cas d'antisémitisme et de racisme que nous avons traités c'est ce que nous apportons lors de nos interventions.

De même, les « incontournables » que nous abordons : les racines de l'antisémitisme, du racisme, les

identités multiples, la force des lois françaises contre l'antisémitisme et le racisme, leurs différences au regard des pays anglo-saxons, les risques associés aux contenus haineux circulant sur les réseaux sociaux... sont autant d'occasions de renvoyer les élèves aux choix qui s'offrent à eux dans leur parcours citoyen.

Si les élèves évoquent ou questionnent souvent sur la nécessité de combattre les amalgames entre le terrorisme et les musulmans, nous approuvons et retournons cette question sur les amalgames associés à l'antisémitisme.

Du fait de notre posture, nous pouvons aborder les devoirs des élèves face aux questions de l'antisémitisme et du racisme, mais aussi de leur donner confiance dans le pouvoir qu'ils ont d'agir. Chaque fin d'intervention aborde cette question : chaque élève est invité à réfléchir/ exprimer sur ce qu'il peut faire aujourd'hui pour faire reculer ces fléaux.

La lutte contre l'Antisémitisme

Les élèves exprimant leur antisémitisme se montrent hermétiques, inaccessibles à tout ce qu'on peut leur dire de l'ordre de la connaissance historique, du raisonnement, et ce, dans des établissements divers : que ce soit dans des lycées de banlieues, de zones « urbaines » ou de centre-ville, trop homogènes au plan des catégories socio-professionnelles et des origines ou présentant une véritable mixité sociale, d'origines, de religions.

C'est pourquoi, nous redoublons d'efforts pour intervenir dans les collèges en REP et REP+ et les lycées professionnels. Ces établissements accueillent majoritairement des enfants parmi les familles les plus précaires, vivant au sein de quartiers confrontés à la petite délinquance et à la montée du communautarisme. Nous constatons que la remise en question de la laïcité, des valeurs de la République et en particulier de la liberté d'expression et de conscience, depuis les attentats de 2015, est de plus en plus prégnante.

Les professeurs sont inquiets de la difficulté qu'ils rencontrent à apprendre aux élèves à avoir du jugement face à ce qu'ils lisent sur internet et les réseaux sociaux.

Nous sommes régulièrement attendus dans certains établissements, des professeurs nous avouent ne plus savoir comment parler de la Shoah en classe et se retrouvent aculés à n'avoir plus que l'argument juridique à présenter aux élèves, ce qui bien évidemment ne les satisfait aucunement.

Former et accompagner

La Formation interne de nos intervenants

La formation de nos intervenants est assurée par :

- Les journées de formation organisées par l'Ecole des Militants
- La formation in situ lors des interventions scolaires en situation d'accompagnant
- Les Lectures et la documentation personnelle
- Le travail en groupe « d'analyse de la pratique » sous la forme de tours de table sur des questions posées par des élèves : chacun exprime comment il répondrait à la question posée de l'élève.

En 2019, l'Ecole des Militants a organisé 3 journées de formation pour intervenir dans les établissements scolaires le 16 février à Grenoble, Le 22 septembre à Tours et le 9 novembre 2019 à Paris.

La formation initiale des futurs professeurs dans les ESPE

La Licra répond aux demandes des ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'Education) qui font appel à notre association pour sensibiliser et former les futurs enseignants de l'Education nationale à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme.

Les 3 et 4 juillet 2019, nous avons participé aux Universités d'été des ESPE à Aix en Provence ce qui nous permis de prendre de nombreux contacts en vue de prochaines interventions.

La formation continue

La commission SINDBAD de la Licra propose une formation continue des enseignants, des CPE et des chefs

d'établissements. Les interventions dans les classes sont souvent vécues par les enseignants comme des formations : « j'en ai autant appris que les élèves ». La différence de statut entre l'enseignant et l'intervenant est un facteur libérateur de parole en classe.

Les formations d'enseignants où intervient la Licra sont au niveau du second degré. Elles se situent souvent dans le cadre des plans académiques, parfois dans le cadre des formations négociées d'établissement.

En 2020, des projets sont programmés en partenariat avec les académies de Lille, Lyon, Montpellier, Grenoble, Nantes, Reims, Nancy-Metz, Guadeloupe et Martinique.

Par ailleurs, des contacts sont pris avec les académies de Rouen, Aix-Marseille, Créteil, Poitiers et Toulouse.

Nous avons ainsi pour objectif en 2020 de réaliser 15 actions de formation dans les rectorats de France en direction des enseignants (essentiellement des professeurs d'histoire géographie, des conseillers principaux d'éducation et des chefs d'établissements).

Par ailleurs, du 20 au 22 novembre 2019, la Licra a tenu un stand à EDUCATEC, le salon professionnel des acteurs de l'éducation nationale afin de présenter son offre de formation aux acteurs de la communauté éducative.

La contribution universitaire aux contenus de formation

Les commissions éducation, culture et SINDBAD ont souhaité organiser annuellement un séminaire de réflexion sur les thématiques de recherches universitaires qui ont émergées après les attentats de 2012 et 2015.

L'objectif étant de s'appuyer sur l'avancée des recherches concernant les radicalisations de la jeunesse et de pouvoir s'en nourrir pour nos actions de formation et d'accompagnement de nos intervenants. Le 2 octobre 2019 au Lycée Louis Le Grand a eu la première édition de ce séminaire sur le thème « L'islamisme et son impact chez les jeunes ».

La Licra et l'enseignement supérieur

La formation des acteurs de l'enseignement supérieur

La Licra forme également les personnels de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et notamment les référents racisme et antisémitisme des universités. Ainsi, elle a formé au cours du 1er semestre 2019, une centaine de référents des universités de Lille, Marseille et Lyon.

Exemples d'actions réalisées en 2019 :

- 18 avril 2019. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Lyon 3
- 21 mai 2019. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Lille
- 24 mai 2019. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Marseille
- 6 juin 2019. Formation des référents racisme et antisémitisme au MESRI

Les actions dans les universités et les grandes écoles

En 2020, La Licra va poursuivre ses actions auprès des étudiants des universités et des grandes écoles ainsi que dans les CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires).

Exemples d'actions réalisées en 2019:

- Janvier 2019. 9ème assises de lutte contre le négationnisme organisées par Frédéric Encel à Paris School Of Business.
- 7 mars 2019. Conférence de la Licra à l'université du Havre et à Sciences Po le Havre en présence de Mario Stasi, Président de la Licra, Abraham Bengio, président de la commission culture et Frédéric Potier, Dilcrah, sur le thème « lutter contre la haine en ligne »
- 19 mars 2019. Café-débat à l'université Jean Moulin Lyon 3. « pourquoi distingue-t-on racisme et antisémitisme ? », avec les interventions de Pierre-Jérôme Biscarat, historien et d'Alain Jakubowicz, président d'honneur de la Licra..

- 18 mars 2019. Conférence-débat « entre hospitalité et hostilité ; nos opinions vacillent, comment leur redonner confiance ? » à l'université Jean Moulin Lyon 3.
- 19 mars 2019. Projection-débat organisée par la Licra et le Crous à Villetaneuse autour du documentaire « pourquoi nous détestent-ils » d'Alexandre Amiel.
- 21 mars 2019. Rencontre avec l'humoriste Donel Jack'sman au Crous de Bobigny Avec Ari Sebag, secrétaire général de la Licra.
- 21 mars 2019. Conférence de Bernard Ravet, président de la commission éducation de la
- Licra, à l'université de Nîmes sur le thème « l'école face au défi de la montée du racisme et de l'antisémitisme ».

Le Campus numérique

En 2020, La Licra enclenchera la seconde étape du développement de son campus numérique antiraciste « Citizen Cloud » destiné à poursuivre, en ligne, le travail commencé avec les élèves lors des interventions en présentiel.

Ce campus numérique est articulé autour d'une dizaine de parcours thématiques (Antiracisme et Discrimination, Antisémitisme, Complotisme et Fake news, Fraternité et Vivre en République, Laïcité, Mémoire, Sport et éthique sportive, Culture, Médiation).

L'accent est mis sur la spécificité de l'antisémitisme et sa permanence historique ainsi que les avatars sous lesquels il tente de se dissimuler aujourd'hui. Un travail spécifique sur la mémoire de la Shoah, la mémoire des génocides du XXème siècle et la lutte contre le négationnisme est mené à travers la création de contenus dédiés. Nous développons également sur cette plateforme notre savoir-faire en matière de lutte contre l'antisémitisme à travers nos actions de prévention à la radicalisation. Nous proposerons également des contenus liés à nos actions menées avec la Protection judiciaire de la jeunesse auprès de jeunes en voie de radicalisation.

Ces contenus sont enrichis par une bibliothèque de ressources antiracistes pour les jeunes et les enseignants regroupant des textes fondateurs expliqués et présentés de manière pédagogique mais également des fiches pratiques expliquant les outils de lutte contre les discriminations et de promotion de la laïcité ainsi que le cadre juridique dans lequel ces sujets doivent être traités.

Des moocs proposant une auto-formation permettant de tester les connaissances des jeunes sur les contenus haineux, les risques juridiques encourus et les modalités de les signaler pourront être proposés dans ce cadre.

Cette plateforme ressources dont le lancement est programmé au cours de l'année 2020 viendra en appui et en contrepoint de l'ensemble des actions et des programmes développés dans cette note.

Conclusion

Enfin, la Licra participe à la réflexion ministérielle dans le cadre des problématiques sur lesquelles elle est experte. Ainsi, le président de la commission éducation est sollicité lors de séminaires ou de réunions de travail par le ministre de l'éducation nationale pour faire part des remontées de terrain et des orientations nécessaires •

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Rapport d'activités de la délégation

2019

Par Margie Bruna, Déléguée à la diversité, à l'enseignement supérieur et à la recherche et Stéphane Nivet, Délégué général

Événements

• 18 mars 2019. Conférence-débat « Entre hospitalité et hostilité ; nos opinions vacillent, comment leur redonner confiance ? » à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Avec les intervenants suivants :

- ▶ Spyros Frangiadakis, Sociologue, spécialiste des questions d'hospitalité, d'engagement citoyen et d'accueil des migrants
- ▶ Didier Leschi, Directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration
- ▶ Kiara NERI, Maître de conférences en droit international
- ▶ 250 personnes présentes

• 19 mars 2019. Projection-débat organisée par la Licra et le CROUS à Villetaneuse autour du documentaire « Pourquoi nous détestent-ils » d'Alexandre Amiel. 50 personnes présentes

- 18 avril. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Lyon 3 par Stéphane Nivet. 15 référents formés
- 21 mars 2019. Rencontre avec l'humoriste Donel Jacksman au CROUS de Bobigny avec Ari Sebag, secrétaire général de la Licra. 20 personnes présentes
- 21 mars 2019. Conférence de Bernard Ravet, Président de la Commission éducation de la Licra, à l'Université de Nîmes sur le thème « L'école face au défi de la montée du racisme et de l'antisémitisme ». 400 étudiants présents
- 21 mai. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Lille par Stéphane Nivet. 15 référents formés
- 24 mai. Formation des référents racisme et antisémitisme à l'Université de Marseille par Stéphane Nivet. 10 référents formés
- 6 juin. Formation des référents racisme et antisémitisme au MESRI par Stéphane Nivet. 40 référents formés

Les projets pour l'année universitaire 2019-2020

Volet Formation

- Intensification de la politique de formation des référents des établissements
- Mise en place d'une convention avec le réseau des IEP à la suite des incidents du CRIT
- Développement de la formation des enseignants dans les ESPE
- Formation des personnels des CROUS avec première expérience au CROUS de Grenoble
- Préparation d'un MOOC pour l'INSERM
- Préparation d'une convention avec le rectorat de Paris. Volet enseignement supérieur en direction des publics BTS et prépas de l'Académie de Paris

Volet structuration

- Accompagnement dans la mise en place d'un réseau d'acteurs sensibilisés, au sein des établissements, à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Volet Campus

- Partenariat avec la FAGE en vue de la mise en place de points d'accueil victimes sur les campus
- Partenariat avec Sciences Po Paris
- Développement du partenariat avec HEC pour la mise en place d'un plan d'actions interne à l'école

Volet Communication

- Déploiement dans les restaurants et les résidences du CROUS de la campagne Publicis « Affiche le racisme » et convention avec les CROUS en cours

- Intégration de la dimension « étudiante » au Campus numérique de la Licra
- Développement d'un Serious Game
- Programme anti-tags avec le projet « Musée de la haine ordinaire » sur les campus touchés par ces phénomènes
- Présence de la Licra au salon de l'étudiant

Volet « Semaine d'éducation contre le Racisme et l'antisémitisme »

- Lancement d'un appel à projets de la Licra auprès des établissements, des UMR et des associations étu-

diantes afin qu'ils soient au rendez-vous de la journée du 21 mars et création d'un label « Licra Sup » pour accompagner ces projets et leur rayonnement

- Préparation d'une convention avec la CPU et la CGE sur un programme d'actions
- Mise en place d'un programme avec les lieux de mémoire et certains établissements d'enseignement supérieur
- Cycle de conférences sur les thématiques de lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- Organisation d'un colloque en Sorbonne sur « La liberté d'expression et de création » ●

FORMATIONS POLICE-GENDARMERIE

Rapport d'activités de la délégation

2019

Par Patrice Bilgorai,

Responsable national formations Police-Gendarmerie

La Licra effectue des actions de sensibilisation au racisme et à l'antisémitisme depuis de nombreuses années dans les écoles de police et de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national et dans le cadre de sa convention avec le Ministère de l'Intérieur.

Sensibiliser aux questions, aux propos, aux situations de racisme et d'antisémitisme

La Licra en s'adressant à des futurs agents des forces de l'ordre mais aussi à des cadres (école des commissaires à Saint Cyr au Mont d'or) permet à chacun d'échanger, de réfléchir et d'améliorer son professionnalisme dans les missions à venir.

Nos interventions sont complémentaires de celles effectuées par la DILCRAH, dont l'axe est institutionnel.

Nous avons rencontré la DILCRAH pour coordonner nos interventions et exciper l'expertise et le savoir-faire de la Licra.

Ainsi, la spécificité de la Licra est de privilégier une démarche de sensibilisation et de prévention aux questions, aux propos, aux situations de racisme, d'antisémitisme. Nos interventions sont appréciées car elles s'appuient sur des exemples et des cas concrets, le tout avec la volonté louable et bien identifiée de faire œuvre de pédagogie et ce, à l'appui de supports variés et choisis (vidéos - synthèses « papiers » - flyers - ou présentations sur supports dématérialisés, notamment). Elles sont dispensées principalement par nos intervenants, anciens gendarmes ou avocats pénalistes.

Sensibiliser à l'accueil des victimes

La Licra propose une aide aux victimes et un accueil professionnel quotidien de celles-ci, accueil dont elle a toujours fait une priorité avec des salariés dédiés à temps plein à cette mission avec l'appui d'un réseau de 100 avocats bénévoles. Un partenariat signé entre la Licra et France victime permet également une prise en charge personnalisée des plaignants et/ou victimes au-delà du simple cadre juridique.

La Licra par son expérience de terrain et son action juridique apporte une plus-value dans la prise en charge des victimes, pour leur reconnaissance, et certaines, pour les faire sortir du statut de victime. La Licra qui accueille, supplée en termes de disponibilité et d'écoute à des agents de police ou gendarmerie qui ne seraient pas forcément rompus à ces questions.

La spécificité d'aide aux victimes qui lui est propre lui permet donc de faire bénéficier les élèves de police / gendarmerie de cette expertise et de les sensibiliser aux questions

qui y sont liées et qu'ils auront nécessairement à affronter dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Nous avons à cet égard rencontré en février dernier la délégation aux victimes du ministère de l'intérieur qui nous a assuré de la nécessité de

poursuivre ces formations. En effet il est important de maintenir nos interventions qui au plan local sont estimées par les directions et les responsables des écoles police et gendarmerie comme indispensables.

JURIDIQUE

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Sabrina Goldman, Présidente de commission

La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) est une association fondée en 1927 et dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. La Licra, se plaçant en dehors de tous partis politiques et de toutes organisations philosophiques et confessionnelles, a pour objet de combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations à caractère racial et défendre leurs victimes individuelles ou collectives ; de promouvoir les droits de la personne humaine et prévenir, par une action éducative et positive, toute atteinte qui pourrait leur être portée ; de combattre la négation et l'apologie des génocides et des crimes contre l'humanité, et défendre l'honneur et la mémoire de leurs victimes.

Quatre-vingt douze ans après sa création, la Licra poursuit ses actions avec la même détermination, notamment aux côtés des victimes. La Licra met à leur service ses compétences juridiques et sa force d'action militante représentées par près de 100 avocats bénévoles. À l'origine de la loi dite « antiraciste » de 1972, la Licra peut soutenir les victimes et intervenir devant les juridictions pénales et prud'homales. L'association opère également un travail déterminé contre les contenus racistes sur Internet. Sur le terrain législatif, la Licra représente une véritable force de proposition

Évaluation des phénomènes racistes et antisémites en 2019

Aide aux victimes

Le siège de la Licra dispose d'une permanence juridique gratuite à l'attention des victimes ou témoins en matière de racisme et d'antisémitisme. Cette permanence permet de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit des victimes. Les victimes peuvent contacter le service juridique par plusieurs biais :

- Soit en contactant la permanence téléphonique au 01 45 08 08 08 (gratuite et ouverte tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) ;
- Soit en remplissant le formulaire présent sur le site de la Licra intitulé « Signaler un fait de racisme / d'antisémitisme » (accessible en suivant ce lien : <http://www.Licra.org/signaler>).

Le service juridique traite chaque signalement et conseille les victimes au cas par cas afin de leur faire connaître leurs droits.

Entre le 1er novembre 2018 et le 1er novembre 2019 (date de dépôt de la contribution), plus de 1000 signalements [hors contenus haineux sur Internet] ont été traités par le service juridique du siège de la Licra.

Les modes de signalement sont les suivants :

- Mails : 49%
- Appels : 47%
- Courriers : 3%
- Autres : 2%

Les modes de signalement qualifiés de « autres » concernent des saisines du service juridique par l'intermédiaire des sections locales, de France Victimes ou d'autres membres de l'association.

Sur les 1031 signalements reçus, 463 faits rapportés étaient susceptibles de recevoir une qualification pénale, 323 affaires étaient non pénalement qualifiables, 173 en dehors de l'objet social de la Licra (homophobie, droit des étrangers, sexisme, etc.) et 72 ne peuvent être classés en raison de l'absence de réponse des victimes.

Sur les 463 faits pénalement qualifiables (Le delta entre ces 463 faits pénalement qualifiables et les 561 qualifications pénales mentionnées dans le diagramme s'explique par le fait que certains signalements recouvrent plusieurs qualifications pénales), la répartition par infraction était la suivante :

- Injures : 186
- Harcèlement moral discriminatoire : 116
- Discrimination : 84
- Violences : 40
- Apologie : 40
- Menaces : 34
- Diffamation : 30

- Provocation : 16
- Dégradation : 6
- Autre : 4
- Négationnisme : 3
- Contrôle au faciès : 2

Les 4 faits qualifiés de « autre » concernent des qualifications diverses telles que la dénonciation calomnieuse ou encore le piratage de coordonnées bancaires.

Sur ces 463 faits pénalement qualifiables, 288 ont été suivis d'une action pénale ou civile (62,2 %). Les 175 signalements restants n'ont pas donné lieu à une action judiciaire, cette réponse n'étant pas forcément adaptée à la situation ou à la volonté de la victime. La Licra a alors conseillé une action par d'autres biais tels que la médiation, la saisine du Défenseur des droits, la sollicitation d'un représentant du personnel, la rédaction d'un courrier de signalement etc.

Les « types de racisme » signalés à la Licra (Le delta entre ces 463 faits pénalement qualifiables et les 492 signalements de racisme mentionnés dans le diagramme s'explique ainsi : les faits recouvrent fréquemment plusieurs types de racisme) :

- Anti-maghrébin / Anti-musulman : 161
- Anti-noir : 137
- Antisémitisme : 131
- Anti-origine / Anti-étranger : 25
- Autre : 19
- Anti-blanc : 5
- Anti-gens du voyage : 5
- Anti-migrants : 5
- Anti-rom : 3
- Anti-asiatique : 1

Les « types de racisme » qualifiés de « autres » sont des cas particuliers plus rares de racisme anti-régionaux, anti-Tutsi ou encore d'événements communautaires non-mixtes.

Les lieux les plus récurrents de ces manifestations de racisme sont les suivants :

- Travail : 132
- Voisinage : 75
- Espace public : 57
- Scolaire : 43
- Communication : 39
- Relations privées : 30
- Logement : 21
- Sport : 16
- Police / Gendarmerie / Prison : 11
- Services : 10
- Administration : 9
- Loisirs : 9
- Transports : 7
- Soins : 7
- Banque et assurance : 3
- Autres : 2

En plus du service d'aide aux victimes du siège national situé à Paris, la Licra accueille et conseille les victimes de racisme et d'antisémitisme partout en France par le biais de ses sections locales. Il existe une soixantaine de sections réparties sur l'ensemble du territoire national. Les chiffres ci-dessus prennent uniquement en compte les victimes qui s'adressent à la permanence juridique du siège de la Licra, à Paris, et non pas celles qui s'adressent aux sections locales.

Contenus haineux sur Internet

La Licra met à la disposition des internautes un formulaire « *signaler un contenu raciste sur Internet* » par lequel ils peuvent informer la Licra de tout contenu haineux qui leur semble constitutif d'une infraction à caractère racial (formulaire accessible en suivant ce lien : <http://www.Licra.org/signaler>).

Le service juridique a reçu et traité, entre le 01/11/2018 et le 01/11/2019, 985 signalements de contenus haineux sur Internet.

Après analyse des 985 contenus traités par la Licra, 504 ont été reconnus comme pénalement qualifiables. Les autres contenus non comptabilisés avaient, soit d'ores et déjà été supprimés lors du traitement par le service juridique de la Licra, soit ne relevaient pas de la compétence de la Licra.

Les contenus pénalement qualifiables ont fait l'objet d'une demande de retrait, et une action pénale (signalement au parquet ou plainte) a été engagée pour 30 d'entre eux.

- Réseaux sociaux : 550 (Twitter : 348 / Facebook : 156 / Instagram : 34 / Autres : 12)
- Autres : 435 (Sites, blog, forum : 379 / Vidéos : 28* / Affiche, courrier, autres : 28)

*Le faible nombre de signalements sur YouTube s'explique par le fait que les vidéos sont partagées sur les Réseaux Sociaux tels que Facebook, et nous sont signalées par le biais de liens menant directement à ces plateformes.

L'analyse du type de racisme sur les 985 contenus signalés** révèle les éléments suivants :

- Racisme*** : 568
- Antisémitisme : 355
- Anti-musulman : 62

**un même contenu haineux peut contenir plusieurs « types de racisme ».

***on entend par « racisme » ce qui n'est pas confessionnel : c'est le racisme fondé sur la couleur de peau, l'accent, l'apparence physique, etc.

En 2018, le service juridique de la Licra avait reçu et traité 1644 contenus haineux sur internet. La Licra observe donc cette année une baisse significative de réception de signalements de contenus haineux sur internet. Elle constate, toutefois, que le bilan de cette année recoupe les bilans des années antérieures, comme par exemple celui de l'année 2016, lors de laquelle la Licra avait reçu et traité un peu plus de 764 signalements de contenus haineux sur internet.

Cette diminution n'est donc pas nécessairement représentative d'une baisse de production de contenus haineux sur internet. Elle appelle davantage à prendre en considération une nouvelle réalité.

Concernant la diminution observée cette année, elle peut, en effet, s'expliquer tel que suit :

- La démocratisation des signalements de contenus haineux directement auprès des plateformes
- Un effort des plateformes de se conformer à la législation française concernant leur modération
- Une meilleure connaissance des auteurs de propos racistes / antisémites sur les moyens de contourner la qualification pénale de leurs propos (utilisation du terme « islam » à la place de « musulmans par exemple »)
- L'avènement d'une nouvelle génération de plateformes utilisées telles que Twitch, Tik Tok, Discord... moins connues des militants qui signalent les contenus haineux auprès de la Licra

Soutien psychologique aux personnes victimes de racisme

La convention, signée le 21 décembre 2015 entre la Licra et France Victimes, permettant aux victimes de racisme de recevoir une prise en charge psychologique, a fait l'objet d'un lancement officiel le 28 octobre 2016 sous la forme d'un comité de pilotage, en présence de la DILCRAH et du SADJAV (ministère de la Justice).

Cette convention a conduit à la signature de 4 conventions entre des sections locales de la Licra et des membres du réseau France Victimes :

- Section Strasbourg et SOS Aide aux habitants
- Section Nantes et ADAVI 44
- Section Roanne avec ARRAVEM
- Section Périgueux avec ADAVIP 24

Par ailleurs, le pôle d'aide aux victimes de la Licra au siège a, entre le 1er novembre 2018 et le 1er novembre 2019, utilisé le formulaire de saisine réciproque créé à l'occasion de cette convention à 69 reprises.

Une présentation du partenariat a été faite aux sections de la Licra lors des Universités d'Automne organisées en octobre 2019. Il convient désormais pour les sections locales de solliciter les membres du réseau France Victimes afin de faire vivre plus largement cette convention.

La lutte contre les discriminations

La sous-commission de la commission juridique, appelé LicraDiscri, traite exclusivement des dossiers de discrimination à caractère racial, dossiers contentieux en droit pénal, droit du travail ou encore administratif. La LicraDiscri est amenée à signaler aux différents parquets les situations de discrimination dont elle a connaissance via les permanences d'aide aux victimes ou autres biais. Depuis sa création en 2016, la LicraDiscri suit une cinquantaine de dossiers.

Par ailleurs, depuis sa création, la LicraDiscri participe à divers événements comme la Semaine de Lutte Contre les Discriminations organisée par la ville de Paris discriminations, les semaines de la diversité d'établissements scolaires ou encore dans le cadre des journées obligatoires de formations des jeunes effectuant un service civique et groupes de travail comme le réseau de repérage des discriminations (REPARE) de la ville de Paris.

D'autres interventions sont également conduites par les membres de la sous-commission afin de sensibiliser les jeunes à la lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) ou à l'occasion de manifestations. Notamment aux côtés d'Unis-cité, la Licra a participé à plusieurs sessions de sensibilisation auprès des jeunes en service civique sur le sujet des discriminations.

Les membres de la LicraDiscri participent également à l'élaboration puis à la dispense de formations aux entreprises, aux clubs sportifs ou à d'autres organismes, pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations et pour permettre l'amélioration des pratiques.

La Licra a délivré auprès des SCOUTS et personnels du service des ressources humaines du football club du Paris Saint-Germain une série de formations sur les pratiques non discriminatoires. Elle a également organisé une journée de formation auprès de certains référents citoyenneté des Fédérations Françaises de sport.

Actions en justice

La Licra dispose d'un réseau de plus de 100 avocats militants, intervenant à titre bénévole, répartis sur l'ensemble du territoire.

La Commission Juridique, qui se réunit une fois par mois, analyse chaque dossier et émet un avis juridique. Si une infraction est constituée et que la décision d'intervenir est prise, le dossier est confié à un avocat de la Commission.

En 2019, plus de 100 procédures ont été ouvertes (signalement au parquet, plainte simple ou plainte avec constitution de partie civile, citation directe, intervention volontaire, etc.).

La présence de la Licra aux côtés du parquet représente la plupart du temps une valeur ajoutée. Par ailleurs, la Licra ne peut intervenir sans un accord exprès de la victime lorsque celle-ci est identifiée.

Les actions menées par la Licra en 2019

La Licra s'attache à maintenir les partenariats et la confiance tissés avec différents ministères, et entreprend de nombreuses actions en coopération avec les pouvoirs publics.

Des conventions annuelles sont signées avec les ministères dans le but de réaliser des actions concertées. Par exemple, dans le cadre de la convention signée avec le Ministère

de l'Intérieur, la Licra a poursuivi en 2019 ses relations partenariales avec la Police

et la Gendarmerie nationales, en lien direct avec la Délégation aux Victimes du Ministère

de l'Intérieur. Au sein des sections locales également, les militants de la Licra ont travaillé en partenariat avec les Préfets, Directeurs Départementaux de la Sécurité Publique et Commandants de Région

de Gendarmerie concernés pour mieux développer des actions communes contre le racisme et l'antisémitisme. Un autre volet majeur de la convention avec le Ministère de l'intérieur a été déployé : celui de la prévention de la radicalisation. La Licra intervient ainsi à la demande de l'ensemble des préfetures auprès des cellules de prévention et d'accompagnement des familles (CPRAF) pour prévenir et informer. La participation des acteurs de terrain aux sessions dispensées par la Licra dépasse largement le cadre des CPRAF et les personnels de l'éducation nationale, de la PJJ, des missions locales, maison de la jeunesse et des adolescents, services sociaux,... sont également en demande pour acquérir des éléments de compréhension, de langage et des outils. L'implication menée par la Licra dans cette problématique transversale rencontre une attente et des besoins largement exprimés sur le terrain qui ne laissent aucun doute sur la poursuite de cette action à plus grande échelle.

Lutter contre le racisme et les discriminations dans le sport

L'assistance juridique auprès des acteurs du sport

Avec le soutien du Ministère des sports, la Licra soutient les acteurs du sport avec une assistance juridique pour les victimes. Notre accompagnement juridique auprès des acteurs du sport

est renforcé par des formations sur le cadre juridique de la prévention des discriminations et du racisme dans le sport. Nous avons ainsi animé deux journées de formation les 2 juillet et 18 septembre 2019 pour les scouts recruteurs du PSG et les équipes de la direction générale du club.

Le signalement des faits racistes dans les stades

Elle encourage également le signalement des faits racistes dans le sport notamment avec la LFP, son partenaire, et le signalement des faits racistes dans les stades lors des rencontres de Ligue 1, Ligue 2 et de la Coupe de la Ligue via le formulaire <http://www.Licra.org/lfp>.

Le partenariat avec la LFP repose sur la veille des dérives racistes dans les stades de football professionnel, il s'agit de traiter les cas de dérives qui nous sont signalés via les spectateurs, les supporters, des observateurs bénévoles et de les faire remonter à la LFP et de voir ensemble quelles réponses y apporter.

La sensibilisation des jeunes sportifs

Depuis 2016, la Licra a intégré le programme OPEN FOOTBALL CLUB de la Fondation du football et intervient auprès des jeunes footballeurs des centres de formation et des pôles espoirs. Plusieurs interventions ont eu lieu en 2019 dans les centres de

formation d'En Avant Guingamp, du FC Nantes, du Stade Malherbe, de l'AJ Auxerre, l'AS Saint-Etienne, du Tours FC, Amiens Sporting Club, AS Monaco, et de l'Olympique Lyonnais. Elle intervient également auprès de jeunes sportifs suivant une formation dans des CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) et des écoles nationales de sport.

Le sport vecteur de fraternité et de citoyenneté

Dans le cadre de la Coupe du Monde de football féminin, des tournois et des rencontres avec des jeunes et des acteurs du sport ont eu lieu en juin 2019 à Forum des Halles à Paris, au CREPS de Chateaufort-Malabry, au Musée du sport de Nice, à Grenoble, à Nantes, à Châlons-en-Champagne, au Havre, à Lyon... Plus d'un millier de jeunes des quartiers sensibles ont pu participer à des matches de cet événement international grâce à la Licra et la Fédération Française de Football.

Comme chaque année, la Licra et ses sections ont participé aux journées citoyennes EDUCAPCITY (Association CAPSAAA).

Les sections de la Licra de Nice, Châlons-en-Champagne, Limoges et Monaco ont participé en octobre 2019 aux semaines européennes de lutte contre le racisme de FARE (Football Against Racism in Europe).

Depuis septembre 2019, Oren Gostiaux préside la commission sport et jeunesse de la Licra ●

MÉMOIRE, HISTOIRE & DROITS DE L'HOMME

Rapport d'activités de la commission

2019

Par François Rachline, Président de commission

Finalité de la MHDH

- Développer des réflexions, sujet par sujet, par des membres qui travaillent en binôme ou en groupe, nourries par des interventions d'experts.
- Faire bénéficier son travail à tous les militants.
- Elaborer des propositions et soumettre au bureau exécutif et à son président des axes de travail afin de rejeter toute discrimination et de promouvoir l'universalisme.

Production :

Propositions concrètes qui nourrissent les débats internes et les interventions externes de la Licra, notamment les actions menées par la commission éducation.

Modalités de travail :

Informations, échanges, enquêtes, interventions extérieures, colloques, etc. Chaque séance donne lieu à un compte-rendu synthétique adressé à tous les membres.

Contenu des séances : une réunion de 2 heures par mois

- Informations courantes
- Présentation par les responsables de groupes de l'avancée de leurs travaux (lectures, fiches de lecture, comptes-rendus de conférences, de rendez-vous avec des experts ou avec des responsables politiques) et des axes de propositions qui s'en dégagent.
- Débats internes et avec les intervenants invités.
- Identification des responsables politiques, religieux, administratifs, intellectuels ou associatifs à cibler pour que le président Stasi puisse prendre contact avec eux.
- Evaluation des résultats.
- Calendrier des événements où la MHDH doit être présente ou associée.

Principaux sujets abordés (non exhaustif)

- Promotion de l'universalisme dans le combat contre l'antisémitisme, le racisme et plus généralement toute discrimination.
- Génocides, reconnus, à reconnaître, à identifier (Arménie, Shoah, Rwanda, chrétiens d'Orient, Yézidis, Ouïghours, Rohingyas)

- Risques liés aux progrès de la génétique.
- Réflexion sur l'inclusion (éducation, formation, illettrisme, handicap, parité...)
- Réflexion sur l'éthique biomédicale

Interventions réalisées :

- Colonialisme (Alain David)
- Justice restaurative (Alexandra Demarigny)
- Universalisme (F. Rachline, A. David, F. Demarigny)
- Génétique : les dangers du CRISPR-cas9 (D. Zédira, S. Rujano)
- Le racisme dans le prétoire (E. Debono)
- Antisémisme : postulats et désinformation (C. Bosse et H. Paszt)

En réseau :

- Travail conjoint avec les commissions Culture, Education et International
- Travail en lien avec la Dilcrah
- Lien avec les responsables du numérique de la Licra
- Lien avec le *Droit de vivre*, journal de la Licra nombreuses actions en coopération avec les pouvoirs publics ●

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Rapport d'activités de la mission avec la PJJ

2019

Par Jacqueline Costa-Lascoux,

Déléguée à la prévention de la radicalisation

ACTION 1 : Formation des acteurs de terrain qui suivent des jeunes et leur famille dans le cadre des CPRAF

Constat

Lors des formations de la Licra auprès des CEPRAF (plus d'une cinquantaine de formations), les participants ont exprimé une forte demande de connaissance du caractère plurifactoriel de la radicalisation et du terreau fertile sur lequel se développe le phénomène. Les participants ont exprimé une certaine déception quant à des formations antérieures sur les différents courants de l'islam et leur insatisfaction quant aux réponses purement juridiques à des situations qualifiées de radicalisation. Le souci de mieux répondre aux cas soumis aux CEPRAF et d'adapter les actions de prévention aux réalités du terrain s'est partout révélé en correspondance avec les analyses et les outils proposés par la Licra.

Formation des acteurs de terrain

Le décryptage du phénomène de radicalisation

(complexe, évolutif, mondialisé), la diversité des méthodes pour l'aborder ont favorisé l'élaboration d'outils qui montrent leur caractère opérationnel sur :

- la définition du processus de radicalisation (notamment en le comparant avec les diverses formes de radicalité politique)

- l'analyse des étapes du processus de radicalisation, dont une seule, de plus en plus courte, est l'étape de « l'implication du radicalisé », qui se traduit par des signes faibles ou forts de visibilité
- les trois cercles de la radicalisation expliquant notamment le lien avec les milieux de la délinquance
- les mécanismes du cyber-endoctinement, le pouvoir d'attraction auprès des jeunes et le phénomène d'emprise
- le terreau constitutif : victimisation, théories du complot, rejet des valeurs républicaines jusqu'au séparatisme.

Les liens avec les discours de haine, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie

Sont étudiés à travers l'expérience de la Licra sur :

- les atteintes à la dignité des personnes, les différentes formes de racisme et d'antisémitisme, qui se développent en prenant appui sur des oppositions croyant/mécréant, pur/impur, loyauté/apostasie...
- la discrimination à l'égard des femmes et l'homophobie, éléments caractéristiques de la radicalisation avec, le plus souvent, un cumul des discriminations
- la quête identitaire analysée à travers ses dérives séparatistes, la négation ou le refus des valeurs républicaines et de la laïcité ;

Les lieux les plus exposés à la radicalisation

Apparaissent désormais comme des terrains privilégiés sur lesquels centrer les moyens de prévention de la radicalisation :

- les institutions et les associations en relation avec les jeunes
- le sport
- les centres pénitentiaires et la protection judiciaire de la jeunesse
- les métiers de la sécurité privée
- le secteur des transports

Les actions de la Licra

Permettent à la fois de travailler sur des études de cas et de présenter des actions de prévention de la radicalisation, dans trois champs principaux :

- les lieux et enjeux de mémoire
- les activités sportives et culturelles
- les plans municipaux de prévention de la radicalisation (exemples de Vaux-en-Velin et Sarcelles)

Finalités et objectifs de l'action

A la demande des référents radicalisation et des acteurs de terrain travaillant avec les CEPRAF, la méthode de travail et les outils proposés ont suscité de nouvelles demandes aussi bien pour des formations d'initiation que pour des demandes d'approfondissement, en particulier sur le terreau constitutif, les lieux de la radicalisation, les actions de prévention.

Les objectifs identifiés à partir des questionnements et des expériences des acteurs de terrain sont principalement de :

- reconnaître ce qui dans le processus de radicalisation est à dissocier de la crise de l'adolescence
- donner les moyens aux acteurs de terrain de sécuriser les familles par un décryptage des situations et la mobilisation de leurs compétences parentales
- favoriser le dialogue avec les jeunes et leur famille
- aider les professionnels à créer des réponses adaptées à la diversité des situations
- montrer l'importance de la construction de partenariats pour qualifier les mécanismes de la radicalisation et y répondre.

Publics concernés

- les responsables des services concernés dans les différentes institutions
- les acteurs de terrain réunis au sein des CEPRAF

ACTION 2 : Formation de professionnels confrontés à la radicalisation

Les interventions de la Licra auprès des CEPRAF ont fait émerger des demandes récurrentes de

professionnels, certes formés dans le cadre de leur profession sur des aspects techniques, mais désireux de mieux comprendre la pluralité des expressions et des facteurs de radicalisation, à partir notamment d'une expérience sur le terrain et d'études de cas.

Les professionnels concernés sont principalement :

- les policiers et les gendarmes
- les éducateurs
- les personnels pénitentiaires
- les missions locales
- les cadres sportifs
- les acteurs culturels

Les thématiques demandées sont notamment :

- les théories du complot
- la place de l'antisémitisme et du racisme dans la radicalisation
- les mécanismes de la victimisation et du communautarisme comme terreau fertile
- les actions en partenariat avec les différents acteurs de la prévention

Les lieux de ces formations seraient les écoles préparant à ces métiers et dans le cadre de la formation continue

- écoles du travail social
- police et gendarmerie
- protection judiciaire de la jeunesse
- pénitentiaire

- professions de santé
- formation des métiers de la sécurité privée
- fédérations nationales sportives

Il s'agirait non seulement de faire des interventions dans ces différentes écoles, mais aussi de travailler avec elles sur les critères d'entrée, notamment lors des épreuves orales, et sur la rédaction de règlements intérieurs.

Finalités et objectifs de l'action

- Il ne s'agit pas de doubler les formations existantes mais d'être complémentaires sur les thématiques telles qu'elles sont exprimées par les acteurs de terrain, telles qu'elles émergent des formations dans les CEPRAF et les actions LICRA.
- Le but est d'apporter une connaissance fine du terrain dans des territoires très différents par leur géographie, leur démographie et leur sociologie.
- L'approche serait pluridisciplinaire pour favoriser une vision plus globale des processus de radicalisation ●

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Rapport d'activités de la mission avec la PJJ

2019

Par Patrick Kahn, Chargé de mission

Nous arrivons au terme de la troisième année de notre nouvelle convention pluriannuelle 2018-2020.

C'est bien sûr l'occasion de pouvoir tirer les principaux enseignements des actions qui ont été engagées durant ces

derniers mois. Nous avons renforcé notre action sur les axes prioritaires de la prévention de la lutte contre le

racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, le complotisme et le conspirationnisme. Il semble que nous évoluons dans un contexte qui se dégrade d'année en année et qui s'exprime notamment par une cascade infinie de ressentiments chez les jeunes que nous accompagnons. La tension générale dans nos sociétés sur ces sujets-là touche également les jeunes que nous rencontrons. Pour beaucoup d'entre eux la différence de l'autre est ressentie comme une menace reléguant ainsi la recherche du vivre ensemble à un concept plus qu'à une réalité. La confiance envers l'Etat et ses institutions s'est fortement érodé. L'antisystème est devenu plus qu'un discours avec ses propres références mais pour certains d'entre eux une manière de contester une société qui, selon eux, ne veut pas leur laisser de place. Nous avons pu noter une indifférenciation des mots, de leur sens, de leur intensité de plus en plus forte : lorsque tout peut être dit, il n'y a plus rien d'indéfendable.

Dans ce contexte particulier, la spécificité de la lutte contre le racisme et singulièrement l'antisémitisme et l'homophobie doit rassembler toute notre énergie. Certes, les jeunes que nous rencontrons ne sont pas fondamentalement antisémites, mais ils sont souvent contaminés par des sites aux discours complotistes et conspirationnistes. Ces préjugés racistes et antisémites sont de nouveaux très présents dans les propos de ces jeunes, notamment, sur la puissance des Juifs en France qui seraient, selon eux, surreprésentés dans tous les rouages de l'Etat (au niveau politique, économique, financier) et qui « tiennent le pays ».

Ce discours est le « fil rouge » que nous retrouvons souvent chez les jeunes dits radicalisés, ou en voie de radicalisation. Ces éléments de langage conspirationnistes et /ou antisémites fédèrent nombre d'entre eux.

Egalement, une importante majorité d'entre eux sont homophobes et le revendiquent frontalement. Ils peuvent tenir des propos d'une rare agressivité, justifiant, si nécessaire, le recours à la violence pour combattre ce qu'ils considèrent comme une forme de perversion, au nom de principes moraux, religieux ou culturels... Tout en disant qu'ils « ont le droit de vivre comme ils veulent » !

Nous voyons sur le terrain les nombreuses initiatives qui sont engagées auprès des jeunes de la PJJ sur la citoyenneté, les valeurs de la République et la laïcité. Nous constatons qu'il est plus difficile de mobiliser les professionnels sur des sujets plus sensibles malgré les nombreuses actions que nous avons portées cette année.

Dans la dynamique des années précédentes nous avons continué à accompagner toutes les demandes et initiatives qui nous ont été présentées par les professionnels et équipes de la PJJ.

La majorité des projets que nous accompagnons concernent le programme « Mémoire- Citoyenneté- Jeunesse ». Ce sont huit actions qui, cette année, ont été accompagnées depuis la phase de réflexion jusqu'au terrain, par la Licra.

Le sport avec l'exposition « Ces bleus venus d'ailleurs » et le film « Les Noirs dans les Bleus » relatent l'histoire de l'immigration et de l'intégration à travers l'équipe de France de Football des années trente à nos jours. Ce dispositif fait l'objet de nombreuses demandes. Nous venons d'acquiescer cette année une nouvelle exposition « Sport et Diversités » qui est déjà très demandé. Nous avons organisé une grande manifestation à Châtillon sur Seine et Chalon- sur- Saône pendant trois jours sur dont le thème était « Sport et Citoyenneté » en ayant comme support principal cette exposition.

Des formations sur le complotisme et le conspirationnisme avec Jacqueline Costa-Lascaux et Patrick Kahn ont réuni plusieurs centaines de participants de la PJJ sur l'ensemble du territoire national

Trois formations à l'ENPJJ de Roubaix sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ont été assurées de nouveau cette année par Stéphane Nivet délégué général de la Licra et Patrick Kahn chargé de mission

Il est à noter également que plusieurs sections locales de la Licra ont accompagné sur le terrain des projets et /ou ont conduit des interventions dans différents établissements ou services de la PJJ : à Lyon, Strasbourg, Tours,

Besançon, Montpellier, Nîmes, Nice, Paris, Romans, Dunkerque, Marseille, Limoges, Nice...

Des conventions départementales ou régionales ont été signées par les sections de Marseille, Perpignan et Lyon. En revanche, nous nous devons de renforcer les liens avec les directions de la PJJ de Grand Nord et Sud où notre implantation n'est pas satisfaisante.

Ces difficultés sont principalement liées à un maillage territorial de nos sections très inégal selon les régions.

Programme : Mémoire – Citoyenneté- Jeunesse

Ce ne sont pas moins de douze projets qui ont été accompagnés par la Licra cette année de janvier à décembre 2020.

Sont concernés les territoires de Chartres, Rouen, Annecy, Torcy, Créteil, Lyon-Vais, Chalon sur Saône, Villeneuve Saint Georges, Strasbourg, Lorient, Strasbourg et Beauvais.

Projet de l'Unité Educative de Milieu Ouvert de Lyon-Vaise

Cette action a mûri en 2016 et s'est poursuivie jusqu'au mois de Juin 2019. Ce projet a été possible sur une aussi longue durée grâce au total soutien de leur hiérarchie. Il a concerné une trentaine de jeunes depuis le lancement de l'opération. Six d'entre eux sont partis du 29 au 31 Mars 2018 au camp d'Auschwitz – Birkenau.

Ces projets demandent un lourd investissement pour réussir à atteindre les objectifs fixés au départ. Nous partons de très loin avec des jeunes qui ne connaissent rien ou très peu de l'histoire de la seconde guerre mondiale. Il nous faut aussi renforcer la préparation en multipliant les apports historiques par le biais de visites de musée, de rencontres, de films, de témoignages. Nous nous appuyons souvent sur l'histoire et la vie de Claude Bloch, l'un des derniers rescapés encore vivants et en mesure de témoigner. Nous partons de son arrestation à quinze ans, par la Gestapo, les lieux d'interrogatoire de Claude par les sbires de Klaus Barbie ; ceux de sa famille (son grand-père y laissera la vie), son incarcération à la prison Montluc de Lyon, son transfert au

camp d'internement de Drancy et son départ au camp d'extermination d'Auschwitz. C'est une chance extraordinaire pour ces jeunes de pouvoir interroger directement un témoin qui incarne cette histoire et qui est physiquement à nos côtés à chaque étape du projet. Plus qu'un témoignage, c'est un lien affectif qui se noue entre les jeunes et Claude, qui fait le choix volontaire d'être avec eux. Qu'il en soit ici remercié.

Mémoires et Citoyenneté représente une série d'étapes obligatoires avec la mise en place d'une méthode :

- La rencontre avec les porteurs de projet ;
- Une aide à la rédaction des projets pédagogique et financier ;
- La présentation du projet aux responsables locaux de la PJJ et partenaires Co- financeurs ;
- Les entretiens individuels menés avec chacun des jeunes souhaitant intégrer le projet ;
- La préparation et le déroulement de la soirée de rencontre et de présentation du projet avec les jeunes en direction de leurs familles ;
- La préparation et la visite de plusieurs lieux de mémoire : Le Camp des Milles - la Maison d'Izieu - Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation- la Prison du Fort Montluc - le Mémorial de la Shoah - le Camp d'internement et le Mémorial de Drancy
- L'organisation et le voyage en Pologne du camp d'Auschwitz - Birkenau pendant trois jours ;
- La réalisation d'une exposition ou d'un journal et le tournage d'un film réalisé par les jeunes du projet « Mémoire et Citoyenneté ».
- La préparation et la journée de restitution au Tribunal de Grande Instance de Lyon devant une centaine de personnes (Juges, familles, partenaires, professionnels). Les jeunes ont su avec leurs mots, restituer leurs sentiments mais aussi leurs nouvelles certitudes. A travers le film et l'exposition, ils ont fait

un pas dans la bonne direction : celle de la raison, de la mémoire et de la fraternité. Assurément, à écouter leurs témoignages et ceux de leurs éducateurs, rien ne sera pour eux jamais plus comme avant. Ils ont commencé à être eux-mêmes des passeurs de mémoire en allant témoigner de leur expérience devant des jeunes de la PJJ, d'un lycée professionnel et d'un centre social.

- Les familles qui ont eu à affronter l'épreuve d'une forme de disqualification de leur enfant, retrouvent confiance en celui-ci et éprouvent une forme de fierté. Les jeunes ont besoin de ce regard parental de nouveau bienveillant et affectueux.
- La Licra a présenté ce projet pour le prix Gilbert Dru en Juin 2019 organisé par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon et la Licra Auvergne Rhône-Alpes. Il a obtenu le 1er prix ex-aequo avec un collège de Lyon. C'est une immense reconnaissance du travail accompli par ces jeunes, d'autant que jamais un prix n'a été attribué en dehors des établissements de l'Education nationale.
- Par ailleurs l'UEMO de Vaise a participé et présenté le projet « Mémoire et Citoyenneté » à un important colloque organisé au Chambon sur Lignon le 29 Mai dernier sur le thème « 75 ans après la Shoah, qu'est-ce qu'être Juste aujourd'hui ? »
- Un échange entre Jean-Paul Rosner enfant caché pendant la guerre et deux jeunes de la PJJ ayant participé au projet ont fortement marqué les esprits quand ils ont entendu Jean Paul leur raconter sa peur des contrôles policiers et la nécessité pour lui de trouver de l'aide. Ils ont retrouvé dans son récit- toutes proportions gardées- un écho à leurs propres difficultés d'adolescents déboussolés ayant eu maille à partir avec la justice.
- Il s'agissait notamment de faire rebondir les jeunes à partir de leurs propres mots.
- Phrase de Youssouf jeune de la PJJ. « On nous a rapporté ce matin une phrase extraite du Talmud : " Qui sauve une vie sauve l'humani-

té entière", mais elle figure également dans le Coran ! ». « J'ai franchi seul la Méditerranée il y a trois ans depuis l'Algérie en passant clandestinement par le Maroc, a expliqué Yassine un autre jeune de la PJJ. J'ai failli mourir plusieurs fois et si certains ne m'avaient pas secouru comme les Justes de l'époque de Jean Paul Rosner, je ne serais pas là pour en témoigner . Le prix Gilbert Dru et le colloque du Chambon sur Lignon ont permis de terminer ce travail par une vraie reconnaissance de ce travail engagé depuis plusieurs années.

Projet de l'unité éducative d'hébergement collectif de Chartres

Le projet de l'UEHC de Chartres s'intitule « devoir de mémoire ». Il a été préparé pendant seize mois. Deux éducateurs et la psychologue de l'établissement ont porté ce projet. Entre les difficultés administratives et organisationnelles et le travail pédagogique préparatoire en amont, cette équipe a fait preuve d'une endurance certaine pour voir cette action aboutir. Le travail préparatoire en amont a conduit l'équipe à visiter les camps du Struthof, le Camp des Milles et la rencontre au camp d'internement de Drancy avec Claude Bloch rescapé d'Auschwitz. Le témoignage de Claude a été un des moments le plus important de ce projet et notamment, avant le départ en Pologne pour visiter les camps d'Auschwitz et Birkenau. Cette visite a eu lieu entre le 22 et le 24 Octobre 2019. Le bilan de ce voyage est mitigé. Malgré la longue préparation, une certaine immaturité et le « fonctionnement foyer » avec les problèmes qui en découlent, ont été à certains moments difficile à gérer surtout pendant la visite des deux camps avec certains jeunes. Cela se passe beaucoup mieux quand les participants ne se connaissent pas et doivent constituer un groupe nouveau et homogène. Difficile de laisser derrière soit la vie du foyer même en Pologne avec les enjeux et les habitudes et de ne pas les transporter avec eux. Comme souvent aucun d'entre eux n'avait jamais pris l'avion et n'avait séjourné dans un pays dont

ils ne maîtrisaient pas la langue. Par ailleurs beaucoup de participants se sont interrogés sur le peu de mixité ethnique et religieuse pendant tout le temps du séjour en Pologne. Les jeunes se sont beaucoup questionnés sur les raisons de ce manque de diversité de la population polonaise. Une nouvelle nourriture, une architecture différente, l'écoute d'une nouvelle langue, sont beaucoup de découvertes dans un séjour aussi court, et autant de raisons pour générer pas mal d'angoisse.

Malgré toutes ces difficultés, le bilan dressé par l'équipe éducative est largement positif, même si il apparaît difficile de pouvoir quantifier et d'observer dans le temps présent, les bienfaits d'un tel séjour pour ces jeunes. La journée de restitution par les jeunes de ce projet aura lieu le 10 Janvier prochain à Orléans.

Projet de l'unité éducative d'hébergement diversifié renforcée de Rouen

Nous avons préparé ce projet depuis le mois d'avril 2018 avec la direction de l'établissement, le référent citoyenneté – laïcité de Haute Normandie et deux éducateurs très expérimentés du service. Pour la Licra le dossier administratif et financier a été monté et suivi par notre gestionnaire du siège national et notre secrétaire qui a procédé à toutes les réservations nécessaires. Il est à noter que cette action a été entièrement prise en charge par le FIPDR de Haute Normandie. Ce projet s'adresse en priorité à des mineurs sous main de justice en proie aux théories complotistes et négationnistes. L'UHDR de Rouen suit majoritairement des jeunes âgés de 15 à 19 ans issus principalement de petites villes rurales. Ces adolescents ont tous une activité régulière soit en apprentissage ou en centre de formation par alternance, malgré que leurs parcours soient marqués par de multiples ruptures. Depuis fin 2018, ces jeunes ont participé à un projet intitulé « Du III^e Reich à Daesch » : « la lutte pour la démocratie ». A travers la visite de différents lieux de mémoire comme le mémorial de Caen, le mémorial de la Shoah de Paris, celui de Drancy et la rencontre au siège de la Licra avec Claude Bloch pour un

témoignage absolument bouleversant tout en retenu, et d'une formidable précision historique. Ils ont pu ainsi avoir un aperçu de l'ampleur des crimes nazis durant la seconde guerre mondiale, et des processus d'embrigadement et d'enrôlement qui ont contribué à mettre en place ces processus génocidaires à l'encontre des Juifs d'Europe. Ce travail préparatoire est d'autant plus important qu'une récente enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès nous apprend que 21% des 18- 24 ans déclarent ne pas avoir connaissance de la Shoah. Il est donc, d'autant plus important de confronter ces jeunes de la P.J.J à l'histoire de l'humanité sur le terrain et élargir leurs réflexions et connaissances sur toutes les formes de phénomènes de radicalisation. Nous rappelons que ce projet s'adresse en priorité à des mineurs sous main de justice, dont certains sont en proie aux théories complotistes. Dès la fin de ce travail préparatoire. Nous avons engagé le projet de départ en Pologne pour visiter les camps d'Auschwitz et Birkenau. Et ce toujours dans l'objectif d'éduquer et de prévenir les risques d'enrôlement des mineurs suivis par la P.J.J. Ce voyage doit être pour ce projet – là, une réponse éducative qui doit être apportée face aux derniers phénomènes antisémites relayés par l'ensemble des médias au cours des derniers mois.

Ce voyage à Auschwitz – Birkenau a eu lieu du 2 au 4 décembre 2019 avec cinq jeunes, le sixième ayant fait défection au dernier moment, deux éducateurs, un photographe professionnel Eric Deixheimer et moi-même. Le choix et le positionnement des jeunes sur ce projet a été très pertinent. Ce fut certainement un des voyages les plus réussis. Les objectifs de départ ont tous été atteints. La présence d'Eric et son intégration dans le groupe n'a posé aucun problème. Nous souhaitons utiliser, le travail photographique remarquable d'Eric pour réaliser une exposition itinérante sur ces voyages, ainsi qu'un livre à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz et Birkenau. Ce travail va se réaliser tout au long de l'année prochaine.

Projet de l'unité éducative d'activité de jour de Beauvais

Ce projet engagé depuis douze mois doit nous conduire en Mars 2020 en Pologne pour la visite des camps d'extermination d'Auschwitz- Birkenau. Ce projet concerne six jeunes de l'UEAJ de Beauvais. Il est encadré par deux éducateurs du service avec le soutien important de la Référente Laïcité Citoyenneté de l'Oise.

Objectifs Généraux

- Lutter contre le racisme, en particulier l'antisémitisme, et prévenir le phénomène de radicalisation par le développement de l'esprit critique et d'éducation aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les jeunes à la notion de citoyenneté européenne en favorisant le devoir de mémoire et la mixité des publics.

Description du public

Six mineurs sous-main de justice, âgés de 15 à 18 ans, issus des quartiers prioritaires de Beauvais.

Déroulement de l'action

Le projet s'articule autour de huit étapes qui viendront transmettre un savoir sur l'histoire de la Shoah, favoriser une compréhension des phénomènes de radicalisation, permettre aux jeunes de développer leur esprit critique, une expression de leurs idées au travers d'articles de presse, de prendre la parole en public et enfin de développer les compétences liées au traitement à l'image (photo, son, vidéo)

- Visite du musée de la déportation de Compiègne.
- Rencontre avec la Licra de l'Oise : interview d'un ancien déporté dans le cadre d'une émission radio interne et publication d'un article d'un article dans le « petit journal » de l'UEAJ.
- Travail sur la citoyenneté avec MUDO de Beauvais dans le cadre des ateliers « Citoyenneté et République »

- Intervention de la Référente Laïcité Citoyenneté de l'Oise sur les luttes autour des discriminations : atelier autour des représentations liées aux différentes formes de racisme et de discriminations et autour de la citoyenneté européenne.
- Visite du mémorial de la Shoah de Drancy et du camp d'internement.
- Réalisation d'un séjour à Cracovie avec 6 jeunes, 2 encadrants, et un référent de la Licra.
- Production d'un documentaire : par et pour les jeunes. Ce travail permettra aux jeunes de prendre de la distance par rapport à la forte charge émotionnelle vécue sur le site et un partage d'expérience à posteriori. Il favorisera le devoir de mémoire individuel et collectif.
- Rencontre entre les jeunes de la P.J.J et les élèves de la classe relais de Beauvais permettant un échange et une information sur la Shoah. A cette occasion le documentaire réalisé par les par les jeunes de l'U.E.A.J sera largement diffusé et un débat sera proposé entre les collégiens et les jeunes ayant participé au projet.

Critères d'évaluation

Evaluation quantitative :

- Nombre de jeunes inscrits sur le projet initialement.
- Nombre de jeunes ayant participé à l'action.

Evaluation qualitative

- Réalisation de l'exposition photographique au sein de l'UEAJ de Beauvais
- Restitution par un documentaire au sein de la classe relais de Beauvais et des professionnels de la P.J.J d'Oise.
- L'évolution de la pensée et de la vision des mineurs à travers un bilan au départ et à l'issue du projet.

- Capacité de ces jeunes à pouvoir revenir sur leurs représentations liées aux différentes formes de racisme et de discriminations.
- Mesurer l'influence de cette action à travers le récit des mineurs auprès des plus jeunes.
- Avoir le retour des visiteurs dans le cadre de la présentation de l'expo
- Bilan de l'action avec la Licra pour évaluer sa pertinence.

Projet de l'Unité Educative de Milieu Ouvert d'Annecy

L'équipe de l'UEMO d'Annecy a souhaité s'engager dans une démarche inductive avec des jeunes afin de développer leur esprit critique et favoriser le travail de remise en question des discours et la construction d'un contre-discours cohérent, parallèlement à une éducation aux technologies de l'information et de la communication. Dans sa forme, ce projet comprend trois actions motivées par les mêmes objectifs et qui adoptent la progression suivante :

- Visualisation de longs -métrages autour du thème des conflits mondiaux. Chaque visionnage sera Co-animé par un membre de l'équipe éducative et une psychologue. Cette approche pluridisciplinaire tend à prendre en compte les différents aspects que peuvent réveiller les visionnages : émotions, souvenirs, ressentis par associativité.
- Visite de différents lieux de mémoire.
- Visite des camps d'Auschwitz et Birkenau. La construction du groupe final de six jeunes ne sera envisagé qu'à l'issue de la seconde visite permettant ainsi une réelle adhésion au projet sur une durée étendue (novembre 2019 -octobre 2020) permettant ainsi des entrées et sorties selon les besoins des professionnels de terrain qui vont orienter les jeunes qui participeront aux actions. La restitution du projet global s'effectuera de façon conviviale, en présence des familles, des personnels de la P.J.J, des partenaires, des magistrats ; événement durant lequel seront diffusés les photos et témoignages des jeunes sur le voyage. Description des pu-

blics : Jeunes mineurs du bassin annécien orientés par les professionnels de la P.J.J et de la prévention spécialisé. Intervenant : Trois encadrants avec un assistant de service social, une éducatrice et une psychologue. Pour les visites extérieures des encadrants complémentaires pourraient être amenés à participer de la prévention et de la M.J.C. A Auschwitz le groupe sera accompagné par des professionnels de la Licra pendant les trois jours de visite. Les visites de lieux de mémoire préparatoire au départ en Pologne se fera par la visite de :

- La prison du Fort Montluc à Lyon avec l'accompagnement de Claude Bloch. Cette visite mettra en évidence le parcours de Claude Bloch. Elle permettra de concrétiser la notion de groupe et de collectif constitué.
- La Maison d'Izieu avec l'accompagnement de la Licra.
- Le camp des Milles qui viendra conclure ces visites initiatiques permettant de mieux connaître l'histoire des mécanismes qui ont mené au génocide.
- Et enfin le départ à Auschwitz- Birkenau pendant trois jours.

Les films qui seront visionnés viendront s'intercaler entre les visites des différents lieux de mémoire pour apporter une vision naissante quant aux dangers des mouvements radicaux. Leur visionnage s'étalera sur une durée de cinq mois à raison d'un film par mois. Ont été retenus pour leur message, leur portée et leur accessibilité les films suivants :

- Human Flow : film sur les mouvements migratoires en lien avec les conflits et les problèmes socio-économique.
- Hôtel Rwanda sur le génocide qui a touché ce pays.
- Premier convoi, documentaire sur le départ des convois pour le camp d'Auschwitz.
- Le ciel attendra, sur la radicalisation islamique.
- Les critères d'évaluation suivants ont été retenus :
- Dimension interinstitutionnelle et pluridisciplinaire.

- Implication des professionnels et des jeunes dans l'intégralité du projet.
- Retour d'expérience après chaque activité.
- Evaluation sur le terrain par les professionnels de la P.J.J et la Prévention spécialisée.

Projet de l'Unité Educative de Milieu Ouvert de Torcy

Le projet s'étalera sur une durée de 17 mois. Il a pour objectif la réalisation d'un reportage par des jeunes suivis par la P.J.J sur l'histoire des enfants déracinés de l'Île de la Réunion, en abordant la question de la construction identitaire par le prisme du récit des enfants réunionnais déplacés.

Comment travailler avec des adolescents la question de la construction identitaire ?

Les adolescents suivis par la P.J.J sont souvent traversés par de multiples questionnements sur leur origine, leur appartenance à un groupe social, leurs parcours, leur histoire et celle de leurs parents. Engagés depuis l'enfance dans un long processus qu'est la construction de leur identité, ces adolescents vivent de multiples expériences. En participant à ce projet dont le point d'orgue est un séjour de deux semaines sur l'Île de la Réunion, nous proposons à ces jeunes de vivre une nouvelle expérience intense et enrichissante dont ils sortiront grandis. A travers la rencontre avec des témoins ayant vécu le traumatisme du déracinement et l'écoute de leur récit de vie, nous amènerons ces jeunes à se questionner sur leur propre parcours de vie. En s'intéressant à l'histoire particulière de l'Île de la Réunion, nous proposons aux jeunes d'appréhender la dimension du vivre ensemble sur ce territoire d'Outre-Mer où les différentes communautés et les différentes religions cohabitent en bonne intelligence. En s'intéressant à l'autre nous permettons aux jeunes de se décentrer, de s'enrichir et de contribuer à faire connaître, grâce au reportage, ce pan méconnu de l'histoire de notre pays. En proposant aux jeunes de réaliser un reportage, nous leur donnons l'occasion de mettre en avant leurs ressources et leurs compétences,

de reprendre confiance en eux, d'être valoriser et par conséquent d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes.

Le projet s'adresse à des jeunes suivis par la P.J.J de l'UEMO de Torcy prioritairement mais également de l'UEAJ de Combs-la-Ville, ayant commis des actes de délinquance, rencontrant parfois des problèmes familiaux et présentant parfois des difficultés scolaires. Nous allons constituer un groupe de cinq jeunes, ces derniers seront encadrés par deux éducatrices pendant toutes les étapes du projet. Les éducateurs référents de chacun des jeunes, par leur action éducative, contribueront au bon déroulement des différentes étapes du projet.

Avant le départ, un travail préparatoire de septembre 2019 à juin 2020 permettra de créer une dynamique de groupe et d'avoir une bonne connaissance des personnes qui le constituent. De plus, un temps de préparation physique sera également Une fois le choix des jeunes arrêté, il sera organisé une réunion d'information en présence des jeunes et de leurs parents. Les jeunes sélectionnés devront s'engager sur toute la durée du projet à travers un contrat pour pouvoir participer au voyage.

Ce travail préparatoire implique :

- Un travail de recherche d'informations historiques, d'investigation, de rencontre avec des historiens et des politiques, de recueil des matériaux pour le reportage final.
- Préparer les rencontres sur place avec des jeunes de la P.J.J. de la Réunion, avec des élus locaux, le programme des visites.
- Le montage du reportage après le séjour et la présentation du travail journalistique réalisé
- Le travail pour l'organisation d'un temps de restitution de cette expérience sera un moment fort du projet car il permettra aux jeunes de présenter tout le travail qu'ils auront effectué.

En permettant aux jeunes d'accompagner des personnes ayant vécu cet épisode douloureux et en vivant in situ le retour sur leur terre natale, nous souhaitons leur faire vivre un moment fort en émotions et provoquer chez eux une

prise de conscience sur l'importance d'avoir accès à ses origines et son histoire pour pouvoir se construire ou reconstruire en confiance. Ce voyage leur permettra également de découvrir un département Français d'Outre-Mer multiculturel dont l'histoire est fortement liée à celle de la colonisation et de l'esclavage

Pour accompagner ce projet il est fait appel à Monsieur Marc Cheb'Sun journaliste qui dirige la revue « D'ailleurs et d'ici » et un web média liant vidéos, fictions, arts plastique et bande dessinée.

Patrick Kahn de la Licra apportera son soutien et son expérience sur le montage de ce type de projet. Il nous accompagnera tout au long du projet et interviendra également dans différents ateliers.

Programme : sport, immigration, citoyenneté

Direction Territoriale PJJ de Franche Comté

Le projet de départ :

Les différentes vagues d'immigration constituent une part importante de la population française et de l'identité de la France. A une période où les arrivées de migrants suscitent la crainte mais aussi où le communautarisme s'accroît, il semble important d'ouvrir la réflexion sur l'histoire de l'immigration, ses apports et ses réalités afin que toutes les immigrations soient appréhendées comme appartenant à l'histoire et à une mémoire commune, permettant ainsi de mieux lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Par ailleurs, le sport et notamment le football est souvent le vecteur d'un enthousiasme autour des valeurs de vivre ensemble. L'équipe de France de Football se constitue dans le temps en fonction des différentes vagues d'immigration et peut représenter un fort sentiment d'appartenance chez nombre de jeunes. Le sport peut être aussi un moyen d'engagement, d'intégration et de valorisation personnelle et collective.

La Licra dans le cadre de la convention nationale avec la PJJ nous mettra à disposition deux importantes

expositions - Les Noirs dans les Bleus et Sports et Diversités- et un film accompagnant ces expos permettant de retracer toute l'histoire de l'immigration à travers la constitution de l'équipe de France de Football.

Objectifs

La Licra assurera une animation pendant toute la durée du projet, à partir de l'exposition Foot-Immigration - Citoyenneté qui met en parallèle plusieurs dimensions et permet de :

- aborder toute l'histoire de l'immigration et de l'intégration permettant d'éviter les prééminences de l'une par rapport à l'autre en valorisant ses apports à la société et au sport français en général.
- les valeurs du sport.
- la citoyenneté, la nationalité et la question sensible chez nombre de jeunes de l'identité.
- comment lutter efficacement contre le racisme, l'antisémitisme et plus largement contre les discriminations.
- Les métiers du sport qui peuvent être une perspective valorisante pour les adolescents ou jeunes adultes et un moyen de s'engager pour les autres.

Description du projet

L'exposition sera installée le 11 au 14 Février 2019 dans la Maison d'Arrêt de Besançon. Une animation de deux jours se fera en Maison d'Arrêt auprès des détenus mineurs et majeurs avec un accompagnement du SPIP de Besançon.

- Première journée.

Le matin : Après 1h30 de visite guidée et commentée de l'exposition auprès des mineurs détenus, une animation et un débat réalisée par Patrick Kahn et Yvan Gastaut historien du sport sera organisé à partir des questions préparées par les adolescents.

L'après midi : Diffusion du film « Les Noirs dans les Bleus » et débat qui sera animé par Yvan Gastaut et Patrick Kahn de la Licra.

- Deuxième journée.

Le Matin : Une sensibilisation aux valeurs mais aussi aux métiers du sport et aux fonctions des bénévoles dans le sport. Un travail spécifique sur l'arbitrage sera engagé avec le soutien des arbitres de football de la ligue Franche-Comté en direction des jeunes détenus en vue de la préparation de leurs sorties. Seront présents de grands sportifs de la région issus de l'immigration qui viendront témoigner de la place du sport dans leur intégration.

L'après midi : Une rencontre de Football entre sera organisé entre une équipe composé de membres de la société civile, de la Licra, et de personnels de l'administration pénitentiaire contre une équipe des jeunes mineurs incarcérés. Ce match sera suivi par un buffet convivial d'après match avec remise de prix et d'équipements) sportifs aux joueurs.

- Troisième journée.

Le Matin : Mise en place de l'exposition dans les locaux du STEMO (Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert) de Besançon pour une animation en ateliers qui sera assuré par les membres de la Licra Besançon à destination des jeunes mineurs confiés à la PJJ, à l'EPEI (Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion) de Besançon.

L'après midi : Un travail de sensibilisation aux valeurs et aux métiers du sport Des témoignages de sportifs issus de l'immigration pour qui les valeurs du sport ont été vectrices d'intégration

Et pour finir un atelier d'expression libre sur « C'est quoi être français aujourd'hui en 2019 » qui sera animé par la Licra et la Référente Laïcité et Citoyenneté de la PJJ.

Description du public

Un groupe de détenus mineurs composé de douze mineurs incarcérés.

Un groupe de 23 adolescents confiés à la PJJ de l'EPEI, des UEAJ nord et sud et des unités de Milieu Ouvert de Besançon.

Direction Territoriale PJJ Côte d'Or et Saône et Loire

Nom de l'action : Lutte contre le racisme et promotion de la citoyenneté.
Période : Du 20 et 21 Novembre au 11 décembre 2019

Contexte

Les différentes vagues d'immigration constituent une part importante de la population française et de l'identité de la France. A une période où les arrivées de migrants suscitent la crainte, mais aussi où le communautarisme s'accroît, il semble important d'ouvrir la réflexion sur l'histoire de l'immigration, ses apports et ses réalités afin que toutes les immigrations soient appréhendées comme appartenant à l'histoire de la société française ainsi que pour lutter contre le racisme et les discriminations. Par ailleurs, le sport et notamment le football est souvent le vecteur d'un enthousiasme autour de la valeur du vivre ensemble et d'une fierté de la multi-culturalité de la France. L'équipe de France de football se constitue dans le temps en fonction des différentes vagues d'immigration et représente une fierté nationale. Le sport plus généralement est un moyen de s'engager et ainsi un moyen d'intégration et de valorisation personnelle et collective.

La Licra propose un projet s'appuyant sur le prêt de deux expositions reprenant toute l'histoire de l'immigration, de l'intégration et de la citoyenneté qui s'intitule « Les noirs dans les bleus » et « sport et diversités »

Objectifs

L'animation de ces expositions sera assurée par Patrick Kahn chargé de mission Licra/PJJ.

Nous aborderons les sujets suivants ;

- Toute l'histoire de l'immigration et de l'intégration liée à celle du sport Français en évitant les prééminences de l'une par rapport aux

autres dans sa vision historique en valorisant ses apports à la société française.

- Les valeurs du sport
- Le racisme dans le sport et les moyens de lutte contre les discriminations.
- Les métiers du sport, qui peuvent être une perspective valorisante pour les adolescents et jeunes adultes et un moyen de s'engager dans la vie d'un club.

L'objectif de cette action pilotée par la Direction Territoriale de la PJJ est de l'animer localement avec la Licra dans deux communes éloignées du siège de la direction, et de renforcer le partenariat sur ces deux territoires communaux permettant ainsi aux mineurs de la PJJ et du Secteur Associatif Habilité (SAH) notamment, d'intégrer plus facilement encore les dispositifs de droit commun. L'Education Nationale, la Mission Locale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la municipalité et des clubs de football ont en effet été invités sur chacun des départements pour participer à cette action.

Enfin le but est aussi de mobiliser les parents des mineurs participant à cette action, afin que leur éventuelle histoire personnelle et/ou de migration et d'intégration puisse être évoquée, échangée, interrogée avec leurs enfants et avec l'aide des institutions qui les accompagnent. Nous savons en effet, que généralement ces migrations souvent douloureuses sont tues, que les générations suivantes nées en France ne s'estiment pas françaises, et qu'ils sont également considérés comme des étrangers lorsqu'ils retournent dans le pays de leurs d'origines.

Description du projet

L'action se déroulera :

- Châtillon sur Seine au nord du département de la Côte d'Or ou est implanté un Centre Educatif Fermé, les mercredis 20 et 21 Novembre 2019. Le collège Fontaine des Ducs, le Centre Socio- Culturel et de Loisirs de de la communauté de Communes du pays Châtillonnais qui accueillera, un club de football (Union Châtillonnaise Colombine Football) qui nous prête son gym-

nase, la Maison des Jeune et de la Culture, et le Centre d'Accueil et de Demandeurs d'Asile d'Etrochey sont également associés à ce projet.

- Chalon sur Saône dans le département de la Saône et Loire le mercredi 11 décembre 2019 siège administratif du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion 71 composé e quatre unités (Unité Educative de Milieu Ouvert et Unité d'Activité de Jour de Chalon sur Saône, UEMO du Creusot, UEMO de Mâcon) et où est également implanté une Unité d'Hébergement Diversifié. Un service associatif habilité, la Sauvagarde 71 (AEMO et Prévention) s'est montré enthousiaste à l'idée de pouvoir participer à ce projet, ainsi que le lycée Hilaire de Chardonnet qui met à disposition une salle et son gymnase pour l'action du 11 décembre en faveur des mineurs pris en charge par la PJJ et le SAH

Entre ces deux actions, la Licra présentera l'exposition et animera des ateliers pour les élèves du Lycée Hilaire du Chardonnet.

Face à l'engouement des établissements et unités du service public, du SAH et des partenaires, et afin que ce projet profite au plus grand nombre, nous avons convenu d'une jauge de 50 jeunes maximum par action, réparti en deux groupes pour l'exposition et demandé une très bonne préparation des mineurs en amont (sensibilisation à la thématique, visionnage de films, questions préparées...)

D'ores et déjà le Centre d'Education Fermée et la MJC de Châtillon sur Seine vont réaliser un micro-trottoir auprès de joueurs de football professionnels et amateurs sur ces sujets La Licra et la PJJ ont un partenariat avec le DFCO (Dijon Football Côte d'Or).

Nous évoquerons et travaillerons à partir d'un incident qui a touché un joueur lors d'un match à Dijon il y a quelques mois.

- Mercredi 20 Novembre 2019

Le matin : Il sera proposé en priorité aux élèves allophones (de niveau collège et lycée) du collège de Châtillon-sur-Seine, la visite guidée et commentée de l'exposition par Patrick Kahn de la Licra Une animation et un débat s'en suivra avec la participation de la RLC.

L'après midi : Même action avec le public prioritaire de la MJC dont les locaux se trouvent au sein du Centre Socio-Culturel et de Loisirs de la communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

- Jeudi 21 Novembre 2019

Le Matin : Les publics prioritaires seront les 16 jeunes du Centre d'Education Renforcé de Châtillon-sur-Seine et de ceux du Centre d'accueil pour sans-abri (CADA). Même action que précédemment enrichie des ressources de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté et du district.

L'Après-midi : Un tournoi de football sera proposé au public mineur les 20 et 21 Novembre pour de jeunes. Des ateliers de sensibilisation permettront d'aborder plusieurs sujets liés aux valeurs du sport mais aussi aux métiers du sport et notamment à l'arbitrage.

- Mercredi 11 Décembre 2019

L'ensemble de la journée précédente sera reproduite avec le public de la PJJ et du SAH de Chalon.

Description du Public :

Les mineurs seront âgés de 14 à 18 ans et leurs parents seront invités à chaque action. Le public sera mixte (autant de filles que de garçons pour le club de football de Châtillon-sur-Seine) Le public de certains partenaires est étranger, allophone, a migré et pratique généralement le football à un bon niveau. Le total de mineurs pouvant bénéficier des actions qui seront animées par Patrick Kahn de la Licra sera donc de 250 jeunes maximum, ce qui suffira pour le public annoncé et estimé. Public PJJ et SAH :

- PJJ : Estimation de 50 mineurs pour les deux départements (dont 11 du Centre d'Education Renforcé de Châtillon-sur-Seine).
- SAH : 40 mineurs pour le département de la Saône-et-Loire.
- Public Education Nationale : 43 élèves allophones de niveau collège et lycée à Châtillon-sur-Seine. Et élèves du Lycée Hilaire de Chardonnet à comptabiliser à l'issue de l'action d'animation à partir de l'exposition.
- Public du CADA : 70 jeunes potentiels en présence de leurs parents.
- Public de la MJC : 25 jeunes.

Intervenants

- Patrick Kahn et Oren Gostiaux de la Licra Co organisateurs de l'action. Ils interviendront sur l'ensemble du projet.
- La Ligue Bourgogne Franche – Comté de Football et les districts
- Des anciens joueurs et arbitres.
- Un conseiller technique santé de la D.T
- Un conseiller technique sport, insertion culture de la D.T
- La référente laïcité citoyenneté de la D.T.

Echéancier

Action du 20 novembre au 11 décembre 2019.

Critères d'évaluation :

Bon déroulé et pertinence des actions auprès des différents publics jeunes par des questionnaires de satisfaction et des bilans avec les partenaires.

Nombre de participants.

Renforcement des relations partenariales à plus long terme.

Actions sportives et culturelles : Interventions Stages de Citoyenneté et Réparations Pénales

Intervention Quartier Mineurs de Luynes. Par Jessy Nakache

- 4 Février 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en Paca est intervenu au sein du Quartier Mineurs de Luynes. Lors de cette intervention 4 mineurs non accompagnés étaient présents. L'intervention était riche et intéressante, cependant la manœuvre était difficile de par la barrière de la langue. Cela a été compliqué de se comprendre, mais, en y allant doucement et en expliquant bien les choses, le dialogue s'est ainsi créé. L'ambiance était agréable, les mineurs étaient très respectueux et le sujet les a beaucoup intéressés. Ils connaissent la question du racisme, mais la majorité venant d'Algérie ne le subit pas fréquemment, mais de temps en temps en dehors de leur pays. Il est intéressant de noter que l'un d'entre eux mettait la loi de sa religion au-dessus des lois civiles, peu lui importe ce que l'on fait, ce que l'on est, à partir du moment où c'est Dieu qui jugera de tout à la fin de sa vie. Les jeunes ont été vraiment participatifs, très intéressés, très demandeurs. C'était une très bonne intervention.

- 14 Février 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en Paca est intervenu au sein du Quartier Mineurs de la Maison d'Arrêt de Luynes. Lors de cette intervention deux jeunes étaient présents, des nouveaux arrivants. Ils étaient très polis, respectueux, intéressés et cultivés. Ils avaient beaucoup de connaissances historiques sur la ségrégation, le nazisme, Rosa Parks, Nelson Mandela.... et de plus, ils posaient beaucoup de questions pour élargir leurs connaissances. Ils ont parfaitement défini les notions de préjugés, de racisme, d'antisémitisme et des discriminations. Pour eux, le racisme est très présent en France, notamment chez les personnes âgées, car ils en côtoient beaucoup notamment à Bollène et au Lavandou

villes où ils habitent. Un des jeunes est persuadé que sa juge est raciste, car si- il s'appelait Léo, il pense qu'il ne serait pas là où il en est aujourd'hui. IL a qualifié les juges de « vendus ». Cependant ils ne se sentent pas touchés par le racisme, cela ne semblant pas les atteindre.

Lors de la diffusion du film « Les Noirs dans les Bleus », ils ont souligné que l'esprit d'équipe et le respect dû à l'adversaire est très important dans un sport collectif. Ils ont constaté par eux-mêmes qu'il y a en France de nombreuses personnes d'origines différentes. « Marseille c'est le bled », « Paris c'est le bendo ». Ils ont tous les deux connaissances de leurs racines et de leurs histoires familiales, plus particulièrement un d'entre eux originaire du Congo qui connaît très bien l'histoire de ce pays (Congo Belge, RDC). Pour eux, les français sont trop racistes pour élire un président noir. « Ils espèrent voter pour Marine Le Pen que pour un noir ». IL est très intéressant de souligner qu'un d'entre eux a dit que si les américains ont élus Obama, c'est pour se faire pardonner de la période de la ségrégation mais que cela n'arrivera plus jamais, surtout depuis l'élection de Trump !!!!

L'échange était vif et passionnant avec ses deux jeunes très intéressés par le sujet. Ils étaient eux-mêmes, très intéressés de par leurs nombreuses connaissances, leurs très bonnes réflexions et leurs participations actives. C'était une très bonne intervention.

- 25 Février 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en région Paca est intervenu au sein du Quartier Mineurs de la Maison d'Arrêt de Luynes. Lors de cette intervention cinq jeunes étaient présents. L'intervention se portait sur la question de la théorie du complot, les fake news et les dangers des réseaux sociaux. Au début de l'intervention deux jeunes seulement étaient volontaires. Les autres semblaient particulièrement fermés, mais au fil de l'intervention, ils ont tous progressivement commencé à intervenir et ils ont pu ainsi faire part de leurs nombreuses connaissances. Ils avaient l'esprit critique et savaient différencier les bonnes et mauvaises sources d'informations, un des jeunes

soulignant même que de trop regarder la Télévision rendait bête. Ils ont souligné également que certaines chaînes d'information comme BFM TV passent en boucle des informations «bidon » dans le but de nous abrutir et de nous cacher certaines vérités. Il a donné l'exemple du mouvement des gilets jaunes ou les médias ne passent que des images négatives du mouvement.

Les cinq jeunes connaissent très bien les notions de discrimination et de jugement, deux d'entre eux ont regardé le film « Le Brio » qui porte sur ses thèmes et nous en ont parlé. Nous leurs avons montré l'exemple de Mamoudou Gassama pour illustrer les théories du complot, et ils nous ont tous dit que Mamoudou est un « bon » et que les personnes qui le critiquent sont des racistes parce qu'il est noir. Ils connaissent également l'histoire des tours jumelles, de Charlie Hebdo, les illuminatis et le Ku Klux Klan. Ils avaient beaucoup de connaissances et les ont partagées avec le groupe. Un des jeunes a comparé certains de ces événements en faisant référence à son jugement en disant que certains jeunes sont accusés alors qu'ils n'ont rien fait et que d'autres ne sont pas accusés alors qu'ils sont coupables. Nous leurs avons parlé des personnes qui pensent que les reptiliens existent et ils les ont qualifiés de « fous ».

Les jeunes ont également parlé de personnalités politiques comme Barack Obama, Donald Trump, et la famille Le Pen. Ils ne comprennent pas comment les américains ont pu élire Trump après Obama et le Front National les « dégoûte ».

Nous avons fini par parler de la télé réalité, ils étaient tous conscients que ce n'est pas la réalité, ça ne les fait pas rêver, et il n'y a qu'un seul d'entre eux qui ne regarde pas ce genre de programme, les autres les regardant pour se divertir et rigoler tout en sachant différencier la vraie vie de ce qu'on voit dans ces émissions.

Pour eux 80% de ce que montre les médias sont truqués, ils ont un avis partagé concernant les théories du complot, ils croient en certaines choses mais ils ont souligné qu'il y a souvent des choses bizarres et qu'on nous cache sûrement certains éléments.

C'était une bonne intervention avec des jeunes participatifs, le sujet les a fait beaucoup réagir et échanger notamment entre eux. C'était un échange riche et très intéressant avec de nombreuses connaissances.

- 11 Mars 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en Paca est intervenu au sein du Quartier Mineurs de Luynes. Lors de cette intervention cinq mineurs non accompagnés étaient présents, dont un très isolé qui est resté tout le long à l'écart du groupe. L'intervention portait sur le thème de la théorie du complot, la manœuvre était assez compliquée car les jeunes étaient très agités mais assez participatifs. Ils ne parlaient pas très bien le français et leurs temps de concentration assez réduits. Cependant un d'entre eux réagissait beaucoup sur le sujet, et participait plus que les autres. Ils ne connaissent aucune théorie du complot et nous leur avons expliqué en prenant les exemples de Mamoudou Gassama, des tours jumelles et ils ont eu l'air d'avoir bien compris.

Nous avons également évoqué les dangers des réseaux sociaux ainsi que les fake news et ils étaient déjà conscients de ces phénomènes. Un d'entre eux pense que la politique est présente partout où se trouve l'information. Ils ont également réagi au sujet des illuminatis, notamment entre eux, n'étant pas tout à fait d'accord sur le sujet car un pensait qu'il est impossible de sortir des illuminatis sous peine de mort et le jeune au début très isolé lui a expliqué le contraire en prenant l'exemple d'Akon. Ce jeune qui a fini par réagir à la fin de l'intervention a dit quelque chose de très touchant, il ne comprend pas pourquoi le racisme existe, nous avons beau avoir une couleur de peau différente « si l'on s'ouvre les veines on s'aperçoit que nous avons tous le sang rouge » Il a aussi parlé de Dieu, c'est lui qui fait de nous ce que l'on est, c'est lui qui nous donne notre couleur de peau, on est différents à l'extérieur mais les mêmes à l'intérieur.

L'intervention s'est bien passée malgré certaines agitations, ils semblaient intéressés par le sujet et ils y réagissaient.

Mesure de réparation pénale Le Thimonier Marseille

- 12 février 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en Paca est intervenu dans le cadre d'une Mesure de Réparation Pénale à l'UEMO de Marseille où cinq jeunes étaient présents. Ils étaient très peu participatifs excepté pour deux d'entre eux qui étaient plus investis et avaient peu de connaissances (notamment sur les définitions). Cependant beaucoup de thèmes et de notions ont été abordés et expliqués concernant : le racisme, l'immigration, la colonisation, le nazisme, la condition des Noirs aux U.S.A.....).

Nous avons également abordé les notions de diversité, de vivre ensemble, notamment avec les valeurs portées par les sports collectifs. Ils sont conscients qu'il y a du racisme en France, notamment dans le stade mais eux disent ne l'avoir jamais subi. Les définitions de préjugés, de discrimination et de xénophobie leur ont été expliquées et ils ont eu l'air d'avoir bien compris. Nous avons aussi également évoqué l'Apartheid, Nelson Mandela et son combat contre le racisme. Selon eux, en France, il est impossible que des Noirs ou des Maghrébins deviennent un jour Président de la République, mais une femme le pourrait.

Les jeunes n'étaient pas très participatifs mais ils étaient à l'écoute, l'intervention s'est bien passée globalement.

- Interventions EPM - La Valentine 19 mars 2019

Jessy Nakache, délégué régional de la Licra en Paca est intervenu à l'EPM La Valentine toute la journée. Au cours de cette journée nous avons vu quatre groupes de jeunes.

Premier groupe : Trois jeunes étaient présents. Sur les trois jeunes, deux étaient participatifs car le dernier avait du mal à s'exprimer. Ils avaient des connaissances et ont parfaitement su définir le racisme « c'est quand on n'aime pas quelqu'un à cause de sa couleur de peau, de sa religion ou de sa nationalité ». Ils ont dit par eux-mêmes que les races n'existent pas et qu'il existait seulement la race humaine.

Eux, personnellement disent n'avoir jamais subi de racisme en France. Ils disent qu'il y en a partout en France, et que le racisme viendrait principalement des « blancs ». Cependant, ils pensent qu'il est possible qu'en France un président soit un jour une femme ou qu'il soit de n'importe quelle origine.

L'intervention portait également sur le thème de la théorie du complot, des fake news et des dangers de la télé réalité. Ils savaient à peu près ce qu'est une théorie du complot, mais nous avons essayé d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet. Nous leurs avons montré la vidéo de Mamoudou Gassama et ils étaient au début très perplexes. Pour eux c'est un « boss » qu'il était très courageux mais ils pensaient quand même que ce qui a guidé son acte héroïque était peut-être pour avoir des papiers. Ils ne comprenaient pas comment un enfant peut tenir aussi longtemps suspendu et pourquoi le voisin n'a rien fait. Suite à la vidéo et aux preuves apportées, ils ont compris que rien n'avait été manigancé.

Ils connaissaient l'histoire des tours jumelles et se posent aussi des questions de savoir le vrai du faux. Ils étaient dubitatifs concernant certaines informations, par exemple un d'entre eux pense que Ben Laden n'est pas mort. Ils avaient beaucoup de connaissances concernant l'histoire du nazisme et de Adolf Hitler. Ils connaissaient aussi les Illuminatis qu'ils ont qualifié de groupe « satanique ». Nous avons approfondi avec eux le sujet car rien n'était clair pour eux. Ils avaient aussi des connaissances concernant les astronautes américains qui ont marché pour la première fois sur la lune, et sur la fin du monde en 2012.

Nous avons fini sur le sujet de la télé-réalité. Ils n'étaient pas d'accord entre eux et ont lancé un petit débat. Pour un la télé réalité c'est vrai, pour un autre c'est faux. Celui qui pensait que la télé réalité est vraie disait que dans télé réalité il y a le mot « réalité » et ce qu'ils font à la télé, ils le font dans la vraie vie. L'autre jeune lui a répondu que tout est faux, que ce sont des scénarios ou les disputes sont provoquées pour faire du buzz, de même pour les histoires d'amour.

L'intervention s'est bien passée avec des jeunes respectueux, intéressés et très participatifs.

Deuxième groupe : Trois jeunes étaient présents. Ils étaient un peu moins participatifs que le premier groupe, mais un d'entre eux avait énormément de connaissances. Comme le précédent groupe, ils ont donné une définition parfaite du racisme « rejeter une personne à cause de sa nationalité, de sa couleur, ou de sa religion ». Ils ont aussi parfaitement défini les discriminations « mettre à l'écart une personne du fait d'une différence ». Ils disent n'avoir jamais subi de racisme, mais disent le voir beaucoup dans la société française et même dans la prison où ils se trouvent actuellement.

Quand nous avons évoqué les théories du complot, un jeune nous a donné l'exemple de l'attentat du marché de Strasbourg en qualifiant le terroriste de « fou ». Ce jeune connaissait très bien l'histoire des tours jumelles qu'il a pu expliquer à ses camarades. Il connaissait aussi l'histoire de l'esclavage aux Etats-Unis et nous a parlé de Rosa Parks. IL a également évoqué les illuminatis et l'histoire du Ku Klux Klan. Ils nous ont parlé de l'histoire de Ben Laden et de Michael Jackson et pour l'un d'entre eux ils n'étaient pas morts. Nous avons approfondi toutes les connaissances déjà nombreuses de l'un des mineurs pour les sensibiliser sur les théories du complot avec notamment l'exemple de Mamoudou Gassama. Au début, ils avaient du mal à croire à cette histoire, mais avec les preuves apportées à la connaissance du groupe et mieux compris les objectifs de cette intervention.

Pour terminer nous avons évoqué la question de la télé réalité et ils étaient tous d'accord pour dire que tout était faux et que ce n'était à leurs yeux qu'un divertissement. L'intervention s'est très bien déroulée avec des jeunes très à l'écoute.

Troisième groupe : Le troisième groupe composé de 4 jeunes était plus agité que les deux premiers. Ils restaient quand même à l'écoute et participatifs. Nous avons défini ensemble le racisme et les discriminations qu'ils connaissaient mais qu'ils n'arrivaient pas à définir. Trois disaient n'avoir jamais subi du racisme et un en avoir subi de la part

notamment de personnes âgées. Pour eux aussi, il est possible d'avoir en France une présidente femme.

Un d'entre eux a défini le complot « guet-apens, on se concentre pour faire quelque chose ». Nous avons approfondi cette définition avec l'exemple de Mamoudou Gassama, ils étaient tous d'accord pour dire que c'était juste du buzz mais après avoir visionné la vidéo le concernant, ils ont tous changé d'avis sauf un qui restait campé sur ses positions. Ce jeune connaissait les illuminatis et le KU KLUX KLAN mais n'arrivait pas à l'expliquer à ses camarades, et nous l'avons aidé à le faire. Ce jeune nous a également dit que Hitler était son « idole » pas à cause des atrocités qu'il a commises mais dans le sens où il est parti de rien et a réussi à presque dominer le monde, nous lui avons alors expliqué qu'il ne pouvait pas employer ce mot et qu'il devait faire attention aux mots qu'il utilise car cela pouvait prêter à confusion.

Concernant les fake news et la télé réalité ils étaient plutôt conscients de ces phénomènes, et ils disaient faire attention à ce qu'ils regardent et avaient un sens critique par rapport à tout cela. L'intervention s'est bien passée globalement malgré quelques agitations.

Quatrième groupe : Le dernier groupe était composé de cinq jeunes qui étaient lui aussi assez agité. Il y a eu quelques disputes entre deux jeunes pendant l'intervention. Ils étaient peu participatifs surtout pour l'un d'entre eux qui ne parlait pas très bien le français. Nous avons défini ensemble le racisme et les discriminations. Aucun d'entre eux ne pensent avoir subi du racisme, mais ils ont conscience qu'il est très répandu aujourd'hui dans la société. Le dernier groupe pense comme les précédents qu'en France il pourrait y avoir une femme comme présidente, voir même une personne pouvant être issue de l'immigration.

Concernant les théories du complot et les fake news, comme les trois autres groupes, ils étaient partagés au début, ils avaient de la peine à croire à l'histoire de Mamoudou Gassama mais en vérifiant avec eux la source d'informations, ils ont fini par admettre que cette histoire était vraiment un acte de bravoure sans aucun arrière-pensée.

Concernant les illuminatis et le KU KLUX KLAN ils n'avaient pas beaucoup de connaissances sur le sujet. Pour la télé réalité ils ont admis qu'ils regardaient ces émissions justes pour se divertir. Vu le groupe, l'intervention s'est quand même bien passée.

Journée intéressante et positive avec des jeunes globalement à l'écoute et participatifs. Certains d'entre eux avaient énormément de connaissances que nous avons pu approfondir ensemble.

Par ailleurs de nombreuses interventions des sections de la Licra lors des stages de citoyenneté ont eu lieu à : Strasbourg, Dunkerque, Lyon – Villefranche, Limoges, Nice et Paris.

Le permanent de la Licra est intervenu dans le cadre de la convention nationale entre la PJJ et la Licra concernant un soutien et un accompagnement sur différentes actions liées principalement à des projets mémoriaux, culturels et sportifs à Clermont Ferrand, Roanne, Annecy, Perpignan, Metz, Bourg St Andéol, Villeneuve St Georges, Rennes, Amiens et Chalon sur Saône.

Formations à l'Ecole Nationale de la PJJ de Roubaix

Cette année nous avons assuré plusieurs formations dans le cadre de la formation statutaire des éducateurs, de la formation continue et des classes préparatoires aux concours de l'ENPJJ.

Ces formations comme chaque année ont été assurées par Stéphane Nivet délégué général de la Licra et Patrick Kahn chargé de mission de la Licra.

Nous sommes intervenus dans le cadre du module de formation : « Lutte contre les discriminations ». Ces interventions ont permis d'identifier l'ensemble des discriminations, de faire connaître le travail réalisé par une association antiraciste comme la Licra et d'évoquer le partenariat entre la PJJ et la Licra depuis de nombreuses années à travers les actions qui ont été menées en commun. Les échanges ont permis d'identifier chez quelques élèves éducateurs une opposition ferme et souvent violente à l'égard du discours universaliste et républicain, mais également un très grand relativisme à l'égard de ces valeurs par des contres discours que l'on trouve en général sur les réseaux sociaux.

Le passage de notre intervention sur la liberté d'expression et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été un vrai révélateur. Certains d'entre eux ne comprenaient pas en quoi la parole de Charlie Hebdo relevait du droit à la caricature et au blasphème et en quoi celle de Dieudonné relevait de l'incitation à la haine. Concernant Charlie Hebdo des propos intolérables et inacceptables ont été tenus avec des arguments visant à défendre l'instauration d'un délit de blasphème. En dernier lieu un problème majeur dans la relation à l'antisémitisme. La différenciation « racisme et antisémitisme », en dépit des arguments utilisés pour montrer qu'il ne s'agit pas de hiérarchiser mais de spécifier mieux et l'un et l'autre ne semblait pas opérer. Le sentiment qu'il y aurait un deux poids deux mesures semblait évident.

Toutes ces considérations soulèvent pour nous de vives inquiétudes et en même temps nous donne toutes les raisons de ne pas nous résigner face à cette situation. Nous espérons pouvoir mettre en place avec l'ENPJJ un partenariat plus adapté aux besoins et voir dans quelle mesure il serait possible tout au long de l'année de pouvoir renforcer des formations sur ces questions qui ne se régleront pas en une séance en toute fin d'année.

Un point d'alerte concerne une forme d'entrisme d'un certain nombre d'élèves éducateurs en particulier, qui sont clairement dans une optique très militante politique et religieuse, et semblaient attirer à eux bien des sympathies. Cette situation nous a été confirmée par des élèves éducateurs de la promotion. Une remise en cause tout au long de l'année d'un certain nombre d'enseignements fait également l'objet d'une dénonciation par des formateurs ou des intervenants extérieurs à l'école. Nous sommes toujours en attente de propositions nouvelles pour nos interventions dans l'école pour cette année.

Conclusion

Cette nouvelle année nous amène à nous poser un certain nombre de questions concernant notamment la capacité de la Licra à pouvoir répondre à

l'ensemble des sollicitations dont nous sommes l'objet et plus particulièrement pour les projets de voyage mémoriaux.

La méthodologie et le savoir-faire que nous avons développés avec les équipes éducatives de la PJJ suscitent de plus en plus de demandes et d'intérêt. Nous souhaitons grâce à ce travail transmettre un patrimoine mémoriel à ces jeunes dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et contribuer ainsi à un sentiment d'appartenance aux valeurs de la Citoyenneté et de la République.

Nous devons prendre le temps de faire une évaluation fine de ces projets et tirer le bilan de plusieurs années d'expérimentation.

Chaque projet nécessite une mobilisation de plusieurs mois avant d'arriver à maturation. La méthodologie que nous proposons et l'accompagnement que nous assurons vont permettre ensuite aux équipes de se lancer seules sur de nouvelles actions.

La place et la confirmation de ces actions dans le cadre de la prévention de la radicalisation est maintenant totalement établi.

Nous devons maintenant sortir du cadre expérimental, pour construire un vrai dispositif permettant ainsi de répondre aux nombreuses demandes venant des équipes et services de la PJJ. Nous ferons des propositions dans ce sens.

La confirmation également de l'ancrage territorial de notre convention par l'engagement de nombreuses sections de la Licra sur les stages de citoyenneté.

Le développement significatif par le nombre de projets « Sport et Citoyenneté » se confirme également comme un axe fort de notre partenariat.

Nous souhaitons consolider et développer notre partenariat avec l'ENPJJ. La situation que nous avons rencontrée récemment lors de nos interventions peut toucher également un certain nombre d'établissements. Nous souhaitons travailler en priorité ces questions car nous avons également des propositions à faire concernant le problème « d'entrisme » portant sur quelques individus.

Nous sommes dans notre cinquième année de notre convention et je voulais remercier toute les professionnels de la PJJ qui se sont engagés par leurs inves-

SINDBAD

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Jean-Pierre Obin, Président de commission

La commission Sindbad poursuit depuis 2 ans le programme de formation des enseignants et cadres de l'Education nationale engagé par le Projet Aladin après les tueries de Toulouse et Montauban en 2012. Ces formations ont pour objet de combattre les préjugés par la connaissance des cultures juives et musulmanes et des relations entre ces populations sur la longue durée historique. Il s'agit par là même de mieux comprendre les phénomènes sociaux, économiques et culturels qui ont nourri ces relations, leurs phases de tensions et d'acculturation réciproques, leurs conséquences migratoires. Il s'agit aussi d'en analyser les effets sur la société française, les enjeux éducatifs et de cohésion nationale en lien avec le principe de laïcité. Ces actions, déjà engagées dans plus d'une vingtaine d'académies, associent des conférences de haut niveau scientifique et des

ateliers pédagogiques centrés sur les démarches à mettre en œuvre dans la vie scolaire et dans l'enseignement de plusieurs disciplines.

Séminaire: « Les jeunes et l'islamisme »

Organisé par les commissions Sindbad, Education et Culture de la Licra. Mercredi 2 octobre 2019 au Lycée Louis Le Grand avec -Olivier Galland, sociologue, Directeur de recherche émérite au CNRS: Présentation des résultats de la recherche menée avec :

- Anne Muxel sur « La tentation radicale
- Alessandro Bergamaschi, sociologue, Professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis: Présentation de certains résultats de l'enquête «Les jeunes, la xénophobie et l'école» menée dans le sud de la France

- Jean-Pierre Obin, Inspecteur général honoraire, chargé d'enseignement à l'université de Cergy-Pontoise, Président de la commission Sindbad de la Licra: Présentation de certains résultats de la recherche CNRS-Sciences Po Grenoble sur « Le rapport à la loi des adolescents »
- Céline Masson, psychanalyste, Professeure à l'université Jules Verne de Picardie, réseau de recherche sur le racisme et l'antisémitisme (RRA) et Isabelle de Mecquenem, Philosophe, Professeure à l'université de Reims, réseau RRA, membre du Conseil des sages de la laïcité: Présentation des premiers résultats de la recherche sur « Le racisme et l'antisémitisme en milieu scolaire »
- Conclusion par Anne-Marie Revcolevschi, ancienne Directrice générale de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, ancienne Présidente du projet Aladin •

SPORT & JEUNESSE

Rapport d'activités de la commission

2019

Par Oren Gostiaux, Président de commission

« On essaie d'intervenir régulièrement auprès des jeunes. On essaie à travers la médiatisation et les valeurs du sport de faire avancer notre

société. Le but est de provoquer une prise de conscience à travers le dialogue et l'ouverture. Quand on sort les choses de soi-même, on en reçoit aussi

beaucoup. Les sujets du racisme

et des discriminations dans le sport ne doivent pas être des tabous. »

Oren Gostiaux, Président de commission

La sensibilisation des jeunes sportifs

Depuis 2016, la Licra a intégré le programme OPEN FOOTBALL CLUB de la Fondation du football et intervient auprès des jeunes footballeurs des centres de formation et des pôles espoirs.

Plusieurs interventions ont eu lieu en 2019 dans les centres de formation d'En Avant Guingamp, du FC Nantes, du Stade Malherbe à Caen, de l'AJ Auxerre, l'AS Saint-Etienne, du Tours FC, de l'AS Monaco et de l'Amiens Sporting Club. Elle intervient également auprès de jeunes sportifs suivant une formation dans des CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) et des écoles nationales de sport.

Zoom sur une action

Le 17 octobre dernier, près de quarante jeunes joueurs du centre de formation de l'AS Monaco accompagnés de leurs éducateurs étaient présents pour cette réunion organisée dans la salle de presse du Stade Louis-II. Rachid Boudni de la Licra Monaco et Oren Gostiaux, président de la commission sport de la Licra ont tout d'abord présenté l'association, ses principes et ses actions dans la lutte contre les discriminations raciales. Après la diffusion du film « Des noirs en couleur », retraçant l'histoire des joueurs afro-antillais de l'équipe de France, une session de questions/réponses s'est tenue, témoignant de l'intérêt que portent les jeunes à ce sujet qui dépasse très largement le cadre du sport. Encouragée par AS Monaco et le Directeur de l'Academy, Bertrand Reuzeau, cette action de sensibilisation confirme le soutien du Club envers la Licra et son investissement pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Reportage TV via le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=s5PnS36YJss>

« C'est toujours intéressant de pouvoir parler de ce sujet, car le racisme reste encore présent de nos jours dans le sport comme dans la vie de tous les jours. J'ai appris beaucoup de choses aujourd'hui, notamment sur les origines variées des joueurs qui ont porté le maillot de l'équipe de France. C'est marquant et très enrichissant de pouvoir apprendre cela et échanger ensuite ».

Jonathan Bakali Joueur U19 de l'AS Monaco.

L'éducation par le sport

Comme chaque année, la Licra et ses sections ont participé aux journées citoyennes EDUCAPCITY (Association CAPSAAA) notamment lors des étapes qui se sont déroulées à Strasbourg et Bourg-en-Bresse. Lors de la grande finale, le 19 juin 2019, des centaines d'enfants sont venus visiter le siège de la Licra et rencontrer des militants et des salariés de l'association.

Dans le cadre de la Coupe du Monde de football féminine, des tournois et des rencontres avec des jeunes et des acteurs du sport ont eu lieu en juin 2019 au Forum des Halles à Paris, au CREPS de Chatenay-Malabry, au Musée du sport de Nice, à Grenoble, à Nantes, à Châlons-en-Champagne, au Havre, à Lyon... Plus d'un millier de jeunes des quartiers sensibles ont pu participer à des matches de cet événement international grâce à la Licra et la Fédération Française de Football, qui nous a offert un millier de places.

Retour sur les semaines Fare

Comme chaque année, plusieurs sections de la Licra ont participé en octobre 2019 aux semaines européennes de lutte contre le racisme de FARE (Football Against Racism in Europe).

- 15 octobre à Monaco : Oren Gostiaux, Président de la Commission Sport est intervenu avec Rachid Boudni de la section Licra Monaco devant les jeunes du centre de

formation dans le cadre de notre partenariat avec la LFP et la Fondation du Football.

- 15 octobre à Argenton-sur-Creuse : organisation d'un tournoi de football pour les réfugiés du centre d'accueil de l'HUDA36 AIDAPHI ainsi que des personnes à mobilité réduite, suivi d'un repas interculturel. Présence de la Licra avec un stand d'information sur le racisme et l'antisémitisme.
- 19 octobre à Châlons-en-Champagne : organisation d'un tournoi de football avec des enfants des clubs de football du département de Marne de 10h à 17h. Les équipes de garçons et de filles participeront au tournoi (âge : 6-15 ans). Entre chaque match, des militants de la Licra ont expliqué la lutte contre le racisme et la discrimination par des jeux et des quizz.
- 19 octobre à Nice : organisation d'un tournoi de football combiné avec des ateliers dédiés aux jeunes joueurs – filles de 11 à 13 ans –. Des discussions sur le racisme, l'antisémitisme et la discrimination ont été engagées dans le but de mettre en évidence des pratiques contraires à l'éthique et à la loi du sport. L'événement a été organisé avec le district de football de Côte d'Azur avec le soutien de la Ville de Nice.
- 26 octobre à Coursac : la section Licra Périgieux a organisé avec le District de football de Dordogne une journée de sensibilisation avec une conférence et un grand tournoi de futsal avec 160 jeunes garçons de 10 à 14 ans.
- Du 19 au 27 octobre à Romans sur Isère : Lors de tous les matches de la Persévérante Sportive Romane, des messages ont été affichés partout autour du stade pour mettre en avant la lutte contre le racisme. Le goûter des enfants, différent pour l'occasion, a permis d'évoquer le mélange de cultures.

• L'assistance juridique auprès des acteurs du sport

Avec le soutien du Ministère des sports, la Licra soutient les acteurs du sport avec une assistance juridique pour les victimes. Notre accompagnement juridique* auprès des acteurs du sport est renforcé par des formations sur le cadre juridique de la prévention des discriminations et du racisme dans le sport. Nous avons ainsi animé deux journées de formation les 2 juillet et 18 septembre 2019 pour les scouts recruteurs du PSG et les équipes de la direction générale du club.

• Le partenariat avec la LFP

Elle encourage également les signalements de faits racistes dans le sport notamment avec la LFP, son partenaire et le signalement des faits racistes dans les stades lors des rencontres de Ligue 1, Ligue 2 et de la Coupe de la Ligue via le formulaire <http://www.Licra.org/lfp>.

Le partenariat avec la LFP repose sur la veille des dérives racistes dans les stades de football professionnel, il s'agit de traiter les cas de dérives qui nous sont signalés par les spectateurs, les supporters, des observateurs bénévoles et de les faire remonter à la LFP et de voir ensemble quelles réponses y apporter.

• Zoom sur une action

Au profit de l'association Foot Ensemble créée par Yoann Lemaire en 2017, un match de football a réuni le 17 novembre 2019 le Variétés Club de France et les anciennes gloires des clubs de Charleville et Sedan.

L'objectif de Foot Ensemble est d'ouvrir le débat sur l'homosexualité dans le sport et plus particulièrement dans le Football. L'association attache une importance à la pratique de la solidarité, au respect des autres et de soi-même et à l'acceptation des différences.

Au programme : des d'animations sportives et pédagogiques présentées par le District des Ardennes de

Football, en présence de Roxana Maracineanu, Ministre des sports, Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel et d'Oren Gostiaux, président de la Commission Sport de la Licra. La Licra Reims était également au rendez-vous pour présenter ses actions et promouvoir les valeurs du sport dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

• La Licra rencontre la jeunesse à SOLIDAYS

En plein cœur de l'Hippodrome de Longchamp de Paris du 21 au 23 juin dernier, a eu lieu la 21ème édition de SOLIDAYS, un grand événement musical organisé chaque année par l'association Solidarité SIDA depuis 1999 et fréquenté cette année par plus de 200 000 festivaliers !

SOLIDAYS, c'est aussi un festival fédérateur, énergique et engagé rassemblant tous les ans des dizaines de milliers de jeunes fêtards non moins curieux et conscients des enjeux sociétaux. Santé, environnement, humanitaire et droits de l'homme côtoient ainsi les artistes au sein d'un Village Solidarité animé par plus de 80 associations dévouées. Depuis plus de 11 ans, les jeunes militants et salariés de la Licra répondent présent à Solidays pour accueillir, informer et sensibiliser aux questions du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations. Haut en couleurs et porté par une équipe de jeunes militants engagés, le stand de la Licra a attiré avec succès sur trois jours plusieurs centaines de visiteurs. Des jeunes venus en nombre découvrir notre association, ses engagements, ses valeurs et son histoire au travers d'échanges passionnants, de documentation et d'activités conviviales.

Lien vers la vidéo :

<https://www.facebook.com/Licra.org/videos/349463342411039>

• *Bilan des signalements concernant le sport

Pour l'année 2019, la Licra a reçu 21 signalements concernant des situations de racisme dans le sport.

Type de racisme

- Anti-noirs : 55%
- Anti-maghrébins : 35%
- Anti-origines : 5%
- Autre : 5%

Type d'infraction

- Injure : 52%
- NPQ : 29%
- Discriminations : 14%
- Diffamation : 5%

Auteur de l'infraction

- Spectateur : 41%
- Personnel de club : 27%
- Joueurs : 23%
- Arbitres : 5%
- Journaliste sportif : 4%

Victimes de l'infraction

- Joueurs : 75%
- Personnel de club : 10%
- Arbitres : 10%
- Spectateurs : 5%

On constate que la majorité des faits rapportés concerne des injures par des spectateurs à l'encontre de joueurs de couleur de peau noir.

Action juridique

- Signalement : 29%
- Plainte déposée : 26%
- Procédure disciplinaire : 19%
- Action juridique non adaptée : 10%
- Orientation : 7%
- Invitation à porter plainte : 6%
- Médiation : 3%

Sur les faits qui nous sont signalés, 29% seulement font l'objet d'un signalement auprès d'une instance sportive. Sur ces 29%, les instances donneront suite à 66% de ces signalements en engageant une procédure disciplinaire.

Ainsi, seulement 19% des faits qui nous sont rapportés ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire. Sur ces 19%, 66% des procédures disciplinaires aboutissent à une sanction uniquement de la victime du fait raciste (inversement du statut d'auteur et de victime / la victime, en l'absence de réaction de l'arbitre, a eu des propos ou des geste inappropriés qui se sont vus

sanctionnés) et dans 16% la procédure aboutit à la sanction de l'auteur du fait raciste et de la victime.

Concernant le reste des procédures disciplinaires engagées, nous n'avons pas eu de nouvelles des personnes nous ayant contacté.

55% des faits rapportés ont fait l'objet d'un dépôt de plainte ou d'un signalement auprès d'une instance sportive.

La Licra intervient dans le cadre de la procédure disciplinaire pour soutenir les joueurs victimes d'infractions à caractère racial ●

« Si tu diffères de moi, mon
frère, loin de me léser,
tu m'enrichis »

- *Antoine de Saint-Exupéry*

sections

La Licra sur le terrain



Les actions des sections

2019

Rapport d'activités des sections de la Licra

• Auvergne-Rhône-Alpes

La Justice Restaurative s'invite à la Licra

Le 12 décembre, Stéphane Simon accompagné d'Alexandra Orteuh, juriste, sont venus présenter à 27 de nos militants les actions du Collectif lyonnais pour la Justice Restaurative afin de clarifier cette notion. En effet, ce concept, importé du Canada, peut parfaitement s'inscrire dans le mode de résolution des dossiers traités par l'accueil des plaignants.

26 personnes ont donc pu échanger sur les conditions nécessaires à la mise en place d'entretiens victime-auteur. Une mesure alternative à la plainte juridique et en laquelle la Commission plaignants imagine une réparation possible à proposer au plaignant en cas de non-lieu ou de classement sans suite.

CULTURE : Des partenariats qualitatifs

En 2019, la commission culture de la Licra Aura a consolidé et développé ses partenariats. Elle a été présente au Festival d'Avignon ainsi qu'au Festival International de théâtre engagé Sens Interdits. Elle a labélisé des spectacles tout en proposant des bords de scène et des ciné-débats adaptés à chaque public. La commission culture a également participé à la première édition du festival international de cinéma Vox Populi auprès des instituts étrangers de Lyon et de deux de ses partenaires privilégiés, le Grac et le Goethe Institut. La Commission Culture s'est aussi mobilisée à l'Université Catholique de Lyon ainsi qu'à l'Université de Lyon III pour monter des projets avec les étudiants et proposer des actions touchant le monde étudiant.

Tournoi de la fraternité le 17 mars 2019

Encore une fois la 4^{ème} édition du Tournoi de la Fraternité a démontré que dans le sport et le foot en particulier, la Fraternité est une valeur vivante, généreuse et festive. Ce Tournoi de Futsal qui a lieu au cœur de Villeurbanne s'adresse aux équipes U11 des Clubs de la Métropole Lyonnaise, avec matchs, animations et match de gala. Chaque match est précédé d'un échange avec les capitaines pour rappeler que le fair-play, le respect des joueurs, des arbitres et des éducateurs sportifs sont au cœur de la démarche du Tournoi. En mobilisant plus de 150 jeunes, leurs familles, des Clubs, des encadrants et les militants de la Licra, nous donnons un coup d'éclat à nos diversités pendant la semaine contre le racisme et l'antisémitisme •

• Avignon & Vaucluse

Le 23 mai 2019, la Licra Avignon & Vaucluse était aux côtés des Yohan Salles, Président représentant les associations des Gens du Voyage et Tsiganes de la Région Sud et délégué national de l'Union Française des Associations Tsiganes (UFAT).

Émotion intense après le moment de recueillement, suivi de l'hymne de la communauté Rom Djelem •

• Bas-Rhin

La section est intervenue le 27 février 2019 au lycée professionnel d'Illkirch devant 13 lycéens dont sept d'origine étrangère. La présentation des 4 vidéos de la Licra a permis d'aborder les notions de clichés, préjugés, haine et rejet de la différence, outre celles de racisme et antisémitisme. La deuxième partie a laissé le choix aux lycéens d'aborder une expérience personnelle de discrimination, qui a permis d'aborder et de compléter les notions d'égalité, de citoyenneté, et de

définition d'une personne. Un débat enrichissant entre jeunes et bénévoles de notre section.

C'est à l'invitation de la Licra Strasbourg que Mario Stasi, Président de la Licra, s'est rendu dans le Grand Est pour aller à la rencontre des militants et porter la parole universaliste les 4 et 5 novembre 2019. C'est Alain Fontanel, Premier adjoint au Maire de la ville de Strasbourg (Roland Ries) et Mathieu Cahn, Adjoint au Maire en charge de la lutte contre les discriminations, qui ont accueilli le Président de la Licra et Fabielle Angel, Présidente de la section strasbourgeoise, dans les salons de l'hôtel de ville. La Licra Bas-Rhin y avait convié les acteurs locaux de la lutte contre le racisme, du milieu sportif et des élus strasbourgeois.

L'occasion de rappeler que l'engagement presque centenaire de la Licra est plus que jamais d'actualité. L'occasion également de regarder en face ce que l'Histoire convoque aujourd'hui et qui ne peut se satisfaire d'indignations et de déclarations de principe. C'est en ce sens que l'action de la section strasbourgeoise et le soutien fidèle que la ville de Strasbourg lui apporte sont à saluer. Le lendemain, c'est devant plus de cent jeunes, des établissements scolaires et missions locales de la région, du Centre Européen de la jeunesse également, que Mario Stasi a pris la parole dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie. Avec un message : agir contre les discours de haine, en ligne et au quotidien ! •

• Bergerac

Le 24 janvier 2019, le bureau de la section de Bergerac représentée par son président et un membre de son bureau, et accompagnée par le délégué régional Nouvelle-Aquitaine, Claude Pierre-Bloch, a rencontré le maire de Bergerac, Daniel Garrigues, et son adjoint aux associations, Francis Delteil.

Cet entretien a été l'occasion de proposer au maire de Bergerac de déposer une plaque en hommage aux

justes et déportés du bergeracois lors de la prochaine cérémonie commémorative de la rafle du « vél'd'hiv' ».

A l'issue de cet entretien républicain et cordial, le Maire de Bergerac nous a conviés à l'inauguration du hall de la mairie de Bergerac, inauguration au cours de laquelle il a brièvement évoqué la mémoire de Jean Pierre-Bloch, fondateur et ancien président de la Licra, et de son épouse ●

●●● Besançon

Du 18 au 20 février 2019, la section Besançon dans le cadre du partenariat national de la Licra avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse est intervenue auprès des détenus mineurs et majeurs de la maison d'arrêt 18/19/20 février 2019. Au programme : exposition « les noirs dans les bleus » sur histoire de l'équipe de France de 1930 à nos jours, le visionnage de films avec Yvan Gastaud, historien du sport et de l'immigration, débat autour de ces thèmes avec les détenus et la tenue d'un match de foot entre des membres de la société civile locale et les détenus

La section est intervenue également :

Le 28 mars 2019 au centre de formation du FC Sochaux auprès de 2 groupes de jeunes (16 - 18 ans). Des échanges de qualité qui ont révélé des problèmes d'homophobie dans le football.

Le 4 juillet 2019 à la Mission locale de Besançon auprès de 20 jeunes. L'intervention a très appréciée par la structure qui souhaiterait pérenniser sa collaboration.

Le 20 octobre 2019 à l'Ecole nationale de police de Montbéliard. Roger Benguigui et Jérôme Conscience ont débattu avec 110 élèves gardiens de la paix

Le 11 avril 2019, la section a organisé une conférence débat sur l'universalisme avec Mario Stasi, Président de la Licra et Antoine Spire Vice-président. En présence du sous-préfet Nicolas Regny, du député Alauzet, de l'adjoint au maire Nicolas Bodin, des conseillers municipaux

Gérard Van Helle et Laurent Croisier et de Pascale Koop la présidente de la LDH ●

●●● Bourg-en-Bresse

- Apéro débat « Valeurs de la République et Laïcité »
- Invitée : Marie-Christine Hyvernât, formatrice du plan national « Valeurs de la République et Laïcité » Le 9 décembre
- Formation des intervenants de la section pour intervenir dans les établissements scolaires le 18 octobre à Lyon avec l'Ecole des Militants
- Participation de la section aux activités liées à l'exposition « Nous et les autres » conçue par le Musée de l'Homme, qui vise à combattre le racisme par des arguments scientifiques, du 9 septembre au 10 octobre 2019 à la MJC de Bourg-en-Bresse.
- Rencontre avec plus de 600 enfants le 9 décembre à 19h00 à l'occasion d'EDUCAPCITY : le tour de France de la citoyenneté, du civisme et de la fraternité ●

●●● Bordeaux

Le 21 novembre 2019, dans le cadre de la quinzaine de l'égalité, elle a présenté le film documentaire « Terezin, l'imposture Nazie » réalisé par Chochanna Boukhobza et reçu le Prix du meilleur concert pour « les voies de Terezin » proposé et orchestré par Salvatore Caputo, le président de la commission Culture.

Le 7 décembre 2019, la Licra Bordeaux Gironde fêtait ses 60 ans autour du thème de l'universalisme ●

●●● Boulogne-Sèvres

En 2019, la section a contractualisé avec la mairie de Boulogne Billancourt pour assurer une permanence juridique auprès des boulonnais et sensibiliser la jeunesse locale aux dérives racistes et antisémites ●

●●● Châlons-en-Champagne

28 février 2019 : Plantation de « l'Arbre de l'Humanité » au Petit Jard, la réponse du maire, Benoist Apparu, au saccage

de la stèle dédiée à Ilan Halimi et à la multiplication des actes antisémites. Un discours a été prononcé par la présidente de la section, le maire et le, préfet de la Marne.

19 octobre 2019: 6ème édition du « Tournoi citoyen de football contre le racisme » inscrit dans les « semaines FARE ». 330 jeunes de 5 à 18 ans ont participé et échangé avec les militants de la section.

9 décembre 2019 : Organisation de « Un Parcours de jeunes citoyens à Châlons pour la laïcité », initié par la section. 30 élèves de secondes GATL du lycée Jean Talon ont célébré l'anniversaire de la loi de 1905 à travers la visite d'institutions et de lieux de cultes de la ville ●

●●● Colmar

Présence au Festival du livre au Parc des expositions de Colmar les 23 et le 24 novembre 2019 ●

●●● Dijon

En 2019, la section dijonnaise a réalisé des efforts opiniâtres pour :

- maintenir un niveau élevé d'adhérents, avec une forte présence de la diversité
- participer à toutes les réunions nationales, avec à chacune une quinzaine de militants
- sensibiliser et former les jeunes de la Région Bourgogne Franche-Comté à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, grâce à l'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme », issue du Musée de l'Homme et visitée par plus de 1500 scolaires (sur 1730 visiteurs ; qui connaît un grand succès et continue à tourner (avec la DILCRAH, la DRDJSCS, la Ville de Dijon, la Ligue de l'enseignement 21) ●

●●● Drôme

Le 25 juin 2019 s'est tenu un café Licra à Valence sur le thème « Prévention de la radicalisation », animé par Jacqueline Costa-Lascoux (Déléguee à la prévention de la radicalisation au sein de la Licra). Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont

Hugues Moutouh, nouveau Préfet de la Drôme. La soirée s'est déroulée dans une ambiance détendue et conviviale, ce qui a permis de riches échanges entre tous les participants

Les 9 et 11 novembre 2019, le club sportif « Persévérante Sportive Romane » et la Licra Dôme ont organisé dans le cadre de l'opération FARE, Football Against Racism in Europe, de nombreuses actions en direction des adultes comme des enfants, avec comme but de permettre le vivre ensemble, et le construire ensemble. Se sont succédés tir à la lucarne, stands de gâteaux, animations, prises de parole, remises de maillots, de brassards et de matériel sportif. Ces deux journées ont permis de partager dans un bel esprit les valeurs de fraternité et de laïcité. La couleur des maillots a plus compté, une fois de plus, que la couleur de peau ●

● Dunkerque

La Licra Dunkerque et Littoral a fêté le 29 février 2019 ses 25 ans. Cette manifestation d'hommage et d'amitié avait été précédée du vernissage de l'exposition « Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la résistance » préparée par le mémorial de la shoah et de la présentation d'un historique de la section. Danielle WARSZAWSKI présidente fondatrice sera désormais présidente d'honneur de la section.

Pour la première fois, à leur demande, la section a travaillé avec un organisme de réinsertion. Les échanges ont été très riches et l'expérience sera reconduite en 2020.

Elle a rencontré 990 élèves à la suite de la projection du film Green Book, dans 8 collèges et 7 lycées. Il y a eu un intérêt certain et des échanges très intéressants

Cette année, la section a déplacé et inauguré la stèle des déportés juifs dunkerquois après une mise à jour des noms et a invité des professeurs d'école, de collèges, des CPE, des membres d'un conseil municipal des enfants à les accompagner à une visite du Mémorial de la Shoah ●

● Fécamp

En 2019, la section de Fécamp est intervenue à 6 reprises auprès des jeunes de la Garantie Jeunes de la Mission locale dans le cadre du programme « Scier les Barreaux de sa tête » conçu et animé par Zohra Bitan. Des interventions ont été également menées par les militants de la section du Havre auprès des jeunes de la Mission locale havraise

Cette expérience a été très appréciée par les militants de ces deux sections et riche d'enseignements et de partages. D'autre part, grâce à l'intervention de la section, des jeunes de la mission locale peuvent bénéficier aujourd'hui de créneaux gratuits au Tennis Club de Fécamp ●

● Forez

Durant l'année scolaire, la section est intervenue avec le soutien d'enseignants volontaires, auprès de 91 élèves des écoles primaires de Boën sur Lignon, Bussy-Albieux et Sainte-Agathe-la-Bouteresse sur le thème de la différence. Le 11 juin 2019, ils étaient réunis au Parc la sablière à Boën sur Lignon pour la journée pour le droit à la différence en présence du conseiller pédagogique EPS de Montbrison et de militants de la section. Les élèves ont participé à une dizaine d'ateliers: des acrostiches, des débats autour des préjugés ou à partir de photo-titre, des flip-books et différents jeux. Cette journée s'est clôturée par la remise d'un diplôme ●

● Gers

Toujours présents dans les manifestations, cérémonies et rencontres, dont, principalement les commémorations du maquis de Meilhan et de la rafle du Vel d'Hiv, la section départementale montre son attachement à la Mémoire. Devant la recrudescence des actes de vandalisme dans les lieux de culte quels qu'ils soient la plus grande vigilance s'avère inéluctable.

Commémoration dans le Gers, puisque le berceau : l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière le 10 mai, en application de la loi, dite Taubira,

du 10 mai 2001. Cérémonie dans l'allée Toussaint l'Ouverture du château de l'Isle-de-Noë, devant la plaque à la mémoire du premier général noir de la République. Dans son intervention, Daniel Raab le président de la section n'a pas manqué de rappeler les combats, actuels et passés, de la Licra.

Rencontre fondamentale : la venue, à l'invitation de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers, dont la Licra est partenaire, d'Elie Buzyn. Rescapé d'Auschwitz et de Buchenwald, libéré en 1945, il se retrouve dans une ferme école, avant d'entamer des études de médecin. Retour dans le Gers après 74 ans, qui lui a permis, en outre de témoigner dans des collèges à Fleurance et Vic-Fezensac d'où les élèves sont sortis les yeux humides, ne pouvant cacher leur émotion ●

● Grenoble

Le 19 juin 2019, dans le cadre de la coupe du monde de football féminin, la section a organisé une conférence « le sport au-delà des différences » à l'Hôtel de ville de Grenoble avec Mario Stasi et Antoine Spire et Mohamed Djerbi, président de la section. Elle est également permise à une centaine de jeunes des quartiers de participer à un match de cet événement dédié au sport féminin, porteur de vivre ensemble et d'égalité ●

● Île-de-France

La commission Ile de France a été créée en 2017. Précédemment présidée par Mireille Flam, 1ère vice-présidente de la Licra, Véronique Angel en est la présidente depuis avril 2019. Elle est composée des représentants des 11 sections franciliennes de la Licra et des militants qui souhaitent s'engager dans des actions dans cette région.

Aide aux victimes et aux plaignants

Entre 2019, près de 373 signalements situés en Ile de France ont été effectués auprès de notre service juridique ce qui représente plus d'un tiers du total de nos saisines. Sur les 373 signalements reçus, certains portaient sur plusieurs faits (il y a donc une variable

entre le nombre de signalements et le nombre de faits avec une qualification propre). 172 faits rapportés étaient susceptibles de recevoir une qualification pénale, et 201 affaires étaient non pénalement qualifiables ou en dehors de l'objet social de la Licra (droit des étrangers, sexisme, etc.). Sur ces 172 faits pénalement qualifiables, 97 ont été suivis d'une action pénale ou civile (56,4 %). Les 75 signalements restants n'ont pas donné lieu à une action judiciaire, cette réponse n'étant pas forcément adaptée à la situation ou à la volonté de la victime. La Licra a alors conseillé une action par d'autres biais tels que la médiation, la sollicitation d'un représentant du personnel, la rédaction d'un courrier de signalement etc. Enfin les victimes qui bénéficient d'un accompagnement et d'une assistance juridique gratuite de la Licra, se voient également proposées un soutien si besoin, des psychologues de l'association France Victimes avec laquelle nous avons un partenariat.

Education

De janvier à novembre 2019, grâce aux intervenants scolaires de la commission éducation animée par Hélène Bouniol, Responsable éducation Ile de France, 100 interventions de la Licra ont été réalisées dans 25 établissements scolaires et ont touché environ 2700 jeunes franciliens sur les thèmes de la défense de la laïcité et des valeurs de la République et de la prévention de la radicalisation notamment sur les réseaux sociaux.

Laïcité

Les 19 et 21 mars 2019 au CROUS de Villeteuse et Bobigny : organisation de deux Ciné débat « Combattre l'antisémitisme » autour du film « Pourquoi nous détestent-ils ? » avec Donel Jack'sman Humoriste, Alexandre Amiel réalisateur. Participation d'une cinquantaine d'étudiants par soirée.

Le 21 mars 2019, dans le cadre du Grand Festival du Musée national de l'histoire de l'immigration, participation au Tribunal pour les Générations

Futures organisé en partenariat avec Usbek & Rica en tant que représentant du collectif des partenaires du Musée. La question posée était : « L'universalisme est-il dépassé ? » Nous avons témoigné en faveur de l'universalisme et fait pencher la balance de telle sorte que le jury tiré au sort parmi le public a tranché : non, l'universalisme n'est pas dépassé !

Sport

Un tournoi régional a été organisé avec 120 filles de 9 à 13 ans de clubs de football des différents départements d'Ile de France, le 22 juin 2019 au CREPS de Chatenay-Malabry ;

100 enfants de 9 à 11 ans d'écoles primaires de Paris ont participé à une rencontre le 13 juin 2019 à l'auditorium des Halles avec les champions Ryadh Sallem et Audrey Priosto sur le thème sport et vivre ensemble.

Jeunesse/Citoyenneté

La Licra a assuré des actions de formation auprès de jeunes services civiques franciliens à la demande de l'association UNIS-CITES notamment le 18 février (Paris 18ème), le 14 mars (Paris 13ème), le 12 décembre à Alfortville (94) et le 16 décembre à Paris 18ème soit une centaine de jeunes formés.

D'avril à juin 2019 : Participation aux étapes franciliennes de l'opération EDUCAPCITY (Paris, Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois, Issy les Moulineaux).

Rencontre et échanges avec 300 jeunes à chaque étape.

Lutte contre les discriminations

15 et 16 septembre 2019 : formation de 100 jeunes de Master 1 en Ressources Humaines du CFA ACE

16 octobre 2019 : Participation à la formation organisée par le réseau REPARE de la Mairie de Paris pour Professionnels des associations parisiennes amenées à traiter directement ou indirectement les questions d'égalité

Mémoire

Organisation d'un voyage mémoriel au Camp des Milles d'Aix en Provence avec 30 jeunes d'une classe de 3ème du Collège Georges Brassens (19ème) et d'une journée mémorielle au Musée de la Shoah avec 2 classes de premières du lycée professionnel de Bezons.

Culture

Participation au festival Culture au Quai, les 14 et 15 décembre 2019 au Carreau du Temple à Paris. Tenue d'un stand dans le Pavillon des associations : rencontre avec le public, présentation de nos actions et organisation d'une conférence sur le thème des Invisibles au théâtre animée par Abraham Bengio, Président de la commission Culture.

Partenariat collectivités

La Licra a intégré le plan territorial pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme mise en place par Sarcelles en septembre 2019. Au programme : éducation, mémoire, lutte contre les discriminations et prévention de la radicalisation. Intervention dans les écoles primaires, les collèges et les lycées : identification et déconstruction des préjugés. Travail autour de la mémoire sur les parcours migratoires des grands sportifs. Projet réalisé auprès des clubs sportifs de la ville et de leurs adhérents. Capitalisation et transmission du travail réalisé par des réalisations graphiques ou audiovisuelles.

En décembre 2019, la Licra a également conventionné avec le conseil départemental de l'Essonne pour sensibiliser la jeunesse du département aux dérives racistes et extrémistes ainsi que prévenir leur radicalisation. Travail dans les établissements scolaires, les associations locales et les clubs sportifs du département •

Issy-les-Moulineaux

Le 5 décembre 2019, la section a organisé une conférence sur les Chrétiens d'Orient avec René Guiton en présence d'André Santini, Mairie d'Issy-les-Moulineaux et de Mario Stasi, président de la Licra. Cette

manifestation qui a reçu le soutien des sections voisines et amies a été un grand succès. Près de 280 personnes étaient présentes et deux adhésions nouvelles. La section a aussi participé à la Quinzaine des Droits de l'enfant organisé par le CLAVIM (Service Jeunesse de la ville d'Issy) sur le thème de la citoyenneté avec les 30 ans des Droits de l'Enfant.

Comme chaque année, la section a participé aux commémorations patriotiques, journée de la Shoah et à la commémoration du génocide arménien.

D'autre part, Hélène Bouniol, Responsable éducation Île-de-France de la Licra a répondu à l'appel de la section et est intervenue au collège de la Paix auprès de 60 élèves de 4èmes ●

● Ivry-sur-Seine

Le 20 septembre dernier, la Licra d'Ivry a invité Marcel Courthiade - professeur à l'Inalco et défenseur de la langue et de la culture rromani - à venir présenter son livre « Petite histoire du peuple Rrom, première diaspora historique de l'Inde ». La LDH et l'association Espérance (solidaire des latino-américains et des Rroms) se sont joints à la Licra pour participer à la soirée et Alain David y représentait la CNCDDH.

À Ivry la présence des Rroms est ancienne et depuis quelques années les problèmes se sont multipliés. Le grand mérite de Marcel Courthiade fut de rappeler au cours du débat que les Rroms ne sont pas des nomades, mais presque tous des français qui aspirent comme d'autres à une vie stable et sédentaire, qu'ils sont riches d'une formidable culture multiséculaire qui s'exprime essentiellement en langue romani. Ils souhaitent s'intégrer partout où le racisme stupide et les rumeurs les plus folles ne les rejettent pas en dehors de la société. Connaître leur histoire est d'autant plus important qu'on comprend comment se sont constitués les pires préjugés au cours de l'histoire. La salle bombarda l'invité de questions notamment sur les différentes politiques d'accueil des Rroms en Europe, mais aussi sur les raisons qui poussent à user du vocable « Rrom » plutôt que du mot « tsigane » ou « gitan »

Une dizaine de livres furent signés au cours de la soirée. D'autre part, cette année, Antoine Spire, Vice-Président de La Licra et membre du bureau de la section est intervenue dans un grand nombre d'établissements scolaires d'Ivry et ses alentours. Et les militants ont repris la permanence mensuelle d'accueil des victimes à la maison de la citoyenneté ●

● Lille

La Licra a participé le 20 novembre 2019 à Lille en tant que partenaire au lancement du Réseau de Recherche sur le Racisme et l'Antisémitisme (RRA), porté par le CNRS. À cette occasion, Stéphane Nivet, délégué général de la Licra, accompagné de Laure Michel, Présidente de la Licra Lille Métropole et de Gilles Denis, universitaire, co-animateur du réseau Vigilance Universités, a rappelé les enjeux de ce partenariat : « L'université française est en proie au doute et elle est placée au centre du combat pour l'universalisme.

Nous avons la crainte que l'Université ne soit le prochain territoire perdu de la République. Depuis plusieurs années, elle est la cible d'une entreprise identitaire qui y voit une source de légitimité pour faire avaliser, avec l'imprimatur de nos meilleures facultés, des concepts et des pratiques qui marquent une rupture avec l'universalisme et les valeurs de la République. » Ce Réseau est un dispositif contractuel de collaboration qui regroupe des unités de recherche rattachées à différents partenaires institutionnels (Universités, CNRS, Associations, institutions publiques ou privées). Cette structure fédérative, par le décroisement disciplinaire et le développement de la pluridisciplinarité, contribuera à l'émergence de nouveaux projets de recherche ●

● Le Havre

Participation au projet « Scier les barreaux de sa tête » à la Mission locale de Mont Gaillard du Havre.

4 journées d'intervention auprès des jeunes ont été assurées par Zohra Bitan et des bénévoles de la section havraise.

Le matin est consacré à la présentation des jeunes, de leur parcours, de Zohra et des membres de la Section du Havre. Ensuite, on identifie avec eux les freins que les jeunes perçoivent et qu'ils s'imposent, notamment le manque de confiance en soi. On échange alors sur leur projet professionnel (certains n'en ont pas) et sur ce qu'ils aimeraient faire s'ils en avaient les moyens.

L'après-midi, ont été abordés les clés de la réussite.

Les clés essentielles sont de retrouver la confiance en soi et de sortir du discours victimaire mais surtout de prendre conscience de l'importance de la langue française et de l'expression orale. Lire un texte court, enregistrer sa voix, résumer un livre ou un film dans un domaine que l'on aime peuvent être des solutions.

Le débat est souvent le temps fort de la journée qui leur permet de s'exprimer librement et d'avoir une écoute attentive, ce qui est un fait rare pour eux qu'ils apprécient tout particulièrement.

Thèmes abordés : égalité hommes / femmes, religion, laïcité, racisme, discriminations, milieu social, famille, relations avec la police, vie des quartiers etc.

Deux conférences sur « La haine en ligne » à Sciences PO Le Havre à l'Université du Havre avec Mario Stasi et Frédéric Potier, le DILCRAH, le 5 mars 2019.

Grâce à l'implication de Vincent Fertey, directeur de Sciences PO, des étudiants et du personnel enseignant, la conférence a été un succès avec la présence d'une centaine d'étudiants et des personnalités telles que le Maire du Havre et la députée, Agnès Firmin le Bodo.

Le public a été moins nombreux à l'Université du Havre pour la seconde conférence qui a eu lieu le soir et qui a réuni surtout des adultes. Il semble que la période ait été mal choisie avec les examens et d'autres événements. Rendez-vous est pris pour renouveler cet événement pendant les heures de cours.

Participation à la Coupe du monde de football féminin.

En partenariat avec Ehamida Khelifa, président du club de football amateur des Tréfileries/Les Neiges et de Mohamed Bachir de Bolbec, 90 jeunes des quartiers du Havre et de Bolbec ont pu assister gratuitement grâce aux places offertes par la Licra au match Chine/Espagne, le 17 juin au Stade Océane.

Ces jeunes ont également participé les 26 juin et 3 juillet 2019 à des ateliers sur le thème de l'égalité filles/garçons, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Trente de ces jeunes ont assisté aux Universités de la Licra cette année ●

Limoges

La Licra Limoges et le MRAP 87 ont appelé à se mobiliser contre l'antisémitisme le 19 février dernier, Place d'Aine à Limoges.

Le racisme, la provocation à la haine raciale, le négationnisme sont des délits. Le combat qui doit être mené exige une vigilance de tous les instants, sans faille. Les cosignataires attendent la même mobilisation de la part de l'État, qui doit non seulement rechercher et sanctionner les auteurs de ces actes, mais aussi donner à ses services et aux associations antiracistes tous les moyens de lutter, en réalisant un travail préventif de fond, contre ce cancer qui ronge notre société.

La section a participé à la Semaine de lutte contre les discriminations du 26 au 30 novembre 2019 organisée par la Ville de Limoges.

Au programme :

- Exposition «Des noirs en couleurs» en partenariat avec France Victimes 87 pour sensibiliser les jeunes de la Mission Locale de Limoges à l'antiracisme.
- Inauguration de l'exposition et rencontre du président de la section avec le président

de France-Victime87 (projet de convention) et le président de la mission locale.

- Intervention de la section auprès des jeunes de la mission locale sur la lutte contre les discriminations.
- Intervention de la section sur l'identité auprès de 25 jeunes du collège Calmette, à la Maison de la Rénovation Urbaine du Val de l'Aurence de Limoges, quartier prioritaire.

6 membres de la section (dont 3 membres du bureau) ont participé à la formation sur la prévention de la radicalisation.

Dispensée par Patrick Kahn et Jacqueline Costa-Lascoux, en Préfecture de Limoges les 10 et 11 septembre 2019.

En partenariat avec le centre d'accueil de l'HUDA36 AIDAPHI à Argenton-sur-Creuse.

La section et son référent sport, Maël Cayrousse ont organisé un tournoi de football pour les réfugiés et des personnes à mobilité réduite, suivi d'un repas interculturel. Présence de la Licra avec un stand d'information sur le racisme et l'antisémitisme, le 15 octobre 2019 ●

Neuilly-sur-Seine

Le 13 mars 2019 à Neuilly-sur-Seine, la section a organisé une conférence débat « Racismes et Inégalités avec Catherine Wihtol De Wenden, Directrice du Centre de Recherches internationales (CERI), sur la thématique de la défense des valeurs de la République française et de la démocratie laïque ●

Nîmes

Le 19 février 2019, Un rassemblement très unitaire s'est déroulé sur la place de la Maison Carrée.

Un millier de personnes ont dit non à l'antisémitisme et plus généralement au racisme après les nombreux actes commis les dernières semaines contre la communauté juive. Sur un échiquier allant du PC aux Républicains tous les partis politiques étaient représentés.

A cette occasion, Patrice Bilgorai, Président de la Licra Nîmes et lors de la seule intervention de la soirée à rappeler que notre département n'était pas épargné :

« L'an passé le Rabbín de la petite communauté juive et son épouse étaient l'objet d'injures antisémites à la sortie de la synagogue. Et avant même son ouverture, une épicerie cachée faisait l'objet de tags nazis.

Il y a quelques jours des tags antisémites ont été découverts au boulodrome d'Aigues-Mortes. »

Il a rappelé encore que « cette lutte n'était pas l'affaire d'une communauté mais de la nation toute entière. ».

Du 18 au 24 mars 2019, la Licra Nîmes, en collaboration avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), a proposé une exposition dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Police de Nîmes.

« Bande dessinée et immigrations : un siècle d'histoire(s) ».

La section nîmoise et ses militants sont intervenus avec le C.L.J. toute la semaine auprès de collégiens invités par la D.D.S.P. à découvrir cette manifestation. Ainsi plusieurs centaines de collégiens ont pu découvrir l'exposition puis participer à une séance interactive, un échange avec la Licra et des policiers dans une salle de l'Hôtel de Police. Cette initiative est la quatrième expérience de collaboration de ce type entre les forces de Police et la section. Elle permet aux jeunes et aux personnels de police de se rencontrer, de tisser de nouveaux liens de proximité et d'échange, de favoriser les rapprochements pour un mieux « vivre ensemble ».

Objectif : prévenir, sensibiliser et surtout écouter ces jeunes qui subissent le racisme, le colportent parfois, sont trompés par des discours haineux et les théories du complot.

Pour être en phase avec les collégiens, les intervenants ouvrent un débat public et interactif. Pas d'exposé mais un temps de libre parole pour que chaque enfant puisse s'exprimer sans filtre ni appréhension. Les militants de la Licra peuvent répondre à toutes leurs

questions et déconstruire les préjugés, les discours antisémites, le racisme ordinaire ●

● Marseille Métropole

Le 2 septembre 2019, la Licra Marseille Métropole faisait sa rentrée en sensibilisant plus d'une centaine de nouveau Adjointe de Sécurité de la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

La section était présente lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 15 janvier 2019 au sein du Palais Verdun.

L'OM, les groupes de supporters et diverses associations (Licra, Foot Ensemble, SOS Homophobie, MUST et Panamboyz & Girlz) se sont réunis à l'OM Campus le 30 novembre 2019 pour la première édition du tournoi pour l'égalité et contre les discriminations. La Licra a présenté à cette occasion l'exposition Sport & Diversités en France (1896-2016) qui raconte 120 ans de diversité dans le sport.

Dans cette exposition, s'entremêlent l'histoire du sport en France mais aussi l'histoire des sportifs et sportives dits issus de la diversité. Félicitations à l'équipe de la Licra et de sa section marseillaise qui s'est classée 5ème de ce tournoi ●

● Monaco

Dans le cadre des semaines F.A.R.E (Football against racism in Europe), l'association Licra de Monaco a rencontré le 16 octobre 2019, les jeunes joueurs U17 et U19 de l'AS Monaco Academy pour un temps d'échange autour de la thématique de lutte contre les discriminations raciales. Près de quarante jeunes joueurs accompagnés de leurs éducateurs étaient présents pour cette réunion organisée dans la salle de presse du Stade Louis-II. Rachid Boudni de la Licra Monaco et Oren Gostiaux, président de la commission sport de la Licra ont tout d'abord présenté l'association, ses principes et ses actions dans la lutte contre les discriminations raciales. Après la diffusion du film « Des noirs en couleur », retraçant l'histoire des joueurs afro-antillais de l'équipe de France, une session de questions/réponses s'est tenue, témoignant de

l'intérêt que portent les jeunes à ce sujet qui dépasse très largement le cadre du sport. Encouragée par AS Monaco et le Directeur de l'Academy, Bertrand Reuzeau, cette action de sensibilisation confirme le soutien du Club envers la Licra Monaco et son investissement pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme ●

● Mulhouse

Au cours de l'année 2019, la section de Mulhouse a relancé des interventions scolaires au niveau des collèges et en particulier dans les classes de cinquièmes ce qui a permis la rencontre avec 22 classes. Par ailleurs l'action judiciaire reste très soutenue. La section est partenaire des stages de citoyenneté organisé par le Tribunal de Mulhouse comprenant outre l'intervention de la Licra, le transport de tous les stagiaires au Camp de Concentration du Struthoff ●

● Nancy

Le 19 mars 2019, à l'occasion de la Journée Internationale pour l'Élimination de la Discrimination Raciale à Nancy, la Licra Nancy a convié ses militants et le public nancéen à la projection du film « 24 jours, la vérité sur l'affaire Ilan Halimi ». À l'issue du film, un débat a été organisé avec des associations partenaires.

Le 17 mai 2019, la section organisait une table ronde « Face à la Haine » à l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie à l'Hôtel de Ville de Nancy avec :

- Mario Stasi, Président national de la Licra
- Alex Taylor, Journaliste, Animateur de radio et de télévision, Auteur de « Journal d'un Apprenti Pervers » et « Brexit, l'autopsie d'une illusion » (JCLattès)
- Pascal Tisserant, Vice-président de l'Université de Lorraine délégué à l'Égalité et à la Diversité
- Catherine Tripon, Porte-parole nationale de l'association L'Autre Cercle, Directrice Développement-RSE-Diversité chez FACE Fondation Agir Contre l'Exclusion

Cette table ronde a été précédée d'un point presse avec Laurent Henart, Maire de Nancy et Mario Stasi, Président de la Licra et de l'Assemblée Générale annuelle de la section ●

● Nice Côte d'Azur

Dans le cadre de la Coupe du Monde féminine de football, à la veille du match qui opposait l'équipe de France à la Norvège, la section Nice-Côte d'Azur a organisé une grande conférence sur le « Sport et les Discriminations, le 11 juin 2019 au Musée national du sport en présence de Mario Stasi, président de la Licra. L'un des témoignages les plus marquants fut celui de la jeune Mailys Lamrani, joueuse de l'équipe U13F de l'OGC Nice, qui s'entraîne 5 fois par semaine lorsque les garçons se contentent de 2 pour poursuivre son rêve de participer un jour elle aussi à une Coupe du Monde. Sa détermination et son engagement n'ont d'égal que les quolibets et les préjugés qui pèsent sur elle et son équipe féminine lorsqu'elles affrontent des garçons. Et alors même que les entraîneurs adverses moquent eux aussi leur présence sur les terrains de football, Mailys n'oublie jamais le fairplay dans la défaite quand les garçons, eux, pleurent et refusent la traditionnelle poignée de main qui scelle le respect mutuel entre adversaires. Ce que symbolise Mailys, c'est la puissance de l'éducation et les possibilités qu'offre l'universalisme. Son parcours est un exemple de dépassement de soi et des préjugés.

La section de Nice Côte d'Azur a également animé 4 stage de citoyenneté auprès de jeunes sous mains de justice à l'UEMO de Grasse au cours de l'année 2019 et intervenue auprès de détenus mineurs de la Maison d'arrêt de Grasse ●

● Paris

La Fédération de Paris a organisé la 12ème édition du Salon du Livre antiraciste à la Mairie du 5ème arrondissement de Paris, le 19 mai 2019. Grand débat animé par Philippe Val, journaliste, essayiste, sur le thème : « Quel avenir pour l'Europe du vivre ensemble ? ». Avec la présence de Jeannette Bougrab, juriste, essayiste et femme politique, Daniel Cohn-Bendit,

ancien député européen, François Zimeray, avocat, homme politique et diplomate français, et Sibeth Ndiaye, porte-parole du Gouvernement. Présence de plus de 1000 visiteurs •

• Périgueux Dordogne

Le 12 mars 2019

Betty et Marcel Wieder, respectivement présidente et secrétaire général de la Licra Périgueux-Dordogne ont présenté à la mairie de Vayrac, l'exposition « Regards de jeunes sur la déportation ». Cette exposition réalisée par un journaliste de FR3 et la photographe Emilie Daubisse porte sur le vécu et la réflexion des jeunes scolaires ayant participé aux différents voyages pédagogiques en Pologne, organisés par la section Périgueux-Dordogne. Pour Betty Wieder, il est indispensable que ces jeunes deviennent des « passeurs transmetteurs dans l'inlassable travail de mémoire ». En complément de cette exposition Betty et Marcel ont donné une conférence sur le thème « La Shoah et les enfants cachés », devant les élèves de 3ème du collège de Vayrac, accompagnés de leurs enseignants. Des élèves qui se souviendront de cette rencontre émouvante avec ces rares témoins directs du génocide des Juifs.

Le 7 juin 2019

Six élèves des collèges et lycées de Périgueux, Thenon et Sarlat ont présenté leur travail sur « la mémoire de la Déportation », un mémoire qu'ils ont réalisé à la suite d'un voyage d'étude à Auschwitz en avril 2019. Les élèves et leurs accompagnateurs, Betty et Marcel Wieder ainsi que Alain Tajchner ont été reçus par madame Magali Caumon, Directrice de cabinet de monsieur le Préfet de la Dordogne. Cette rencontre était l'occasion de présenter le programme de ces voyages mémoriels en Pologne, un projet éducatif, né il y a 14 ans et porté par les époux Wieder et pour les élèves de transmettre ce qu'ils ont vu et ressenti. Pour Betty Wieder, « aller à Auschwitz avec ces jeunes, c'est

leur permettre de mieux appréhender l'histoire de la Shoah. La visite de ces lieux appelle à la réflexion ».

Le 26 octobre 2019

Le club de l'AS Coursac foot organisait en partenariat avec la Licra section Périgueux, le tournoi de la Tolérance FUTSAL Cup 2019. Sept équipes de Dordogne, catégorie U11 (joueurs de 11 ans) participaient à cet événement. Une belle réussite pour Jean-Marc Clémenceau, président de l'AS Coursac, à l'origine de cette rencontre interclubs placée sous les valeurs du respect, du fair-play, de la solidarité. Pour cette édition, le tournoi a permis à des jeunes licenciés des clubs de Notre Dame de Sanilhac, Trélissac, Razac, Coursac, de participer à une expérience de partage des valeurs de non-violence, de tolérance et de fraternité via le sport. Parallèlement, un stand d'information sur les discriminations était proposé durant la journée et une conférence sur le thème « les différences et le mieux vivre ensemble », était donnée par Betty Wieder •

• Picardie

Le 15 mars 2019 au stade Pierre Brisson à Beauvais, 300 jeunes des quartiers de Beauvais et du département de l'Oise étaient les invités de la Licra Picardie et du Red Star à l'occasion du Match de Ligue 2 : Red Star/Clermont-Ferrand •

• Reims

Les attentats à répétition depuis 2001 et particulièrement ceux subis par la France interrogent les fondements mêmes de nos valeurs éducatives. Or les dispositifs de traitement sécuritaire de la radicalisation ne traitent que le symptôme, parfois aggravé de post adolescents embrigadés dans des activités terroristes criminelles.

Afin d'éviter que d'autres jeunes s'enferment dans cet engrenage mortifère, la Licra-Reims propose aux Etablissements scolaires un spectacle « destiné à prévenir la radicalisation des jeunes. Nous avons choisi l'humour afin de permettre une meilleure interaction entre les élèves et les comédiens. Ce spectacle sera suivi d'un débat ouvert.

Le spectacle met en scène deux comédiens :

- Esta Webster, comédienne humoriste, qui a déjà fait ses preuves lors d'interventions en milieu scolaire,
- Cédric Durand, comédien metteur en scène, qui anime régulièrement des ateliers.

Les sketches sont mis au point par ces comédiens avec le soutien des membres de la Licra, après formations lors de séminaires animés par Jacqueline Costa-Lascoux, Toufik Bouarfa, Rudy Reichstadt.

Au profit de l'association Foot Ensemble créée par Yoann Lemaire en 2017, un match de football a réuni le Variétés Club de France et les anciennes gloires des clubs de Charleville-Mézières et Sedan, le 19 novembre 2019.

L'objectif de Foot Ensemble est d'ouvrir le débat sur l'homosexualité dans le sport et plus particulièrement dans le Football. L'association attache une importance à la pratique de la solidarité, au respect des autres et de soi-même et à l'acceptation des différences.

Avec des d'animations sportives et pédagogiques présentées par le District des Ardennes de Football, en présence de Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel d'Oren Gostiaux, président de la Commission Sport de la Licra et Francine Bellour la présidente de la Licra Reims. La section et ses bénévoles étaient au rendez-vous pour présenter ses actions et promouvoir les valeurs du sport dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme •

• Roanne

La section et ses militants interviennent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées roannais et alentours et organisent le prix Joseph Kott, sur le thème de l'Engagement. La remise du Prix se déroule chaque année à la Sous-Préfecture de Roanne.

Elle a mis en place un partenariat avec l'Université et l'IUT de Roanne et les étudiants de l'IUT ont travaillé sur la communication de la section.

Avec le Théâtre de Roanne, la section a organisé une conférence sur la

diversité culturelle.

Elle a été sollicitée en 2019 pour deux affaires d'injures racistes (une dans une entreprise et l'autre sur Internet).

Enfin la section a porté plainte pour des tags antisémites à l'encontre de personnalités politiques roannaises ●

•Toulouse

La Mairie de Toulouse d'apposer une plaque commémorative en souvenir de quarante-huit enfants juifs déportés et assassinés par les nazis qui sera inaugurée au mémorial de la Shoah en avril 2020 par les autorités de la ville, de la communauté juive et de la Licra.

Ce rappel à la mémoire est dû à l'initiative de la présidente de ma MEJD, Rachel Roizes avec le concours opiniâtre de Geneviève Gourmanel et Gérard Folus. Signature en la mairie de Toulouse au mois d'octobre 2019 d'un accord de partenariat de la Licra avec la DILCRAH ●

•Tours

Le 30 avril 2019, des élèves de 3 classes de première du Lycée Vaucanson de Tours ont accueilli Antoine Spire. Ils lui ont d'abord présenté une exposition retraçant les grandes étapes de l'Histoire de la Licra réalisée sous la conduite de leurs professeurs d'histoire et Géographie. Réunis ensuite dans une salle de conférence, ils ont assisté avec beaucoup d'intérêt à une conférence de leur invité pendant près de deux heures. Antoine Spire a rappelé que bien qu'il n'existe pas de races humaines, le racisme existe. Les ressorts du racisme

et en particulier de l'antisémitisme aux multiples visages ont été présentés et démontés avec clarté. Des références historiques ainsi que de nombreux exemples contemporains et actuels ont illustré ses propos. Pendant toute la durée de l'intervention de Mr Antoine Spire, les élèves ont été très attentifs et ont posé de nombreuses questions. Certains d'entre eux ont d'ailleurs pris contact à la fin de la conférence avec Gervasio Semedo, le président de Licra Touraine manifestant le désir de s'engager dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Le 15 mai 2019 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Tours, la section a présenté une conférence autour de Simone Weil et du combat contre le racisme et l'antisémitisme avec Mario Stasi, Président de la Licra et Antoine Spire, Rédacteur en chef de la revue "Le droit de vivre" et journaliste à France-Culture.

Le 26 octobre 2019, Gervasio Semedo donnait une conférence sur le délit de faciès et le racisme ordinaire au Moulin d'Azay-le-Rideau ●

•Vanves

Le 9 juin 2019, la section était invitée au concert donné par Rokia ancienne élève de troisième au collège Saint-Exupéry qui, en 2017, pendant les rencontres de la mémoire, a rendu hommage à Esther Senot rescapée du camp d'Auschwitz avec une composition, paroles et musique intitulée « Exil ». Depuis Rokia a fait son chemin et a conservé « Exil » dans son répertoire, sans omettre de faire référence

au travail de mémoire de la Licra. La section est fière d'avoir inspiré cette jeune artiste de 16 ans qui a sorti son premier album et qui fera bientôt la première partie du concert de Bénabar.

La 35e Assemblée Générale de la Licra Vanves s'est déroulée en mairie de Vanves le 17 octobre 2019. En tout, une cinquantaine de personnes, élus, adhérents et sympathisants étaient au rendez-vous. Rapport moral et d'activités ont été présentés par la Présidente. Le rapport financier revenait à Jacques Landois, Trésorier de la section. Tous ont été adoptés à l'unanimité. Pour fêter les 35 ans de la section, Rokia Péricard, lauréate du Prix d'honneur de la Licra Vanves, était invitée à interpréter sa chanson « EXIL », un hommage à Esther Senot rescapée des camps nazis. Un aperçu prometteur du premier album de cette jeune chanteuse de 16 ans rencontrée au collège Saint-Exupéry en 2017. Guillaume Delugré, Chargé de mission de la Licra nationale, est intervenu sur le thème des théories du complot et de la haine en ligne. Adhérents et sympathisants ont envoyé des félicitations pour une intervention jugée passionnante ●

•Vincennes

La section a organisé une conférence débat « Racisme dans le sport » le 7 novembre 2019 à Vincennes pour les acteurs du sport du département de Val de Marne. Participation d'une centaine de personnes ●

Les sections de la Licra

Par région

Détail de nos sections locales

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Auvergne-Rhône-Alpes

Président : Alain BLUM
Ville : Lyon

Bourg-en-Bresse

Présidente : Martine SLAMA
Ville : Bourg-en-Bresse

Clermont-Ferrand

Président : Philippe MARGA
Ville : Clermont Ferrand

Drôme

Président : Pierre PIENIEK
Tél : 09 87 00 68 98
Adresse : 1 rue Bayard
Ville : 26100 Romans Sur Isère

Grenoble

Président : Mohamed DJERBI
Ville : Saint-Martin-le-Vinoux

Montbrison Forez

Président : Patrice BLAISE
Ville : Montbrison

Roanne

Président : Julien LEVINGER
Ville : Roanne

Saint-Étienne

Président : Christine CAUET
Ville : Saint-Étienne

Thonon-les-Bains

Président : Michel BEL
Ville : Larringes

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon

Président : Jérôme CONSCIENCE
Ville : Besançon

Dijon

Président : Simone FRANCK
Ville : Dijon

GRAND EST

Strasbourg

Présidente : Fabielle ANGEL
Ville : Strasbourg

Colmar

Présidente : Pol-Roger LEVY
Ville : Colmar

Châlons-en-Champagne

Présidente : Nelly BEAUFORT
Ville : Châlons-en-Champagne

Metz

Président : Anael MENNUNI-MAYER
Ville : Montigny-les-Metz

Mulhouse

Président : Rodolphe CAHN
Ville : Mulhouse

Nancy

Président : Armand WROBEL
Ville : Nancy

Reims

Président : Francine BELLOUR
Ville : Reims

HAUTS-DE-FRANCE

Dunkerque

Président : Jean-Yves BARRAS
Ville : Dunkerque

Lille

Président : Laure MICHEL
Ville : Lille

Picardie

Président : Dine BOUACHA
Ville : Beauvais

Boulogne-sur-Mer

Président : Jean-Michel MASSON
Ville : Boulogne-sur-Mer

ÎLE-DE-FRANCE

Antony Sceaux

Président : Jean-Michel MASSON
Ville : Sceaux

Boulogne Sèvres

Président : Muriel QUENTIN-BRODER
Ville : Sèvres

Hurepoix

Président : Angel TAPIA
Ville : Etampes

Ivry-sur-Seine

Président : Valentin WOLFF
Ville : Ivry-sur-Seine

Issy-les-Moulineaux Meudon

Président : Alain LEVY
Ville : Issy-les-Moulineaux

Neuilly La Défense

Président : Chantal BOSSE-VIDAL
Ville : Neuilly-sur-Seine

Paris

Président : David-Olivier KAMINSKI
Ville : Paris

Seine-et-Marne

Président : Bernard ZAOUI
Ville : Combs-La-Ville

Val d'Yerres

Président : Michèle AKERBERG
Ville : Yerres

Vanves

Président : Monique ABECASSIS
Ville : Vanves

Vincennes

Président : Maurice GOZLAN
Ville : Saint-Maur-des-Fossés

INDRE-ET-LOIRE

Tours

Président : Gervasio SEMEDO
Ville : Tours

NORMANDIE

Fécamp

Président : Philippe LEMONNIER
Ville : Fécamp

Rouen

Président : Solenn LEPRINCE
Ville : Rouen

Le Havre

Président : Dominique YOUNG
Ville : Le Havre

NOUVELLE-AQUITAINE

Agen

Président : Nasser MENNI
Ville : Agen

Bayonne

Président : Philippe APELLE
Ville : Pau

Bergerac

Président : Jean-Jacques PENNE
Ville : Bergerac

Bordeaux

Président : Sarah BROMBERG
Ville : Bordeaux

Limoges

Président : Philippe MERLIER
Ville : Limoges

Périgueux

Président : Betty WIEDER
Ville : Périgueux

OCCITANIE

Gers - Castelnau-Barbarens

Président : Daniel RAAB
Ville : Castelnau-Barbarens

Nîmes

Président : Patrice BILGORAI
Ville : Nîmes

Toulouse

Président : Gérard FOLUS
Ville : Escalquens

PAYS DE LA LOIRE

Angers

Président : Hanan ZAHOUANI
Ville : Angers

Nantes

Président : Alain BEVEN-BUNFORD
Ville : Saint-Herblain

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Aix-en-Provence

Président : Magdalena SCHRADER
Ville : Aix-en-Provence

Avignon

Président : Claude NAHOUM
Ville : Avignon

Marseille

Président : Elie ATTIA
Ville : Marseille

Montpellier

Président : Jean-Luc BONNET
Ville : Montpellier

Nice

Président : Alexandre AIMO-BOOT
Ville : Nice

INTERNATIONAL

Autriche

Président : Alexander EMMANUELY

Espagne – Barcelone

Président : Isaac LEVY

États-Unis – New York

Présidente : Martine RUBENSTEIN

Monaco

Président : Eric FISSORE
Ville : Genève

Suisse

Président : Philippe KENEL
Ville : Genève

Suisse – Genève

Président : Philippe KENEL
Ville : Genève

Suisse – Neuchâtel

Président : Philippe KENEL

Ville : Genève

Suisse – Valais

Président : Philippe KENEL
Ville : Genève

Suisse – Vaud

Président : Philippe KENEL
Ville : Prilly ●

« L'éducation est l'arme
la plus puissante que
l'on puisse utiliser pour
changer le monde »

- Nelson Mandela



think tank

Débat-Idee

Le Cercle de la Licra

Par Martine Benayoun, Présidente-Fondatrice

Rapport d'activités du Cercle de la Licra

Le Cercle-Réfléchir les droits de l'Homme est un espace de réflexion, de dialogue et d'anticipation, tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Y débattent librement entrepreneurs, chercheurs, experts, associatifs, étudiants, universitaires, intellectuels et artistes.

Ils analysent et décryptent les droits de l'homme aujourd'hui, défrichent des idées et des solutions alternatives innovantes les mettant au service de la Licra et d'autres acteurs institutionnels. Les travaux du Cercle sont complémentaires aux travaux des commissions de la Licra.

La Licra combat, le Cercle débat avec :

- Une liberté de concevoir, de dire et de penser différent.
- Une vision globale qui prend en compte l'état réel du monde.
- Une volonté d'ouverture et de décloisonnement
- Une volonté de traiter les sujets dans la transversalité.

En partenariat avec :

- Des think tanks européens et à l'étranger (Rencontres)
- Des laboratoires de recherche et de création théâtrale (Réflexion)
- Ecole Normale Supérieure et Sciences Po Paris (Débats)

Le Cercle dispose d'une [feuille de route](#) (Objectif, Mission, Engagement, Organisation, Organigramme) et d'une structure (Responsables de Pôles, Conseil scientifique, Comité Ethique) disponibles et visibles sur le site du [Cercle de la Licra](#). Il suffit de cliquer sur les deux liens.

- Un Conseil scientifique constitué de 20 personnalités, qui donne les grandes orientations des débats et des entretiens d'experts de l'année.
- Une Equipe d'experts et/ou d'animateurs ayant pour vocation d'enrichir les travaux du Cercle grâce à des expertises, des relations et des réseaux.
- Un Comité éthique chargé de fixer les règles de fonctionnement et de gouvernance du Cercle et d'arbitrer si besoin.

La programmation 2019-2020 du Cercle est principalement axée sur le thème de l'antisémitisme

- Grand colloque sur le thème de l'antisémitisme à l'Assemblée nationale - 20 juin 2019
- Publications sur le thème de l'antisémitisme sous toutes ses formes - 2019 et 2020
- Vidéos sur le thème de l'antisémitisme sous toutes ses formes - 2019

Réalisations 2019

Toutes les productions (Notes-Entretiens-Rencontres filmées) citées dans le rapport 2019 sont en ligne sur le site du cercle : www.lecercledelaLicra.org

Table ronde « Lien entre l'antisémitisme et l'extrême droite » - 2019

Termes du débat posés par Pierre-Yves Bournazel, député de Paris, 18ème circonscription. Échanges entre Jean-Yves Camus, politologue, membre du Conseil scientifique de la DILCRA et Marc Weitzmann, auteur de l'ouvrage « Un temps pour haïr » aux éditions Grasset (2018). [En savoir plus](#)

Table ronde « Lien entre l'antisémitisme et l'extrême gauche » - 2019

Termes du débat posés par Jean-Michel Mis, député de la Loire-Saint-Etienne, 2ème circonscription. Echanges entre Philippe Val, écrivain, auteur de l'ouvrage collectif « Le nouvel antisémitisme en France » aux éditions Albin Michel (2018) et Michel Dreyfus, historien, auteur de nombreux rapports entre la gauche et l'antisémitisme à la fin du XIXe siècle. [En savoir plus](#)

Table ronde « Lien entre l'antisémitisme et l'islamisme radical » - 2019

Termes du débat posés par Elise Fajgeles, députée suppléante de Paris. Echanges entre les Lina Murr-Nehmé, historienne, auteure de « L'islamisme et les femmes » aux éditions Salvator (2017) et Ghaleb Bencheikh, islamologue, Président de la Fondation de l'Islam de France. [En savoir plus](#)

Intervention de Sylvain Maillard, député, Président du groupe d'études sur l'antisémitisme à l'Assemblée nationale

Constatant une résurgence de l'antisémitisme et le plus souvent sous de nouvelles formes qui avancent masquées, le député suggère de reprendre la définition de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. Selon celle-ci, « l'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte ». Les actes antisémites ont été en hausse de 74% en France en 2018. Ces actes sont passés de 311 en 2017 à 541 l'an passé, selon les données du ministère de l'Intérieur.

Suite à ce constat, une proposition de résolution portée par le groupe d'études sur l'antisémitisme à l'Assemblée nationale pour une meilleure définition et une reconnaissance de l'antisémitisme, sans valeur contraignante a été examinée quelques jours avant le colloque. [En savoir plus](#)

Intervention de Samia Essabaa, Présidente de l'association de Agir pour apprendre

Enseignante dans un lycée professionnel en Seine-Saint-Denis, Samia Essabaa mène une action militante en faveur de la paix et du dialogue entre les ethnies et les minorités en France. Son approche est pédagogique et culturelle : pour déconstruire les préjugés, elle tente de faire changer le regard porté sur l'autre en favorisant la rencontre de l'autre, par exemple comme les voyages à Auschwitz qu'elle organise avec ses élèves très régulièrement. « Pour mes élèves, aller à Auschwitz, c'est essentiel. La Shoah, ce n'est pas leur histoire. Ils la connaissent très mal et pour la plupart doutent de sa réalité. C'est la solution que j'ai trouvée pour lutter contre l'antisémitisme : aller sur place au bout d'un travail de préparation qui dure six mois, durant lesquels je fais venir des anciens déportés, des enfants cachés, des représentants d'associations ».

[En savoir plus](#)

Grand débat sur l'Europe. L'Europe : universalisme versus populisme. Débat du 49ème congrès de la Licra organisé par le Cercle de la Licra - 2019

L'Europe est aujourd'hui traversée par des crises, économique, sociale et identitaire qui la mettent à l'épreuve notamment avec la montée des populismes et des extrémismes en Italie, en Hongrie, en Suède, en Autriche... Si nous n'y prenons garde toute l'Europe risque d'être minée par cette vague populiste inédite depuis la Seconde guerre mondiale. A la veille des élections européennes de mai 2019, la Licra qui a connu la sombre histoire de la shoah invite ses militants à s'interroger pour comprendre cette montée en puissance de nombreux partis politiques dits po-

pulistes en Europe. Quelle Europe pour demain ? Comment relancer l'idéal européen ? Comment faire émerger un vivre-ensemble européen ? Ce sont ces questions que nous évoquerons avec nos invités... [En savoir plus](#)

Rencontre sur le thème « Combattre la haine sur internet » - 2019

Internet et en particulier les réseaux sociaux sont devenus les lieux de déferlement de haine, de menaces, d'exclusion, de diffamation, de harcèlement, de racisme et d'antisémitisme, de complotisme, de désinformation et de radicalisation. Les discours de haine prospèrent sur la toile en toute impunité et ce malgré les moyens de lutte, les sanctions encore très relatives, les prises de conscience, les initiatives et les engagements des pouvoirs publics, des associations et aussi des entreprises. Tout cela est encore très insuffisant et les attentes sont, elles très pressantes. Pour répondre à ces attentes, un rapport, le rapport Avia-Taëb-Amellal a été élaboré dans le cadre d'une mission confiée par le Gouvernement, à la demande du président de la République. Ce rapport a émis un certain nombre de recommandations et de propositions concrètes. Des experts s'expriment lors du débat du Cercle : Ilana Soskin avocate, Philippe Schmidt, Avocat et Président de l'INACH et Rudy Reichstadt, Fondateur de l'Observatoire du conspirationnisme et des théories du complot.

Note de Michel Dreyfus sur le thème : « L'antisémitisme : cinq formes, peut-être cinq ? » - 2019

Une littérature considérable existe sur l'histoire du socialisme en France, de ses origines au début du XIXe siècle à aujourd'hui. Les travaux ne sont pas moindres sur l'histoire de l'antisémitisme durant cette période. En revanche, les rapports entre la gauche et l'antisémitisme sont restés longtemps très mal connus pour des raisons idéologiques. La plupart des historiens qui ont travaillé sur la gauche en étaient eux-mêmes issus et ne pouvaient donc concevoir qu'il ait

aussi existé un antisémitisme à gauche. Les notions de solidarité et de progrès dont la gauche se réclame sont aux antipodes du rejet, de l'exclusion, voire de l'appel au meurtre véhiculés par l'antisémitisme. [En savoir plus](#)

Note de François Rachline sur le thème : « Peuple élu : note sur un dérapage sémantique ? » - 2019

La notion de « peuple élu » est née d'une traduction hâtive, ou maladroite, ou bien encore volontairement orientée, de quelques passages bibliques. Cette note propose d'y regarder de près. Il n'est pas question d'affirmer que cela expliquerait l'antisémitisme, mais de défendre l'idée que cette mésinterprétation l'a entretenu, longtemps avant que le mot lui-même soit apparu, et qu'elle continue à l'alimenter. [En savoir plus](#)

Note de Marc Knobel sur le thème : « Antisémitisme sur le net : effet Dieudonné ? » - 2019

Depuis quelques années, on peut parler de déferlante antisémite sur les réseaux sociaux, sur fond d'hystérisation et de haine. On se souvient que sur Twitter, le « hashtag #unbonjuif », avait suscité un nombre record de tweets à caractère antisémite qui témoignaient de la résurgence d'un racisme à l'égard des Juifs particulièrement inquiétant. Mais Twitter, c'est aussi cette valse horrible, qui suinte de haine, qui appelle au meurtre, qui blesse durablement, qui fait pleurer et désespérer de l'humanité, comme ces messages, en 280 caractères à l'acide, des bombes, des balles qui giflent, des mots qui tuent et visent tout le monde. [En savoir plus](#)

Le Cercle en 10 chiffres

- 30 notes d'experts
- 25 entretiens d'experts
- 40 rencontres publiques filmées
- 5 partenariats
- 1 cabinet d'experts
- 1 conseil scientifique avec 20 personnalités
- 1 comité d'éthique avec 1 charte éthique
- 1 site avec des contenus à jour
- 1 feuille de route et un organigramme

• 1 financement privé : le Cercle a une autonomie financière à 100% grâce à des fonds privés. Il ne bénéficie d'aucune subvention ni d'aucune cotisation.

En perspective

- Un nouveau site pour le Cercle en 2020
- De nouveaux partenariats à l'échelle européenne
- Un second colloque sur « l'antisémitisme sous toutes ses formes » à l'automne 2020
- Des publications sur le thème « l'antisémitisme sous toutes ses formes » : en cours de rédaction. Toutes les publications (12 notes) feront l'objet d'une grande publication à l'occasion du second colloque du Cercle sur le même thème à l'automne 2020 •

« Ce n'est pas par la tête que les civilisations pourrissent. C'est d'abord par le coeur »

- Aimé Césaire

Organisation

Bureau Exécutif

2019

Liste des membres du Bureau Exécutif de la Licra

Bureau exécutif restreint

Mario STASI

Président

Mireille FLAM

Première Vice-Présidente

Sabrina GOLDMAN

Vice-Présidente, Présidente de la Commission Juridique

Dominique MOREL

Trésorier, Délégué à la formation aux entreprises

Ari SEBAG

Secrétaire Général

Antoine SPIRE

Vice-Président, Rédacteur en chef du *Droit de Vivre*

Vice-présidents

Martine BENAYOUN

Vice-Présidente, Présidente du Cercle de la Licra

Annette BLOCH

Vice-Présidente, Déléguée à l'Ecole des militants

Claude PIERRE-BLOCH

Vice-Président, Délégué au Comité d'Honneur

Philippe SCHMIDT

Vice-Président, Délégué au Numérique

Présidents des commissions

Abraham BENGIO

Président de la commission Culture

Gilbert FLAM

Président de la Commission International

Francois RACHLINE

Président de la Commission Mémoire, Histoire, Droits de l'Homme

Bernard RAVET

Président de la Commission Education

Oren GOSTIAUX

Président de la Commission Jeunesse et Sport

Délégués

Roger BENGUIGUI

Délégué aux indicateurs et à l'open data antiraciste

Alain BLUM

Délégué au développement des sections

Margie BRUNA

Déléguée à la Diversité, à l'enseignement supérieur et à la recherche

Jacqueline COSTA-LASCOUX

Déléguée à la prévention de la radicalisation

Alain DAVID

Délégué à la CNCDH

Alexandra DEMARIGNY

Déléguée adjointe à la Commission MHDH auprès de François Rachline

Galina ELBAZ

Déléguée à la lutte contre les discriminations

Philippe FOUSSIER

Délégué aux relations avec les élus

Gil LOEB

Délégué au militantisme

Stéphane NIVET

Délégué général

Jean-Pierre OBIN

Délégué au Projet SINDBAD

Pierre PIENIEK

Délégué aux relations avec les sections

Isabelle QUENTIN-LEVY

Déléguée adjointe à la diversité auprès de Margie Bruna

Ilana SOSKIN

Déléguée à la LicraNET

Romain TEUFERT

Délégué adjoint à l'école des militants auprès d'Annette Bloch

Gilles WINCKLER

Délégué aux relations et au développement des sections auprès de Pierre Pieniek

Invité permanent

Patrice BILGORAI

chargé des formations police-gendarmerie

Membres de droit

Pierre AIDENBAUM

Président d'honneur

Patrick GAUBERT

Président d'honneur

Alain JAKUBOWICZ

Président d'honneur ●

Conseil Fédéral

2019

Liste des membres du Conseil Fédéral de la Licra

Monique ABECASSIS
Présidente de Section - Licra VANVES

Jean-Claude ABECASSIS
Élu - Licra VANVES

Pierre AIDENBAUM
Président d'honneur/Bureau exécutif -
Licra PARIS

Alexandre AIMO-BOOT
Président de Section - Licra NICE /
COTE D'AZUR

Michèle AKERBERG
Présidente de Section - Licra VAL
D'YERRES

Fabielle ANGEL
Présidente de section - Licra
STRASBOURG

Philippe APELLE
Président de section - Licra PAU
BAYONNE

Elie ATTIA
Président de section - Licra
MARSEILLE

Daouda BA
Élu - Licra OISE Picardie

Nelly BEAUFORT
Présidente de Section - Licra
CHÂLONS -EN-CHAMPAGNE

Antoine BEAUFORT
Élu - Licra CHALONS EN
CHAMPAGNE

Michel BEL
Président de Section - Licra THONON
LES BAINS

Feriel BELHASSEN
ELUE - Licra NEUILLY

Francine BELLOUR
Présidente de Section - Licra REIMS

Martine BENAYOUN
Bureau exécutif - Licra PARIS

Abraham BENGIO
Bureau exécutif - Licra PARIS

Roger BENGUIGUI
Bureau exécutif - Licra AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Aadil BENTAIBI
Élu - Licra PICARDIE

Alain BEVEN-BUNFORD
Président de Section - Licra NANTES

Patrice BILGORAI
Président de Section - Licra NIMES

Patrice BLAISE
Président de Section - Licra
MONTBRISON FOREZ

Annette BLOCH
Bureau exécutif - Licra AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Jean-François BLOCH
Élu - Licra Nîmes

Elie BLOCH
Élu - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Alain BLUM
Président de Section/Bureau exécutif -
Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Jean-Luc BONNET
Président de Section - Licra
MONTPELLIER

Chantal BOSSE-VIDAL
Présidente de Section - Licra NEUILLY
SUR SEINE

Dine BOUACHA
Président de Section - Licra
COMPIEGNE

Hélène BOUNIOL
Élue - Licra PARIS

Sarah BROMBERG
Présidente de Section - Licra
BORDEAUX

Margie BRUNA
Bureau exécutif - Licra PARIS

Rodolphe CAHN
Président de Section - Licra
MULHOUSE

Christine CAUET
Présidente de Section - Licra SAINT
ETIENNE

Clotilde CHAPUIS
Élue - Licra BORDEAUX

Jérôme CONSCIENCE
Président de Section - Licra
BESANCON

Jacqueline COSTA-LASCOUX
Bureau exécutif - Licra AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Alain DAVID
Bureau exécutif - Licra DIJON

Alexandra DEMARIGNY
Bureau exécutif - Licra PARIS

Gilles DENIS
Élu - Licra REIMS

Mohamed DJERBI
Président de Section - Licra
GRENOBLE

Galina ELBAZ
Bureau exécutif - Licra PARIS

Eric FISSORE
Président de Section - Licra MONACO

Mireille FLAM
Bureau exécutif - Licra PARIS

Gilbert FLAM
Bureau exécutif - Licra PARIS

Gérard FOLUS
Président de Section - Licra
TOULOUSE

Philippe FOUSSIER
Bureau exécutif - Licra PARIS

Simone FRANCK

Présidente de Section - Licra DIJON

Patrick GAUBERT

Président d'honneur/Bureau exécutif - Licra PARIS

Farida GILLOT

Élu - Licra DIJON

Sabrina GOLDMAN

Bureau exécutif - Licra PARIS

Oren GOSTIAUX

Élu - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maurice GOZLAN

Président de Section - Licra VINCENNES

René GUITTON

Élu - Licra PARIS

Samira HILLALI

Élu - Licra DIJON

Antony HUSSON

Élu - Licra CHÂLONS -EN-CHAMPAGNE

Alain JAKUBOWICZ

Président d'honneur/Bureau exécutif - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

David-Olivier KAMINSKI

Président de Section - Licra PARIS

Philippe KENNEL

Président de Section - Licra SUISSE

Bruno KUTSAR

Élu - Licra CHALONS

Henry LACROIX

Élu - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Corinne LAHMI

Élu - Licra PARIS

Philippe LEMONNIER

Président de Section - Licra FECAMP

Evelyne LEROY

Présidente de Section - Licra DUNKERQUE

Julien LEVINGER

Président de Section - Licra ROANNE

Pol-Roger LEVY

Président de Section - Licra COLMAR

Alain LEVY

Président de Section - Licra ISSY LES MOULINEAUX

Pierre LEVY

Élu - Licra PARIS

Gil LOEB

Bureau exécutif - Licra VINCENNES

Bernard LONCHAMPS

Élu - Licra STRASBOURG

Jean-Serge LORACH

Élu - Licra PARIS

Louisa MAAREF

Élu - Licra DIJON

Philippe MARGA

Président de Section - Licra BOURG EN BRESSE

Jean-Michel MASSON

Président de Section - Licra ANTONY SCEAUX

Justine MATTIOLI

Élu - Licra PARIS

Nasser MENNI

Président de Section - Licra AGEN

Anaëlle MENNUNI-MAYER

Présidente de Section - Licra METZ

Philippe MERCIER

Élu - Licra NIMES

Philippe MERLIER

Président de Section - Licra LIMOGES

Laure MICHEL

Présidente de Section - Licra LILLE

Joseph MINGIEDI

Élu - Licra DIJON

Dominique MOREL

Bureau exécutif - Licra PARIS

Claude NAHOUM

Président de Section - Licra AVIGNON

Jean-Pierre OBIN

Bureau exécutif - Licra ANTONY SCEAUX

Jean-Jacques PENE

Président de Section - Licra BERGERAC

Pierre PIENIEK

Président de Section/Bureau exécutif - Licra DROME

Claude PIERRE-BLOCH

Bureau exécutif - Licra PARIS

Madeleine PIGACHE-LANIE

Élu - Licra DROME

Muriel QUENTIN-BRODER

Élu / Présidente de Section - Licra BOULOGNE-SEVRES

Isabelle QUENTIN-LEVY

Bureau exécutif - Licra PARIS

Daniel RAAB

Président de Section - Licra GERS-CASTELNAU BARBARENS

Francois RACHLINE

Bureau exécutif - Licra PARIS

Bernard RAVET

Bureau exécutif - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Claude REMY

Élu - Licra DROME

Betty REVEL

Élu - Licra AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Philippe SCHMIDT

Bureau exécutif - Licra PARIS

Magdalena SCHRAEDER

Présidente de section - Licra AIX EN PROVENCE

Ari SEBAG

Bureau exécutif - Licra PARIS

Claude SECROUN

Élu - Licra REIMS

Gervasio SEMEDO

Président de Section - Licra TOURS

Martine SLAMA

Présidente de section - Licra
CLERMONT FERRAND

Ilana SOSKIN

Bureau exécutif - Licra PARIS

Antoine SPIRE

Bureau exécutif - Licra IVRY

Mario-Pierre STASI

Bureau exécutif - Licra PARIS

Angel TAPIA

Président de Section - Licra
HUREPOIX

Romain TEUFERT

Bureau exécutif - Licra ROMANS

Jean-Marie TIERCELIN

Président de Section - Licra ROUEN

Betty WIEDER

Présidente de Section - Licra
PERIGUEUX

Gilles WINCKLER

Bureau exécutif - Licra STRASBOURG

Valentin WOLFF

Président de Section - Licra IVRY

Armand WROBEL

Président de Section - Licra NANCY

Dominique YOUB

Présidente de Section - Licra LE
HAVRE

Hanan ZAHOUANI

Présidente de Section - Licra ANGERS

Bernard ZAOUÏ

Président de Section - Licra COMBS
LA VILLE

David ZENOU

Élu - Licra MARSEILLE ●

« Quand vous entendez dire
du mal des juifs, dressez
l'oreille, on parle de vous »

- *Frantz Fanon*



ANTIRACISTE DEPUIS 1927



Licra.org

WWW.LICRA.ORG

@_Licra_

